

L'ESPRIT

DU

COMTE JOSEPH DE MAISTRE

CET OUVRAGE SE TROUVE AUSSI :

A Besançon,	chez Turbergue, libraire.
Lyon,	— Girard et Josserand, libraires.
—	— Perisse frères, libraires.
—	— Bauchu, libraire.
Montpellier,	— Séguin, libraire.
—	— Malavialle, libraire.
Angers,	— Lainé frères, libraires.
—	— Barassé, libraire.
Nantes,	— Mazeau frères, libraires.
Metz,	— Rousseau-Pallez, libraire.
—	— Constant Loïez, libraire.
Lille,	— Lefort, libraire.
Dijon,	— Hémery, libraire.
Rouen,	— Fleury fils aîné, libraire.
Arras,	— Théry, libraire.
Nancy,	— Thomas, libraire.
—	— Vagner, imprimeur-libraire.
Toulouse,	— Léopold Cluzon, libraire.
Le Mans,	— Gallienne, imp.-libraire.
Clermond-Ferrand,	— Veysset, imp.-libraire.
Rome,	— Merle, libraire.
Milan,	— Dumolard, libraire.
—	— Boniardi-Pogliani, libraire.
Turin,	— Marietti-Hyacinthe, libraire.
Madrid,	— Bailly-Baillière, libraire.
—	— J. Poupart, libraire.
Londres,	— Burns et Lambert, libraires, Portman street, Portman square.
Genève,	— Marc-Mehling, libraire.

— Corbeil, typographie de Crété. —

L'ESPRIT

DU

COMTE JOSEPH DE MAISTRE

PRÉCÉDÉ

D'UN ESSAI SUR SA VIE ET SES ÉCRITS

PAR

CHARLES BARTHÉLEMY

COMPLÉTÉ PAR UN GRAND NOMBRE DE NOTES.

Je suis, sans contredit, l'étranger le plus
Français... Je crois l'avoir bien prouvé !
J. DE MAISTRE, *Lettre à M. de Bonald*,
du 22 mars 1819.

PARIS

GAUME FRÈRES ET J. DUPREY, ÉDITEURS

RUE CASSETTE, 4.

1859

PRÉFACE

ÉCRITE LONGTEMPS AVANT L'OUVRAGE

PAR M. DE MAISTRE LUI-MÊME.

« Lorsqu'un homme conçoit le projet de se « rendre l'éditeur d'un écrivain illustre qui « n'existe plus, nous voudrions qu'il y eût un tri- « bunal littéraire auquel cet homme fût tenu de « présenter ses titres pour en obtenir une permis- « sion, sans laquelle son projet serait considéré « comme un délit plus ou moins punissable; à « moins qu'il ne s'agît uniquement de réimprimer « le texte sans y ajouter une syllabe.

« Il faut, en effet, dès qu'il s'agit de notes et « d'additions, qu'il y ait entre l'auteur et l'éditeur « certains rapports indispensables : il faut, s'il est « permis de s'exprimer ainsi, qu'il y ait entre eux « une certaine *parenté* de goûts, de sentiments et « d'opinions, sans laquelle il y aura nécessaire- « ment entre les idées de l'auteur et celles de l'é- « diteur une dissonnance choquante et quelque- « fois scandaleuse.

« Parmi les énormités du dix-huitième siècle, « nous avons toujours distingué l'édition si con- « nue des *Pensées de Pascal,* par *Condorcet* et « *Voltaire,* avec les notes et les observations de « ces deux sophistes. C'est un spectacle insuppor-

« table, nous ne disons pas pour la piété ou la phi-
« losophie, mais pour le simple bon sens et pour la
« probité, de voir l'irréligion déraisonner ou rica-
« ner au bas de ces pages vénérables, où Pascal
« avait déposé les preuves immortelles de son gé-
« nie autant que de sa foi.

« La gloire, l'honneur, la renommée d'un grand
« homme sont une propriété de la nation qui l'a
« produit. Elle doit en être jalouse, et défendre
« ce dépôt sacré. C'est par ses grands hommes
« qu'elle est célèbre elle-même ; pour prix de la
« gloire qu'elle en reçoit, elle doit au moins pro-
« téger leur cendre et faire respecter leur mé-
« moire.

« Si Pascal eût vécu, irrité de l'attentat commis
« sur son ouvrage, il aurait poussé un cri d'indi-
« gnation et de vengeance ; il aurait traîné Condor-
« cet et Voltaire devant les tribunaux, et sûrement
« le procureur général s'en serait mêlé. Pourquoi
« donc les Français ont-ils oublié Pascal, parce
« qu'il est mort ? Ils ont bien su blâmer aigrement
« ce même Voltaire pour s'être permis le ton
« du persiflage dans son Commentaire sur les œu-
« vres de ce Pierre Corneille *qui ne persifla de sa vie,*
« *et fut sublime bonnement* (1). Fallait-il donc
« traiter une simple irrévérence plus sévèrement
« qu'un délit (2) ? »

(1) Expression de Dorat.

(2) *Observations critiques sur une édition des Lettres de madame de Sévigné, publiées en* 1806, *chez Bossange, par M. Ph. A. Grouvelle*, etc. — *Lettres et opuscules inédits de M. de Maistre*, t. II. 2e édition, p. 405 et 406.

AVANT-PROPOS

Si ce livre ne s'adressait qu'à ceux qui connaissent les ouvrages de M. de Maistre, il serait inutile de leur en expliquer le titre; mais combien est-il de personnes à qui le prix de la collection complète ne permet pas de l'acquérir, et parmi celles qui possèdent ce trésor, combien en est-il qui n'ont pas le temps de le lire et à plus forte raison de le relire dans sa totalité (1), et par conséquent aux yeux desquelles une multitude de pensées également curieuses et utiles ne brilleront jamais ?

Ce livre ne s'adresse donc pas qu'à une seule classe de lecteurs; il s'offre à toutes, également nécessaire, — je dis plus, — également indispensable, puisqu'il est, pour ceux qui ont déjà lu M. de Maistre, un précieux *memento*, et pour

(1) Les Œuvres de M. de Maistre formeraient, à peu près, de onze à douze volumes in-8°, si l'on réunissait, outre ses œuvres capitales, les diverses et remarquables brochures qu'il a écrites de 1775 à 1796, et qui sont devenues très-rares, — pour ne pas dire *introuvables*.

ceux qui ne l'auraient pas encore lu, une introduction et en quelque sorte une clef, — la meilleure de toutes.

Mais, d'abord, qu'est-ce que l'*Esprit* et que doit-on entendre par l'*Esprit* d'un auteur?

Esprit désigne une qualité de l'âme qui conçoit, raisonne, juge, imagine, etc. Sous ce point de vue, le sens littéral d'*esprit* est d'une vaste étendue : c'est au premier abord, — ce semble, — un de ces termes vagues auxquels chaque individu qui s'en sert, paraît attacher une idée particulière, et souvent bien différente de celle que les autres y attachent. Il renferme, en effet, tous les divers sens des mots : *raison*, *bon sens*, *jugement*, *entendement*, *pénétration*, *conception*, *intelligence*, *génie*; il tient de tout cela, et par conséquent il est le fondement du rapport et de la ressemblance qu'ils ont entre eux.

Pour tout dire en un mot, l'*esprit* est la réunion, le centre, le foyer des diverses et riches prérogatives que je viens de nommer : c'est l'ensemble même des facultés intellectuelles.

Je demande pardon de cette digression apparente; mais il est des mots dont le sens s'est totalement altéré de nos jours, et parmi ces mots, celui d'*esprit* surtout est celui qui présente au plus grand nombre des hommes une idée tout opposée à son sens primitif et seul vrai.

Dans le grand siècle, *esprit* était synonyme de *génie* : aujourd'hui, il signifie à peu près le contraire. Sous Louis XIV, il exprimait le goût et la raison. « Le bel esprit, dit le père Bouhours, est, « à le bien définir, le bon sens qui brille (1). » Louis XIV et madame de Sévigné — bons juges ! — disaient de Racine : « Racine a bien de l'esprit. » Mot juste ! Les hommes de talent sans esprit ont toujours été communs ; mais le génie ne s'est peut-être jamais rencontré sans beaucoup d'esprit.

Ceci est surtout vrai du comte Joseph de Maistre.

Après avoir défini ce que c'est que l'*esprit* proprement dit, je crois devoir expliquer le titre d'*Esprit de M. de Maistre,* que je donne à ce recueil de pensées choisies, extraites de ses ouvrages.

Sous le nom de *Pensées,* d'*Esprit,* de *Génie,* etc., le dix-huitième siècle et les premières années du dix-neuvième virent paraître un grand nombre de livres du genre de celui que j'offre au public, et dont l'idée est entièrement neuve, — appliquée aux écrits de M. de Maistre.

L'accueil empressé qu'on a toujours fait aux ouvrages qui annoncent l'esprit des écrivains célè-

(1) *Entretiens d'Ariste et d'Eugène,* quatrième entretien.

bres, indique assez l'estime qu'on ferait de ces productions, si l'on y trouvait en effet tout ce que leur titre semble promettre. Il est agréable, sans doute, de voir réunis dans un espace borné, et comme en miniature, les pensées et les sentiments de ces hommes de génie; mais pour en rendre l'âme, suffit-il d'entasser des pensées brillantes, sans choix et sans liaison? Ces sortes de pensées sont-elles en trop grand nombre? Elles s'entre-nuisent, et s'étouffent mutuellement : elles causent la même obscurité et la même confusion que la trop grande multitude de personnages dans un tableau. Ce sont comme des éclairs qui peuvent nous éblouir pendant quelques instants, et qui nous laissent bientôt dans les ténèbres. Elles ne peuvent servir à embellir le discours, qu'autant qu'elles sont employées avec la plus grande sobriété. Quintilien veut qu'on ne les regarde que comme *les yeux du discours*.

Or les yeux ne sont pas faits pour être répandus dans tout le corps.

Peut-on dire qu'on dépeigne parfaitement l'esprit d'un auteur, lorsqu'on ne range point ses pensées dans l'ordre qui leur convient, et qu'on retranche tout ce qui sert à les prouver et à les développer : la beauté des ouvrages d'esprit (ou de génie, — c'est tout un) consiste au contraire dans l'ordre juste et naturel de toutes les parties qui

les composent. Sans cette proportion régulière qu'inspire et que demande la nature, toutes ces parties ne présentent qu'une masse informe, qui choque et qui déplaît.

Comment éviter ces différents écueils? — Ce ne peut être qu'en préférant d'abord les pensées solides à celles qui ne sont que brillantes. En effet, la vérité n'est que trop souvent étouffée sous ces pensées qui n'ont qu'un éclat passager.

« Ces tours agréables qui ne plaisent que par leur grande délicatesse, ne font aucune impression sur l'esprit ni sur le cœur, et ne laissent le plus souvent qu'un souvenir général, qu'on a été charmé de ce qu'on a lu, sans savoir pourquoi (1). »

Les pensées vraies et justes, lorsqu'elles sont noblement exprimées, portent au contraire la conviction avec elles, entraînent notre jugement, et se gravent profondément dans nos cœurs. On atteint ce but, lorsqu'on les place, autant qu'on le peut, dans un ordre qui les rend moins indépendantes et moins étrangères les unes à l'égard des autres.

Un recueil où les pensées d'un auteur seraient prises au hasard, placées sans suite, un recueil où tout serait comme haché et dans une espèce de confusion, ne remplirait donc pas l'attente des

(1) Dupin, *Bibliothèque ecclésiastique*, t. V.

lecteurs judicieux. Ce serait manquer, en quelque sorte, de respect envers l'auteur, que de représenter ainsi par lambeaux le système de ses pensées, en coupant le fil et les rapports qui les unissent, en faisant ainsi disparaître la justesse, l'accord, la beauté que leur ensemble offre partout.

J'ose me flatter d'avoir rempli, — autant qu'il est possible, — le plan que je me suis proposé; je m'y suis conformé de tout point. En m'attachant principalement et de préférence aux vérités fondamentales, je n'ai pourtant point négligé de recueillir ces pensées ingénieuses qui étonnent l'esprit par une nouveauté hardie, et, comme autant d'éclairs, illuminent l'intelligence.

L'Esprit de M. de Maistre est un abrégé des écrits de cet illustre penseur : à ce titre seul, le succès lui est acquis et la faveur des nombreux admirateurs du prophète des temps modernes ne saurait manquer de lui être assurée.

Une seule idée, — mais, quelle idée féconde, quelle source inépuisable, quelle perspective infinie, — la Providence! a inspiré à M. de Maistre ses ouvrages si divers. Partout, dans tout et toujours il voit la Providence, rien que la Providence dans son *gouvernement temporel* des choses d'ici-bas. Armé d'une logique redoutable, — celle même de la vérité divine, — il rapporte tout à

cette grande et sublime idée-mère, *alma parens!* Religion, politique, femmes, éducation, art, philosophie, critique littéraire, portraits, etc.

Rien d'admirable comme la logique irrésistible qui préside aux écrits de M. de Maistre et qui fait de ses ouvrages une longue et forte chaîne, que jamais nul de ses adversaires n'a pu rompre.

Mais, puisqu'il en est ainsi, — dira-t-on peut-être, — ces pensées détachées du tableau où elles étaient encadrées, perdent nécessairement le mérite du contraste et des nuances, pour ne conserver que celui de l'expression et du coloris. Elles ne montrent que très-imparfaitement l'esprit de l'auteur, qui éclate surtout dans le dessein et dans l'ensemble.

Toutes ces observations sont justes, — ou du moins paraissent telles, au premier abord, — et je me les suis faites ; cependant elles ne m'ont pas empêché de publier cet *Esprit;* je dirai plus, — la nature même des divers ouvrages de M. de Maistre m'y a encouragé. Je m'explique. Ces écrits lumineux ne sont point entre les mains de tout le monde, car il n'en existe pas encore — qui le croirait ?— d'édition complète : ils ne sont pas faits non plus pour être lus dans leur totalité. Bien des choses échappent au lecteur qui ne serait pas déjà familiarisé avec certaines parties des questions. Parmi

ces questions je citerai les traités *du Pape, de l'Église gallicane*, et surtout l'*Examen de la philosophie de Bacon*.

Ce n'est donc point un corps organisé dont j'ai enlevé de distance en distance quelques parcelles que je présente ensuite, détachées les unes des autres; ce sont, au contraire, des parcelles isolées dès leur naissance que je réunis; ce sont des membres épars et dispersés que je rassemble, et dont je forme une espèce de corps.

L'Esprit de M. de Maistre comprend onze chapitres, dont voici les titres : Religion, Politique, Femmes, Éducation, Art, Philosophes et Sophistes, Critique littéraire, Portraits, la France et les Français, Prophéties, Pensées diverses.

Je le répète, cet *Esprit* n'est pas fait pour tenir lieu des ouvrages du plus grand génie des temps modernes; mais je crois qu'il pourra être utile à ceux qui ne les connaissent pas, en leur inspirant le désir de les lire et de les étudier, et qu'il sera agréable à ceux qui les connaissent, en remettant sous leurs yeux des idées vastes et fécondes qui ne sauraient devenir trop familières.

M. de Maistre lui-même, — je n'en doute pas, — eût approuvé l'idée de cet Esprit de ses œuvres : apôtre éloquent de la Providence, il n'a formé qu'un vœu, et ç'a été celui de sa vie et de sa mort, — c'est que la France, l'Europe, le

monde entier se ralliât autour de ce drapeau trop méconnu.

Si, dans ce livre, on ne trouve que des anneaux détachés d'une longue chaîne, ce sont du moins des anneaux d'or.

Français par ses aïeux, Français de cœur, de pensée et de style, M. de Maistre nous appartient tout entier, et nul ne songe à nous le revendiquer. Chez lui, la hauteur de vues de Bossuet, le charme insinuant de Fénelon et la fine ironie de Fréron dans ses meilleurs moments, concourent à donner à ses écrits cette force, cet accent de persuasion, cet intérêt qui ne languit jamais, — qualité si nécessaire et si rare pourtant dans les œuvres philosophiques !

C'est pour caractériser la nature toute particulière du talent si complet de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, que semblent avoir été écrits ces beaux vers d'un de nos poëtes du grand siècle, qu'on ne peut mieux appliquer qu'à M. de Maistre :

Son livre est d'agréments un fertile trésor.
Tout ce qu'il a touché se convertit en or.
Tout reçoit dans ses mains une nouvelle grâce.
Partout il divertit, et jamais il ne lasse.
Une heureuse chaleur anime ses discours.
Il ne s'égare point en de trop longs détours.
. . . .

Aimez donc ses écrits, mais d'une amour sincère.
C'est avoir profité que de savoir s'y plaire (1).

Avant de donner les pensées de cet esprit d'élite, qu'il me soit permis de le faire connaître comme homme et comme auteur dans l'essai suivant sur sa vie et ses écrits.

Chez le comte J. de Maistre, l'homme est à la hauteur du philosophe catholique, et par un bonheur qui n'est pas toujours accordé aux biographes, j'ai pu étudier cette belle âme dans sa correspondance intime, où chacune de ses lettres m'a fourni un détail pour composer son fidèle portrait.

Un grand nombre de notes compléteront les pensées choisies de M. de Maistre, et fourniront des rapprochements qui, je l'espère, intéresseront le lecteur.

Heureux si j'ai réussi dans ce monument élevé à la mémoire de ce beau génie, et si ce volume, — préliminaire d'une étude de M. de Maistre, — inspire à ceux qui le liront, le désir de connaître ses œuvres entières !

(1) Boileau, *Art poétique*, chant troisième.

CHARLES BARTHÉLEMY.

L'ESPRIT

DU COMTE JOSEPH DE MAISTRE

ESSAI

SUR LA VIE ET LES ÉCRITS DE J. DE MAISTRE (1).

I

Le comte Joseph-Marie de Maistre naquit à Chambéry le 1er avril 1754 : son père, le comte François-Xavier de Maistre, était président du sénat de Savoie et conservateur des apanages des princes.

(1) Il existe, à ma connaissance, six notices sur M. de Maistre : la première parut en 1821 dans le *Journal de Savoie* (nº XI), p. 97-101; la seconde, dans la *Minerve littéraire*, tome II, p. 319-322; la troisième a pour auteur Raymond, secrétaire de l'Académie de Chambéry : lu dans la séance de l'Académie royale des Sciences de Turin, cet éloge historique, précieux pour les renseignements biographiques, fut imprimé à Chambéry, en 1827 ; la quatrième, dans Michaud : *Biographie universelle*, supplément, est de M. Royé (R-é) ; la cinquième, dans Feller : *Biographie universelle ;* et la sixième est de M. le comte Rodolphe, fils de M. de Maistre : elle est en tête du premier volume des *Lettres et opuscules inédits du comte Joseph de Maistre,* p. 1-22 de la 2e édit. in-18 (1853).

Mon *Essai*, pour lequel j'ai puisé aux sources précitées, est le travail

Cette famille ancienne et distinguée par sa noblesse et les services rendus à la patrie, est originaire du Languedoc; on trouve son nom répété plusieurs fois dans la liste des anciens *capitouls* de Toulouse. Au commencement du dix-septième siècle, elle se divisa en deux branches, dont l'une vint s'établir en Piémont ; c'est celle dont l'illustre comte de Maistre descend ; l'autre demeura en France. « Le comte Joseph de Maistre attachait beaucoup de prix à ses relations de parenté avec la branche française ; il eut soin de les cultiver constamment, et aujourd'hui même les descendants actuels des deux branches sont unis par les liens d'affections autant que par leur communauté de principes et d'origine (1). »

M. de Maistre était heureux et fier de son origine française, et, plus d'une fois, soit dans ses lettres, soit dans ses ouvrages, il y revient avec une insistance toute particulière. « Je suis, — écrivait-il en 1819, — sans « contredit l'étranger le plus Français et le plus attaché « à la légitimité française. Je crois l'avoir bien prou« vé (2) ! » Dans une autre lettre à M. de Bonald, il lui dit : « Je vous ai trouvé excessivement Français dans quel-

le plus complet et le plus intéressant qu'on puisse espérer *sur la vie et les écrits de M. de Maistre*, puisque c'est aux *Lettres* mêmes de ce beau génie que j'ai demandé les éléments de cette notice, où M. de Maistre raconte, pour ainsi dire, sa vie tout entière. Je suis ainsi parvenu à donner une véritable *autobiographie*, pour me servir d'un procédé et d'un mot empruntés aux écrivains littéraires d'outre-Manche.

Dans mon *Essai*, *M. de Maistre* est *peint par lui-même*.

(1) *Notice biographique*, par le comte Rodolphe; page 1, note 1.

(2) Lettre à M. de Bonald, du 22 mars 1819, p. 510 du t. I des *Lettres et opuscules inédits*.

« ques-unes de vos pensées. On vous blâmera ; mais « pour moi, je vous pardonne. *Je le suis bien, moi qui* « *ne le suis pas* (1)... Buffon,... qui était... un très-« grand écrivain, a dit (2),... que *le style est tout* « *l'homme*. On pourrait dire aussi qu'*une nation n'est* « *qu'une langue*. Voilà pourquoi la nature a naturalisé « ma famille chez vous, en faisant entrer la langue « française jusque dans la moelle de nos os. Savez-vous « bien... qu'en fait de préjugés sur ce point, je ne le « céderais pas à vous-même. — Riez, si vous voulez ; « mais il ne me vient pas seulement en tête qu'on puisse « être éloquent dans une autre langue autant qu'en « français (3). »

Cet amour de prédilection pour la France, M. de Maistre le reportait encore et surtout à l'antique race des Bourbons. « C'est — disait-il, — la maison à la-« quelle je suis le plus attaché après celle à laquelle je « dois tout (4). »

Peut-on être plus Français ? et n'ai-je pas raison de

(1) Tout ce qu'on trouvera souligné ou en italiques dans les nombreuses citations des *Lettres* et autres ouvrages de M. de Maistre, dont cet *Essai* est émaillé, est ainsi dans M. de Maistre même. L'emploi des caractères italiques indique, de sa part, soit l'insistance sur telle ou telle proposition, ou bien fait allusion à une pensée déjà émise par lui, ou bien enfin, et cela arrive fréquemment, marque une citation d'auteur sérieux ou comique. M. de Maistre cite tout, depuis Bossuet jusqu'à Dorvigny. — Pour les allusions à *Jeannot*, désopilante parade de Dorvigny, voir les *Lettres* de M. de Maistre, p. 89, 238 et 301 du t. I. — Tout trait lui est bon : comme Molière, il prend son bien où il le trouve.

(2) Dans son discours à l'Académie.

(3) Lettre à M. de Bonald, du 15 novembre 1817, p. 479 du t. I des *Lettres et opuscules inédits*.

(4) Lettre à la baronne de Pont, juillet 1804, p. 46, du t. I des *Lettres*.

revendiquer M. de Maistre comme un de nos plus beaux génies, un de nos écrivains nationaux ?

Le comte de Maistre était l'aîné de dix enfants : cinq filles et cinq garçons, dont trois ont suivi la carrière des armes; un entra dans les ordres, et depuis fut évêque d'Aoste. Quant au comte Joseph — sujet de cet essai biographique, — il suivit l'état de son père dans la magistrature ; il s'adonna à l'étude dès sa plus tendre enfance, avec un goût marqué, sous la direction des Jésuites, pour lesquels il a toujours conservé la plus reconnaissante affection et la plus haute estime (1). « Mon grand-père, — disait-il, — aimait les Jésuites, « mon père les aimait, ma sublime mère les ai- « mait, je les aime, mon fils (2) les aime, son fils les aimera (3). »

Le père de M. de Maistre jouissait d'une réputation très-grande dans la magistrature de Savoie; à sa mort, le sénat crut devoir annoncer au roi la perte qu'il venait de faire par un message solennel, auquel le monarque répondit par un billet royal de condoléance, comme dans une calamité publique.

La mère de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, Christine de Motz, fille d'un gentilhomme du Bugey, le sénateur Joseph de Motz, prit un soin tout particulier de la première éducation de ce fils, qui devait être un jour si célèbre. Cette femme d'une haute distinction, avait su gagner de bonne heure le cœur et l'esprit de son fils, et exercer sur lui la sainte influence maternelle.

(1) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 1.

(2) Le comte Rodolphe.

(3) Lettre à M. de R.., 1816, p. 433 du t. I.

Rien n'égalait la vénération et l'amour du comte de Maistre pour sa mère. Il avait coutume de dire : « Ma « mère était un ange à qui Dieu avait prêté un corps; « mon bonheur était de deviner ce qu'elle désirait de « moi, et j'étais dans ses mains autant que la plus jeune « de mes sœurs (1). »

Plus tard, loin de sa femme et de ses enfants, M. de Maistre, dans ses heures de mélancolie, mêlait au souvenir de sa famille absente celui non moins doux et non moins cher de sa mère. « A six cents lieues de distance, « les idées de famille, les souvenirs de l'enfance me ra- « vissent de tristesse. Je vois ma mère qui se promène « dans ma chambre avec sa figure sainte, et en écrivant « ceci je pleure comme un enfant (2). »

En développant le cœur de son enfant, madame de Maistre ne négligea rien pour orner son esprit : la magnifique poésie de Racine lui fut révélée par cette noble femme : « Je ne comprenais pas Racine lorsque ma « mère venait le répéter sur mon lit, et qu'elle m'en- « dormait, avec sa belle voix, au son de cette incompa- « rable *musique*. J'en savais des centaines de vers long- « temps avant de savoir lire ; et c'est ainsi que mes « oreilles, ayant *bu* de bonne heure cette ambroisie, « n'ont jamais pu souffrir la piquette (3). »

Le trait principal de l'enfance du comte de Maistre, fut une soumission amoureuse pour ses parents. Présents ou absents, leur moindre désir était pour lui une

(1) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 2.

(2) Lettres au chevalier de Maistre, 14 février 1805, p. 66 du t. I des *Lettres*.

(3) Lettre à mademoiselle Adèle de Maistre, 1805, p. 57 du t. I des *Lettres*.

loi imprescriptible. Lorsque l'heure de l'étude marquait la fin de la récréation, son père paraissait sur le pas de la porte du jardin sans dire un mot, et il se plaisait à voir tomber les jouets des mains de son fils, sans qu'il se permît même de lancer une dernière fois la boule ou le volant.

Il avait neuf ans lorsque parut le funeste édit du parlement de Paris, qui retirait l'enseignement public aux Jésuites (1763) ; il jouait un peu bruyamment dans la chambre de sa mère, qui lui dit : « Joseph, ne soyez « pas si gai ; il est arrivé un grand malheur ! » Le ton solennel dont ces paroles furent prononcées frappa le jeune enfant, qui s'en souvenait encore à la fin de sa vie (1).

On le voit : de bonne heure, et à un âge dont l'insouciance est le plus doux privilége, — j'allais dire, — presque la vertu, M. de Maistre était initié aux mystères de la vie d'un grand peuple, dont il devait si éloquemment retracer le passé et prophétiser l'avenir glorieux.

Commencée au sein de la famille, l'éducation de M. de Maistre fut surveillée par son père et sa mère, et particulièrement par son aïeul maternel, le sénateur Joseph de Motz, qui inspira à son petit-fils l'amour de la probité la plus austère et du travail le plus constant.

Dans cette famille, la noblesse, la franchise, la simplicité et la dignité étaient héréditaires.

Le sénateur de Motz consacra sa vieillesse à élever son petit-fils Joseph, dont les talents précoces se développèrent rapidement sous des maîtres habiles et sous la

(1) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 2.

surveillance la plus tendrement vigilante de l'aïeul. La mémoire de l'illustre enfant était extraordinaire, et ce précieux don ne s'affaiblit pas un instant pendant tout le cours de sa carrière.

« A ton âge (17 ans), — écrivait-il en 1808 à la plus « jeune de ses filles, — je savais Virgile et compagnie « par cœur, et il y avait alors environ cinq ans que je « m'en mêlais (1). »

A vingt ans, le jeune de Maistre avait pris tous ses grades à l'université de Turin, et l'année d'après, — 6 décembre 1774, — son mérite le fit entrer au sénat de Savoie. Il parcourut successivement les différents degrés de la magistrature : étant substitut de l'avocat général, il prononça le discours de rentrée sur le *caractère extérieur du magistrat*, qui fut le premier jet de son talent comme écrivain et commença sa réputation (2).

Son ardeur au travail était extraordinaire ; il consacrait, chaque jour, quinze heures aux études sérieuses, à la jurisprudence, aux mathématiques, aux langues anciennes et modernes, sans s'accorder le moindre instant de plaisir.

Je ne dois pas oublier un trait bien remarquable de sa jeunesse et qui peint admirablement son obéissance à ses parents et la délicate pureté de son âme ; c'est que, pendant tout le temps qu'il passa à Turin pour suivre le cours de droit à l'Université, il ne se permit jamais la lecture d'un livre sans avoir écrit à son père ou à sa mère à Chambéry pour en obtenir l'autorisation (3).

(1) Lettre à mademoiselle Constance de Maistre, novembre 1808, p. 193 du t. 1 des *Lettres*.

(2) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 2.

(3) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 2.

Ces principes d'obéissance, il eut le bonheur de les inspirer à son fils et à ses filles, qui le consultaient toujours avant d'entreprendre une lecture ou un travail et se montraient aveuglément soumis à ses décisions, quelles qu'elles fussent (1).

Mais, je reviens aux études de M. de Maistre, et je suis heureux de pouvoir donner ici le plan qu'il s'en était tracé et dont il nous a conservé l'ordonnance admirable, dans un de ses plus remarquables ouvrages, — *les Soirées de Saint-Pétersbourg*. Au début du neuvième Entretien, le Comte (c'est lui-même) dit au Chevalier, — l'un des trois interlocuteurs : « Vous voyez d'ici ces « volumes immenses couchés sur mon bureau. C'est là « que depuis plus de trente ans, j'écris tout ce que mes « lectures me présentent de plus frappant. Quelquefois « je me borne à de simples indications ; d'autres fois, je « transcris mot à mot des morceaux essentiels ; souvent « je les accompagne de quelques notes, et souvent aussi « j'y place ces pensées du moment, ces *illuminations* « *soudaines* qui s'éteignent sans fruit, si l'éclair n'est « fixé par l'écriture. Porté par le tourbillon révolution- « naire en diverses contrées de l'Europe, jamais ces « recueils ne m'ont abandonné ; et maintenant vous ne « sauriez croire avec quel plaisir je parcours cette im- « mense collection. Chaque passage réveille dans moi « une foule d'idées intéressantes et de souvenirs mélan- « coliques mille fois plus doux que tout ce qu'on est « convenu d'appeler *plaisirs*. Je vois des pages datées « de Genève, de Rome, de Venise, de Lausanne. Je ne

(1) Voir les *Lettres*, *passim*.

« puis rencontrer les noms de ces villes sans me rap-
« peler ceux des excellents amis que j'y ai laissés et qui
« jadis consolèrent mon exil. Quelques-uns n'existent
« plus, mais leur mémoire m'est sacrée. Souvent je
« tombe sur des feuilles écrites sous ma dictée par un
« un enfant bien-aimé que la tempête a séparé de moi.
« Seul dans ce cabinet solitaire, je lui tends les bras, et je
« crois l'entendre qui m'appelle à son tour (1). »

M. de Maistre écrivait ces lignes en 1809 (2) : il avait commencé son recueil en 1774, à l'âge de vingt ans environ. Chaque volume portait au dos une lettre de l'alphabet, et n'avait pas moins de six cents pages (3).

C'est un précieux trésor que possède la famille de cet illustre génie, et il y aurait sans doute un choix des plus intéressants à faire dans cet arsenal littéraire. On verra, dans la suite de cet *Essai*, comment M. de Maistre sut faire pratiquer la même méthode d'extraits à ses enfants.

Le comte de Maistre publia de bonne heure quelques opuscules politiques dans lesquels il montrait les progrès de certains principes qui devaient enfanter la révolution française, et dans plusieurs occasions il prédit cette grande catastrophe : « *Le siècle se distingue par un esprit destructeur qui n'a rien épargné* — disait-il, en
« 1784, dans le discours qu'il prononça au nom du mi-
« nistère public à la séance annuelle de rentrée du

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, 9e entretien, p. 157 et 158 du t. II de la première édition, in-8°, 2 vol., 1821.

(2) C'est la date du premier *Entretien*, t. I, p. 1. — « Au mois de uillet 1809, etc. » dit-il.

(3) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, 9e Entretien, p. 159 du t. II de a première édition précitée.

« sénat ; *lois, coutumes, institutions politiques : il a*
« *tout attaqué, tout ébranlé, et le ravage s'étendra*
« *jusqu'à des bornes qu'on n'aperçoit point encore.* »

Le comte de Maistre épousa en 1786 mademoiselle de Morand, dont il eut un fils, le comte Rodolphe, qui suivit la carrière des armes, et deux filles, Adèle, mariée à M. Terray, et Constance, qui épousa le duc de Laval-Montmorency.

Nommé sénateur en 1787, M. de Maistre siégea sous la présidence de son père, et le 5 janvier de la même année, le roi de Sardaigne, Victor-Amédée III, le fit membre du Conseil de Réforme des Etudes en Savoie. Il vivait à Chambéry, paisiblement occupé de ses devoirs, dont il se délassait par l'étude ; déjà père de deux enfants ; près d'un prince qui l'aimait et savait rendre utiles à l'État ses éminentes qualités, lorsque la révolution éclata.

« Les opinions du comte de Maistre étaient pour ces libertés justes et honnêtes qui empêchent les peuples d'en convoiter de coupables. Cette manière de voir, qu'il ne cachait nullement, ne lui fut pas favorable dans un temps où les esprits échauffés et portés aux extrêmes regardaient la modération comme un crime. M. de Maistre fut soupçonné de *jacobinisme* et représenté à la cour comme un esprit enclin aux nouveautés, et dont il fallait se garder. Il était membre de la *Loge réformée* de Chambéry, simple loge blanche, parfaitement inoffensive : cependant lorsque l'orage révolutionnaire commença à gronder en France et à remuer sourdement les pays limitrophes, les membres de la loge s'assemblèrent ; et, jugeant que toutes réunions pour-

raient, à cette époque, devenir dangereuses ou inquiéter le gouvernement, ils députèrent M. de Maistre pour porter au roi la parole d'honneur de tous les membres qu'ils ne s'assembleraient plus, et la loge fut dissoute de fait (1). »

Le 22 septembre 1792, les Français passaient les Alpes : les frères de M. de Maistre rejoignirent leurs drapeaux, et lui-même partit pour la cité d'Aoste avec sa femme et ses enfants dans l'hiver de 1793.

Alors parut la *loi des Allobroges*, qui ordonnait à tous les *émigrés* de rentrer avant le 25 janvier, sans distinction d'âge ni de sexe, et sous la peine ordinaire de la confiscation de tous leurs biens. « Madame de Maistre se trouvait dans le neuvième mois de sa grossesse. Connaissant la manière de penser et les sentiments de son mari, elle savait fort bien qu'il s'exposerait à tout plutôt que de l'exposer elle-même dans cette saison et dans

(1) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 2 et 3. — Plus tard, étant à Saint-Pétersbourg, M. de Maistre fut invité à faire partie d'une loge maçonnique, mais il refusa : « Je veux vous raconter aujourd'hui, « écrivait-il en 1810 au comte de ..., une tentation à laquelle j'ai ré- « sisté, comme saint Antoine.

« Les francs-maçons continuent ici (à Saint-Pétersbourg) *a furia*, « comme tout ce qu'on fait dans ce pays. J'ai été invité à me rendre « dans l'une de ces nouvelles loges; mais, malgré l'extrême envie que « j'ai de savoir ce qui se fait là, je m'y suis refusé, toutes réflexions « faites, par plusieurs raisons dont je me contente de vous rapporter « les deux principales. En premier lieu, j'ai su que l'empereur (Alexan- « dre) ne s'est prêté qu'à regret à permettre ces assemblées !.... En se- « cond lieu, j'ai eu l'occasion de me convaincre que plusieurs personnes « de mérite pensaient mal de cette association, et la regardaient « comme une machine révolutionnaire..... Il m'en coûte beaucoup, je « vous l'avoue, de ne pouvoir examiner de près ce qui se passe là. » (P. 242 du t. I des *Lettres*.)

ce pays : mais, poussée par l'espoir de sauver quelques débris de fortune en demandant ses droits, elle profita d'un voyage que le comte de Maistre fit à Turin, et partit sans l'avertir. Elle traversa le grand Saint-Bernard le 5 janvier, à dos de mulet, accompagnée de ses deux petits enfants, qu'on portait enveloppés dans des couvertures. Le comte de Maistre, de retour à la cité d'Aoste deux ou trois jours après, courut sans retard sur les pas de cette femme courageuse, tremblant de la trouver morte ou mourante dans quelque chétive cabane des Alpes. Elle arriva cependant à Chambéry, où le comte de Maistre la suivit de près. Il fut obligé de se présenter à la municipalité, mais il refusa toute espèce de serment, toute promesse même ; le procureur syndic lui présenta le livre où s'inscrivaient tous les citoyens actifs, il refusa d'écrire son nom ; et, lorsqu'on lui demanda la contribution volontaire qui se payait alors *pour la guerre,* il répondit franchement : « Je ne donne point « d'argent pour faire tuer mes frères qui servent le roi « de Sardaigne. » Bientôt on vint faire chez lui une visite domiciliaire ; quinze soldats entrèrent, les armes hautes, accompagnant cette invasion de la brutale phraséologie révolutionnaire, de coups de crosse sur les parquets, et de jurons patriotiques. Madame de Maistre accourt au bruit, elle s'effraie : sur-le-champ les douleurs la saisissent, et le lendemain, après un travail alarmant, M. de Maistre vit naître son troisième enfant, qu'il ne devait connaître qu'en 1814 (1). »

Il partit, l'âme pénétrée d'indignation, après avoir

(1) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 3 et 4.

pourvu le mieux qu'il put à la sûreté de sa famille : il s'en sépara, abandonna ses biens et sa patrie, et se retira à Lausanne, où il fut bientôt chargé d'une mission confidentielle auprès des autorités locales, pour la protection des sujets du roi, et surtout d'une quantité de jeunes gens du duché de Savoie qui allaient en Piémont s'enrôler dans les régiments provinciaux.

Bonaparte retrouvant la correspondance du comte de Maistre tout entière dans les archives de Venise, lut avec surprise et admiration ces jugements sûrs et arrêtés, ces prédictions politiques que lui-même avait réalisées.

Madame de Maistre, son fils et sa fille aînée vinrent successivement rejoindre le comte à Lausanne ; mais sa fille cadette, trop enfant pour être exposée aux dangers d'une fuite clandestine, demeura chez sa grand'mère.

Pendant son séjour à Lausanne, M. de Maistre eut une correspondance amicale et suivie avec un bon serviteur de son maître qui résidait à Berne, en qualité de ministre du roi, — le baron Vignet des Etoles (1). Dans une lettre, écrite à cette époque, il apprend à son ami que « *ses biens sont confisqués, mais qu'il n'en dor-* « *mira pas moins.* » Dans une autre, tout aussi simplement laconique, il s'exprime ainsi : « *Tous mes biens sont vendus, je n'ai plus rien.* »

Quelle force d'âme dans ce peu de mots !

Ce fut pendant son séjour en Suisse que M. de Maistre publia les *Considérations sur la France*, les *Lettres d'un royaliste savoisien*, l'*Adresse des émigrés à la Conven-*

(1) Voir les lettres de M. de Maistre à M. des Etoles, p. 25 à 33 du t. I des *Lettres*.

tion nationale, le *Discours à la marquise de Costa*, et *Jean-Claude Têtu.* Il travaillait aussi à deux autres ouvrages : l'un sur la *Souveraineté*, et l'autre intitulé, *Bienfaits de la Révolution*, ou *la République peinte par elle-même.* Ces deux ouvrages n'ont pas été achevés et sont restés à l'état de fragments. Un petit opuscule inédit, publié récemment, *Cinq Paradoxes, à madame la marquise N.*, date aussi de cette époque.

Je remets à parler de ces écrits et d'autres du comte de Maistre, à la suite de cet essai biographique, afin de ne pas entraver la marche des faits de cette belle vie. Après l'homme, j'étudierai le philosophe catholique.

Rappelé à Turin, en 1797, M. de Maistre quitta, non sans regret, la ville de Lausanne qui lui avait été si hospitalière, et où des travaux sérieux et la société de l'historien anglais Gibbon, de l'ex-ministre Necker et de sa fille, la célèbre madame de Staël, avaient adouci pour lui les peines de l'exil.

En divers endroits de ses Lettres, il est question de madame de Staël ; le passage suivant d'une lettre à madame de Priero nous donne une idée de la nature des relations qui ont pu exister entre ces deux esprits si opposés : « N'ayant étudié ensemble ni en théologie ni « en politique, nous avons donné en Suisse des scènes « à mourir de rire, cependant sans nous brouiller ja- « mais. Son père, qui vivait alors, était parent et ami « de gens que j'aime de tout mon cœur, et que, pour « tout au monde, je n'aurais pas voulu chagriner. Je « laissai donc crier les émigrés qui nous entouraient, sans « vouloir jamais tirer l'épée. On me sut gré de cette mo- « dération, de manière qu'il y a toujours eu entre cette

« famille et moi *paix et amitié*, malgré la différence des « bannières. Si vous entretenez quelque correspondance « avec la *belle* dame, je vous prie de la remercier de « son souvenir, et de l'assurer du mien, ah ! pour cela je « ne mens pas ; ajoutez... que dans l'exil de Sardaigne « je me souvins, il y a trois ou quatre ans, de nos soirées « helvétiques, et que je chargeai ma vieille amie, madame « Hubert, de lui envoyer des assurances formelles. Mal« heureusement cette lettre se perdit ; mais madame « Hubert m'écrivit que *c'était égale*, *parce que ma* « *passion était connue* (1). »

Madame de Staël qui — pour me servir d'un mot de Voltaire sur Diderot, — « *excellait dans le monologue*, « *mais ne valait rien pour le dialogue*, » — madame de Staël devait se louer de la modestie de M. de Maistre, qui, né brillant causeur, lui laissait toujours l'honneur de la conversation ; honneur qu'elle savait fort bien réclamer d'une manière exclusive, en toute circonstance.

De retour à Turin, M. de Maistre reprit sa place auprès du roi Charles-Emmanuel IV, qui avait succédé à Victor-Amédée III, et qui lui accorda une pension de 2,000 livres. Pendant le peu de temps qu'il y resta, il continua à surveiller les études de sa fille aînée, Adèle, à laquelle il faisait faire des *extraits* de ses lectures et des conjugaisons de verbes. « J'ai été — lui écrit-il, le « 3 juin 1797, — très-content du verbe *chérir* que tu « m'as envoyé. Je veux te donner un petit échantillon « de conjugaison, mais je m'en tiendrai à l'*indicatif*, « c'est bien assez pour une fois.

(1) Août 1805, p. 91 du t. I des *Lettres*.

« Je *te chéris*, ma chère Adèle : tu *me chéris* aussi, et « maman *te chérit :* nous vous *chérissons* également « Rodolphe et toi, parce que vous êtes tous les deux nos « enfants, et que vous nous *chérissez* aussi également « l'un et l'autre ; mais c'est précisément parce que vos « parents vous *chérissent* tant, qu'il faut tâcher de le « mériter tous les jours davantage. Je te *chérissais*, mon « enfant, lorsque tu ne me *chérissais* point encore ; et « ta mère te *chérissait* peut-être encore plus, parce « que tu lui as coûté davantage. Nous vous *chérissions* « tous les deux lorsque vous ne *chérissiez* encore que « le lait de votre nourrice, et que ceux qui vous *chéris-* « *saient* n'avaient point encore le plaisir du retour. Si « je t'ai *chérie* depuis le berceau, et si tu m'as *chéris* de- « puis que tu as pu te dire : Mon papa m'a toujours « *chéri ;* si nous vous avons *chéris* également, et si vous « nous avez *chéris* de même, je crois fermement que « ceux qui *ont tant chéri*, ne changeront point de cœur. « Je te *chérirai* et tu me *chériras* toujours, et il ne sera « pas aisé de deviner lequel des deux *chérira* le plus « l'autre. Nous ne *chérirons* cependant nos enfants, ni « moi, ni votre maman, que dans le cas où vous *ché-* « *rirez* vos devoirs. Mais je ne veux point avoir de soucis « sur ce point, et je me tiens pour sûr que votre papa « et votre maman vous *chériront* toujours.

« Marque-moi, mon enfant, si tu es contente de cette « conjugaison, et si tous les temps y sont (pour l'indi- « catif). Adieu, mon cœur (1). »

(1) Lettre à mademoiselle Adèle de Maistre, 3 juin 1797, p. 33 à 35 du t. I des *Lettres*.

Cette page est délicieuse de sentiment : l'esprit y révèle le cœur.

Un autre jour, M. de Maistre complimentant sa fille sur son style et sur son orthographe, qui se perfectionnent, l'engage à lui écrire de temps en temps ; « mais il « faut laisser courir ta plume et me dire tout ce qui te « passe dans la tête. Tu as toujours quatre chapitres à « traiter, tes plaisirs, tes ennuis, tes occupations et tes « désirs : avec cela on peut remplir quatre pages. Pour « moi, il me suffit de quatre mots, en suivant cette « même division : Mon *plaisir* serait d'être avec toi, mon « *chagrin* est d'en être éloigné, mon *occupation* est de « trouver les moyens de te rejoindre, et mon *désir* est « d'y réussir. Adieu, mon cher enfant (1). »

Enfin, — j'ai peine à quitter ce bon père, — dans une autre lettre de la même année 1797, il recommande instamment à son Adèle, certain cahier de notes, qu'elle lui avait promis de bien tenir : « Est-il bien gros et bien « riche ? Je suis persuadé que tu y mets toujours quel- « que jolie chose de temps en temps (2). »

On connaît à présent un nouvel homme dans l'admirable auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, un type *inédit* jusqu'ici, — qu'on me permette ce mot, — M. de Maistre, père et instituteur de ses enfants. J'y reviendrai encore, dans la suite.

Cependant, le roi, réduit à ses faibles ressources, après avoir soutenu pendant quatre ans l'effort de la France, succomba, et fut obligé d'abandonner sa capitale et ses provinces du continent. Les Français occupèrent Turin :

(1) 18 octobre 1797, p. 36 du t. I des *Lettres*.

(2) 2 décembre 1797, p. 35 et 36 du t. I des *Lettres*.

M. de Maistre était émigré, il fallait fuir. « Muni d'un passe-port prussien comme Neuchâtelois, le 28 décembre 1798, il s'embarqua sur un petit bateau pour descendre le Pô, et rejoindre à Casal la grande barque du capitaine Gobbi, qui transportait du sel à Venise. Le patron Gobbi avait sa barque remplie d'émigrés français de haute distinction : il y avait des dames, des prêtres, des moines, des militaires, un évêque (monseigneur l'évêque de Nancy) ; toutes ces personnes occupaient l'intérieur du navire, ayant pour leur domicile *légal* l'espace enfermé entre deux ou trois membrures du bâtiment, suivant le nombre de personnes dont se composait le ménage : cet espace suffisait strictement pour y coucher ; la nuit, des toiles suspendues à des cordes transversales marquaient les limites des habitations. Au milieu régnait une coursie (1) de jouissance commune, avec un brasier en terre où tous les passagers venaient se chauffer et faire la cuisine ; le froid était excessif. Un peu au-dessous de Casal-Maggiore, le Pô prit pendant la nuit ; et, quoiqu'il fût libre encore vers le milieu, la barque se trouva enfermée d'une ceinture de glace. Le comte Karpoff, ministre de Russie, descendait aussi le Pô dans une barque plus légère ; il accueillit à son bord le comte de Maistre, qui put ainsi continuer son voyage, les deux rives étant bordées de postes militaires (2).

Ces souvenirs si tristes ne s'effacèrent jamais de la mémoire et du cœur de M. de Maistre : longtemps après, il les déposa dans une page des *Soirées de Saint-Pétersbourg* : « Une certaine date me rappelle ce moment

(1) Passage de la proue à la poupe, entre les bancs des rameurs.
(2) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 6.

« où sur les bords d'un fleuve étonné de se voir pris par « les glaces, je mangeai avec un évêque français (l'é- « vêque de Nancy) un dîner que nous avions préparé « nous-mêmes. Ce jour-là j'étais gai ; j'avais la force de « rire doucement avec l'excellent homme qui m'attend « aujourd'hui dans un meilleur monde ; mais la nuit « précédente je l'avais passée à l'ancre, sur une barque « découverte, au milieu d'une nuit profonde, sans feu ni « lumière, assis sur des coffres avec toute ma famille, « sans pouvoir nous coucher ni même nous appuyer un « instant, n'entendant que les cris sinistres de quelques « bateliers qui ne cessaient de nous menacer, et ne « pouvant étendre sur des têtes chéries qu'une misé- « rable natte pour les préserver d'une neige fondue qui « tombait sans relâche (1). »

Après le père, laissons parler le fils : « Depuis la Polisella, — dit M. Rodolphe de Maistre, — la rive gauche du Pô était occupée par les Autrichiens, et la rive droite par les Français. A chaque instant la barque était appelée à obéissance, tantôt sur une rive, tantôt sur l'autre. Les glaçons empêchaient d'arriver, et les menaces de faire feu qui partaient des deux bords alternativement ne facilitaient pas la manœuvre. La voiture de M. de Karpoff était sur le pont, et les deux enfants de M. de Maistre s'y étaient juchés. Tout à coup un poste français appelle, et l'équipage s'efforce d'obéir ; mais les courants et les glaçons retardent la manœuvre : le poste prend les armes, et, à l'ordinaire couche en joue les matelots. Enfin on aborde avec peine. — Vos passe-

(1) P. 158 et 159 du t. II de la 1re édit. (1821).

ports? — On les présente ; personne ne savait lire. Le chef du poste propose de retenir la barque, et d'envoyer les passe-ports à l'officier commandant à la prochaine ville ; mais le caporal s'approche du sergent et lui dit : « A quoi cela sert-il ? on dira que tu es une... bête, et voilà tout. » Sur cette observation, on laissa partir la barque ; mais un des soldats apostrophant le comte de Maistre : « Citoyen, vous dites que vous êtes sujet du « roi de Prusse ; cependant vous m'avez un accent... Je « suis fâché de n'avoir pas envoyé une balle dans cette « voiture d'aristocrate. » — « Vous auriez fait là une « belle action, » lui répondit M. de Maistre, « vous au- « riez blessé ou tué deux jeunes enfants, et je suis sûr « que cela vous aurait causé du chagrin. » — « Vous « avez bien raison, citoyen, » répliqua le fusilier ; « j'en « aurais été plus fâché que la mère (1). »

Arrivés au Papozze, les voyageurs se séparèrent. M. de Maistre, sur un chariot de village avec sa famille, traversa l'Adigetto sur la glace, et vint s'embarquer à Chioggia pour Venise.

Sans autres ressources que quelques débris d'argenterie, sans espoir, il voyait ses biens vendus, sa famille dispersée ; la mère de sa femme, vieille et malade, était en prison depuis un an. Le comte de Kevénhüller, qui avait résidé longtemps à Turin et qui était alors à Venise, aux ordres du cabinet autrichien, mit à la disposition de l'illustre exilé tout ce qu'il possédait. M. de Maistre, sensible à cette marque touchante de sympathie, ne voulut accepter qu'une chambre au rez-de-

(1) *Notice*, p. 7.

chaussée, — pièce sans feu, où il se retira avec sa femme, ses enfants, quelques livres et des papiers. Le soir, près du foyer improvisé, qui, dans le jour, avait servi à cuire le repas de la famille, le comte de Kevenhüller, l'abbé Maury, de nombreux émigrés français, — tout ce que Venise renfermait de personnages illustres, venaient s'asseoir et discourir des affaires du temps.

Voici quelques lignes des souvenirs du comte de Maistre sur l'abbé Maury; elles sont curieuses en ce qu'elles constatent la singulière impression que ce personnage lui avait produite : « Dans mon voyage de Ve-
« nise, pendant l'hiver de 1799, j'ai fait connaissance
« avec le célèbre cardinal Maury. A la première visite
« que je lui fis, il me parla avec intérêt de ma position
« embarrassante, et toujours avec le ton d'un homme
« qui pouvait la faire cesser. En vain je lui témoignai
« beaucoup d'incrédulité sur le bonheur dont il me flat-
« tait : *Nous arrangerons cela*, me dit-il.

« Peu de jours après, je le vis chez la baronne de
« Juliana, Française émigrée, qui avait une assemblée
« chez elle. Il me tira à part dans une embrasure de
« fenêtre ; je crus qu'il voulait me communiquer quel-
« que chose qu'il avait imaginé pour me tirer de l'abîme
« où je suis tombé. — Il sortit de sa poche trois pommes,
« qu'on venait de lui donner, et dont il me fit présent
« pour mes enfants.

« Après avoir vu une fois ma femme et mes enfants,
« il en fit des éloges si excessifs, qu'il m'embarrassa. Je
« n'estime jamais à demi, » me dit-il un jour, en me
« parlant de moi. (Je ne comprends pas cependant pour-
« quoi l'estime ne serait pas graduée comme le mérite.)»

« Le 16 février (j'ai retenu cette date), il vint me « voir, et passa une grande partie de la matinée avec « moi. Le soir, je le revis encore ; nous parlâmes lon- « guement sur différents sujets, qu'il rasa à tire d'aile ; « j'ai retenu plusieurs de ses idées (1). »

Ces *idées* assez extraordinaires méritent d'être lues : les rapporter ici serait un hors-d'œuvre. Je me bornerai à celle-ci : « Les langues sont la science des sots (il par- « lait, — dit M. de Maistre, de lui-même, — à un « homme qui en sait *cinq*, et en *déchiffre deux* autres). » Et pour preuve de cette *sottise*, qu'il se piquait de ne pas partager, Son Éminence citant les derniers mots du pape Clément XIV, au lit de la mort, lui prêta un bel et bon solécisme (2). « On voit qu'en effet, — ajoute M. de « Maistre, — Son Éminence n'a pas pâli sur Priscien. »

Les armées Austro-Russes ayant chassé les Français d'Italie, M. de Maistre revit sa patrie ; il reçut à Padoue (23 septembre 1799) le titre de régent de la grande chancellerie du royaume de Sardaigne, une des premières fonctions de l'État. Il s'y dirigea par Florence, où il vit le roi Charles-Emmanuel et le poëte Alfieri. « Je « l'ai vu deux fois à Florence. La première fois, nous « fûmes sur le point de nous heurter ; la seconde, tout « alla bien, nous nous rapprochâmes singulièrement ; « et si j'avais passé quelques jours de plus à Flo- « rence, nous aurions été fort bons amis (3). »

(1) *Lettres et opuscules inédits*, t. II, p. 231 et suivantes.

(2) *Miserere mei maximo peccatori*, au lieu de *maximi peccatoris*. — *Ibidem*, p. 232.

(3) Lettre à mademoiselle Adèle de Maistre, 17 janvier 1807, p. 124 et 125 du t. I des *Lettres*.

« Il faut que tu saches, écrivait-il en 1809 à sa fille « Adèle, — que j'ai vu deux fois ce personnage. La « première fois, nous nous choquâmes un peu ; il me « dit des extravagances sur la langue française, qui « est la mienne plus peut-être que l'italienne n'était la « sienne.... La seconde fois que je vis Alfieri, nous « nous convînmes beaucoup plus ; je me rappelle, en- « tre autres, une certaine soirée où je m'avançai tout « à fait dans son esprit. Je l'entrepris sur la politique, « sur la liberté, etc., etc. Je lui dis : *Gageons, mon-* « *sieur le comte, que vous ne savez pas quel est le plus* « *grand avantage de la monarchie héréditaire, et à* « *quoi elle sert principalement dans le monde?* Il me « demanda ma pensée ; je lui fis une réponse origi- « nale et perçante, que je te dirai un jour. Il me dit, « en regardant le feu (je le vois encore) : Je crois que « vous avez raison. Bref, je suis persuadé que si j'avais « séjourné à Florence, nous aurions fini par nous « entendre ; mais je devais partir le lendemain, et pour « ne plus le revoir (1). »

L'homme qui avait pu vivre en paix avec l'altière madame de Staël et l'impétueux Alfieri n'était certes pas intolérant, comme on s'est trop plu jusqu'ici à nous le représenter.

Le 12 janvier de l'année 1800, M. de Maistre arriva à Cagliari et commença la très-honorable, mais bien rude mission que son maître lui avait confiée. « Pendant les malheureuses années de la guerre, l'administration de la justice s'était affaiblie dans l'île de Sardaigne ; les vengeances s'étaient multipliées, les impôts

(1) Lettre à la même, p. 202 du t. I des *Lettres*.

rentraient difficilement, et il régnait dans la haute classe une répugnance extrême à payer ses dettes. Le comte de Maistre eut à lutter contre de grandes difficultés, qu'il ne fut pas toujours à même de vaincre; malgré cela, son départ fut accompagné des regrets publics d'un pays où sa mémoire fut encore longtemps en vénération (1). »

Pendant les deux années (1800 à 1802) de ce dur labeur, M. de Maistre, chargé de besogne, dut négliger ses études. Cependant, tous les jours après ses repas, il trouvait moyen de consacrer quelques instants à de savants entretiens sur le grec, l'hébreu, le copte et autres langues, avec un religieux dominicain, de la plus haute érudition, — le père Hintz, professeur de langues orientales.

A travers ses travaux administratifs et ses études de linguistique, il n'oubliait pas un moment sa chère famille, et s'il y a quelque chose d'admirable chez cette nature d'élite, c'est peut-être encore plus son cœur de père, que son sublime génie même. Qu'on en juge plutôt par cette lettre charmante qu'il écrivait le 13 janvier 1802, à sa fille cadette, Constance, alors âgée de 10 ans, et qu'il ne devait connaître que si tard : « Ma chère « petite Constance, comment donc est-il possible que je « ne te connaisse point encore, que tes jolis petits bras « ne se soient point jetés autour de mon cou, que les « miens ne t'aient point mise sur mes genoux pour « t'embrasser à mon aise ? Je ne puis me consoler d'être « si loin de toi (2). »

(1) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 8.
(2) P. 37 du t. I des *Lettres*.

Voilà un cœur paternel ! Puis, veillant déjà et de loin à l'éducation intellectuelle de sa chère petite fille, il ajoute bientôt : « Je suis bien aise de savoir que tu aimes « beaucoup la lecture et que tu sais ton *Télémaque* sur « le bout du doigt. Je voudrais bien parler avec toi de « la grotte de Calypso et de la nymphe Eucharis que « j'aime bien, mais cependant pas autant que toi. Je « voudrais aussi te demander si tu n'as point eu peur « quand tu as vu Mentor jeter ce pauvre Télémaque « dans l'eau tête première, pour l'empêcher de perdre « son temps. Ah ! jamais ta tante Nancy n'aurait fait « un coup de cette sorte (1). »

Cette lettre se termine par ce vœu touchant, qui fut celui de la vie entière de son auteur : « Mon Dieu, quand « pourrai-je donc te voir ? »

Quelques mois plus tard, la même année, il écrit à Adèle, sa fille aînée, alors en pension chez madame Eulalie de Maistre, religieuse Ursuline, sœur du comte de Maistre, chassée de son couvent par la démagogie. Cette dame s'était unie à deux de ses anciennes compagnes, et avait établi à Turin une maison d'éducation pour continuer à remplir autant que les circonstances le permettaient les devoirs de leur vocation. Mademoiselle Adèle de Maistre avait été placée momentanément dans cette maison pendant un voyage de sa mère en Savoie (2).

Conseils moraux, conseils littéraires, rien ne manque dans cette lettre : « Je suis fort content de tes let« tres. Le style est bon et fait mine de se perfection-

(1) P. 38 du t. I des *Lettres*.

(2) Note du comte Rodolphe, p. 39 du t. I des *Lettres*.

« ner... Il faut que madame de F. te prête de nouveau « *Marie de Rabutin-Chantal.* »

Ce sont les *Lettres* de madame de Sévigné, que M. de Maistre aimait par-dessus tous les autres chefs-d'œuvre du grand siècle ; et il ajoute avec sa fine bonhomie : « Je te déclare d'avance très-solennellement qu'il me « suffit que tu écrives comme elle ; je ne suis pas comme « ces gens qui ne sont jamais contents (1). »

Dans cette même année 1802, M. de Maistre reçut du roi l'ordre de se rendre à Saint-Pétersbourg, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire. « Ce fut une nouvelle douleur, un nouveau sacrifice, le plus pénible sans doute que son dévouement à son maître pût lui imposer. Il fallait se séparer de sa femme et de ses enfants sans prévoir un terme à ce cruel veuvage, entreprendre une nouvelle carrière, et des fonctions que le malheur des temps rendait difficiles et dépouillées de tout éclat consolateur (2). »

Avant de partir, il se rendit à Rome, où il se fit présenter au pape dont il reçut l'accueil le plus affectueux. Il a consigné dans une lettre datée de la ville éternelle, l'impression qu'il avait ressentie en présence du successeur de saint Pierre :

« Rome, 10 mars 1803: »

« Je n'entreprendrai pas de raconter les belles choses « que j'ai vues ici ; il me faudrait plus de temps que je « n'en ai : une fois Rome sera le sujet de nos conversa- « tions, » dit-il à mademoiselle Adèle de Maistre.

(1) P. 40 du t. I des *Lettres*.

(2) *Notice* par le comte Rodolphe, t. I, p. 9.

« Avant-hier (8 mars) j'ai vu le pape, dont la bonté « et la simplicité m'ont fort étonné. Il est venu à ma « rencontre, m'a laissé à peine plier un genou, et m'a fait « asseoir à côté de lui. Nous avons bien jasé une demi-« heure, après quoi il nous a accompagnés (j'étais avec « le ministre du roi), et il a porté la main sur le bouton « de la serrure, pour ouvrir la porte. Je t'avoue que « je suis *resté de stuc* à ces manières si peu souverai-« nes ; j'ai cru voir saint Pierre au lieu de son succes-« seur (1). »

Ce fut sans doute sous l'impression de cette visite à Rome et au Saint-Père, que M. de Maistre conçut l'idée de son beau livre *Du Pape*.

Cependant, il s'apprêtait à partir pour la Russie : sa résignation fut immense comme le sacrifice que son roi imposait à sa tendresse paternelle et à son dévouement de fidèle serviteur. « Le roi est dans des circonstances bien « difficiles, — écrivait-il alors à sa fille aînée, — mais « il fait pour moi et pour ma famille tout ce qu'il peut « faire : ainsi nous n'avons qu'à remercier, et attendre « en paix l'avenir. Je me garde bien de te dire que je suis « *content*, ou du moins *heureux*, malgré une destina-« tion si brillante. Pour être heureux, il faudrait que ma « famille fût autour de moi ; mais c'est précisément « cette tendresse qui me donne des forces pour m'éloigner « de vous. C'est pour vous que je me passe de vous.....

« Adieu, ma chère Adèle; je t'emporte dans mon « cœur, afin que tu m'échauffes sous le soixante et « unième degré de latitude (2). »

(1) P. 42 du t. I. des *Lettres*.
(2) P. 41 et 42 du t. I des *Lettres*.

Après un assez court séjour à Rome, M. de Maistre traversa l'Allemagne, et arriva enfin à Saint-Pétersbourg, le 13 mai 1803 : c'était au commencement du règne d'Alexandre Ier.

Le 19 octobre de la même année, il adressait à mademoiselle Adèle de Maistre les lignes suivantes, qui nous initient plus à ses affections de famille, qu'au détail de ses nouvelles fonctions politiques, dont il ne dit pas un mot dans cette lettre :

« Tu m'as fait grand plaisir de me faire un détail de « tes études. J'approuve surtout le petit cours de sphère ; « et telle est ma corruption, que je suis prêt à préférer « les *fuseaux* (1) dont tu me parles à ceux de la femme « tant célébrée par Salomon. »

Toujours le même enjouement dans ses conseils paternels ! Puis, pensant à son fils Rodolphe, il ajoute ces mots : « Je te recommande l'application par-dessus tout... « Je puis attacher ta fortune à la mienne, si tu aimes le « travail; autrement tout est perdu. Dans le naufrage « universel, tu ne peux aborder que sur une feuille de « papier ; c'est ton arche, prends-y garde. Je mets au « premier rang une écriture belle et aisée. L'allemand « est une fort bonne chose, et qui probablement te sera « fort utile. »

Un souvenir affectueux à Constance termine ces pages délicieuses (2).

« M. de Maistre parut dans la société de Saint-Pétersbourg avec l'humble fierté d'un haut caractère : son amabilité enjouée, son esprit naturel, ses connaissances

(1) Genre de coquilles univalves.

(2) P. 43 à 45 du t. I des *Lettres*.

profondes et variées, l'intérêt qui s'attache toujours à un dévouement sans bornes, lui attirèrent cette considération personnelle, apanage du vrai mérite. Il eut, dans les hautes classes de la société de nombreux et véritables amis. Connu bientôt et distingué par l'auguste souverain auprès duquel il était accrédité, l'empereur lui-même daigna lui donner de nombreuses preuves de son estime (1). »

Ainsi s'exprime le comte Rodolphe de Maistre, digne fils de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* : jamais biographe ne fut mieux à la hauteur de son sujet. Quel dommage pourtant que cette notice soit si courte ! Mais par bonheur, nous possédons — grâce aux soins du comte Rodolphe, — les précieuses lettres de son illustre père, et nous pouvons y puiser plus d'un renseignement intéressant sur la longue carrière diplomatique de M. de Maistre en Russie, — de 1803 à 1817.

Son premier souvenir est d'abord, toujours pour ses enfants dont il ne cesse de suivre avec une tendre vigilance les études et les progrès : « J'ai été en-
« chanté des progrès que tu fais dans le dessin, et
« de ton goût pour les belles choses ; mais j'ai sur
« tout cela une terrible nouvelle à te donner. C'est
« qu'il faut t'arrêter et consacrer une grande partie de
« ton temps à l'oisiveté ; ta santé l'exige absolument. Je
« te conjure donc, mon cher enfant, de faire tes efforts
« pour devenir sotte, au moins jusqu'à un certain point.
« Il faut te jeter chaque jour dans le fauteuil douillet de
« l'ignorance, en répétant, si tu veux, pour t'encou-

(1) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 9

« rager, un adage de notre amie commune, feu madame « la marquise de Sévigné : *Bella cosa far niente*.....

« Au milieu de toutes les *phases* de la nature et de la « politique, je ne cesse de vous regretter, mes bons amis. « Je n'ai qu'une demi-vie, toujours il me manque quel- « que chose; mais je ne vous l'aurai jamais assez ré- « pété : *C'est pour vous que je me passe de vous*. Adieu, « mon très-cher enfant, raconte-moi toujours tes pen- « sées et tes occupations. Soigne ta santé scrupuleuse- « ment, ne *me* fais point mal à *ta* poitrine. Conserve *ta* « *bête;* ton oncle t'a fait comprendre suffisamment l'im- « portance de cet animal.....

« Si tu rencontres ta mère quelque part, dis-lui qu'elle « a fort bien fait de te faire et, pour sa peine, embrasse- « la de ma part (1). »

Mais parfois, malgré cet amour de l'étude qui allait jusqu'à compromettre la santé délicate de sa fille, M. de Maistre voyait avec une peine, d'autant plus sensible qu'il le comprenait, l'élan involontaire de sa jeune enfant vers les plaisirs de son âge, et ce sentiment lui dictait ces admirables paroles, écho d'une âme vraiment antique : « J'espère que ta mère a fait ma commis- « sion au sujet des bals. Je sais ce qu'on doit aux circon- « stances ; mais jamais tu ne dois danser dans le palais « du roi, je te le défends expressément, et il en faut « dire la raison tout haut : *Jamais je ne danserai dans* « *le palais du roi à qui mon père doit tout*. Puisque je « te l'écris en toutes lettres, je n'ai pas peur qu'on le « lise à la poste. La délicatesse, la fidélité, l'honneur

(1) P. 51 à 53 du t. I des *Lettres*.

« sont respectés partout. D'ailleurs, si l'on vous chasse, « vous savez le chemin de Venise (1).

Encore une citation : « Je suis ravi — dit-il à Adèle, « —, de tous les détails que ta mère m'écrit sur l'éducation des trois enfants. Je vois que vous employez le « temps en conscience, et que vos peines ne sont pas « perdues. Quelles bénédictions vous donnerez un jour « à cette mère pour avoir su aller son train et laisser « dire ! Cela s'appelle une force d'esprit imperturbable. « Moi, je me serais dégoûté cent fois ; mais si je n'ai « pas le talent de faire, je n'ai pas au moins le défaut de « ne pas savoir apprécier ceux qui font.....

« Tu diras à Rodolphe que je l'exhorte à continuer « son travail sur les poëtes français : qu'il se les mette « dans la tête, surtout l'inimitable Racine : n'importe « qu'il ne le comprenne pas encore.....

« Dis à Constance que j'admire sa belle écriture (2). »

J'ai parlé du crédit que ses vertus donnaient à M. de Maistre à la cour de Russie ; il ne s'en servit jamais pour lui-même, toujours pour les autres.

Les officiers piémontais qui se rendirent en Russie pour continuer à servir la cause de leur maître sous les drapeaux de son auguste allié, ressentirent les effets de la faveur personnelle dont le comte de Maistre jouissait. Ils furent reçus avec leurs grades et leur ancienneté, et placés honorablement. Parmi ces officiers, il en était un qui après avoir servi en Italie comme officier d'état-major dans l'armée de Souwaroff, avait accompagné le maréchal dans sa malheureuse retraite : c'était le frère

(1) P. 55 et 56 du t. I des *Lettres*.
(2) P. 56 et 57 du t. I des *Lettres*.

de M. de Maistre ; il avait quitté le service et s'était retiré à Moscou, charmant son exil par la société d'excellents amis, par la culture des sciences et des beaux-arts. Par une attention délicate, l'empereur Alexandre réunit les deux frères en nommant le comte Xavier lieutenant-colonel directeur de la bibliothèque et du musée de l'Amirauté. Ce fut une grande joie pour M. de Maistre ; j'en trouve l'expression dans deux de ses lettres, — la première, du 14 février 1805, *au chevalier Nicolas de Maistre*, la seconde, du 18 avril de la même année, à l'empereur, avec la réponse d'Alexandre lui-même.

En apprenant cette bonne nouvelle au chevalier Nicolas, M. de Maistre lui dit : « Te parler de ma reconnaissance envers Sa Majesté Impériale serait, je crois, « quelque chose de fort inutile. Il y a longtemps que je « n'ai pas eu un aussi grand plaisir. Au reste, les traits « d'auguste délicatesse et de générosité chevaleresque « sont fréquents à cette cour (1). »

Voici la lettre adressée par M. de Maistre à l'empereur.

« SIRE,

« Son Excellence monsieur le Ministre de la marine « vient de me faire connaître que Votre Majesté avait « daigné attacher mon frère à son service, en lui confiant la place de directeur de la bibliothèque et du « Musée de l'Amirauté.

« Votre Majesté Impériale, en me le rendant, me rend « la vie bien moins amère. C'est un bienfait accordé à « moi autant qu'à lui, j'espère donc qu'elle me per-

(1) P. 64 du t. I des *Lettres*.

« mettra de mettre à ses pieds les sentiments dont cette « faveur m'a pénétré. Si je pouvais oublier les fonc- « tions que j'ai l'honneur d'exercer auprès de Votre « Majesté Impériale, j'envierais à mon frère le bonheur « qu'il aura de lui consacrer toutes ses facultés. Jamais « au moins il ne me surpassera dans la reconnaissance, « le dévouement sans bornes et le très-profond respect « avec lequel, etc.

« De Maistre. »

Voici la réponse de l'empereur.

« Monsieur le comte de Maistre,

« J'ai lu avec plaisir la lettre que vous m'avez écrite, « à la suite de l'emploi que j'ai confié à votre frère. Il « m'a été agréable d'avoir pu, par ce que j'ai fait pour « lui, vous donner aussi une preuve de mes dispositions « à votre égard. Le dévouement sans bornes avec lequel « vous servez Sa Majesté Sarde est un titre à mon es- « time particulière, dont j'aime à vous réitérer ici le « témoignage certain.

« Signé, Alexandre.

« Saint-Pétersbourg, ce 19 avril 1805 (1). »

Cependant, d'autres soucis tourmentaient M. de Maistre : le mariage de sa fille aînée, Adèle, et l'avenir de son fils Rodolphe ; il ne pouvait donner la moindre dot à la première. « Ah ! disait-il à une de ses amies —

(1) P. 60 et 61 du t. II des *Lettres*.

« si quelque homme romanesque voulait se contenter « du bonheur Mais dites-moi donc, madame la Mar- « quise, vous qui lisez tant de livres (pour moi, je ne lis « plus), n'auriez-vous pas rencontré une recette pour « donner une dot à une demoiselle dont le père est « ruiné ? Cela devrait se trouver dans la *Clavicule de* « *Salomon*, dans les *Secrets d'Albert le Grand*, ou tout « au moinsdans le *Moyen de parvenir ;* autrement, l'au- « teur est un sot. Si vous découvrez quelque chose, je « me recommande à vous ! (1). »

C'est qu'il aimait tant ses enfants, surtout son Adèle ! « C'est l'enfant de mon cœur, dit-il quelque part (2). » D'après ce que je puis deviner, les caractères du père et de la fille sympathisaient vivement.

Ces légitimes préoccupations n'empêchaient pas M. de Maistre de jeter un coup d'œil prophétique sur la situation des affaires politiques de son temps : « J'avais promis de ne plus faire de prophéties, écrivait-il en 1805, à l'évêque de Nancy (3); et malgré cette *promesse* peu après il parlait à la baronne de Pont, de *sa prophétie chérie* (4). Un an après, il disait au marquis de la Pierre : « Je ne sais comment je suis destiné au mal- « heur d'être toujours auprès de vous, ou un triste « prophète, ou un triste historien (5). »

Ailleurs, il exprime ainsi sa joie d'avoir prédit vrai : « Je voudrais bien que vous relussiez dans ce moment,

(1) Lettre à la marquise de Priero, mars 1805, p. 68 du t. I des *Lettres*.

(2) *Ibidem*.

(3) P. 71 du t. I des *Lettres*.

(4) P. 94, *ibid*.

(5) P. 105, *ibid*.

« (fin de 1814), mes *Considérations sur la France*, où,
« par un insigne bonheur, tout s'est trouvé prophéti-
« que jusqu'au nom des deux villes qui ont les premières
« reconnu le roi, Lyon et Bordeaux (1). »

Dès 1815, il écrivait : « On peut tenir pour certain que
« l'épouvantable révolution dont nous venons d'être les
« témoins n'est que la préface d'une autre (2). »

On sait si cette prédiction s'est largement réalisée : 1830, 1848 et ce qui nous attend encore l'ont montré et le démontreront encore davantage par la suite.

Après l'accomplissement des événements prédits par lui, M. de Maistre aimait à rappeler à ses amis, qu'il les leur avait prédits.

En juin 1816, il écrivait à mademoiselle de Tortouval : « Auriez-vous par hasard la bonté, Mademoiselle,
« de vous rappeler un certain billet où je vous donnai
« ma parole d'honneur que le gouvernement d'alors
« (celui de Napoléon), si bien assis et si foudroyant, ne
« durerait cependant pas plus que ceux qui l'avaient
« précédé ? Pour moi, je me le rappelle comme d'hier.
« Vous voyez, Mademoiselle, que je suis homme de
« parole (3). »

En 1817, il disait : « Tout est possible, surtout à
« l'époque des miracles.....

« Il faut se préparer à une grande révolution, dont
« celle qui vient de finir (à ce qu'on dit) n'était que
« la préface. Le monde fermente, et l'on verra d'étran-

(1) P. 295, *ibid.* — Voyez *Considérations sur la France*, chapitre IX.

(2) P. 363, *ibid.*

(3) P. 417 du t. I, *ibid.*

« ges choses: le spectacle, à la vérité, ne sera ni pour « vous ni pour moi ; mais nous pourrons bien dire « l'un et l'autre, en prenant congé de cette folle pla- « nète (si toutefois il est permis de se rappeler Horace « dans ce moment) :

Spem bonam certamque domum reporto (1). »

Il répétait souvent ce vers de Racine, dans *Athalie :*

Eh ! quel temps fut jamais plus fertile en miracles ?

C'était la devise de sa philosophie, — celle même de la Providence, à l'action visible de laquelle il croyait en tout, partout et toujours.

Vainement, il s'efforçait de ne pas prophétiser ; sa vocation irrésistible l'entraînait. Écrivant à la duchesse des Cars, en 1819, il lui disait : « Nous marchons à « grands pas vers... Ah ! mon Dieu ! quel trou ! la tête « me tourne (2). »

« Je salue cet avenir que je ne dois pas voir, » dit-il ailleurs, plein de confiance en Dieu (3).

Aujourd'hui, entre le souvenir des faits prédits par M. de Maistre et que nous avons vus s'accomplir avec une si terrible fidélité, ne me sera-t-il pas permis de m'écrier : « Celui-là est un vrai et un grand prophète ! » C'est le plus lumineux *voyant* des temps modernes, surtout de cet avenir glorieux que, plus heureuse que lui, notre génération est appelée à voir avant peu.

Après le penchant qui l'entraîne toujours à prophé-

(1) P. 452, *ibid.*
(2) P. 529, *ibid.*
(3) P. 23 du t. II des *Lettres.*

tiser, M. de Maistre ne se plaint de rien tant que du torrent des affaires et des devoirs impérieux de la société, qui l'arrachent à ses lectures et à ses études favorites, et lui permettent à peine de répondre aux bonnes lettres de ses amis de cœur.

« Oui, Madame, — écrit-il à la baronne de Pont, — « j'ai reçu votre lettre; et si je n'ai pas répliqué, c'est « que l'exactitude dans le commerce épistolaire est « devenue pour moi une chose impossible. C'est une « chanson que je répète à tous mes amis. En vérité, je « suis condamné à l'impolitesse comme on l'est, dans la « bonne compagnie, au fouet ou aux galères....

« J'ai beaucoup d'affaires et point de soutiens : la « délicatesse m'empêche d'en demander. Le grand « monde me fait perdre beaucoup de temps. D'ailleurs, « madame la baronne, vous sentez bien qu'il n'y a pas « moyen de fermer tout à fait les livres. Je me sens même « brûlé plus que jamais par la fièvre de savoir. C'est « un redoublement que je ne puis vous décrire. Les « livres les plus curieux me poursuivent, et viennent « d'eux-mêmes se placer sous ma main. Dès que l'ineffable diplomatie me laisse respirer un moment, je me « précipite, malgré tous les avertissements de la politesse, sur cette pâture chérie, sur cette espèce d'ambroisie dont l'esprit n'est jamais rassasié :

« *Et voilà ce qui fait que votre ami est muet*. Ce « qui soit dit cependant sans m'égaler tout à fait à « Sganarelle ; car je prétends que mes raisons valent « mieux que les siennes (1). »

(1) Lettre du 10 (30) mars 1805, à la baronne de Pont, p. 71 et 72 du t. I des *Lettres*.

Veut-on connaître la vie de M. de Maistre, à Saint-Pétersbourg, — lui-même va nous la dire:

« Si par hasard, madame la comtesse, il vous prend « fantaisie de savoir ce que je fais et comment je vis, « j'aurai bientôt répondu : c'est ce que vous connais- « sez, c'est le mouvement d'une pendule, *tic tac.* Hier, « aujourd'hui, demain, et toujours.... J'ai beaucoup « de peine à me traîner hors de chez moi : souvent « même je me refuse aux dîners *roulants* de Pétersbourg, « pour me donner le plaisir de ne point sortir de tout « le jour ; je lis, j'écris, *je fais mes études ;* car enfin il « faut bien savoir quelque chose. Après neuf heures, « j'ordonne qu'on me traîne chez quelque dame, car « je donne toujours la préférence aux femmes.... Ici « donc ou là, je tâche, avant de terminer ma journée, « de retrouver un peu de cette gaîté *native* qui m'a « conservé jusqu'à présent : je souffle sur ce feu comme « une vieille femme souffle, pour rallumer sa lampe, « sur le tison de la veille. Je tâche de faire trêve aux rêves « de bras coupés et de têtes cassées qui me troublent « sans relâche ; puis je soupe comme un jeune homme, « puis je dors comme un enfant, et puis je m'éveille « comme un homme, je veux dire de grand matin; et je « recommence, tournant toujours dans ce cercle, et « mettant constamment le pied à la même place, comme « un âne qui tourne la meule d'un battoir. Je m'arrête « à cette comparaison sublime (1). »

L'homme qui se plaignait — et il disait vrai, —

(1) Lettre à madame de Goltz, mai 1805, p. 80 et 81 du t. I des *Lettres.*

d'être si accablé d'affaires, ne perdait pas un instant des rares loisirs qu'il parvenait, à grand'peine, à se faire. Il lisait beaucoup, et avec ordre, la plume à la main, écrivant, dans un volume relié posé à côté de lui, les passages qui lui paraissaient remarquables, et les courtes réflexions que ces passages faisaient naître dans son esprit ; lorsque le volume était à sa fin, il le terminait par une table des matières par ordre alphabétique, et il en commençait un autre. « Le premier de ces recueils est de 1774, le dernier de 1818. C'était un arsenal où il puisait les souvenirs les plus variés, les citations les plus heureuses et qui lui fournissait un moyen prompt de retrouver l'auteur, le chapitre et la page, sans perdre de temps en recherches inutiles (1). »

Il écrivait, de Saint-Pétersbourg, en 1805 : « J'ai « d'assez beaux recueils ; mais le temps d'en tirer parti « n'est pas arrivé. »

Sa position en Russie était plus honorable que fortunée ; il s'en plaint à peine, si toutefois on peut appeler murmure cette petite phrase d'une de ses lettres à la même époque : « Le chapitre du bonheur n'est malheu-« reusement pas saillant, néanmoins il est passable. « On continue à me montrer ici beaucoup de bonté. Le « climat (chose étrange !) me convient extrêmement. « Je suis certainement le seul être humain vivant en « Russie qui ait passé deux hivers sans bottes et sans « chapeau. Je vis dans une parfaite liberté ; le souve-« rain est adorable, non point en style d'épître dédica-« toire, mais en style de lettre confidentielle (2). Enfin,

(1) Notice par le comte Rodolphe, p. 17.

(2) « L'empereur de Russie n'a que deux idées : paix et économie. Je

« je n'aurais nullement à me plaindre de mon sort, « s'il ne me manquait pas deux petits articles : ma « famille, et quarante mille roubles de rente (1). »

Pour comble de malheur, M. de Maistre sentait sa vue décliner ; adieu, chères correspondances, sérieuses lectures, travaux aimés ! « Aveugle moi-même, je dois « avoir plus qu'un autre compassion des aveugles... « Je ne vois pas bien distinctement si ce qui est là au « bout de ma table est un livre, par exemple, ou une « boîte (2). »

Doucement résigné, M. de Maistre était cependant de plus en plus fort et heureux, fier même (de cette fierté qui sied si bien à l'homme d'honneur dont elle est le plus bel apanage), fier du témoignage de sa conscience. Diplomate d'une trop rare espèce, il croyait — avec raison —

« sais que les vertus poussées à l'excès deviennent des défauts ; mais « je vous assure... que je ne puis m'empêcher d'adorer cette sagesse « dans un jeune souverain environné de toutes les séductions imagi- « nables. Ses dépenses sont fixées à tant par terme de quatre mois. « S'il n'a plus rien à la fin du terme, il dit sérieusement : « Je n'ai plus « d'argent, » et il emprunte. Il ne porte aucun bijou, pas une « bague, pas même une montre. Il n'a point de suite. S'il rencontre « quelqu'un sur un quai, il ne veut pas qu'on descende ; il suffit de sa- « luer. Malheureusement cette popularité, bonne peut-être pour des « yeux méridionaux, qui savent lire la majesté à travers la simplicité, « ne semble pas faire le même effet sur des organes russes. La consi- « dération personnelle a beaucoup baissé. Toutes les nations ne peu- « vent pas supporter toutes les vertus. On doit cependant se proster- « ner devant un tel amour des hommes et de ses devoirs. » (Lettre de M. de Maistre au comte de..., 17 (29) juillet 1803. (*Mémoires politiques et Correspondance diplomatique de J. de Maistre*, etc., par Albert Blanc, 2e édition, 1859, p. 97. Voyez encore p. 265 et 266.)

(1) Lettre à la comtesse de Trissino, mars 1805, p. 78 du t. I des *Lettres*.

(2) Lettre à madame de Goltz, mai 1805, p. 79, *ibidem*.

que la plus grande habileté est de n'en pas avoir, et que la simplicité de la colombe peut s'unir à la prudence du serpent, — pour parler le langage de l'Évangile, cette grande école de l'humanité!

Voici sa profession de foi tout entière; il ne la démentit jamais un instant de sa vie :

« J'ai, sur l'article de la prudence, des idées parti-
« culières (bonnes ou mauvaises) qui m'ont toujours di-
« rigé. J'ai vu dans ma vie plus d'affaires perdues par
« la finesse que par l'imprudence. Je contemple sur le
« grand théâtre du monde, ou sur le théâtre de la so-
« ciété, ces grands héros de la dissimulation : en vérité,
« je ne voudrais pas de leur succès, pas plus que de
« leur moralité. Je fais consister *la* prudence ou *ma*
« prudence bien moins dans l'art de cacher ses pensées
« que dans celui de nettoyer son cœur, de manière à n'y
« laisser aucun sentiment qui puisse perdre à se mon-
« trer. Si vous veniez à toucher ma poche par hasard,
« je n'en serais nullement inquiet, car vous ne senti-
« riez que mon mouchoir, ma lorgnette et mon porte-
« feuille : si je portais un poignard ou un pistolet de
« poche, il en serait autrement. — Je tiens donc mes
« poches nettes, mais je les tourne volontiers.....

« Je continuerai toujours à dire ce qui me paraît bon
« et juste, sans me gêner le moins du monde. *C'est par*
« *là que je vaux, si je vaux quelque chose.* Un des
« membres les plus distingués de notre diplomatie di-
« sait un jour : *Le comte de Maistre est bien heureux ;*
« *il dit ce qu'il veut, et ne dit pas d'imprudence.* Vous
« ne sauriez croire combien j'ai été sensible à cet
« éloge....

« Toujours j'ai fait mon chemin à travers les orages, « étonnant beaucoup les spectateurs qui me voyaient « dormir tranquille. J'ai dit, j'ai fait des choses dans « ma vie capables de perdre cinq ou six hommes pu- « blics. On s'est fâché ;... — et je suis toujours debout, « n'ayant, de plus, cessé de monter au milieu des ob- « stacles qui me froissaient.

« Tout caractère a ses inconvénients. Croyez-vous « que je ne sache pas que je bâille quand on m'ennuie ; « qu'un certain sourire mécanique dit quelquefois : « *Vous dites une bêtise ;* qu'il y a dans ma manière de « parler quelque chose d'original, de *vibrante*, comme « disent les Italiens, et de tranchant, qui, dans les mo- « ments surtout de chaleur ou d'inadvertance, a l'air « d'annoncer un certain despotisme d'opinion auquel « je n'ai pas plus de droit que tout autre homme, etc. ?

« Je sais tout cela : chassez le naturel, il revient au « galop. Tirons donc parti du nôtre, mais ne cherchons « pas à le changer. Ce qui soit dit cependant avec la « réserve nécessaire ; car il est toujours bon de se sur- « veiller, et, quand on n'éviterait qu'une faute en dix « ans, ce serait quelque chose (1). »

(1) Lettre à la baronne de Pont, 1805, p. 85 à 87 du t. I des *Lettres*. Le roi s'était un peu étonné de la chaude vivacité du style de M. de Maistre, et le secrétaire d'État avait donné à entendre que Sa Majesté aimait qu'on écrivît avec calme :

« Je sens fort bien ce que vous me dites sur cet article, mais mal- « heureusement je n'y vois pas trop de remède. Lorsque j'écris, j'obéis « à une espèce d'inspiration, car je suis réellement transporté. L'expres- « sion qui rend le plus vivement ma pensée est toujours celle que je « choisis ; ou plutôt, je ne choisis rien, les expressions se précipitent : « *Monte decurrens velut amnis*. Quand la pièce est terminée, que vou- « lez-vous que je fasse ? Sans doute, si je devais faire imprimer, je

Voilà un portrait complet et ressemblant de tous points. Portrait non pas *en buste*, mais en pied et dans

« prendrais la lime; mais, pour une lettre autographe qui doit être co-« piée à la presse anglaise et mise incessamment à la poste, que faire? « Effacer, n'est-ce pas? Eh! mon Dieu! effacez vous-même. Je vous « donne pour cela toute procuration et toute promesse *de rato*. Vous « avez de moi des lettres de toute espèce, des traités, des mémoires. « Vous ne voyez guère de ratures que celles qui résultent d'une cer-« taine anticipation d'idées, lorsque la pensée précède la plume. Com-« bien de personnages mielleux auront eu l'honneur d'entretenir Sa « Majesté, en lui disant les plus belles choses du monde, et dont les « pensées l'auraient fait reculer d'horreur, si une puissance surnatu-« relle l'avait fait lire dans leurs cœurs! Quant à moi, c'est bien dif-« férent. Telle ou telle pensée peut déplaire à Sa Majesté; c'est un « malheur sans doute, mais elle voit tout, et dans un café de Londres « je ne dirais rien de plus. Ceci mérite attention, si je ne me trompe; « et ce n'est pas une chose méprisable qu'un homme que le roi « peut employer avec la certitude qu'il n'est pas plus mauvais qu'il « ne paraît. »

6 (18) août 1803.

« ...... Ne prenez jamais tout ce que contiennent mes lettres que « comme des choses hypothétiques, auxquelles je ne tiens que jusqu'au « moment où je sais que Sa Majesté en a jugé autrement. Et, puisque « l'occasion s'en présente, il faut que je vous dise deux mots sur mon « système d'écriture en général. En fait de lettres importantes et sur-« tout officielles, voici ma manière, ou du moins celle que je voudrais « employer: j'écris d'abord dans un livre-registre, je laisse aller ma « plume sans me refroidir par le travail de la lime. Comme je con-« çois les choses vivement et que mon premier mouvement a toujours « beaucoup de force, il m'arrive souvent, dans mes lettres, ce qui arrive « à un homme qui s'est donné un grand élan : il saute plus loin qu'il « n'était nécessaire. C'est pourquoi je reviens de sang-froid sur mon « écriture; je la corrige, je l'abrége presque toujours, et je copie ou « je fais copier. Aujourd'hui, malheureusement, vous avez toujours le « premier jet; c'est un assez petit inconvénient, dont il suffit de faire « mention une fois pour toutes. Souvenez-vous, d'ailleurs, que, lors-« qu'il faut agir, je passe à l'extrême prudence, et même à la timi-« dité. » (*Mémoires politiques, etc., de J. de Maistre*, par A. Blanc, p. 171 et 172.)

l'attitude naturelle et constante de l'original. Individualité rare en nos temps de misérable pastiche, M. de Maistre offre ce type pur, ferme et majestueusement sévère des belles médailles antiques, pour qui leur rouille même est un ornement et un attrait de plus. Mais, qu'ils sont clair-semés ces hommes *carrés par la base*, restés vierges au milieu des orgies d'un siècle corrompu, et dont la devise pourrait se résumer dans cette pensée d'un excellent esprit français : « L'honnête homme est un juge supérieur, même dans les choses qui semblent avoir le moins de rapport avec la vertu. Il y a un tact moral, qui tend à tout, et que le méchant n'a point (1). »

Quel homme mérita mieux que M. de Maistre, le beau nom d'*honnête homme*, dans toute sa plus vaste et plus large étendue !

L'année 1805 devait être heureuse pour M. de Maistre : il revit son fils âgé de seize ans, qu'il avait appelé auprès de lui, et qu'il ne pouvait plus laisser à Turin, exposé par la conscription à servir contre son roi, sa patrie et ses parents. La réunion du père et du fils eut lieu au mois d'août ; et en apprenant cette bonne nouvelle à une de ses amies, le comte de Maistre s'exprimait ainsi : « Il m'est arrivé un petit secrétaire, précisément d'aussi « bonne famille que moi, et que je n'avais pas vu depuis « trois ans. Sa sœur s'appelle Adèle : vous le connais- « sez donc ? Vous voyez d'où vous êtes, madame la mar- « quise, les transports de joie qui ont dû accompagner « cette entrevue (2). »

Un mois après, le roi de Sardaigne accordait au jeune

(1) Desmahis.

(2) Lettre à madame de Priero, août 1805, p. 90 du t. I.

homme quatre cents sequins de pension et la croix de Saint-Maurice, avec dispense d'âge et autres, jusqu'à des temps plus heureux (1).

Cependant, la position de M. de Maistre devenait de plus en plus difficile : pauvre et trop noblement fier pour parler de son état de gêne, il le supportait avec cette résignation à la fois gaie et mélancolique, qui caractérise presque toutes ses lettres écrites de Russie : « Mon Dieu ! « mon Dieu ! je pense à la maison de Bourbon, à celle « de Savoie, lorsque je suis tenté de m'affliger sur moi. « Je suis ici dans une situation fort critique, sachant « très-peu ce que je suis aujourd'hui, et point du tout « ce que je serai demain ; mais, au lieu qu'autrefois les « moralistes disaient continuellement : *Regardez au-* « *dessous de vous*, ils doivent dire maintenant : *Re-* « *gardez au-dessus* (2).

« Je viens de congédier mon valet de chambre, pour « me donner un domestique plus simple et moins coû- « teux. Je verrai s'il y a moyen de faire d'autres écono- « mies; et tout mon désir est que Sa Majesté soit bien « persuadée... que, dans tout ce que j'ai dit sur ma « situation, jamais je n'ai laissé tomber de ma plume la « plus légère exagération. J'ai souffert comme je l'ai dit « et autant que je l'ai dit, et maintenant encore, comme « je le dis, je n'ai rien, ce qui s'appelle rien, pas de quoi « me faire enterrer, si je venais à mourir (3). »

Ce n'était pas pour lui que la misère l'effrayait, c'était pour sa famille, loin de laquelle il ne pouvait s'ac-

(1) Lettre à madame de Pont, septembre 1805, p. 94, *ibidem*.
(2) Lettre au comte de Front, 1806, p. 100, *ibid.*
(3) Lettre au chevalier de ..., avril 1806, p. 100, *ibid.*

coutumer à vivre et que sa mort eût laissée sans la moindre ressource.

« J'ai témoigné, depuis nos derniers malheurs, une « grande envie de posséder ma famille. Je n'ai certaine« ment nulle raison de cacher le sentiment qui m'anime, « puisqu'il est parfaitement d'accord avec tous les prin« cipes. Je ne cacherai pas davantage le tourment que « me fait éprouver cette séparation ; il est tel, que je ne « puis... l'exprimer. Mais je suis déterminé encore par « une autre considération... Tout homme qui ne met pas « sa mort au rang des événements possibles à chaque « instant, n'a pas fait de grands progrès dans la philo« sophie. Grâce à Dieu, je n'en suis pas là. Or, si je ve« nais à mourir, pendant que ma famille est éloignée de « moi, elle tomberait dans la plus affreuse indigence. Au « contraire, si elle se trouvait ici, bien ou mal, d'une ma« nière ou d'une autre, avec plus ou moins d'agrément « ou de désagrément, elle se tirerait d'affaire (1). »

Cependant la présence de son fils le soutenait au milieu de ces épreuves multipliées, d'autant plus rudes, qu'il souffrait pour ceux qu'il chérissait tant au monde, — sa femme et ses enfants. — « Mon fils est venu embel« lir ma solitude ; — écrit-il à une vieille amie, — mais « vous me comprendrez parfaitement, Madame, *vous* « *qui êtes du métier*, lorsque je vous dirai que le pre« mier effet de cette douce société est de me faire sentir « plus vivement la privation de ce qui me manque...

« Il y a des dissipations inévitables qui tiennent à « l'état : il en est d'autres qui tiennent à la qualité de

(1) Même lettre, p. 101.

« père ; car, c'est un de mes premiers dogmes, qu'il faut « amuser les jeunes gens, afin qu'ils ne s'amusent pas ; « cependant, comme mon disciple n'est pas du tout exi- « geant, et que d'ailleurs je veux aussi, et pour cause, « l'accoutumer à une vie occupée, il me reste assez de « temps libre pour me livrer à mon goût dominant (1) ».

Ce *goût dominant*, cette grande passion de la vie de M. de Maistre, c'était le travail.

Dans une charmante lettre à madame de Saint-Réal, sa sœur, l'entretenant de l'éducation de son fils Rodolphe, M. de Maistre lui dit plaisamment : « Ton neveu apprend « le russe pour tâcher de *se combiner* avec la fortune, ce « que nul être de sa famille n'a su faire jusqu'à cette « heure présente...

« Je suis fort content de ton ami Rodolphe ; et, ce qui « vaut beaucoup mieux, on en est fort content ici. Il est « d'une sagesse extraordinaire, et va son train sans que « je m'en mêle. Il me suit partout ; et comme il est admis « à l'*Ermitage* (2), son rang est fixé... Il n'a pas l'air « d'avoir plus de quinze ans ; et quand on lui en donne-

(1) Lettre à madame Huber-Alléon, mai 1806, p. 103 du t. I.

(2) En parlant des égards distingués dont M. de Maistre était l'objet de la part de la cour de Russie, M. Albert Blanc dit : « Les réceptions presque intimes de l'Ermitage admettaient le jeune Rodolphe, inscrit par la main d'Alexandre sur la liste des élus. Cette faveur fut trouvée inouïe, mais M. de Maistre était fort aimé de l'empereur, qui lui demandait souvent des mémoires sur certaines questions, des critiques de certains ouvrages. Souvent les impératrices, après avoir reçu les révérences du corps diplomatique en parcourant les salons, revenaient sur leurs pas pour causer avec le comte, faveur que l'usage ne permettait cependant d'accorder qu'aux ambassadeurs. L'empereur essaya plusieurs fois d'engager le comte de Maistre à son service, en proposant de faire auprès du roi toutes les démarches exigées par la déli-

« rait dix-sept, ses manières ne seraient pas moins sur-
« prenantes, car elles en ont trente. Comme il n'a
« jamais vécu avec des enfants, on dirait qu'il ne l'a
« jamais été. Il est extrêmement prudent.... Tu penses
« bien que je n'aide pas mal à le faire valoir (1). »

J'ai peine à ne pas m'arrêter devant cette tendre personnification de la paternité. Cependant, je ne puis me décider à quitter encore ce sujet, et je crois que l'on me saura gré d'inscrire ici le portrait remarquable que M. de Maistre a tracé de sa digne femme : « Le contraste entre nous
« deux est ce qu'on peut imaginer de plus original. Moi je
« suis... le *sénateur procurante*, et surtout je me gêne
« fort peu pour dire ma pensée. *Elle*, au contraire, n'af-
« firmera jamais avant midi que le soleil est levé, de peur
« de se compromettre. Elle sait ce qu'il faut faire ou ne
« pas faire le 10 octobre 1808, à dix heures du matin,
« pour éviter un inconvénient qui arriverait autrement
« dans la nuit du 15 au 16 mars 1810... Elle est mon
« supplément, et il arrive de là que lorsque je suis gar-
« çon, comme à présent, je souffre ridiculement de me
« voir obligé à penser à mes affaires ; j'aimerais mieux
« couper du bois. Au surplus, j'entends avec un extrême
« plaisir les louanges qu'on lui donne, et qui me sont re-
« venues de plusieurs côtés sur la manière dont elle s'ac-
« quitte des devoirs de la maternité. Mes enfants doivent
« baiser ses pas ; car, pour moi, je n'ai point le talent de

catesse. Il lui offrit une position élevée et opulente auprès de lui. « Je veux vous demander à votre maître, », disait-il. Le comte refusait toujours. (*Mémoires politiques, etc., de J. de Maistre*, p. 221 et note 1.)

(1) P. 110 et 111, *ibid.*

« l'éducation. Elle en a un que je regarde comme le « huitième don du Saint-Esprit : c'est celui d'une cer- « taine persécution amoureuse au moyen de laquelle « *il lui est donné* de tourmenter ses enfants du matin au « soir pour *faire, s'abstenir* et *apprendre*, sans cesser « d'en être tendrement aimée. Comment fait-elle ? Je « l'ai toujours vu sans le comprendre ; pour moi, je « n'y entends rien (1). »

Puis, revenant à l'éloge de ses chères filles, et surtout de son Adèle : « C'est, — dit-il, — une enfant que « j'aime par delà toute expression... J'en suis fou. Elle « aime passionnément les belles choses dans tous les « genres : elle récite également bien Racine et le Tasse ; « elle dessine, elle touche du piano, elle chante fort « joliment ; et comme elle a dans la voix des cordes « basses qui sortent du diapason féminin, elle a de même « dans le caractère certaines qualités *graves* et *fonda-* « *mentales* qui appartiennent à notre sexe quand il s'en « mêle, et qui régentent fort bien tout le reste.

« Un des plus grands chagrins de ma position,... c'est « d'être privé de cette enfant (2). »

En parcourant les lettres de M. de Maistre à sa fille Adèle, — où il répond à ses diverses observations, — observations qui décèlent chez cette jeune personne une intelligence d'élite, on comprend la prédilection que son père ressentait pour elle. Si j'ai bien deviné, mademoiselle Adèle de Maistre était un miroir fidèle et sympathique dans la glace duquel l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* voyait se refléter sa propre indivi-

(1) Lettre à madame Huber-Alléon, p. 113 et 114 du t. I.
(2) *Ibid.*, p. 114.

dualité, son caractère tout entier. Aimant sa fille, il aimait son image : douce et bien légitime affection, qu'il n'a jamais entièrement dévoilée, mais qu'on sent partout dans ses lettres ! Et quel père n'aime pas à se retrouver lui-même, — traits, âme, esprit, — dans son enfant?

Au milieu de sa gêne, le penseur devenu homme politique — contre son gré et par dévouement à son prince — était obligé de paraître à la cour et de s'y montrer dans une tenue digne de ses hautes fonctions. Souvent, comme ce berger de je ne sais quel conte oriental (qui n'est pas tant un conte, qu'il en a l'air), l'ambassadeur regrettait les habits du pâtre, et il écrivait alors ces lignes convaincues, au lendemain d'une brillante soirée à la cour, où il avait dû paraître, mais dont son cœur était bien loin : « Jamais je ne me vois en « grande parure au milieu de toute la pompe asiatique, « sans songer à mes bas gris de Lausanne et à cette « lanterne avec laquelle j'allais vous voir à *Cour*, » — dit-il à sa bonne vieille amie, madame Huber-Alléon (1).

Toutes les lettres de M. de Maistre, écrites de Saint-Pétersbourg, à sa famille et à ses amis, sont une longue et fiévreuse *chasse aux souvenirs* : en évoquant ces gais et doux fantômes d'un temps lointain, il essayait de tromper les douleurs de l'absence et de jeter un sourire entre deux larmes. Après une de ces résurrections de souvenirs, où son cœur a parlé avec sa vive éloquence, la plume lui tombe des mains : « Quelle extravagance ! « s'écrie-t-il. — Cet homme est-il fou ? — Ma chère

(1) Lettre à madame Huber-Alléon, p. 115 et 116.

« tante, si vous saviez pourquoi je ris, vous ne me blâ-
« meriez pas. — C'est pour ne pas pleurer (1). »

L'empereur Alexandre, digne appréciateur des vertus de M. de Maistre, et respectant la délicatesse de dévouement qui l'empêchait de parler pour lui-même, voulut du moins reporter sur le fils le témoignage d'intérêt qu'il n'osait déverser sur le père. Il se chargea de l'avenir du jeune Rodolphe. Au mois de décembre 1806, quelques mois après l'arrivée du jeune homme en Russie, il le reçut à son service, comme officier dans le régiment des chevaliers-gardes (2). Peu de jours après, il partait avec son corps pour la campagne de 1807, suivie de celle de 1808 en Finlande, et plus tard de celles de 1812, 13 et 14. Les lettres que le comte de Maistre écrivait à son fils, dans ces absences aussi cruelles pour un père que pour une mère, sont vraiment navrantes. Mais ce digne père se soutenait en pensant que son fils faisait son devoir, et qu'il était à la place où l'appelaient l'honneur et la conscience.

Parcourons rapidement ces lettres remarquables où

(1) Lettre à madame de la Chavanne, p. 122.

(2) En apprenant cette faveur à M. de Maistre, le baron de Budberg, chancelier de l'empire, lui écrivit ces lignes significatives et flatteuses : « L'empereur me charge de vous dire qu'il agrée, avec le plus grand plaisir, la demande que vous lui avez faite. Il accepte votre fils dans le premier corps de sa garde (les chevaliers-gardes), et le reçoit tout de suite au grade de cornette (capitaine dans l'armée)... Sa Majesté impériale... ne peut le traiter mieux que ses propres chambellans, qu'elle ne fait que cornettes. Au reste, vous ne devez pas être en peine d'un jeune homme qui a pour protecteur Alexandre Ier. » M. de Maistre ajoute aussitôt avec un sentiment d'exquise délicatesse : « Si j'étais « Russe, je me serais évanoui de joie. » (*Mémoires politiques*, etc., *de J. de Maistre*, p. 229 et 230.)

la tendresse, la douleur, la fermeté, la gaîté, les avis si sages et si profondément pratiques se succèdent tour à tour, ou s'unissent ensemble. Je crois qu'on pourrait les nommer par excellence *l'école de l'officier :*

« Nul ne sait ce que c'est que la guerre, s'il n'y a son « fils! » — écrit M. de Maistre à un ami (1). Mot touchant et vrai !

Voici un trait bien simple, presque enfantin, mais qui m'a ému jusqu'aux larmes, dans cette première lettre au comte Rodolphe :

« Ce matin, j'ai éprouvé un grand serrement de cœur « lorsque *Biribi* (2) est entré en courant, et qu'il est « sauté sur votre lit où vous n'êtes plus. Il a fort bien « compris son erreur, et il a dit très-clairement à « sa manière : *Je me suis trompé ; où est-il donc ?* « Quant à moi, j'ai senti tout ce que vous sentirez si « jamais vous exercez ce grand emploi de père..... Sou-« venez-vous que vous êtes toujours devant mes yeux « comme mes paupières. Si jamais vous avez une aiguil-« lée de fil, je voudrais bien que vous m'envoyassiez « votre mesure exacte. J'avais cela en tête lorsque vous

(1) Lettre au comte Deodati, 11 février 1807, p. 127.

(2) Petit chien favori, compagnon de voyage de M. de Maistre, qui parle souvent de ce gentil animal dans ses lettres : « Je possède ici un « chien nommé *Biribi*, qui fait notre joie. » (*Lettre à mademoiselle Constance de Maistre*, Saint-Pétersbourg, 1808, p. 189 du t. I des *Lettres*.) « Je t'aime presque autant que *Biribi*, qui a cependant une « réputation immense à Saint-Pétersbourg. » (Même lettre, p. 191.) « A propos, voilà Biribi qui entre dans ma chambre en criant, et se « plaint de ce que je ne vous ai pas fait ses compliments. Il a l'hon-« neur de vous lécher les mains. » (*Lettre à M. de Karaouloff*, Turin, 20 juillet 1819, p. 26.) — Quand on parle d'un homme tel que M. de Maistre, aucun détail ne doit paraître petit ou puéril.

« partîtes, je veux dire la veille. Mais le jour, je n'y « pensai plus (1). »

Voilà le père : écoutez maintenant le stoïcien chrétien, le gentilhomme : « Je ne veux pas m'appesantir sur « votre destinée future : il est inutile de communiquer « des *pensées molles*, telles qu'elles naissent involontaire- « ment dans le cœur d'un père. Allez bravement votre « chemin, mon cher Rodolphe. Vivent la conscience et « l'honneur !... *Ou cela*, *ou sur cela*, disait cette mère « de Sparte. Elle avait raison. Jamais vous ne trouverez « dans mes lettres ni craintes ni lamentations : c'est un « mauvais ton à l'égard d'un soldat. Tout cela sans pré- « judice de ce qui se passe dans mon cœur, et dont vous « vous doutez sans doute un peu (2). »

Quelle fermeté tempérée ! Puis, viennent de sages conseils, — un surtout, essentiel, qui se répète souvent dans les lettres de M. de Maistre au comte Rodolphe :

« Apprenez surtout à connaître le pays, et à le des- « siner dans votre tête comme un échiquier. J'ai en « idée que cette science est presque tout le militaire. En « vérité, je voudrais vous savoir pour quelque temps « attaché à un corps de Cosaques, tant j'estime leur génie « *topographique*, et leur talent pour arriver toujours où « ils veulent, et savoir toujours où ils sont. Tout homme « sait tirer un coup de fusil ; mais de savoir où il faut « se placer pour le tirer le plus avantageusement possi- « ble, c'est une science qui n'est rien moins que vul- « gaire (3). »

(1) 26 février 1807, p. 127.
(2) P. 129.
(3) P. 191 et 192.

Et plus tard : « Vous faites la guerre dans un pays « extrêmement difficile, et vous avez d'excellentes cartes « sous la main; profitez-en pour vous faire un *œil « géographique :* c'est là tout le militaire. Je ne parle « pas de la valeur, celui qui n'en a pas doit filer ; mais « vous ne sauriez croire combien je suis entiché de ce « coup d'œil *géographique*, et même *topographique ;* « ou je me trompe fort, ou c'est lui qui fait les géné- « raux (1).

« Le jeune militaire qui a vu les deux campagnes « de 1812 et 1813 n'a plus rien à voir. Devenez surtout « *géographe militaire.* La connaissance du théâtre de « la guerre est le point capital dans votre métier (2). »

Non content de donner à son fils ces excellents avis, M. de Maistre poursuivait son éducation morale et littéraire dans sa correspondance, et toujours avec ce ton affectueux et enjoué qui lui était naturel, et qui devait être si persuasif : « Je vous recommande de toutes mes « forces l'orthographe, mon cher enfant. Ceci n'est pas « pédanterie paternelle : la connaissance du latin me « rend ces fautes inexplicables. Bien entendu que si ja- « mais vous gagnez des batailles, je n'en parle plus, car « le maréchal de Villars et cent autres ne savaient pas « écrire ; je parle, *en attendant.* Adieu, mon cher en- « fant ; vous savez si je m'occupe uniquement de vous. « *Vale Rodolphule mi suavissime* (3). »

Comme son père, alors que jeune homme il étudiait le droit à Turin, le comte Rodolphe ne lut jamais un

(1) P. 130.
(2) P. 286.
(3) P. 192 et 193.

livre avant de lui en avoir demandé l'autorisation. Une lettre de M. de Maistre atteste cette soumission filiale, devenue trop rare de nos jours, et qui fait tant d'honneur aux principes du jeune officier (1).

Mais, comprend-on bien les cruelles angoisses qui, à chaque bataille où se trouvait son fils, venaient assaillir et broyer ce tendre cœur de père ? Il faut lire les pages où il a déposé le souvenir de ces heures sans nom, et il ne restera plus qu'à s'étonner qu'il ait pu survivre à tant d'émotions. Après la bataille de Friedland — entre autres — il écrivait à sa sœur : « Quels « jours j'ai passés, ma pauvre amie ! Quelle nuit que « celle du 21 au 22 (juin 1807), que je passai tout en- « tière avec la *certitude* que mon cher Rodolphe avait « été tué à Friedland ; seul, du moins sans autre com- « pagnie qu'un fidèle valet de chambre qui pleurait de- « vant moi, me jetant comme un fou tantôt d'un sopha « sur mon lit, et tantôt de mon lit sur un sopha, pen- « sant à la mère, à toi, à tous, à je ne sais qui enfin ! « A neuf heures du matin, mon frère vint m'apprendre « que les chevaliers-gardes n'avaient pas donné. Tu « me diras : « Et où avais-tu donc pris cette *certitude ?* » « Je l'avais prise, ma chère, sur le visage de vingt per- « sonnes qui m'avaient fui évidemment le jour où la « nouvelle arriva : c'était pour ne pas parler de la ba- « taille ; je crus tout autre chose, et je lus sur leurs « fronts la mort de Rodolphe comme tu lis ces lignes. « Voilà ce que c'est que la puissante imagination pater-

(1) « Je ne vois pas de difficulté que vous lisiez *Emile*, si vous en avez la fantaisie. » (P. 284.)

« nelle. Enfin, mon cœur, je me rappellerai de cette « nuit (1). »

Pendant son séjour en Russie, M. de Maistre avait conservé des relations amicales avec un fidèle serviteur de Louis XVIII, *courtisan de l'exil*, — le comte d'Avaray, (2) comme l'indiquent une lettre autographe de ce prince à M. de Maistre, et la réponse de ce dernier.

Voici ces deux lettres (3), précieuses à reproduire dans une étude sur le caractère public et privé de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* :

LETTRE DU ROI LOUIS XVIII AU COMTE DE MAISTRE.

« A Varsovie, ce 25 juin 1804.

« Votre excellent ouvrage (*Considérations sur la « France*) m'a donné, Monsieur, presque autant de « droits sur vous, qu'il vous en a donné sur moi. Je ne « chercherais cependant pas à vous dérober quelques-« uns de ces moments qui sont tous dus à mon frère, « à mon ami, à mon compagnon d'infortune, si je n'avais « d'autres titres à faire valoir auprès de vous. Mais « l'amitié promise de votre part au comte d'Avaray en « est un plus puissant ; c'est à ce sentiment, qui est « aussi ma propriété, puisqu'il appartient à mon ami, « que j'ai recours aujourd'hui avec une pleine con-« fiance. Je laisse à celui qui forme entre nous un lien

(1) Lettre à madame de Saint-Réal, 10 juillet 1807, p. 137 et 138.

(2) Le recueil des *Lettres et opuscules inédits* contient plusieurs lettres de M. de Maistre à M. d'Avaray. Voir t. I, p. 58 à 62, 138 à 147, 151 à 154.

(3) P. 59 et 60 du t. II des *Lettres*.

« qui m'est précieux, à vous développer ma pensée ;
« mais je me suis réservé à moi-même le plaisir de vous
« assurer, Monsieur, de tous les sentiments que vous
« m'avez inspirés, et qui ne finiront qu'avec ma vie.

« Louis. »

RÉPONSE DU COMTE DE MAISTRE.

« Saint-Pétersbourg, 28 juin 1804.

« Sire,

« L'inestimable conquête que j'ai faite à Rome, en devenant l'ami de Votre Majesté, me procure aujourd'hui un honneur auquel je n'avais nul droit de « m'attendre. Quoiqu'il me soit impossible de répondre « par ce courrier à la lettre qui m'a transmis celle de « Votre Majesté, je ne puis néanmoins tarder un instant « de mettre à ses pieds ma vive et respectueuse reconnaissance. Oui, sans doute, Sire, l'ami, le frère, le compagnon d'infortune du roi, mon maître, a toute « sorte de droits sur ma personne ; mais l'honorable « tâche que Votre Majesté veut bien m'imposer présente, « du moins dans la forme qui me semble prescrite, des « difficultés que je soumettrai incessamment à son « coup d'œil pénétrant (1). Aujourd'hui, je ne puis « exprimer que des actions de grâces.

« Je croyais, Sire, n'avoir plus rien à laisser à mon « fils : je me trompais. Je lui léguerai la lettre de Votre « Majesté. »

(1) Voir *Mémoires politiques*, etc., *de J. de Maistre*, par A. Blanc. Chap. VI. *Déclaration de Louis XVIII en* 1804 (p. 126 à 135).

Le duc de Blacas, représentant confidentiel du roi à Saint-Pétersbourg, était aussi très lié avec M. de Maistre (1) : une similitude de position, d'infortune et de dévouement avait formé et resserré ces liens.

Quel plus grand, quel plus fidèle ami a jamais eu l'antique race des Bourbons, si ce n'est l'auteur des *Considérations sur la France* et de tant d'écrits lumineux, où le rôle magnifique de notre pays dans l'histoire de la civilisation et de l'avenir de l'Europe, — du monde entier, — est tracé d'une main si ferme et si assurée, avec l'accent de la plus profonde conviction !

Inflexible sur les vrais et seuls principes en religion et en politique, M. de Maistre était, dans les relations sociales, bienveillant, facile, et d'une grande tolérance : il écoutait avec calme les opinions les plus opposées aux siennes, et les combattait avec sang-froid, courtoisie, et sans la moindre aigreur. Partout où il demeura quelque temps, il laissa des amis : à Lausanne, à Saint-Pétersbourg, aussi bien qu'à Rome et à Florence ; c'est ce qu'attestent de nombreuses et intéressantes lettres publiées tout récemment (2).

On voit — dans la correspondance, à laquelle nous empruntons les traits de cette *autobiographie* de M. de Maistre, — on voit, dis-je, de quel œil il considérait les succès de Bonaparte, qu'il appelle quelquefois *Dæmonium meridionum ;* mais le génie et le capitaine furent toujours appréciés par lui à leur haute valeur. Il *s'éton-*

(1) Voir les Lettres de M. de Maistre à M. de Blacas dans le t. I des *Lettres et Opuscules inédits ; passim.*

(2) Voir *ibidem*, t. I et II, *passim.*

nait que l'on pût *s'étonner* de l'attachement du soldat français pour celui qui le menait à la victoire.

En passant à Naples en 1802, il s'entretint un jour longuement avec M. Alquier, ambassadeur de la république française : « Après avoir entendu très-attenti-« vement ce que je lui dis sur les affaires en général et « sur le roi de Sardaigne en particulier, M. Alquier me « dit avec beaucoup de vivacité : — *Monsieur le comte,* « *qu'allez-vous faire à Pétersbourg? Allez à Paris* « *dire ces raisons au premier consul, qui ne les a ja-* « *mais entendues* (1). »

« Cette idée, dit M. Rodolphe de Maistre, avait fait impression sur le comte de Maistre ; car, après la bataille de Friedland et la paix qui la suivit, il demanda une audience à Bonaparte comme simple particulier (2).

Le mémoire qu'il écrivit à cette occasion exprimait en substance le désir de communiquer à l'empereur des Français quelques idées relatives aux intérêts de son souverain (3), et que, s'il voulait l'entendre personnellement sans l'entremise d'aucun ministre, il irait à Paris sans titre et par conséquent sans défense, se remettant absolument entre ses mains pour faire de lui tout ce qui lui plairait.

« Je me demande — écrivait-il, en mai 1808, au « chevalier de... — s'il n'y aurait pas moyen de tirer

(1) Extrait d'une lettre confidentielle, cité par le comte Rodolphe. *Notice*, p. 12.

(2) *Ibidem.*

(3) Voir la lettre au chevalier de ..., 28 décembre 1807 (p. 154 à 157 du t. I), et l'autre au même, mai 1808 (p. 179 à 188 du t. I).

« parti des circonstances en faveur de Sa Majesté (le « roi de Sardaigne). Les hommes extraordinaires ont « tous des moments extraordinaires ; il ne s'agit que de « savoir les saisir. Les raisons les plus fortes m'engagent « à croire que, si je pouvais aborder Napoléon, j'aurais « des moyens d'adoucir le lion, et de le rendre plus « traitable à l'égard de la maison de Savoie (1). »

M. de Maistre donnait sa parole d'honneur que le roi son maître ignorait sa détermination, et, par conséquent, ne l'y avait autorisé en rien. Le général Savary se chargea de faire parvenir ce mémoire à l'empereur, auprès duquel il l'appuya de toutes ses forces. Bonaparte ne répondit pas ; mais les égards singuliers dont M. de Maistre fut l'objet à Saint-Pétersbourg, de la part de l'ambassade française, prouvèrent que sa démarche n'avait pas déplu (2).

Il faut lire tout le détail de cette démarche importante dans les lettres mêmes de M. de Maistre : ce projet fait le plus grand honneur à l'intelligence, à la discrétion, autant qu'au dévouement de son illustre auteur. En suivant pas à pas l'auteur des *Considérations sur la France*, on remarque deux traits caractéristiques qui ont dirigé toute sa carrière politique : un dévouement à toute épreuve à son souverain, et une espérance, ou plutôt une foi constante dans une restauration inévitable, dont il faisait profession de n'*ignorer que la date*.

Veut-on savoir comment cette âme d'élite comprenait la fidélité due au souverain légitime, qu'on l'écoute

(1) P. 182.
(2) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 13.

prêchant l'admirable doctrine de l'amour des sujets envers leur prince :

« Sujets fidèles de toutes les classes et de toutes les « provinces, sachez être royalistes. Autrefois c'était un « instinct, aujourd'hui c'est une science. Serrez-vous « autour du trône, et ne pensez qu'à le soutenir : si « vous n'aimez le roi qu'à titre de bienfaiteur, et si vous « n'avez d'autres vertus que celles qu'on veut bien vous « payer, vous êtes les derniers des hommes. Élevez-vous « à des idées plus sublimes, et faites tout pour l'ordre « général. La majesté des souverains se compose des res- « pects de chaque sujet. Des crimes et des imprudences « prolongées ayant porté un coup à ce caractère au- « guste, c'est à nous à rétablir l'opinion, en nous rap- « prochant de cette loyauté exaltée de nos ancêtres : la « philosophie a tout glacé, tout rétréci ; elle a diminué « les dimensions morales de l'homme, et, si nos pères « renaissaient parmi nous, ces géants auraient peine à « nous croire de la même nature. Ranimez dans vos « cœurs l'enthousiasme de la fidélité antique, et cette « flamme divine qui faisait les grands hommes. Aujour- « d'hui on dirait que nous craignons d'aimer, et que « l'affection solennelle pour le souverain a quelque « chose de romanesque qui n'est plus de saison : si « l'homme distingué par ces sentiments vient à souffrir « quelque injustice de ce souverain qu'il défend, vous « verrez l'homme au cœur desséché jeter le ridicule « sur le sujet loyal, et quelquefois même celui-ci aura « la faiblesse de rougir ; voilà comment la fidélité n'est « plus qu'une affaire de calcul. Croyez-vous que, du « temps de nos pères, les gouvernements ne commissent

« point de fautes? Vous ne devez point aimer votre sou-
« verain parce qu'il est infaillible, car il ne l'est pas ;
« ni parce qu'il aura pu répandre sur vous des bien-
« faits, car, s'il vous avait oubliés, vos devoirs seraient
« les mêmes. Il est heureux, sans doute, de pouvoir
« joindre la reconnaissance individuelle à des senti-
« ments plus élevés et plus désintéressés; mais, quand
« vous n'auriez pas cet avantage, n'allez pas vous laisser
« corrompre par un vil dépit qu'on appelle NOBLE
« ORGUEIL. Aimez le souverain comme vous devez
« aimer l'*ordre*, avec toutes les forces de votre intelli-
« gence; s'il vient à se tromper à votre égard, vengez-
« vous par de nouveaux services. Est-ce que vous avez
« besoin de lui pour être honnête? ou ne l'êtes-vous
« que pour lui plaire? . . . .

« Le roi n'est pas seulement le souverain, il est l'ami
« de la Savoie; servons-le donc comme ses pères furent
« servis par les nôtres. Vous surtout, membres du pre-
« mier ordre de l'État, souvenez-vous de vos hautes
« destinées.

« Que vous dirai-je? Si l'on vous avait demandé votre
« vie, vous l'auriez offerte sans balancer; eh bien! la
« patrie demande quelquefois des sacrifices d'un autre
« genre et non moins héroïques, peut-être précisément
« parce qu'ils n'ont rien de solennel et qu'ils ne sont
« pas rendus faciles par les jouissances de l'orgueil.
« Aimer et servir, voilà votre rôle. Souvenez-vous-en et
« oubliez tout le reste. Comment pourriez-vous balan-
« cer? Vos ancêtres ont promis pour vous (1). »

(1) *Lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes;* Lausanne, 1793-94.

Ces lignes, qu'on dirait écrites d'hier, tant elles ont d'actualité, tant elles tracent nettement leurs devoirs aux vrais amis de la légitimité, sont datées de l'époque néfaste de 1793. M. de Maistre avait trente-neuf ans lorsque son cœur lui dicta ces chaleureuses paroles, dont toute sa vie, ses actions et ses ouvrages furent toujours la constante mise en pratique.

Un an après l'époque où il avait tenté une démarche auprès de Napoléon (1809), M. de Maistre résumait ainsi sa position diplomatique, dans une lettre dont on lira avec intérêt — je n'en doute pas — les citations qui suivent :

« Ma situation, dans ce pays,... est devenue une « espèce de spectacle. Sa Majesté (le roi de Sardaigne) « étant en guerre avec la France, comment puis-je me « soutenir ici? La chose est si peu probable, que cer- « taines personnes croient que j'ai cessé mes fonctions ; « et j'ai reçu une lettre de Vienne dont l'adresse portait « bonnement : *ci-devant ministre de Sa Majesté* « *Sarde*.....

« Je suis fort lié avec les plus grands ennemis du « parti français ; je vois beaucoup le comte Strogonoff « et sa belle-fille, la princesse Galitzin-Woldemar, mère « de cette dernière ; le comte Grégoire Orloff, etc., etc. « Ces maisons ont levé le masque au point qu'elles ne « reçoivent pas l'ambassadeur de France. Je ne cache « d'ailleurs nullement ma manière de penser (je ne « m'abstiens que de l'insulte, qui est toujours une sot- « tise) ; cependant cela ne me nuit aucunement auprès « de la légation française. Tous me font des politesses, « quoique sans aucune avance de ma part, pas même « celle d'un billet de visite.....

« Croyez-vous,... que tous ces messieurs se condui-
« sissent ainsi à mon égard, s'ils n'avaient point d'in-
« structions? Pour moi, j'en doute...

« Quand je songe que Napoléon a tenu entre ses
« mains, et que la plupart des généraux ont acheté à
« Milan la cinquième édition des *Considérations sur la*
« *France*, que je n'avouais pas, à la vérité, mais que
« tout le monde m'attribuait; qu'il a saisi une lettre de
« Sa Majesté le roi de France, qui me remerciait de ce
« livre et me priait de le faire circuler en France par
« tous les moyens possibles, croyant aussi que j'en étais
« l'auteur!

« Quand je pense qu'à l'occasion de la fameuse loi de
« 1802 sur les émigrés, et sur ma demande claire et
« précise d'être rayé de la liste comme étranger,
« *n'ayant jamais été Français et ne l'étant pas*, *ne*
« *voulant jamais l'être et ne pouvant rentrer en*
« *France, j'ai été rayé de la liste des émigrés et au-*
« *torisé à rentrer en France, sans obligation de prê-*
« *ter serment et sans obligation de quitter le service*
« *du roi!*

« Quand j'ajoute à cela tout ce qui se passe à présent,
« je tombe dans un étonnement qui tient de la stupeur.
« Je vous expose les faits sans y rien comprendre. Je
« ne doute pas, au reste, que la tentative que j'ai faite
« l'année dernière pour lui parler (à Napoléon) en fa-
« veur de Sa Majesté ne lui ait été agréable. S'il en
« avait été autrement, il me l'aurait assez fait sentir ici,
« où il est maître (1). »

(1) Lettre au comte de ..., janvier 1809, p. 197 à 200 du t. I des *Lettres*.

Ces pensées politiques, si graves qu'elles fussent, ne pouvaient entièrement distraire M. de Maistre du souvenir de sa famille : il y revenait toujours, comme au parfum consolateur de sa vie :

« Si le ciel, dans sa bonté, me réservait un de ces « moments si rares dans la vie où le cœur est inondé de « joie par quelque bonheur extraordinaire et inattendu ; « si une femme, des enfants, des frères séparés de moi « depuis longtemps, et sans espoir de réunion, devaient « tout à coup tomber dans mes bras, je voudrais, oui, « je voudrais que ce fût dans une de ces belles nuits « d'été, sur les rives de la Néva (1). »

C'est par ce souhait que s'ouvrent *les Soirées de Saint-Pétersbourg*. Ces lignes, pleines de tendresse, terminent le pittoresque tableau d'une promenade sur la Néva, au déclin d'une des plus chaudes journées de juillet 1809.

Aussi fier des succès de salon de son fils que de ses valeureux exploits, il aimait à entretenir ses filles et son frère, le chevalier, de ces triomphes légers, — augure des sympathies que le noble jeune homme inspirait à l'élite de l'aristocratie russe, sa protectrice.

Depuis quelque temps, le jeune Rodolphe était auprès de son père, lorsque celui-ci écrivit à son frère les détails que voici : « Au milieu des privations les plus « fatigantes, je trouve une grande consolation dans le « chemin que tient Rodolphe : des dames tout à fait « collets-montés l'admettent même dans la société de « leurs filles ; il vient de faire grande figure dans une

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 6.

« fête de famille, chez la comtesse ***, qui s'appelle « Barbe (nom fort à la mode ici). Comme il fallait un « spectacle sans amour, Rodolphe a traduit en vers « français et totalement purifié une inconcevable farce « du théâtre allemand de Kotzebue, intitulée *Antoine* « *et Cléopâtre*. A la fin, il a chanté à la comtesse des « couplets assez bien tournés, qui étaient uniquement « des jeux de mots sur ce mot de *Barbe*. Lorsqu'il a dit « en finissant : *Sans approfondir*, — *chacun doit choi-* « *sir* — *une Barbe sans barbe*, — le salon a retenti « d'applaudissements (1). »

Et, quelques lignes plus loin, on est navré en lisant les détails de la misérable position de M. de Maistre à cette époque; je le laisse parler : « Voici le second « hiver que je passe encore sans pelisse; c'est préci- « sément comme de n'avoir point de chemise à Ca- « gliari. Au sortir de la cour ou de chez le chancelier « de l'empire, au milieu de toute la pompe asiatique, « un fort vilain laquais me jette sur les épaules un man- « teau de boutique.....

« Le défaut de domestiques dans ce pays et dans ma « position est un des plus singuliers supplices qu'il soit « possible d'imaginer... Cependant,... je ne vois point « que je sois méprisé, au contraire; mais ce qui m'a- « muse excessivement, c'est quand on vient se recom- « mander à moi, ce qui arrive souvent (2).....

« Souvent le comte de Saint-Julien (ministre d'Au- « triche) vient le soir me chercher, pour aller avec moi « dans le monde. Ses brillants laquais montent mon

(1) P. 249 et 250 du t. I.
(2) P. 250.

« escalier en tâtonnant, et nous descendons précédés « d'un paysan qui porte *luminare minus ut præesset* « *nocti*. Je suis persuadé qu'ils font sur moi des chan- « sons en patois autrichien. Pauvres gens! je suis bien « aise qu'ils s'amusent (1). »

On trouvera peut-être que je reviens trop sur ces détails de la gêne où vivait M. de Maistre en Russie, et que j'insiste trop sur ces minuties (2); mais, rien n'est petit

(1) P. 252.

(2) C'est encore M. de Maistre qui parle :

« Les dépenses me font tourner la tête ; je n'entends rien à l'économie. « De ma vie je n'ai su le prix de rien... L'ordinaire ici est très extraor- « dinaire. La table seule est dévorante; tous les vins, tous les fruits « des pays étrangers sont sur toutes les tables. J'ai mangé un melon « de six roubles, nn pâté de France de trente, des huîtres d'Angleterre « à douze roubles le cent. L'autre jour dans un souper en petit comité, « on but une bouteille de Champagne. « Combien vous coûte-t-il, prin- « cesse? » demanda quelqu'un. — A peu près dix francs de France. » « J'avais la bouche ouverte pour dire : « *C'est boire assez chèrement,* » « lorsqu'une dame s'écria, à côté de moi : « Mais c'est pour rien! » Je « vis que j'avais été sur le point de faire le Savoyard ; je me tus. Au « reste, voici le résultat : parmi les fortunes énormes, tout le monde « est ruiné, personne ne paye ses dettes, et il n'y a point de justice. » « *Lettre à M. de Challambert,* 5 août 1803, dans les *Mémoires poli-* « *tiques... de J. de Maistre*, p. 99.

« La dépense forcenée de cette ville (Saint-Pétersbourg) ne peut-être « comprise par qui ne la voit pas. Avec mes 6,800 roubles et mon « habit vert, je suis ici comme les trois enfants dans la fournaise : « *Misericordia Domini quia non sumus consumpti.* Je ne puis sortir « à pied, car je n'ai que la pelisse grossière du carrosse. (*Ibidem. loc.* « *cit. sup.*, p. 158, et encore p. 159 et suivantes.) Au moment où je « vous écris, je n'ai pu encore me procurer des rideaux à mon lit, ni « un chandelier d'argent pour porter ma lumière, ni un bureau décent « et ostensible pour serrer mes papiers, ni surtout l'apparence d'un « ménage. Lorsque je mange chez moi, la femme d'un soldat qui ne « sait pas faire une soupe me présente deux plats de domestique suf- « fisants pour exister. C'est là mon luxe. » (*Lettre* du 26 février « 1808 : *Ibid.*, p. 312 et 320.) »

dans la biographie d'un homme tel que celui-là. Tout grandit autour de son nom ; et, d'ailleurs, le philosophe chrétien me semble tout aussi admirable — sinon même plus — dans la gaieté de ses aveux, que lorsque sa plume écrit les *Considérations sur la France* ou *les Soirées de Saint-Pétersbourg*. Qui peut en douter un instant? Je remarque surtout la délicatesse de ces confidences, adressées — non pas à une femme, à des enfants, déjà si chagrins de l'exil de leur père, mais à un frère discret. Le cœur a bien de l'esprit et du tact chez les hommes tels que M. de Maistre.

Il aimait — esprit profond et brillant causeur qu'il était — à réunir quelques amis, dignes de lui, et à discuter avec eux sur les plus graves questions de l'ordre moral. Ce fut à la suite de ces soirées si intéressantes qu'il entreprit et termina un de ses plus beaux ouvrages, celui même dont le titre en rappelle la première idée, — *les Soirées de Saint-Pétersbourg*. Laissons-le nous exposer le plan de ces discussions et nous peindre la scène où elles avaient lieu d'ordinaire :

« J'ai grand regret à ces *symposiaques* (1), dont l'an-
« tiquité nous a laissé quelques monuments précieux.
« Les dames sont aimables, sans doute ; il faut vivre
« avec elles pour ne pas devenir sauvage. Les sociétés
« nombreuses ont leur prix ; il faut même savoir s'y
« prêter de bonne grâce ; mais, quand on a satisfait à
« tous les devoirs imposés par l'usage, je trouve fort
« bon que les hommes s'assemblent quelquefois pour
« raisonner, même à table. Je ne sais pourquoi nous

(1) Repas où l'entretien roulait sur un sujet déterminé — de morale ou de littérature ; du mot grec συμπόσιον, *festin*.

« n'imitons plus les anciens sur ce point. Croyez-vous « que l'examen d'une question intéressante n'occupât « pas le temps d'un repas d'une manière plus utile et « plus agréable même que les discours légers ou répré« hensibles qui animent les nôtres? C'était, à ce qu'il « me semble, une assez belle idée que celle de faire « asseoir Bacchus et Minerve à la même table, pour dé« fendre à l'un d'être libertin et à l'autre d'être pédante. « Nous n'avons plus de Bacchus;... mais nous avons une « Minerve bien meilleure que celle des anciens; invi« tons-la à prendre le thé avec nous : elle est affable et « n'aime pas le bruit; j'espère qu'elle viendra.

« Vous voyez..... cette petite terrasse supportée par « quatre colonnes chinoises au-dessus de l'entrée de ma « maison (1); mon cabinet de livres ouvre immédiatement « sur cette espèce de belvédère, que vous nommerez, si « vous voulez, un grand balcon; c'est là qu'assis dans « un fauteuil antique, j'attends paisiblement le moment « du sommeil. Frappé deux fois de la foudre, je n'ai « plus de droit à ce qu'on appelle vulgairement *bon« heur*. Je vous avoue même qu'avant de m'être affermi « par de salutaires réflexions, il m'est arrivé trop sou« vent de me demander à moi-même : *que me reste-t-il?* « Mais la conscience, à force de me répondre MOI, m'a « fait rougir de ma faiblesse, et depuis longtemps je ne « suis pas même tenté de me plaindre. C'est là surtout, « c'est dans mon observatoire que je trouve des mo« ments délicieux. Tantôt je m'y livre à de sublimes « méditations. L'état où elles me conduisent par degrés

(1) Maison de campagne où M. de Maistre passait l'été. Voir *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 1 et 2.

« tient du ravissement. Tantôt j'évoque, innocent magi-
« cien, des ombres vénérables qui furent jadis pour moi « des divinités terrestres, et que j'invoque aujourd'hui « comme des génies tutélaires (1). Souvent il me semble « qu'elles me font signe ; mais lorsque je m'élance vers « elles, de charmants souvenirs me rappellent ce que « je possède encore, et la vie me paraît aussi belle que « si j'étais encore dans l'âge de l'espérance.

« Lorsque mon cœur oppressé me demande du re-« pos, la lecture vient à mon secours. Tous mes livres « sont là sous ma main : il m'en faut peu, car je suis « depuis longtemps bien convaincu de la parfaite inu-« tilité d'une foule d'ouvrages qui jouissent encore « d'une grande réputation..... (2). »

Ce fut en 1812, — à ce que tout me porte à croire, — qu'il entra en commerce de lettres avec M. de Bonald : la lecture de la *Législation primitive*, où l'auteur l'avait cité, fut le début de cette correspondance du plus haut intérêt entre deux écrivains si distingués, sous le double rapport des idées et du style. Ce qui les avait frappés et les avait portés l'un vers l'autre, dès le premier abord, c'est cette *communion* de pensées et de vues, qui, — la manière de les exprimer mise à part, — frappera toujours les lecteurs de M. de Maistre et de M. de Bonald :

« Quand on écrit comme vous, il faut s'attendre à « quelques lettres indiscrètes.....

« J'ai fait connaissance avec vous, Monsieur, dans les « journaux ; rien n'empêche même que je ne vous cite

(1) Pieux souvenir d'un père et d'une mère adorés !
(2) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 9 à 11.

« la phrase qui commença *ad invaghirmi* de votre
« personne et de votre manière. C'est un charmant
« coup de sangle donné en passant à Montesquieu
« (*comme l'a dit plaisamment dans l'Esprit des Lois*
« *l'auteur des Lettres persanes*). Je n'ai rien lu de plus
« exquis; et certainement, cette phrase ne peut être
« oubliée que par un sot.....

« Malheureusement je ne dois, suivant les apparen-
« ces, jamais vous connaître (1). »

M. de Maistre ne croyait pas dire si vrai.....

Cependant, à plusieurs reprises, il s'était bercé de l'espoir bien doux et bien permis de posséder sa famille auprès de lui; en 1814, il vit se réaliser ce rêve tant caressé et il put embrasser enfin sa fille Constance, alors âgée de vingt et un ans, qu'il n'avait pas vue depuis le jour de sa naissance. Sous l'empire d'une si douce émotion et dans l'attente de sa famille, M. de Maistre écrit ce projet de vie, dont la conception atteste sa gaieté inaltérable au sein même des plus cruelles épreuves de la misère :

« J'attends Rodolphe pour lui céder le grand ma-
« niement des affaires, moyennant une pension alimen-
« taire et un vêtement honnête, ce qui me paraît juste.
« Venez, venez, tous vos emplois sont fixés : Françoise
« (Mme de Maistre) est ministre de l'intérieur et tréso-
« rier général; Rodolphe, ministre au département des
« affaires étrangères et payeur en chef; Adèle, secré-
« taire en chef pour la politique; et toi (Constance)
« pour la philosophie et la littérature, avec des appoin-

(1) Lettre à M. de Bonald, avril 1812, p. 272 et 273 du t. I.

« tements égaux et communauté de fonctions pour le « besoin. Moi, je serai le souverain, avec l'obligation de « ne rien faire et la permission de radoter. Si ces con- « ditions sont de votre goût, écrivez : *Accorde ;* dans le « cas contraire, allez vous promener (1). »

La restauration des maisons de Bourbon et de Savoie, prédite et si vivement désirée par M. de Maistre, s'était accomplie ; son cœur tressaillait de joie ; déjà il célébrait éloquemment le triomphe de ses convictions (2), lorsque la publication du traité de Paris vint détruire en grande partie son bonheur (3). Adieu encore une fois l'espoir tant bercé de revoir son pays ! En philosophe chrétien, M. de Maistre se résigna ; mais, dès lors, l'horizon politique se rembrunit plus que jamais à ses yeux, et dès 1814 il prévit 1830 et les suites de 1830, — complément de la trop fameuse révolution de 1789. C'est ce qu'attestent ses lettres à M. de Bonald, à partir de 1814 jusqu'aux derniers moments de sa vie (4). Cependant, un sentiment vivace, irrésistible domine les craintes ou le découragement de ce grand génie, c'est la conviction que la France est toujours à la tête des nations et qu'un jour, — qu'il salue de loin, sans espérer de le voir, — ce grand peuple marchera, suivi de

(1) P. 289 du t. I.

(2) *Lettres et Opuscules inédits*, t. II, p. 344 à 359. *Discours qui devait être prononcé dans l'église catholique de Saint-Pétersbourg, à l'occasion du service divin célébré par le ministre de S. M. le roi de Sardaigne, au nom des sujets de ce prince, pour rendre grâces à Dieu de l'heureux retour de Sa Majesté dans ses États de terre ferme.* 1814.

(3) Voir plus loin l'explication de ce passage.

(4) Voir les deux volumes des *Lettres et Opuscules inédits*, passim.

l'Europe entière, dans les voies glorieuses auxquelles la Providence l'a prédestiné. Cette foi est seule capable de soutenir son courage, ébranlé par la vue de tant de ruines et miné par les épreuves multipliées auxquelles depuis plus de vingt ans il est en proie. Mais, il n'est plus seul ; ses enfants, qu'il désespérait de voir un jour établis dans le monde, suivant leur mérite et leur rang, habitent près de lui, avec lui, à Saint-Pétersbourg, et c'est, pour son cœur, une grande compensation à ses douleurs passées.

Le 14 décembre (1814) il écrivait cette bonne nouvelle à un de ses amis, et il lui disait : « Depuis le 11 « octobre, je suis réuni à ma femme et à mes enfants.... « Si vous veniez contempler mon ménage, il serait bien-« tôt pour vous une nouvelle preuve que *la fortune* « *vend ce qu'on croit qu'elle donne*. Tant de bonheur « ne pouvait m'être donné *gratis*. Cette résurrection « générale, qui a relevé tant de monde, m'enfonce plus « profondément dans l'abîme. Ma malheureuse patrie « est dépecée et perdue (1). Je demeure au milieu du « monde sans biens, et même, dans un certain sens, sans « souverain. Étranger à la France, étranger à la Savoie, « étranger au Piémont, j'ignore mon sort futur (2). »

Et dans une autre lettre, il laisse tomber ces mots touchants, à propos de sa nouvelle vie en famille : « A « présent, nous avons le bonheur d'être malheureux « ensemble (3). »

(1) Allusion au traité de 1814, par lequel la Savoie avait été cédée à la France.

(2) Lettre à l'amiral Tchitchagoff, p. 315 du t. I.

(3) Lettre à M. de Blacas, p. 318.

Toujours fidèle à ses goûts d'études sérieuses et variées, M. de Maistre ne cessa de travailler à divers et importants ouvrages, pendant son séjour en Russie. Lié d'une tendre amitié avec les jésuites de ce pays, il mettait à contribution leur riche bibliothèque, et, se donnant à la théologie, il prenait de temps en temps, avec un de ces savants Religieux, « *entre* 7 *et* 9 *heures du ma-* « *tin, suivant la saison, une tasse de café philoso-* « *phique ou théologique*, » suivant son expression (1). Cette ardeur au travail, cette sollicitude à profiter de toutes les occasions possibles de s'instruire expliquent la vaste érudition de M. de Maistre, ainsi que la facilité et la solidité avec lesquelles il a pu aborder tant de questions si ardues, sans jamais nous donner le triste spectacle d'erreurs ou de défaillances, si communes dans un grand nombre d'écrits philosophiques ou religieux, modernes.

A l'époque du traité de 1814, le chevalier Nicolas, frère du comte de Maistre, qui, après avoir fait brillamment la guerre, était rentré en Savoie lorsque ses services ne pouvaient plus être utiles à son maître, se dévoua de nouveau, et partit pour Paris avec MM. d'Oncieux et le comte Costa, comme députés de la Savoie, pour demander aux souverains alliés la restitution de leur patrie à ses anciens maîtres. Heureusement la demande fut accueillie, sans quoi il aurait dû, avec ses deux compagnons, émigrer de nouveau et s'exiler volontairement (2).

(1) Lettre au T. R. P. d'Ervelange-Vitry, de la C. de J. 1815, p. 335.

(2) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 19.

En 1814, le roi de Sardaigne décerna à M. de Maistre la grand'croix de l'ordre religieux et militaire de Saint-Maurice et Saint-Lazare, comme témoignage de la fidélité et du dévouement à toute épreuve de son vieux serviteur.

Deux ans après (mars 1816), l'Académie royale des sciences, de Turin, nomma l'auteur des *Considérations sur la France* au nombre des cinq premiers membres nationaux non résidents, qui furent élus alors.

A cette époque, il est plusieurs fois question dans la correspondance de M. de Maistre, des ouvrages qui devaient faire un nom à son frère, le comte Xavier : « Je « suis charmé, — dit-il à un ami, — que vous ayez « goûté son *Lépreux*, dont je suis grand partisan (2)....

« A propos de *Voyage autour de ma chambre*, avez- « vous lu la préface de la dernière édition? Elle est de « ma façon, et je serais curieux de savoir si vous trou- « vez cette bagatelle écrite en style *comme nous*. Puis- « que vous m'avez fait rire, mon cher marquis, je ne « veux pas demeurer en reste avec vous. Sachez donc « qu'un censeur de cette capitale (2), en examinant « pour l'impression *le Lépreux de la cité d'Aoste*, dit, « en jetant les yeux sur le titre : *Hein! on a déjà beau- « coup écrit sur cette maladie!* Ce qui signifiait que « mon frère aurait bien pu se dispenser de se mettre « sur les rangs. Cela ne vous paraît-il pas joli (3)? »

Grâce à ces renseignements précieux, nous appre-

(1) Lettre à M. Henri de Costa, 1816, p. 409.
(2) Saint-Pétersbourg.
(3) Lettre à M. de la Maisonfort, 1817, p. 468.

nons que les deux frères s'aidaient mutuellement dans leurs compositions si diverses; et si M. de Maistre écrivit la préface du *Voyage autour de ma chambre*, on dit que ce fut son frère Xavier, qui composa le pittoresque tableau d'une promenade sur la Néva, qui ouvre les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Aimable échange, douce collaboration, qui fait l'éloge de la modestie du grand comte de Maistre, et ajoute un attrait de plus à cette noble et sympathique figure (1)!

Ce fut pendant son long séjour en Russie, qu'il composa les remarquables et nombreux ouvrages, dont voici les titres : *Des délais de la justice divine ; — Essai sur le principe générateur des institutions humaines ; — du Pape ; — de l'Église gallicane ; — les Soirées de Saint-Pétersbourg ; — Examen de la philosophie de Bacon*. Ces quatre derniers ouvrages ne reçurent les derniers coups de lime qu'après le retour de l'auteur à Turin. Plusieurs opuscules importants sortirent aussi de sa plume dans le même espace de temps : les *Deux lettres à une dame protestante et à une dame russe; —* les *Lettres sur l'Éducation publique en Russie ; — Lettres sur l'Inquisition espagnole ; —* l'*Examen d'une édition des lettres de madame de Sévigné*.

Je remets à parler, en détail, de tous ces ouvrages et autres, à la fin de cet *Essai sur la vie et les écrits de M. de Maistre*. Je reprends *l'autobiographie* commencée, pour ne plus la quitter jusqu'au dernier jour de celui qui en est l'objet.

(1) Sur *Xavier de Maistre*, voyez *Mémoires politiques*, etc., de *J. de Maistre*, par A. Blanc, chap. XI, *Xavier de Maistre* (p. 232 à 243).

Le renvoi des Jésuites de Saint-Pétersbourg et la défense qu'entreprit en leur faveur M. de Maistre, leur ami et leur digne appréciateur, jetèrent des nuages dans ses relations jusque-là très-affectueuses avec le gouvernement russe, malgré toute la prudence et le respect qu'il avait apportés dans la manifestation de sa pensée à l'égard de cette mesure, selon lui, pleine de périls pour l'avenir politique de la Russie.

« Moi-même, Monseigneur, — écrivait-il, en 1816, à « l'archevêque de Raguse — je me suis trouvé enve- « loppé dans l'orage par plusieurs raisons. D'abord, « j'étais lié d'amitié avec quelques-unes des personnes « les plus marquantes de la nouvelle Église longtemps « avant les derniers événements : et lorsque le moment « du danger est arrivé, j'aurais trouvé indigne de leur « fermer ma porte. En second lieu, le prince Alexandre « Golitzin, *ministre des cultes* et prodigieusement irrité « contre nous, s'était mis, je ne sais pourquoi, à me re- « garder comme l'arc-boutant du *fanatisme*. Je ne me « suis jamais gêné d'ailleurs pour faire entendre que je « ne voyais aucun milieu logique entre le catholicisme « et le déisme. Enfin, Monseigneur, l'empereur a cru « devoir charger un de ses ministres de me parler des « soupçons qui étaient arrivés jusqu'à lui. J'ai prié ce « ministre d'assurer Sa Majesté Impériale *que jamais je « n'avais changé la foi d'aucun de ses sujets*, *mais que « si quelques-uns d'eux m'avaient fait par hasard quel- « ques confidences, ni l'honneur ni la conscience ne « m'auraient permis de leur dire qu'ils avaient tort.* « Les circonstances m'ont conduit bientôt à répéter « cette déclaration de vive voix à Sa Majesté Impériale

« même. La chose s'est fort bien passée ; cependant, je ne « voudrais pas répondre qu'il ne restât, au moins pour « quelque temps, encore un peu de rancune dans le « cœur impérial. J'ai bien connu qu'on lui a fait des « contes, mais je m'en inquiète peu. Il ne faut pas, « comme dit une *fable très-vraie*, s'amuser à tuer les « cigales : il faut attendre paisiblement l'hiver (1). »

Dès ce jour, M. de Maistre demanda, avec instance, son rappel en Sardaigne, et il l'obtint (2) : le roi lui donna, à cette époque, le titre et le grade de premier président dans ses cours suprêmes. Au mois de mai 1817, l'empereur Alexandre envoyait dans la Manche une escadre de bâtiments de guerre pour ramener les soldats dont il déchargeait la France : ces vaisseaux partaient dans la plus belle saison pour la navigation : l'empereur permit à M. de Maistre de s'embarquer sur cette escadre avec toute sa famille.

En avril 1817, il écrit au comte de Valaise : « Je ne « sais point encore si l'on prendra terre à Ostende, au « Havre ou à Cherbourg. Tout cela m'est absolument « indifférent. Dès que j'aurai le pied en France, je « croirai être à Turin. Je m'arrêterai à Paris pour « m'incliner devant le maître, et tout de suite je conti- « nuerai ma route (3). »

Peu après, il disait à M. de Blacas : « Auriez-vous pu « le croire ? dans deux mois environ, je serai à Paris....

(1) P. 418 et 419.

(2) Lettre à M. de Blacas, décembre 1816, p. 440 et 441 du t. I. — « Les intérêts les plus évidents de ma famille ne s'accordant plus avec « mon séjour prolongé dans ce pays, le roi a bien voulu me rappeler, « sur mes demandes réitérées. »

(3) P. 460.

« Nous prendrons terre au Havre ou à Cherbourg, et « vous pensez bien, mon très-cher et excellent comte, « que je ne reverrai point le beau pays *ch'Appennin* « *parte e 'l mar circonda et l'Alpi*, sans avoir vu la « grande Lutèce. J'avais tout à fait renoncé à faire con- « naissance avec cette sage, folle, élégante, grossière, « sublime, abominable cité ; et voilà qu'un événement « unique m'y conduit de la manière la plus naturelle. « Vous avez le temps, M. le comte, de me recommander « dans la grande capitale... Nous ne mettrons guère à « la voile que dans les premiers jours de juin (1). »

Ce fut le 27 mai que M. de Maistre monta à bord du vaisseau *le Hambourg*, pour revenir dans sa patrie, après vingt-cinq ans d'absence. Il arriva à Calais le 20 juin, et le 24 à Paris, où il fut dignement accueilli par l'élite de la société. Reçu par le roi Louis XVIII, il entendit ce prince lui exprimer de nouveau tous les sentiments sympathiques qu'il lui avait jadis témoignés par une lettre, qu'on a lue ci-dessus. A l'Institut, — à l'une des séances duquel M. de Maistre s'était rendu et où, modestement confondu dans la foule, il restait debout, — quatre académiciens l'ayant aperçu lui firent donner un fauteuil dans l'enceinte et voulurent qu'il siégeât avec eux.

Arrivé à Turin, M. de Maistre s'occupa à mettre la dernière main aux ouvrages qu'il avait apportés en portefeuille, de Saint-Pétersbourg.....

Le roi de Sardaigne en accordant à M. de Maistre le titre, le grade et l'ancienneté de premier président,

(1) P. 465 et 466.

et en le nommant ministre régent de la grande chancellerie par des lettres patentes, dans lesquelles il le loue hautement de son dévouement et de son habileté comme magistrat et comme diplomate, lui imposait de nombreux devoirs. M. de Maistre le comprit ; il se soumit aux ordres de son souverain ; mais, vieux et brisé par les années et par le chagrin, surtout en proie à de vifs soucis pour l'avenir de ses enfants, il épanchait dans ses lettres intimes toutes les peines de son cœur si aimant. Plus d'honneur que de profit, ainsi pourrait se résumer la situation de M. de Maistre, à son retour de Russie, en Piémont ; et puis, quel effort ne lui fallait-il pas faire, pour renoncer à ses travaux littéraires, et se replonger dans le tourbillon de la diplomatie, au moment où il pouvait espérer qu'enfin de nobles loisirs lui seraient accordés — *otium cum dignitate.*

Le 6 septembre 1817, il écrit à mademoiselle Constance, sa fille cadette : « La tête me tourne... Les visites, les devoirs de tout genre vont leur train....

« Le dégoût, la défiance, le découragement sont « rentrés dans mon cœur. Une voix intérieure me dit « une foule de choses que je ne veux pas écrire. Cependant je ne dis pas que je me refuse à rien de ce qui se « présentera naturellement ; mais je suis sans passion, « sans désir, sans inspiration, sans espérance. Je ne « vois d'ailleurs, depuis que je suis ici, aucune éclaircie « dans le lointain, aucun signe de faveur quelconque ; « enfin, rien de ce qui peut encourager un grand cœur « à se jeter dans le torrent des affaires......

« Avec de certaines dispositions, un certain élan « trompeur vers la renommée, et tout ce qui peut l'ob-

« tenir légitimement, un bras de fer invisible a toujours « été sur moi comme un effroyable cauchemar qui « m'empêche de courir et même de respirer...... En « attendant, je m'en tiens à mon éternelle maxime, de « supposer toujours le mal, et de me laisser toujours « étonner par le bien (1). »

Secouant bientôt ces pensées pénibles, M. de Maistre trompait ses ennuis, en entretenant sa correspondance avec des hommes éminents, tels que M. de Bonald, l'abbé de Lamennais, etc., et en contribuant, de tout son pouvoir, à la propagande des saines idées, dans sa patrie :

« Il s'est établi à Turin, depuis quelques années, sous « le nom modeste d'*Amis catholiques*, une société dont le « but principal est de propager la lecture des bons livres, « en les tenant à un prix très-bas, et souvent même en « les donnant, autant que ses moyens le lui permettent, « afin de faire circuler la bonne doctrine jusque dans les « dernières veines de l'État... Notre but est précisément « la contre-partie de la funeste propagande du siècle « dernier, et ... nous sommes parfaitement sûrs de ne pas « nous tromper en faisant précisément pour le bien ce « qu'elle a fait pour le mal avec un si déplorable succès. « Parmi les livres, nous choisissons surtout ce qu'il y a « de plus court et de plus à la portée de tout le monde ; « mais nous tâchons de nous proportionner, autant qu'il « est possible, aux âges, aux caractères et aux capacités « différentes. Le genre polémique, l'historique et l'as- « cétique occupent alternativement notre pensée, et

(1) P. 474 à 476.

« nous varions nos armes suivant les circonstances. Les « petits traités qui nous occupent principalement n'écar- « tent cependant pas nos yeux des ouvrages capitaux...

« Notre correspondance s'étend déjà à Rome et dans « les principales villes d'Italie, à Paris, à Vienne, à « Genève, etc...

« Nous avons mis notre société sous l'inspection et « la présidence immédiate de l'archevêque de Turin. « Ennemis mortels de l'*esprit particulier,* notre pre- « mier devoir était de le chasser absolument de chez « nous (1). »

Qu'on joigne à cela les nombreuses réponses à des lettres scientifiques, les souvenirs donnés à ses amis, et l'on aura une idée de la vie occupée et remplie de M. de Maistre.

Le 17 juin 1819, l'Académie royale des sciences de Turin le nomma membre résidant : c'était un honneur pour elle, et un surcroît de devoirs pour le consciencieux académicien. Sa modestie — modestie simple et vraie — égalait son talent; ses lettres en contiennent plus d'une preuve. L'expression naïve de ce sentiment lui fait trop d'honneur, pour que je puisse résister au désir de quelques citations :

« Tu me trouveras beaucoup moins disputeur, mon « très-cher et bon frère, sur mes ouvrages — écrivait-il « en 1816 au chevalier de Saint-Réal. — Le doyen (Xa- « vier de Maistre) m'avait déjà dit un mot sur certaines « tournures épigrammatiques qui tiennent de la re- « cherche. Je suis fâché de n'avoir point d'avertisseur

(1) Lettre au comte de Stolberg, décembre 1817, p. 480 à 482.

« à côté de moi, car je suis d'une extrême docilité pour « les corrections. Si tu m'indiquais quelques-uns de ces « *concetti*, je les condamnerais bien vite, car je ne les « aime pas ; et si tu les as vus dans mes écrits, c'est que « je ne les y ai pas vus moi-même. Au reste, mon cher « ami, tu n'as vu de moi que des opuscules ; il me sera « bien doux de te montrer des ouvrages qui sont tout « prêts. Il n'y a pas d'approbation que je préfère à la « tienne ; mais je trouve que tu me traites trop *frater-* « *nellement*. — Je m'entends (1). »

Longtemps avant cette époque — en 1794 — le marquis H. de Costa, en remerciant M. de Maistre de l'éloquent éloge funèbre de son fils, lui adressait ces quelques remarques, qui font voir combien il connaissait l'extrême modestie de son ami : « Si vous m'aviez mon- « tré votre manuscrit, je vous aurais fait quelques ob- « servations tendant à unir et à simplifier la touche ; « c'est ce que j'entendais par ce *faire antique* que je « vous proposais pour modèle. J'aurais barré quelques « épithètes et retranché quelques expressions trop re- « cherchées, qui ont échappé à votre trop grande faci- « lité et abondance, et qui ôtent, selon moi, un peu de « force au style. Votre amour-propre, cher ami, n'eût « point été blessé de mes observations : on est trop au- « dessus de l'amour-propre quand on est capable de « faire ce que vous avez fait. Mais nous eussions peut- « être prévenu par là quelques sottes critiques ; tant de « gens sont plus habiles à découvrir les petites taches « qu'à sentir les grandes beautés. (2) »

(1) P. 450.
(2) P. 125 et 126 du t. II des *Lettres*. — La modestie incontestable

Ces observations sont plutôt des éloges que des critiques : je m'explique. Écrivant comme il parlait, M. de Maistre a dû porter dans tous ses écrits les charmes du dialogue et de la causerie, mais aussi les aimables défauts de ces deux genres. Or, n'est-il pas vrai que certaines incorrections plaisent davantage sous la plume d'un génie heureux, que le purisme rigoriste et sec de tel ou tel médiocre ou nul écrivain? M. de Maistre avait donc les défauts de ses qualités et, — chose rare! — les qualités de ses défauts : de cette union de qualités et de défauts, résultent une allure, une forme, un style qui captivent le lecteur, l'entraînent et gardent, à chaque fois, une saveur piquante et toujours neuve à ses divers et nombreux écrits. Chez M. de Maistre, le style est vraiment tout l'homme.

Ces *concetti*, dont il est le premier à s'accuser, tiennent à sa langue primitive — l'italien — qui affectionne

de M. de Maistre n'allait pas jusqu'à lui ôter le légitime sentiment d'amour paternel que tout écrivain a pour ses ouvrages ; il remerciait ceux qui le citaient dans leurs écrits, et leur en savait un gré infini. Je trouve des preuves de ce sentiment dans une de ses lettres à M. de Bonald (p. 272 du t. I), dans celle-ci à la duchesse des Cars : « C'est « dommage que vous me gâtiez beaucoup, et beaucoup trop en me fai- « sant l'honneur de me citer. Ceci me rappelle un certain diner, où je « me trouvai un si joli nigaud lorsqu'il vous plut de réciter de mé- « moire, avec une délicieuse emphase, je ne sais quel passage que j'a- « vais à peu près oublié moi-même. *Il me semble cependant*, disais-je dans « le premier moment et de la meilleure foi du monde, *que cela ne m'est* « *pas nouveau*. Un gentil éclat de rire me remit dans la voie. » (P. 513.) Enfin, il disait à M. de Marcellus (1819) : « Je n'oublierai jamais, mon- « sieur le comte, que vous êtes le premier Français qui m'ait fait l'hon- « neur de me citer publiquement. D'autres, bien moins généreux « m'ont copié en silence. » (P. 528.)

Les copistes *silencieux* se sont bien multipliés depuis : la race des frelons est impérissable.

ces jeux d'esprit, charmes du style d'Amyot, de Montaigne et de saint François de Sales, et qu'on n'a jamais songé un instant à reprocher à aucun de ces trois merveilleux prosateurs. Je l'ai dit ailleurs et je demande la permission de le redire encore : « Les hommes de talent « sans esprit ont toujours été communs ; mais le génie ne « s'est peut-être jamais rencontré sans beaucoup d'es- « prit.

« Ceci est surtout vrai de M. de Maistre. »

Infatigable au travail, M. de Maistre — malgré ses nombreuses occupations diplomatiques et autres — avait réuni non-seulement un grand nombre de notes, mais encore il avait ébauché une foule d'opuscules, d'ouvrages même assez considérables — sans compter ceux qui ont été publiés, de son vivant ou après sa mort, — dont ses lettres contiennent de fréquentes mentions :

« J'ai de terribles notes sur Genève et sur Calvin (1). »

Ailleurs, il disserte longuement et d'une manière intéressante sur la *pasigraphie*. Je renvoie les érudits et les curieux à ses lettres (2).

En 1818, il dit à M. de Bonald : « Quelques ouvra- « ges importants dorment dans mes portefeuilles (3). »

En 1820, il écrit à M. l'abbé Rey : « Le *Pape* et tout « ce que vous connaissez ne sont que des bluettes, en « comparaison de tout ce que recèle mon portefeuille. « Je ne sais si je me déciderai ; j'ai deux grands en- « nemis, mes affaires et ma paresse (4). »

(1) Lettre à l'abbé Vuarin, janvier 1818, p. 480 du t. I.

(2) Lettres à M. Dumont, janvier et février 1818, p. 483 à 485, et p. 489 à 492 du t. I.

(3) P. 501.

(4) P. 6 du t. II.

Il y a peu de lettres de M. de Maistre qui ne soient le germe de quelque ouvrage ; on y retrouve toutes les grandes pensées qu'il a développées dans ses nombreux écrits.

Cependant les fatigues de l'âme, les travaux de l'esprit, les peines de cœur avaient usé peu à peu une constitution des plus robustes. M. de Maistre perdit, en 1818, son frère André, évêque d'Aoste « ecclésiastique d'une haute distinction par ses talents et son caractère (1) » ; ce fut une immense douleur :

« Mon excellent frère a emporté avec lui la moitié
« de ma vie. Cette plaie est incurable (2).

« Depuis que j'ai perdu l'évêque d'Aoste, mon
« frère ,.... je ne vis plus qu'à demi (3). »

A partir de cette perte cruelle, la santé de M. de Maistre, qui avait résisté au climat de Saint-Pétersbourg, devint chancelante, sa démarche incertaine : sa tête conservait seule toute sa force et sa fraîcheur, et il continuait l'expédition des affaires avec la même assiduité.

Instruit de la gêne profonde où se trouvait son illustre ami, M. de Blacas lui offrit avec une noble délicatesse une somme assez forte, pour l'aider à se relever : mais, tout en le remerciant avec la plus touchante effusion, M. de Maistre refusa de contracter cette dette, dont il ne prévoyait pas qu'il pût un jour s'acquitter, et il n'accepta que sur les pressantes instances de M. de Blacas. A cette époque (1819), il est plus découragé

(1) *Notice* par le comte de Rodolphe, p. 21.
(2) Lettre à M. de Bonald, 29 mai 1819, p. 159 du t. I.
(3) Lettre à M. de Marcellus, 9 août 1819, p. 527 du t. I.

que jamais, et sa tristesse, sans remède, a quelque chose qui fait du mal :

« Je ne dois plus me faire illusion : il n'y a plus « d'espérance pour moi ; la Fortune est femme, elle « n'aime que les jeunes gens..... Seul et sans appui, je « ne peux vaincre l'opposition sourde qui redoute mes « opinions, et qui est bien plus forte que le roi. Sa « main vient enfin de signer notre spoliation définitive « en Savoie et à Nice ; le parti qui désirait cette signa- « ture avec une ardeur toute-puissante l'a obtenue « enfin sous le voile d'une indemnisation partielle, et « que je crois tout à fait illusoire : le père commun a « cru bien faire, c'en est assez pour justifier ses inten- « tions. Après lui avoir sacrifié nos biens et nos per- « sonnes, notre devoir est de lui sacrifier encore les « révoltes du cœur, et de le servir avec un redouble- « ment de zèle digne de nous, car le roi trompé n'est « pas moins notre roi. Ce grand procès perdu me rend « cependant ma chère patrie insupportable ; je resterai « donc ici (1) si je le puis. Heureux père et heureux « époux, je suis toujours bien chez moi, et c'est un grand « article; ajoutez les livres, vous trouverez que c'est « assez pour m'acheminer doucement *vers le diocèse* « *de mon pauvre frère*. En vivant, comme vous l'avez « vu, c'est-à-dire en capucin bien élevé, j'ai fait quelques « économies : je compte m'en servir pour acheter un « jardin avec une maison au milieu, où je puisse enfin « vivre et mourir même, si je veux, sous un toit qui « m'appartienne ; voilà toute mon ambition, mon très-

(1) A Turin.

« cher comte, et j'espère que vous ne la trouverez pas « monstrueuse (1). »

Ce qui ajoutait encore aux chagrins de M. de Maistre, c'est qu'il était seul à Turin, depuis son retour de Russie. Sa femme, sa fille cadette et son fils étaient en Savoie ; il n'avait avec lui que sa fille aînée. Le petit chien Biribi, aimable favori et compagnon de voyage, n'avait pas quitté son maître (2).

« Mes dernières années s'éteignent dans le papier « timbré (3), » écrivait-il en 1819 à madame Des Cars, en faisant allusion à sa besogne de chancelier et peut-être aussi à la gêne de ses affaires.

« Je ne suis plus au monde ; — dit-il ailleurs — « adressez désormais vos lettres au *feu comte* (4). »

Pour lui, ne pouvoir plus lire, étudier et écrire, c'était ne plus exister au nombre des vivants :

« Depuis que je suis *attelé* au char de la justice, « tous les jours je vois mieux que je suis déplacé : on « me jette dans les emplois au moment où il en fau- « drait sortir. Je pourrais servir encore la bonne cause « et jeter dans le monde quelques pages utiles, au lieu « que tout mon temps est employé à signer mon nom, « ce qui n'est pas cependant une brillante affaire. « Malheureusement je ne puis détacher ces chaînes, « qui sont si précieuses pour ma famille. Hélas ! Dieu « veuille qu'au prix de toutes les meurtrissures imagi- « nables, je puisse les porter encore longtemps pour me

(1) Lettre à M. de Blacas, 29 mai 1819, p. 521 et 522.

(2) Lettre à M. de Karaouloff, juillet 1819, p. 526.

(3) P. 530.

(4) Lettre à M. l'abbé Vuarin, 20 décembre 1819, p. 4 du t. II.

« donner un successeur ! L'année 1819 m'a nourri d'ab-
« sinthe ; tout s'éteint autour de moi. Que m'importe
« un peu de bruit que je fais ! On écrira sur ma triste
« pierre : *Periit cum sonitu ;* voilà tout. On jalouse
« mes titres, mon rang et ceux de mon fils, sans savoir
« ce qu'ils coûtent à mon cœur. Je les céderais tous
« pour un bon ménage allobroge, tel que je l'ima-
« gine.......

« Les gens qui jalousent mes emplois, mon rang et
« mon attitude à la cour, ne connaissent pas toutes
« mes dignités ; ils ne savent pas que je suis pénitent
« noir à Chambéry. Voilà ce qui me reste de ma
« patrie. Mon grand-papa me donna mon livre et mon
« habit en 1768 ; mais Dieu sait s'ils ne sont pas égarés !
« Quoi qu'il en soit, je pourrais être *recteur*, et c'est
« l'unique emploi à ma portée dans ma chère patrie (1). »

Ce qu'il y a de remarquable dans les lettres de M. de Maistre, et encore plus peut-être dans ses grands ouvrages politiques, polémiques et même religieux, c'est que son inaltérable gaieté — l'âme de son caractère — ne l'abandonne jamais. Parfois, elle se voile ; mais ce n'est pas pour longtemps, le nuage se dissipe et elle brille aussi vive qu'auparavant.

Ainsi, ne dirait-on pas que c'est l'homme le plus heureux du monde et le plus libre de tout souci, qui a écrit ces lignes, adressées à la femme de son fils :

« Quoique votre galant (le comte Rodophe) me donne
« régulièrement de vos nouvelles, cependant je suis
« enchanté d'en recevoir de votre main.... Je ne suis
« point en peine du bonheur de Rodolphe : parlez-moi

(1) Lettre à M. l'abbé Rey, 9 février 1820, p. 6 et 7 du t. II.

« du vôtre. Êtes-vous contente de votre époux? Ne « pensez-vous point encore à divorcer ? Expliquez-moi « bien cela, je vous en prie : c'est sur vous que se réunis- « sent toutes les affections de la famille. Nous vous « avons tous épousée, et votre bonheur est notre grande « affaire.... Je vous recommande mon Rodolphe ; aimez- « le de tout votre cœur, et soyez publiquement sa « *maîtresse ;* une fois qu'on est bien affichée, on ne « s'embarrasse plus de rien. Ce mot de *maîtresse* me « plaît infiniment (1). »

Cependant, M. de Maistre voyait arriver sa dernière heure ; chaque jour le rapprochait du tombeau, et il l'envisageait avec une résignation presque voisine du bonheur. Au commencement de janvier 1821, ses souffrances le contraignirent à prendre le lit, qu'il ne devait guère plus quitter. Il espérait pourtant encore se relever, et il dicta sa dernière lettre, le 22 janvier de la même année avec cette douce illusion (2), si commune aux malades.

L'amour de son pays acheva de le tuer. « Au commencement de 1821, lorsque de sourdes rumeurs annonçaient déjà l'ignoble échauffourée révolutionnaire du Piémont, le comte de Maistre assistait au conseil des ministres, où l'on agitait d'importants changements dans la législation. Son avis était que la chose était bonne,

(1) P. 20 et 21 du t. II.

(2) « Aujourd'hui (22 janvier 1821),... je commence à être beaucoup « mieux.... Cette année verra paraître une seconde édition bien perfec- « tionnée *du Pape*..... D'autres années, si Dieu me les accorde, produi- « ront d'autres choses..... C'est un tourment pour moi de ne pouvoir « dévorer les ouvrages de M. de Haller. » Il se propose de les lire *dès qu'il sera remis,* dit-il. (P. 30 et 31 du t. II.)

peut-être même nécessaire, mais que le moment n'était pas opportun. Il s'échauffa peu à peu et improvisa un véritable discours. Ses derniers mots furent : « Messieurs, la terre tremble, et vous voulez bâtir (1) ! »

A la suite de cette séance les souffrances physiques qui, depuis quelques années, faisaient craindre pour des jours si chers, prirent un caractère des plus alarmants. Sa famille l'entoura de soins dévoués et tendres ; l'illustre malade les repoussa doucement : « Tout cela est inutile : — disait-il — vous ne me tirerez pas d'ici et vous me fatiguerez en vain. »

Chrétien fervent, il appela la religion et ses secours à son lit de mort : la veille, en pleine connaissance, il signa encore plusieurs actes de chancellerie, s'acquittant de ses devoirs jusqu'au bout. Enfin, il expira le 26 février, et le 9 mars la révolution, qu'il avait prédite, éclatait.

Il succomba à une paralysie lente, après une vie de soixante-sept ans de travaux, de souffrance et de dévouement. Son corps repose dans l'église des Jésuites, à Turin. Sa femme et un de ses petits-fils ont déjà été le rejoindre dans la tombe.

« M. de Maistre, en entrant au service à l'âge de dix-huit ans avait une fortune suffisante pour jouir d'une honnête aisance dans sa ville natale. Après avoir servi son roi pendant cinquante ans, il rentra en Piémont dans une honorable et complète pauvreté. Tous ses biens ayant été vendus, il eut part à l'indemnité des émigrés : mais une bonne partie des terres qu'il avait possédées, étant située en France, ne fut point portée en

(1) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 21.

compte. Avec la modeste compensation qui lui fut allouée et *un millier de louis que lui prêta le comte de Blacas,* il acheta une terre de cent mille francs environ, seul héritage matériel qu'il légua à ses enfants (1). »

Chétif héritage ! Mais il laissait à sa famille mieux qu'une fortune, il lui léguait un beau nom noblement porté et ses immortels écrits.

Tel fut M. de Maistre, cet homme vraiment antique, *à la Plutarque* — comme eût dit Paoli ; *carré par la base* — suivant un mot juste, et qui le peint admirablement, de Napoléon ; un homme *vrai* dans sa vie, *vrai* dans ses ouvrages, — que la vieille Rome eût décoré du nom éloquent de *Vir !*

Et maintenant que nous connaissons l'homme tout entier, l'homme peint par lui-même, — en pied, — il nous reste à étudier l'écrivain, son génie, son style et ses influences.

II.

Des ouvrages de M. de Maistre, la plupart ont été publiés de son vivant, quelques autres plus ou moins longtemps après sa mort : divers de ses opuscules sont devenus très-rares, introuvables même.

Procédons par l'ordre le plus logique, — celui de la date où furent composés ces ouvrages et opuscules.

1° *Éloge de Victor Amédée.* Lyon, 1775, in-8°. L'auteur avait vingt-un ans.

2° *Discours prononcé par les gens du roi, à la rentrée du sénat de Savoie.* 1784, in-8°.

(1) *Notice,* par le comte Rodolphe, p. 21.

3° *Deux lettres d'un royaliste savoisien à ses compatriotes.* 1793, in-8° (1).

4° En 1794, M. de Maistre écrivit un touchant opuscule, éloquent discours funèbre dicté par le cœur, et qui a pour titre : *Discours à madame la marquise de Costa, sur la vie et la mort de son fils Alexis-Louis-Eugène de Costa, lieutenant au corps des grenadiers royaux de S. M. le roi de Sardaigne, né au château de Villars, en Savoie, le* 12 *avril* 1778*; mort à Turin, le* 21 *mai* 1794*, d'une blessure reçue, le* 27 *avril précédent, à l'attaque du Col-Ardent.*

Ce *Discours* réimprimé dans le second volume des *Lettres et Opuscules inédits du comte J. de Maistre* (2), est précédé d'une *Lettre du marquis Henri de Costa,* père du jeune héros, *à son ami, l'auteur du discours :*

« Cher ami,

« Je partais au moment où je vous ai écrit la dernière fois, et je ne puis vous dire qu'un mot à compte de tout ce que je vous dois pour votre excellent ouvrage. J'en suis chaque jour plus content, et je ne puis croire qu'il soit du nombre de ceux qui périssent ; il fera, je l'espère, connaître aux âges à venir les charmes et les vertus de mon fils, et les grands talents de mon ami... Il

(1) « Peut-être les publierons-nous un jour, dit le comte Rodolphe, « et elles ne manqueraient certainement pas de ce que le néologisme « moderne appelle *actualité*. Souvent, à de longs intervalles de temps, « les mêmes erreurs se dressent revêtues de nouveaux sophismes (*ea-* « *dem mutata resurgo*), et l'invariable vérité apparaît aussitôt pour les « combattre dans son antique et austère beauté. » (*Notice*, p. 14, note 1.)

(2) P. 127 à 163.

remue tellement mon cœur, que je ne puis croire qu'il n'échauffe et qu'il ne remue pas le cœur des autres. »

Après quelques critiques relativement au style, — critiques qu'on a lues ci-dessus, — M. de Costa ajoute:

« Votre œuvre a des beautés du premier genre et des morceaux d'un abandon sublime; l'idée d'appeler l'âme pure et céleste d'Eugène autour de la demeure de ses tristes parents est ce que j'ai trouvé de plus touchant et de plus heureux (1). L'apostrophe à sa mère, en l'invitant à détourner ses yeux de ce rivage où nous avions vécu heureux pendant tant d'années, est d'un sentiment et d'une simplicité parfaite (2). Le portrait physique de la douce et chère créature est aussi un excellent morceau (3). »

Il n'y a rien à ajouter à cette appréciation, doublement heureuse : M. de Costa était père et de plus un homme de lettres distingué (4).

5° *Jean-Claude Têtu, maire de Montagnole.* 1795, in-8°.

Brochure politique, aussi piquante qu'ingénieuse, contre certaines dispositions du Directoire français.

6° *Cinq paradoxes à madame la marquise de Nav...* Cette boutade amusante, et aussi profonde de sens que spirituelle de forme et de style, fut composée en 1795, à Lausanne, comme l'indique la date de la lettre d'envoi de ces *Paradoxes* à la dame qui les avait demandés à l'auteur.

(1) P. 161 et 162.
(2) P. 161.
(3) P. 157.
(4) Voir, p. 425 à 427 du t. I des *Lettres*, une lettre de M. de Maistre à M. Henri de Costa.

Le 10 mai 1795, M[me] de Nav... écrivait de Turin, à M. de Maistre : « J'ai la tête cassée depuis huit jours par les *Paradoxes de Cicéron*, que mon fils explique comme il peut. A la fin, la fantaisie m'a pris de savoir de quoi il s'agit, et je me suis recommandée à M. l'abbé Martin... Il m'a donc expliqué la chose en gros ; et franchement, je trouve tout cela assez plat. Bon Dieu ! A quoi ces graves philosophes s'amusaient-ils? Mais il faut vous dire que ce mot de *paradoxes* m'a rappelé une de nos charmantes soirées helvétiennes, où vous traitâtes si longuement de l'*utilité des paradoxes*. Vous savez si vous fûtes soutenu ! Et, véritablement, il faut vous rendre justice, l'approbation générale vous donna tant d'émulation, que pendant huit jours au moins, vous nous dites des choses de l'autre monde. Mais pourquoi, je vous prie, ne me griffonneriez-vous pas quelques paradoxes pour m'amuser? six au moins, par charité, autant que nous en a laissé Cicéron. Aussi bien, il me semble que vous êtes là, en Suisse, les mains dans vos poches, comme un véritable *sfacendato* et que c'est vous rendre service que de vous tirer de votre apathie. Si bien donc, monsieur le comte, que vous me ferez des paradoxes (1). »

M. de Maistre ne tarda pas à satisfaire au désir de M[me] de Nav... Le 1[er] août de la même année, — c'est-à-dire, moins de trois mois après, — cinq paradoxes (cinq seulement, — un de moins que Cicéron !) parvenaient à l'aimable dame, avec cette lettre :

(1) P. 163 du t. II.

« Lausanne, 1er août 1795.

« Je ne puis rien vous refuser, Madame la marquise, « pas même des paradoxes. S'il était en mon pouvoir de « disputer avec vous sur quelque chose, ce serait sur « l'épithète dont vous honorez un ouvrage de Cicéron. « Avec votre permission, Madame la marquise, il n'a « rien fait de *plat*..... Voilà cinq paradoxes bien comp- « tés, Madame ; et si je ne me trompe beaucoup, en les « lisant vous louerez ma mémoire. Vous y trouverez « une foule de choses que nous avons dites ; vous croirez « être encore dans cette chaise longue, tenant à la main « cet écran qui vous servait de sceptre, et dont vous ges- « ticuliez avec tant de grâce toutes les fois qu'il vous plai- « sait de prendre la parole au milieu d'un petit cercle « d'amis sûrs, et d'interrompre par vos charmantes sail- « lies ce que vous appeliez nos *extravagances métho-* « *diques*.

« Non, Madame, je ne dédis point ce que je vous dis « un jour sur l'utilité des paradoxes. Vous ne le croirez « peut-être pas, mais le fait est cependant que ce genre « est ce qu'on peut imaginer de plus modeste. En effet, « le paradoxe n'affirme rien, précisément parce qu'il « exagère et qu'il s'en vante. Si j'allais dire, par exem- « ple, tout rondement que Locke est un auteur égale- « ment superficiel et dangereux, il y a tel moderne « qui voudrait m'arracher les yeux ; mais si je lui dis, « *Monsieur, c'est un paradoxe*, il n'a plus ni droit ni « raison de se fâcher. Il y a, d'ailleurs, des moments où « l'opinion sur certains sujets importants penche trop « d'un certain côté. Il est bon de la traiter alors comme

« les arbres qui se courbent, et de la tirer avec force du « côté opposé.

« Nous dîmes encore bien d'autres choses à la louange « des paradoxes (1). »

On ne peut mieux définir, avec plus de justesse et avec plus d'esprit ce que c'est que le *paradoxe* : c'est — en un mot — une proposition contraire à l'opinion commune. Ce terme que l'on prend, trop souvent de nos jours, en mauvaise part, n'est dénaturé au point de représenter tout l'opposé de ce qu'il exprime véritablement, que parce qu'on en a perverti le sens, en faisant servir au triomphe du mensonge ou de l'erreur ce puissant auxiliaire de la vérité.

Qu'est-ce le plus ordinairement que cette opinion commune que le paradoxe est destiné à saper et à détruire, sinon une erreur ou un mensonge,— ou, tout au moins, quelque belle et bonne sottise? La raison n'est pas toujours du côté de la multitude. En vain, invoque-t-on le *vox populi, vox Dei*, le *suffrage universel*, — je demande quels heureux résultats a produits ce dernier, en politique, comme en toute autre chose.

Stultorum numerus infinitus, a dit le Sage par excellence, ce que je traduirais volontiers par ce vers connu :

Les sots, depuis Adam, sont en majorité.

L'opinion commune — erreur, mensonge, folie ou niaiserie — a bien le droit d'en vouloir au paradoxe, tout comme le fou au sage, le sot à l'homme d'esprit, l'être dépourvu du sens commun à celui dont le sens le

(1) P. 164, *ibid.*

plus droit dicte toutes les paroles et toutes les actions.

D'ailleurs, — pour peu qu'on veuille y réfléchir, — toute vérité pratique n'est-elle pas paradoxale, par le fait même, aux yeux du vulgaire borné? et ce vulgaire compose ce qu'on décore du beau nom de *suffrage universel*. Pour ne citer qu'un exemple, la bravoure n'est-elle pas un paradoxe aux yeux du lâche?

Mais, c'est assez — si ce n'est déjà trop, — et j'ai bien peur que ces lignes ne semblent autant de propositions paradoxales.

On verra, — lorsque je parlerai de la forme dialogique donnée par M. de Maistre à ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, — quel parti le vrai philosophe peut tirer du paradoxe pour faire triompher les seuls grands principes. Le paradoxe, bien compris, bien manié, c'est la massue d'Hercule, — c'est la méthode même de Socrate, celle qui procède par le rire pour arriver aux conclusions les plus importantes et les plus inattendues.

Les cinq paradoxes de M. de Maistre sont : 1° *Le duel n'est point un crime.* — 2° *Les femmes sont plus propres que les hommes au gouvernement des États.* — 3° *La chose la plus utile aux hommes, c'est le jeu.* — 4° *Le beau n'est qu'une convention et une habitude.* — 5° *La réputation des livres ne dépend point de leur mérite.*

Ces cinq paradoxes ont paru, pour la première fois, dans le premier volume des *Lettres et Opuscules inédits de M. de Maistre* (1).

7° *Considérations sur la France.* Lausanne (sous la rubrique de Londres), 1796, in-8°.

(1) P. 165 à 219.

Telle est la vraie date de la première édition de cette brochure fameuse — qui vaut bien des volumes écrits depuis sur la Révolution française, — et dont l'auteur garda longtemps l'anonyme. Quoique rigoureusement défendu par le méprisable pouvoir qui tyrannisait alors la France, cet ouvrage eut dans la même année trois éditions, et une quatrième l'année suivante, sans compter les contrefaçons.

Mallet du Pan fut un des éditeurs de cet ouvrage ; c'est lui qui écrivit l'intéressant *Avertissement* qui le précède.

« Le hasard — dit-il — a fait tomber entre nos mains le manuscrit de l'ouvrage qu'on va lire. Son auteur nous est inconnu ; mais nous savons qu'il n'est point Français : on s'en apercevra à la lecture de ce livre. Trop d'étrangers, sans doute, surtout en Allemagne, se sont mêlés et se mêlent encore de juger la Révolution, ses causes, sa nature, ses acteurs et ses suites, d'après la lecture de quelques papiers publics. On ne doit point confondre ce fatras avec l'ouvrage ingénieux et instructif que nous publions.

« Sans adopter toutes les vues de l'auteur ; sans approuver quelques-unes de ses idées qui semblent approcher du paradoxe;... on ne lui disputera ni une grande instruction, ni l'art de la mettre en œuvre, ni des principes d'une incontestable vérité.

« Il paraît que ce manuscrit, chargé de ratures, n'a pas été revu par l'auteur, et que son travail est incomplet : de là quelques négligences de diction, quelques incohérences, et une précision quelquefois trop sèche dans certains raisonnements trop affirmatifs. Mais ces

imperfections sont rachetées par l'originalité du style, par la force et la justesse des expressions, par nombre de morceaux dignes des meilleurs écrivains, et où une grande étendue d'esprit s'unit à cette pénétration vive et lumineuse, qui au milieu des nuages de la politique polémique, montre des routes et des résultats nouveaux.

« Puisse ce travail être médité par les Français ! il serait pour eux un meilleur guide que cette métaphysique subalterne, absorbée dans le moment qui court, égarée dans les analyses chimériques, et qui croit conduire ou prédire les événements, lorsque les événements l'entraînent à leur suite, sans qu'elle ait même l'esprit de s'en apercevoir. »

Ce jugement fait honneur à Mallet du Pan. Publiciste distingué, protestant de religion et républicain honnête, il eut la confiance des écrivains royalistes, et ce fut sous son couvert que parurent alors bien des brochures, dont celle de Maistre est restée la plus remarquable de toutes.

L'impression que firent les *Considérations*, au moment où elles parurent, fut vive ; mais leur grande explosion n'eut lieu que vingt ans plus tard, lorsque les événements en eurent vérifié les points les plus mémorables.

Les premières paroles de M. de Maistre retentirent dans l'Europe entière ; elles ont laissé un souvenir ineffaçable. « De même que celles des prophètes, ces paroles dévoilaient l'avenir, en même temps qu'elles indiquaient aux hommes les moyens de le rendre meilleur.

Ce qu'il avait prédit est arrivé : puisse-t-il être un jour suivi dans ce qu'il a conseillé (1) ! »

Il avait quarante ans lorsqu'il publia ses *Considérations sur la France*, qui lui valurent une lettre de félicitations de Louis XVIII, où ce prince *le priait de faire circuler ce livre en France par tous les moyens possibles* (2). Cette lettre publiée par le Directoire au nombre des pièces saisies dans l'affaire du 18 fructidor, ne rendit que plus attrayante encore la lecture des *Considérations*, dont le succès était déjà européen.

Napoléon lut, et la plupart de ses généraux achetèrent à Milan la cinquième édition de ce livre, « que je « n'avouais pas, à la vérité, — dit M. de Maistre, qui « nous donne ce curieux détail, — mais que tout le « monde m'attribuait (3). »

En 1814, au moment de la rentrée des Bourbons en France, il écrivait au comte Potocky : « Je voudrais « bien que vous relussiez dans ce moment mes *Considé-* « *rations sur la France*, où par un insigne bonheur, « tout s'est trouvé prophétique, jusqu'au nom des deux « villes qui ont les premières reconnu le roi, Lyon et « Bordeaux ; malheureusement je ne puis plus offrir ce « livre : pendant qu'on le réimprime en France et qu'on « le lit de tout côté, moi-même je ne l'ai plus. Cet ou- « vrage, au reste, et celui que vous venez de lire (*Essai* « *sur le principe générateur*, etc.), ne sont que des piè-

(1) M. de Saint-Victor, p. 8 et 9 de la remarquable préface qu'il a mise en tête des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, dont il fut le premier éditeur en 1821.

(2) Lettre à M. le comte de..., 19 janvier 1809, p. 199 du t. I des *Lettres*.

(3) *Ibid.*

« ces détachées d'un autre ouvrage très-considérable, « qui s'agrandit tous les jours, sans que malheureuse- « ment je puisse voir ou entrevoir la possibilité de le « publier. *Videant posteri* (1). »

L'idée première, la pensée mère des *Considérations sur la France*, est exposée par leur auteur même, dans ses lettres au baron Vignet des Étoles (2) ; « mais tout « cela exigerait un livre, » conclut-il (3).

Ce livre existe en partie dans les *Considérations*, et aussi dans mainte autre page de ses lettres et de ses écrits.

A la même époque (7 octobre 1814), M. de Bonald écrivait à M. de Maistre : « Toutes les éditions de vos *Considérations* sont épuisées et on les demande inutilement (4). »

Cédant aux instances de ses amis, l'auteur se décida enfin à donner lui-même une édition de ce bel ouvrage, *revue et corrigée* de sa main ; cette édition parut en l'année 1815, avec ce court *avis* de lui :

« Les Français ayant paru lire avec une certaine « attention le livre des *Considérations sur la France*, « on croit faire une chose qui ne leur sera pas désa- « gréable, en publiant une nouvelle édition de cet « ouvrage, expressément avouée par l'auteur, et faite « même sur un exemplaire apostillé de sa main. Au- « cune des nombreuses éditions qui ont précédé n'ayant « été faite sous ses yeux, il n'est pas étonnant qu'elles « soient toutes plus ou moins incorrectes ; mais il a

(1) Lettre au comte Potocky, octobre 1814, p. 295 du t. I.

(2) P. 25 à 33 du t. I. Ces trois lettres sont à la date de Lausanne, 1794.

(3) P. 33 du t. I.

(4) P. 62 du t. II des *Lettres*.

« droit surtout de se plaindre de celle de Paris, publiée « en 1814, in-8°, où l'on s'est permis des retranche- « ments et des additions également contraires aux lois « de la délicatesse ; personne assurément n'ayant le « droit de toucher à l'ouvrage d'un auteur vivant, sans « sa participation. L'édition que nous présentons au- « jourd'hui au public est faite sur celle de Bâle (1), qui « commence à devenir rare et contient d'ailleurs, « comme nous venons de le dire, des corrections qui la « mettent fort au-dessus de toutes les autres. Le temps, « au reste, a prononcé sur ce livre et sur les principes « qu'on y expose. Aujourd'hui il ne s'agit plus de dis- « serter ; il suffit de regarder autour de soi. »

Ce fut M. de Bonald, qui, en l'absence de l'auteur, — alors à Saint-Pétersbourg, — se chargea de surveiller cette édition, qu'il avait provoquée un des premiers (2).

Cette édition est précédée d'une *lettre de M. O....., général de S. M. l'Empereur de toutes les Russies, à M. le comte de Maistre,* en date de Saint-Pétersbourg, du 24 décembre 1814. Cette appréciation remarquable des *Considérations* mérite que j'en cite quelques-uns des passages les plus saillants :

« MONSIEUR LE COMTE,

« J'ai l'honneur de vous renvoyer votre ouvrage sur la France. Cette lecture a produit sur moi une

(1) Sous la rubrique de Londres, 1797, in-8°, de 256 pages.
(2) P. 62 du t. II des *Lettres.*

sensation si vive, que je ne puis m'empêcher de vous communiquer les idées qu'elle a fait naître.....

« Ce livre n'est point, comme on me l'a défini avant que je l'aie lu, *un bon ouvrage de circonstance* , mais ce sont les circonstances qui ont dicté le seul bon ouvrage que j'aie trouvé sur la révolution française.

« Le *Moniteur* est le développement le plus volumineux de votre livre. C'est là où sont consignés les efforts des hommes en actions et en paroles, et la nullité de ces efforts. S'il y avait un titre philosophique à donner au *Moniteur*, je le nommerais volontiers *Recueil de la sagesse humaine et preuve de son insuffisance.* Votre livre, le *Moniteur,* l'histoire sont le développement de ce proverbe devenu commun, mais qui renferme en lui la loi la plus féconde en applications et en conséquences : « L'homme propose, et Dieu dispose..... »

« Votre éloquent chapitre qui traite de la destruction violente de l'espèce humaine (1), à lui seul, est un ouvrage ; il est digne de la plume de Bossuet.

« La partie prophétique de l'ouvrage m'a également frappé. Voilà ce que c'est que d'étudier d'une manière spéculative en Dieu ; ce qui n'est pour la raison qu'une conséquence obscure, devient révélation. Tout se comprend, tout s'explique quand on remonte à la grande cause. Tout se devine, quand on se base sur elle.....

« Votre ouvrage est un ouvrage classique qu'on ne saurait trop étudier ; il est classique pour la foule d'idées profondes et grandes qu'il contient. »

En 1819, on s'occupait d'une seconde édition revue

(1) C'est le troisième des *Considérations sur la France.*

par l'auteur, et on lui demandait une préface, comme il nous l'apprend lui-même ; « mais jusqu'à présent — « dit-il — je n'en ai pas trouvé le temps (1). »

8° *Adresse de quelques militaires savoisiens à la nation française.* 1796, in-8°.

Cette brochure est aussi intitulée ailleurs : *Adresse de quelques parents des militaires savoisiens*, etc. et *Adresse des émigrés à la Convention nationale.*

Mallet du Pan fut l'éditeur de cette brochure, où l'auteur combattait avec beaucoup d'énergie l'application des lois françaises sur l'émigration aux sujets du roi de Sardaigne. Ces pages furent imprimées au-devant d'une édition des *Considérations sur la France.*

9° *Discours du citoyen Cherchemot, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale du M..., le jour de la fête de la souveraineté du peuple.*

M. de Maistre, en datant de Venise et de l'année 1799, ce pastiche, — parodie du *pathos* révolutionnaire, — le fait précéder des quelques lignes que voici :

« Ayant fait un grand amas de phrases révolution-
« naires sans aucun but arrêté, j'imaginai depuis de
« les fondre dans un discours imaginaire prononcé par
« quelque personnage *civique*. Cette idée produisit le
« discours du citoyen *Cherchemot*, qui ferait extrême-
« ment rire s'il était imprimé très-exactement, ce qui
« serait essentiel à cause des nombreuses et fidèles
« citations. »

Ce *Discours* a paru dans le second volume des *Lettres et Opuscules* (2).

(1) Lettre à M. de Marcellus, 19 août 1819, p. 527 du t. I des *Lettres.*
(2) P. 219 à 231.

10° *Observations critiques sur une édition des Lettres de madame de Sévigné publiées en* 1806, *chez Bossange, par M. Ph. A. Grouvelle, ancien ministre plénipotentiaire.*

Tout porte à fixer à 1806 même la date de ces *Observations :* admirateur enthousiaste de madame de Sévigné, dont il rappelle si bien le cœur et le style, dans ses *Lettres*, M. de Maistre dut s'empresser de lire cette édition annotée, et sous l'empire du dégoût que lui inspira un si misérable travestissement, il laissa couler de sa plume les pages qui ont attaché pour toujours l'ex-régicide, *l'ex-législateur* Grouvelle, au pilori.

Ces *Observations* ont paru dans le second volume des *Lettres et Opuscules* (1).

On trouve dans le même volume les opuscules suivants :

11° *Lettres à M. le comte Jean Potocki. Quelques mots sur la chronologie biblique.* Saint-Pétersbourg, novembre 1807 et juin 1810 (2).

L'auteur prouve savamment que la chronologie biblique s'accorde parfaitement avec la métaphysique (« j'entends la bonne »), avec la théologie, avec la physique et avec la philosophie de l'histoire.

12° *A une dame protestante, sur la maxime qu'un honnête homme ne change jamais de religion.* Saint-Pétersbourg, 9 décembre 1809 (3).

« Cette lettre ayant été lue à une dame russe, sur qui

(1) P. 405 à 455.
(2) P. 237 à 257.
(3) P. 257 à 265.

« elle fit beaucoup d'impression, cette dame demanda
« à l'auteur la permission de lui adresser une question
« par écrit, ce qu'elle fit bientôt par le billet suivant :

« SAINT-PÉTERSBOURG, 29 janvier 1810.

« MONSIEUR,

« Si une religion ne diffère de l'autre que par deux points très-peu importants, il me semble qu'il n'y a réellement ni *schisme* ni *erreur ;* que l'une est aussi bonne que l'autre, ou pour mieux dire, que c'est la même religion professée en deux idiomes différents.

« Vous avez eu la bonté, Monsieur, de me communiquer vos idées, que je crois avoir bien comprises. A mon tour, je vous soumets les miennes. Si ma question n'est point indiscrète, je réclame la promesse que vous m'avez faite, et j'attendrai votre réponse avec beaucoup d'impatience.

« J'ai l'honneur d'être, etc. »

« Cette question — dit M. de Maistre, auteur de la
« note qu'on vient de lire — donna lieu à la lettre
« suivante :

13° *Lettre à une dame russe, sur la nature et les effets du schisme, et sur l'unité catholique.* Saint-Pétersbourg, février 1810 (1).

14° *Cinq lettres sur l'éducation publique en Russie, à M. le comte Rasoumowsky, ministre de l'instruction publique.* Saint-Pétersbourg, juin 1810 (2).

(1) *Ibid.*, p. 265 à 281.
(2) *Ibid.*, p. 281 à 340.

Lumineux et profond travail, qu'on ne saurait trop méditer en Europe, — surtout en France.

Voici en quels termes M. de Maistre apprenait à un de ses amis, comment il avait été amené à traiter cette grande question : « A la prière d'un ami commun, j'ai « complétement analysé et déchiffré un mémoire dia- « bolique écrit en latin avec un art infini, et que les « Russes n'entendaient guère. C'était un plan d'études « excessivement insidieux : j'ai été extrêmement re- « mercié ; mais le même ministre qui m'avait fait de- « mander cet ouvrage m'a déjà avoué plus d'une fois « qu'il est entraîné comme les autres ; que tout marche « à un bouleversement général, et que celui qui doit y « perdre le plus (l'empereur) est précisément celui qui « le hâte (1). »

15° *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques, et des autres institutions humaines.* Saint-Pétersbourg, 1810, in-8°. — Paris, 1814, in-8°.

Admirable ouvrage, qui fait suite aux *Considérations sur la France,* dont il est le développement et dont il généralise les idées fondamentales : on a publié ces deux écrits dans le même volume, notamment en 1814. Paris, in-8°.

Je trouve le germe de cet ouvrage dans ces mots d'une lettre de M. de Maistre, au chevalier de... (1811) : « J'ai « été conduit par mes réflexions... à la découverte, que « je crois incontestable, qu'aucune loi véritablement « fondamentale et constitutionnelle ne peut être écrite, « et que si elle est écrite, elle est nulle. Vous prendriez

(1) Lettre au chevalier de..., Saint-Pétersbourg, 1811, p. 256 du t. I des *Lettres*

« peut-être ceci pour un paradoxe, monsieur le cheva-« lier ; c'est cependant une vérité, et je l'ai appuyée, « dans un écrit *ad hoc*, de tant de preuves logiques et « historiques, que j'ai entièrement convaincu de fort « bons esprits ; mais tout cela est dans mon porte-« feuille (1). »

Ailleurs (1815), il dit à l'archevêque de Raguse : « Je prends la liberté... de mettre sous les yeux de « Votre Excellence un opuscule (l'*Essai sur le prin-« cipe générateur*) qui reposait depuis longtemps en « manuscrit dans mon portefeuille avant que je lui « permisse de s'échapper en 1814, sous le voile de « l'anonyme, dans un accès de colère né de la fièvre « constitutionnelle qui travaille l'Europe. Je désire que « mes pensées soient du goût de Votre Excellence, et « qu'elle prenne nommément quelque plaisir à voir « Platon, mon philosophe favori, colleter le protestan-« tisme avec tant de vigueur. On a lu cet écrit avec « quelque bonté à Paris, à Londres, et tout nouvelle-« ment encore en Allemagne. Ici (à Saint-Pétersbourg), « il a été moins compris, l'esprit philosophique n'ayant « point encore obtenu en Russie le droit de cité, malgré « le nombre déjà considérable d'individus éclairés « qu'elle possède (2). »

En 1817, il écrivait au R. P. Rozaven, de la compagnie de Jésus : « Les chapitres XXXV et XXXVI de mon... « ouvrage (*Essai sur le principe générateur*) sont assez « chauds sur votre compte (les Jésuites) : le morceau

(1) Août 1811, p. 265 et 266 du t. I.
(2) P. 383.

« de Plutarque surtout, tourné en inscription pour le « buste de saint Ignace, a semblé heureux (1). »

M. de Bonald fut, en France, l'éditeur de l'*Essai sur le principe générateur*. Une de ses lettres à M. de Maistre, en date du 7 octobre 1814, est un accusé de réception d'un exemplaire de cet ouvrage : « Je n'ai pas pu lire encore ce que vous avez eu la bonté de m'envoyer. Un de vos zélés admirateurs, M. de Fontanes, grand-maître de l'Université, me l'a arraché. Très-sûrement, je le ferai imprimer ; mais je le réunirai avec vos *Con sidérations*, dont toutes les éditions sont épuisées et que l'on demande inutilement. Le volume sera d'une grosseur raisonnable (2). »

Le 16 novembre de la même année, M. de Bonald reprenant et terminant sa lettre, ajoute : « Vous vous étonnerez peut-être, Monsieur, du long intervalle de temps qui sépare cette seconde partie de ma lettre de la première. Votre ouvrage, que j'avais prêté au grand maître avant de le lire moi-même, parce qu'il m'a surpris au moment où je venais de le recevoir, fut par lui prêté à d'autres. J'en avais parlé à mon imprimeur, qui, se trouvant chez moi en mon absence, au moment que l'on venait de me le rapporter, s'en empara pour l'imprimer, ce qui a été fait avec la petite note que vous aviez indiquée, à propos de la déclaration du clergé de France. (*On s'apercevra, à la lecture de cet ouvrage, que l'auteur n'est pas né en France.*) L'ouvrage est imprimé ; il l'a même été avant la promulgation de la loi sur la liberté de la presse. Il a fallu cependant le montrer

(1) P. 471.
(2) P. 62 du t. II des *Lettres*.

à la censure. En attendant, il circule, à la satisfaction de tous les bons esprits; j'en ai fait à votre intention présent à bien du monde. C'est un livre excellent; ce sont vos belles *Considérations*, c'est vous, Monsieur, et vous tout entier... je le répète, c'est un livre d'or. *Opus aureum!* Je me sers des mêmes expressions que Leibnitz en parlant de l'*Exposition de la foi* par Bossuet (1)...

« J'ai voulu vous donner des nouvelles de votre ouvrage. Il n'est pas encore répandu ; mais, avec les suffrages que je lui connais, il a obtenu tous ceux que vous pouvez désirer dans la capitale. C'est avec un extrême plaisir, c'est avec orgueil que je m'en déclare l'éditeur : c'est vous prouver à la fois ma haute considération pour vos talents, et mon respectueux attachement pour votre personne (2). »

L'édition de Paris (1814) est précédée d'une *préface de l'auteur*, où M. de Maistre rattache l'*Essai sur le principe générateur* aux *Considérations sur la France*, faisant découler l'*Essai*, des *Considérations*, — comme on l'a déjà vu ci-dessus.

« L'ordre moral — dit l'auteur en terminant sa pré-
« face — a ses lois comme le physique, et la recherche
« de ces lois est tout à fait digne d'occuper les médita-
« tions du véritable philosophe. Après un siècle entier
« de futilités criminelles, il est temps de nous rappeler
« ce que nous sommes, et de faire remonter toute
« science à sa source. C'est ce qui a déterminé l'auteur
« de cet opuscule à lui permettre de s'évader du porte-

(1) P. 64 et 65 du t. II.
(2) P. 69, *ibid.*

« feuille timide qui le retenait depuis cinq ans. On en « laisse subsister la date, et on le donne mot à mot tel « qu'il fut écrit à cette époque. L'amitié a provoqué « cette publication, et c'est peut-être tant pis pour l'au- « teur ; car la bonne dame est, dans certaines occasions, « tout aussi aveugle que son frère. Quoi qu'il en soit, « l'esprit qui a dicté l'ouvrage jouit d'un privilége « connu : il peut sans doute se tromper quelquefois « sur des points indifférents, il peut exagérer ou parler « trop haut ; il peut enfin offenser la langue ou le goût, « et dans ce cas, tant mieux pour les malins, *si par ha- « sard il s'en trouve ;* mais toujours il lui restera l'es- « poir le mieux fondé de ne choquer personne, puisqu'il « aime tout le monde ; et, de plus, la certitude parfaite « d'intéresser une classe d'hommes assez nombreuse et « très-estimable, sans pouvoir jamais nuire à un seul : « cette *foi* est tout à fait tranquillisante. »

16° *Quatre chapitres sur la Russie*, 1811 (publiés par le comte Rodolphe de Maistre. Paris, Vaton, rue du Bac n° 50. Une brochure in-8°, de VII-197 pages. — 1859.)

Dans un court, mais substantiel et intéressant *Avant-propos de l'éditeur* (M. le comte Rodolphe de Maistre), on apprend à quelle occasion M. de Maistre écrivit ces pages, qui ont aujourd'hui tant d'actualité, au moment où l'empereur Alexandre II songe à affranchir les nombreux esclaves que renferment ses immenses États.

« Dès les premières années de son séjour en Russie le comte de Maistre rencontrait souvent, chez un ami commun, le comte R..... (1), personnage d'un esprit

(1) Rasoumowsky.

distingué, d'une érudition remarquable, et qui occupait alors une haute position à Saint-Pétersbourg. La conformité des goûts et des sentiments, l'amour du bien et du vrai, et surtout une communauté d'affection pour la Russie et son auguste souverain établirent bientôt entre eux des relations amicales ; les conversations devinrent des conférences suivies, dans lesquelles le comte de Maistre exposait librement ses idées sur des mesures administratives d'une importance majeure pour la prospérité future de l'empire. A la suite de ces entretiens réitérés, le comte R..... engagea le comte de Maistre à rédiger par écrit les opinions qu'il avait émises de vive voix, en les classant séparément, suivant les questions spéciales débattues entre eux. Telle fut l'occasion de cet opuscule. Peut-être le personnage qui avait demandé ce travail avait-il l'intention de le mettre sous les yeux de Sa Majesté Impériale. — Mais une chose certaine, c'est qu'en écrivant les quatre chapitres sur la Russie, le comte de Maistre n'était point dans l'intention de livrer à la publicité ces pages entièrement confidentielles. — Après un laps de temps d'un demi-siècle, après la mort de l'auteur et de son ami, la publication de cet écrit ne peut être taxée d'indiscrétion ni offrir d'inconvénients ; d'autant plus que les questions traitées par le comte de Maistre ne regardent pas toutes exclusivement la Russie et les premières années du dix-neuvième siècle ; il en est plusieurs qui peuvent encore aujourd'hui mériter l'attention des hommes d'État de tous les pays. — La guerre contre la souveraineté et contre la société elle-même dure toujours ou violente ou sournoise ; elle n'est pas resserrée

dans les limites de telle ou telle contrée ; le champ de bataille s'étend du couchant à l'aurore ; les armes, les embûches, les adversaires, les dangers sont les mêmes partout. Pourquoi ne lirait-on pas avec intérêt le rapport d'un combattant, placé il est vrai à une extrémité de la ligne, mais assez bien informé pourtant des opérations de l'ennemi, de ses forces et de ses projets ?

« L'Éditeur. »

Ces *quatre chapitres* ont pour titres : 1° la Liberté, 2° la Science, 3° la Religion, 4° l'Illuminisme. La conclusion est datée du 16-28 décembre 1811 : les dernières lignes méritent d'être citées, car elles nous révèlent le but de l'auteur, le secret dans lequel il comptait ensevelir ces observations, dictées par l'intérêt qu'il portait à la Russie et l'affection qu'il avait vouée à l'empereur Alexandre Ier.

« Y aurait-il....., par hasard, quelque témérité de « la part d'un étranger à se mêler ainsi de dire son avis « sur des points d'administration intérieure? Il y en au- « rait sans doute si l'écrit était public, s'il n'était pas le « fruit d'un encouragement intérieur, s'il n'était pas « confié à la prudence, ou s'il était écrit dans un esprit « de critique qui serait tout à fait inexcusable; mais les « intentions de l'auteur sont visibles, et il ne croit pas « qu'elles se soient démenties une seule fois. Comment « la passion ou le préjugé auraient-ils pu entrer si mal « à propos dans un cœur entièrement occupé par le « respect et par la reconnaissance? Tout se rapporte à la « sûreté, au bonheur, à la gloire de Sa Majesté Impériale.

« Chaque ligne est dictée par le plus vif attachement à « son aimable et auguste personne. » (P. 152 et 153.)

L'*Appendice* contient (p. 157 à 196) une lettre de M. de Maistre au comte Rasoumowsky, ministre de l'instruction publique en Russie. (Pétersbourg, 26 juin 1810.) Elle renferme des détails curieux relatifs au rôle des Jésuites dans l'histoire de l'éducation et de l'instruction publiques, en Russie.

M. Louis Veuillot, en annonçant cet opuscule, dans l'*Univers* du mercredi 27 avril 1859, disait : « Quand même cet écrit nous serait donné par une autre main, l'authenticité n'en saurait être contestée. Il suffit d'en lire une page pour reconnaître l'auteur. C'est lui, esprit et corps, lui tout entier, avec sa vue de prophète, sa science vaste et sûre, son vaillant langage d'honnête homme et d'homme d'État.....

« Ce nouvel écrit... est un mémoire confidentiel sur la question des serfs. On sentait dès lors en Russie la nécessité constante et l'impossibilité prochaine de maintenir l'esclavage. M. de Maistre traite ce grand sujet en philosophe et en homme d'État. Il ne sait pas si la Russie pourra maintenir l'esclavage, mais il dit que telle qu'elle est, telle que l'ont faite le schisme et la civilisation moderne, elle ne peut pas s'en passer.....»

Il faut lire l'opuscule même de M. de Maistre, dont l'article de M. Louis Veuillot donne la plus haute et la plus juste idée, avec cette éloquence de style et de conviction, qui est le cachet des meilleurs articles de cet éminent publiciste de notre époque.

L'*Univers,* par une faveur flatteuse, toute particulière, a reçu de la bienveillance de l'éditeur la permission de

reproduire un de ces *chapitres* tout entier; c'est le deuxième, où il est traité de la science et de sa soudaine invasion en Russie. (V. l'*Univers* du mercredi 27 avril 1859.)

17° *Réflexions critiques d'un chrétien dévoué à la Russie, sur l'ouvrage de Méthode, archevêque de Twer, publié à Moscou en* 1805, *à l'imprimerie du très-saint synode, sous ce titre : Des choses accomplies dans la primitive Église, c'est-à-dire durant les trois premiers siècles et le commencement du quatrième, et spécialement dans les premiers commencements de l'ère chrétienne. Livre historique suivi des prolégomènes de l'histoire ecclésiastique et de notes par le même auteur.* Saint-Pétersbourg, 1812.

Cet opuscule rédigé en langue latine a paru dans le second volume des *Lettres et Opuscules inédits de M. de Maistre* (1). Les éditeurs l'ont fait suivre d'une traduction française.

18° *Discours qui devait être prononcé dans l'église catholique de Saint-Pétersbourg, à l'occasion du service divin célébré par le ministre de S. M. le roi de Sardaigne, au nom des sujets de ce prince, pour rendre grâces à Dieu de l'heureux retour de Sa Majesté dans ses États de terre ferme.* — Saint-Pétersbourg, 1814.

« En l'année 1814, — dit M. de Maistre — quelques « ministres étrangers ayant fait chanter à Saint-Péters-« bourg des *Te Deum* pour célébrer le rétablissement « de leurs maîtres: il me vint en tête de rendre le « même honneur à la restauration du souverain que « j'avais l'honneur de représenter à cette époque auprès

(1) P. 455 à 489.

« de la cour de Russie. Mais comme je ne pouvais lut-
« ter de magnificence avec ces ministres, j'imaginai
« de les effacer tous, en ajoutant aux cérémonies ecclé-
« siastiques un sermon adapté aux circonstances, et
« plein des idées qui m'agitaient dans ce moment. Je
« composai donc moi-même le sermon. Un abbé fran-
« çais, que la révolution avait porté depuis longtemps
« en Russie, voulut bien se charger de le prononcer.
« La cérémonie devait être annoncée au public par une
« inscription écrite en français... Tout était prêt, mon
« abbé avait appris le sermon par cœur, l'inscription
« était déjà esquissée chez le décorateur, lorsque nous re-
« çûmes la nouvelle du traité de Paris et du partage de la
« Savoie, qui semblait placer les deux augustes beaux-
« frères dans une attitude à peu près hostile. Je crai-
« gnis de n'être pas approuvé ; je me trouvais d'ailleurs,
« après vingt ans d'exil et de souffrance, un étranger
« au service de mon roi. A toutes ces considérations
« refroidissantes vint se joindre mon irrésolution na-
« turelle ; le courage m'abandonna, et je renonçai à
« mon projet. Peut-être ce fut grand dommage ; peut-
« être le sermon, prononcé devant la plus illustre compa-
« gnie et *publié* le lendemain suivant les arrangements
« que j'avais pris, aurait parcouru l'Europe en un clin
« d'œil. Je ne sais ce qu'il vaut, car personne n'a droit
« de se juger soi-même : je sais seulement que je n'ai
« rien écrit de mieux, et que dans le texte surtout,
« comme dans les citations, je n'avais pas été peut-être
« entièrement malheureux. »

Le texte emprunté au 1er livre des Macchabées (chapitre x, verset 47) était plein d'à-propos et offrait une allu-

sion aussi vraie que flatteuse à l'empereur de Russie : « Et tous mirent leur confiance en *Alexandre*, parce qu'il fut le premier qui leur porta de véritables paroles de paix. »

Ce *Discours* prouve l'étendue et la flexibilité du talent de M. de Maistre, qui, dans quelque genre qu'il eût choisi, eût été partout supérieur (1).

19° *Sur les délais de la Justice divine dans la punition des coupables. Ouvrage de Plutarque, nouvellement traduit et annoté.* — Paris, 1816, in-8°.

Dans deux lettres de l'année où parut cet ouvrage, qui fait tant d'honneur au traducteur-annotateur, M. de Maistre nous révèle avec quel sentiment de plaisir et de bonheur il avait travaillé à cette nouvelle production sortie de sa plume.

« Vous m'apprenez de Naples, le 14 décembre,
« (1815), — écrit-il à M. de Blacas, — qu'on a imprimé
« quelque chose de moi à Paris. Bien obligé, car, pour
« moi, je n'en sais rien. J'ai donné l'ouvrage à quel-
« qu'un, qui l'a donné à quelqu'un, qui l'a donné à un
« troisième, qui l'a donné à un imprimeur. Dieu sait
« ce qui arrivera à mon pauvre opuscule à travers
« toutes ces cascades ! C'est l'ouvrage de Plutarque, in-
« titulé *Sur les délais de la Justice divine dans la pu-
« nition des coupables*. C'est le chef-d'œuvre de la mo-
« rale et de la philosophie antiques. Vous serez ravi des
« belles choses que vous y trouverez. Le tout est devenu
« un joli petit livre, par la manière dont j'ai arrangé
« tout cela (2). »

(1) Ce *Discours* a été publié dans le tome II des *Lettres et Opuscules inédits de M. de Maistre*, p. 344 à 359.

(2) P. 401 et 402 du t. I.

« Mon digne ami, — dit-il au marquis H. de Costa, « — je vous somme de m'envoyer une dissertation « *hypercritique sur les Délais de la Justice divine.* Je « ne me rappelle pas d'avoir jamais rien travaillé avec « autant de soin : j'ai écrit trois fois ce beau traité de ma « propre main ; il a été lu ligne par ligne sur le grec « par un habile helléniste...

« Je n'ai point encore vu mon ouvrage ; Dieu sait « comment on aura imprimé à huit cents lieues de moi « le grec et le latin. Le bourreau de libraire a mis en- « core mon nom, contre ma défense la plus expresse. « Les *Considérations sur la France* m'ayant mis à la « mode de ce pays, mon nom peut aider au débit ; la « bonne foi, la parole d'honneur, ne signifient rien, — « *l'Honneur est un vieux saint que l'on ne chôme « plus* (1). »

Dans une savante et intéressante préface, M. de Maistre expose les vues qui l'ont guidé dans cette traduction de Plutarque, dont il a tâché de rendre le traité le plus utile au public :

« Le Traité de Plutarque, *des Délais de la Justice « divine*, — dit-il, — est une des plus excellentes pro- « ductions de l'antiquité. Animé par l'espoir d'être « utile, j'ai entrepris de le faire connaître davantage ; « et pour y parvenir j'ai pris quelques libertés dont « j'espère que Plutarque n'aura point à se plaindre. « J'ai fait disparaître la forme du Dialogue, qui mar- « que peu dans ce Traité et qui me gênait en pure « perte ; car je ne vois pas que cette forme, quelquefois « très-avantageuse, produise ici aucune espèce de beauté

(1) P. 426 et 427.

« ou de mérite réel... Lorsque, dans le courant de « l'ouvrage, la pensée de Plutarque m'a paru incom- « plète, j'ai cru pouvoir la terminer, et quelquefois « aussi la fortifier par de nouveaux aperçus que je dois « à mes propres réflexions ou à la lecture de Platon, « auteur que *j'aime et pratique volontiers*, comme « disait Montaigne en parlant de Sénèque. S'il m'ar- « rive de rencontrer sur ma route de ces pensées qui « ne sont pour ainsi dire *qu'en puissance*, je les dé- « veloppe soigneusement. Ce sont des boutons que je « fais éclore ; je n'ajoute aucune feuille, mais je les « montre toutes...

« L'œuvre originale aura-t-elle gagné quelque chose « à la forme et aux additions qu'elle tient de moi ? Je « l'espère, ou plutôt je le désire, car je ne suis sûr que de « mes intentions ; et, dans ce genre surtout, les meil- « leures sont très-souvent trompées par le jugement du « public, dont je ne crois pas au reste qu'il soit permis « d'appeler. »

Dans les notes savantes et profondes dont il accompagna cette traduction, M. de Maistre fait voir l'esprit du christianisme exerçant son influence secrète et irrésistible sur un philosophe païen, l'éclairant à son insu et lui faisant dire des choses que toute la sagesse humaine abandonnée à elle-même n'eût jamais pu dire ni même imaginer.

A la suite de sa traduction, M. de Maistre donna celle d'Amyot — dont le mérite est surtout la naïveté, et dont le *vieux style encore a des grâces nouvelles*.

20° *Lettre à M. le Marquis... sur la fête séculaire des Protestants*. — 1818.

Cette lettre qui parut d'abord dans un recueil intitulé *Nouvelles anecdotes chrétiennes*, publié par la *Société des bons livres*, se trouve dans le second volume des *Lettres et Opuscules inédits de M. de Maistre* (1), ainsi que les opuscules suivants :

21° *Lettre à M. le marquis de... sur l'état du Christianisme en Europe.* — 1819 (2).

22° *Du Pape.* — 1819, première édition, deux volumes in-8° — 1821, seconde édition *augmentée et corrigée par l'auteur*, deux volumes in-8°.

Voilà le chef-d'œuvre de M. de Maistre ! Profondeur des vues, logique irrésistible, pensées hardies, ingénieuses et vraies, style magique : tout ce qui concourt à la perfection d'un ouvrage, s'y trouve étroitement uni.

On suit avec un vif intérêt, dans la correspondance de l'auteur, les émotions diverses qui l'agitaient pendant la composition de ce magnifique ouvrage, les espérances légitimes de succès qu'il en avait conçues, et aussi — je le dis avec peine — les déceptions qu'il recueillit à l'apparition de ce manifeste éloquent, dont son époque méconnut la portée ou craignit l'influence puissante et salutaire.

Je laisse parler M. de Maistre lui-même. En 1816, il écrivait à madame de Swetchin (3) : « Je griffonne main-

(1) P. 359 à 369.

(2) P. 369 à 399.

(3) Sur cette femme du plus grand mérite, voir la notice nécrologique que lui a consacrée le R. P. Lacordaire, dans *le Correspondant*, ainsi que ses Pensées et Maximes diverses, recueillies et publiées, dans la même Revue, par M. le comte de Falloux, qui va faire paraître prochainement, chez l'éditeur Vaton (Paris, 50, rue du Bac), un volume du plus haut intérêt, en ce qui concerne cette noble femme et son illustre ami et digne appréciateur, le comte Joseph de Maistre.

« tenant, et même j'ai fort avancé le second livre de cet « ouvrage (*Du Pape*), dont le premier vous a été lu ; il « me semble que *cela vient* (1). »

Un an après, le travail était assez avancé, à en juger par ces mots : « J'achève un ouvrage sur le Pape, où « j'ai réuni tout ce que je sais et tout ce que je puis. Le « titre n'est pas long : *Du Pape*, avec cette épigraphe « grecque tirée d'Homère : ΕΙΣ ΚΟΙΡΑΝΟΣ ΕΣΤΩ (2)... « Je ne puis dire si j'imprimerai ; je suis mal placé (3), « trop loin des grands foyers de lumières, nullement « soutenu, etc., etc... Avant le solstice, je serai à « Turin. Là, je verrai ce que me conseilleront ou « m'ordonneront les circonstances (4). »

Enfin le traité *Du Pape* parut en 1819.

Parmi les nombreuses lettres d'admiration et d'approbation que reçut ce livre — qui était tout un événement, — il y en a une d'un style badin, écrite par un saint prélat, connu par ses talents autant que par ses travaux apostoliques, monseigneur Rey, évêque d'Annecy, ami particulier de la famille de Maistre. Dans cette lettre pleine d'esprit et d'originalité, on saisit bien les diverses impressions que produisit, à son apparition, le livre *Du Pape* : « Les Français — dit monseigneur Rey — n'ont pas voulu relever le gant et se venger en écrivant *mieux que vous contre vous*. Ils ont trouvé plus expédient de saisir l'ouvrage que d'y répondre. Il est certain que l'un est plus facile que l'autre ; mais malheureuse-

(1) P. 130 du t. I.

(2) *Sic*, et ailleurs ΕΣΤΙ.

(3) M. de Maistre habitait alors Saint-Pétersbourg.

(4) Lettre au cardinal Severoli, février 1817, p. 456 et 457.

ment la main friponne ne s'est appesantie sur le nid que lorsque les oiseaux en étaient presque tous sortis, et je sautai de joie hier en apprenant que deux ballots étaient arrivés à la douane (1). »

M. de Maistre, en répondant à une autre lettre de monseigneur Rey (qui n'a pas été publiée), lui donne quelques détails curieux sur son livre : « Il me paraît,.. « toute humilité et toute vanité à part, que l'ouvrage « fera quelque bien. Vous me parlez de mon talent *pour « faire rire en raisonnant*. En effet, je me sens ap- « pelé à mettre les questions les plus ardues au niveau « de toutes les intelligences; et je puis dire comme « Boileau :

C'est par là que je vaux
Si je vaux quelque chose.

« Enfin,... nous verrons. Ne manquez pas de m'in- « struire de tout. Qu'est-ce que vos prêtres ont dit « de l'article d'*Honorius*, et de ma note sur la procession « *Ex Filio?* Cette idée me vint tout à coup en lisant je « ne sais quel vieux livre, et je la crois décisive. On m'é- « crit de France que *personne n'a poussé plus loin la « justification d'Honorius*, ce qui m'encourage beau- « coup. Je crois bien qu'il y aura des tempêtes; mais la « plus forte viendra du Nord, et je me résigne d'avance à « tout le mal qu'elle pourra me faire. Croyez que le cha- « pitre sur la Russie tombera à Saint-Pétersbourg « comme une bombe. Ame au monde ne s'y doute des « *témoignages* russes. Quand ils verront ce tableau, ils « demeureront frappés de stupeur, et ensuite de colère.

(1) Février 1820, p. 113 du t. II.

« Mais qu'arrivera-t-il à l'auteur ? *Je l'ignore*. Qui sait « si celui qui a dépensé 20,000 roubles pour nous faire « insulter par un enfant (en science) (1) voudra suppor- « ter les représailles? C'est ce que nous verrons en- « core (2). »

Puis, avec mélancolie, il ajoute en pensant à la *ville* éternelle, où il ne peut suivre son livre, ces mots touchants qu'adressait jadis Ovide à ses *Tristes* : « *Sine* « *me, liber, ibis in* URBEM (3). »

C'était surtout à l'opinion et au témoignage du Pape, que M. de Maistre tenait, avec raison.

« Au reste, — poursuit-il, — le *Pape* et tout ce que « vous connaissez ne sont que des bluettes, en compa- « raison de tout ce que recèle mon portefeuille (4). » Il voulait parler de *l'Église gallicane*, des *Soirées de Saint-Pétersbourg* et de l'*Examen de la philosophie de Bacon* : mais ces trois ouvrages ne devaient voir le jour qu'après la mort de leur auteur.

Bientôt il écrit, plein de joie, à Mgr Rey : « J'ai été « extrêmement approuvé à Rome. Par une délicatesse « que vous comprenez de reste, je n'avais pas voulu en- « voyer mon livre directement au Saint-Père ; j'ai laissé « faire au ministre : je n'y ai rien perdu. Le Pape « a dit : *Laissez-moi ce livre, je veux le lire moi-* « *même* (5). »

(1) M. de Maistre désigne ici M. Stourdza, auteur d'un ouvrage contre le Pape. Sur ce personnage, voir *Lettres et Opuscules*, t. I, p. 453 à 456. Lettre au cardinal Severoli, déjà citée.

(2) Lettre du 26 janvier 1820, p. 5 et 6 du t. II.

(3) *Ibid.*, p. 6.

(4) *Ibid.*

(5) P. 8 du t. II.

Puis, viennent ces lignes qui accusent une grande et légitime tristesse chez M. de Maistre : « De toutes les « personnes à qui j'ai fait remettre l'ouvrage à Paris, « M. de Chateaubriand seul m'a répondu. Le silence « de MM. de Bonald et de Marcellus m'étonne fort; pro- « bablement ils craignent l'influence du jour. Vous ver- « rez qu'incessamment les libéraux me feront déchirer « officiellement. Ce livre me donnera peu de contente- « ment dans les premiers temps; peut-être me donnera- « t-il beaucoup de désagréments ; mais il est écrit, et « il fera son chemin en silence. Rodolphe peut-être re- « cevra les compliments. La grande explosion des *Con- « sidérations sur la France* s'est faite plus de vingt ans « après la date du livre... Soutenez-moi de toutes vos « forces, mon très-cher abbé, car il faut que j'aie au « moins un grand vicaire pour moi (1). »

M. de Maistre a prédit vrai, — encore cette fois, — comme toujours. Après l'attentat de Louvel, il disait à sa fille Constance : « Le grand crime du 13 (février 1820), « éclipse le *Pape* déjà repoussé dans l'ombre par le « gouvernement. Tu as dû observer que tous les jour- « naux se sont tus, même ceux qui avaient promis de « parler; j'entends bien qu'en mettant la main sur l'is- « sue d'une fontaine, on ne réussit qu'à la faire jaillir « plus loin un instant après; mais, en attendant, elle « cesse de couler. Rusand (son éditeur, à Paris) m'écrit « par ce courrier (21 février 1820) qu'après un mou- « vement assez vif, l'écoulement s'est tout de suite ar- « rêté, et que la vente va très-lentement. Qui pourrait

(1) *Ibid.*, p. 8 et 9.

« penser à mon livre après ce qui s'est passé? Dans « vingt ans peut-être il en sera question (1). »

Cependant, de hautes sympathies étaient dès lors acquises au *Pape;* bientôt, M. de Marcellus dont le silence inquiétait un peu l'auteur, répondait à son envoi et venait réjouir son cœur.

« Je suis ravi, Monsieur le comte, — écrit-il à M. de « Marcellus, — que ce livre... ne vous ait pas déplu, et « que vous consentiez à lui donner une place honorable « dans votre bibliothèque. L'approbation des hommes « tels que vous doit être toute la récompense de mes « travaux, qui n'ont pas été légers. Je ne me plains pas « du silence de vos journaux, ils sont distraits par un « grand crime, et d'ailleurs ils manquent de courage; « mais j'ai vu avec chagrin que des hommes de bon « sens soient aveugles au point de me reprocher mes at- « taques contre l'Église gallicane : certes, il faut avoir sur « les yeux ce *quadruple bandeau* dont je parle quelque « part, pour déraisonner à ce point. J'ai dit que l'*Église « gallicane était l'un des foyers de la grande ellipse; « qu'elle avait été pendant la révolution l'honneur du « sacerdoce catholique; qu'on ne pouvait rien sans elle, « et que l'œuvre de la restauration commencerait par « elle* quand elle voudrait. Que veut-elle de plus? Que « j'adopte ses insupportables préjugés, et que je lui dise : « *Vous avez raison, Madame,* quand ses erreurs arrê- « tent tout? — Oh! pour cela non. Il faudra bien qu'elle « avale le calice de la vérité. Si elle veut ensuite le vo- « mir, au lieu de le laisser passer *in succum et san-*

(1) P. 10 du t. II.

« *guinem*, tant pis pour elle. Cette obstination la pri-
« verait d'une gloire immortelle. Je ne sais au reste,
« Monsieur le comte, si j'ai raison ou tort; personne
« n'a droit de se juger lui-même; mais je sais bien que
« nul homme peut-être n'a été placé dans des circon-
« stances plus favorables que moi pour juger la ques-
« tion sans préjugés. Né dans une maison de haute ma-
« gistrature, élevé dans toute la sévérité antique, abîmé
« dès le berceau dans les études sérieuses, membre d'un
« sénat gallican pendant vingt ans, président d'un tri-
« bunal suprême *en pays d'obédience* (comme on dit)
« pendant trois ans; habitant pendant quatre ans d'une
« contrée protestante très-instruite, et livré sans relâche
« à l'examen de ses doctrines; puis, transporté dans
« une région gréco-russe, où, pendant quatorze ans de
« suite, je n'ai cessé d'entendre agiter les prétentions
« de Photius et de sa postérité religieuse; en possession
« des langues nécessaires pour consulter les originaux;
« profondément et systématiquement dévoué à la reli-
« gion catholique; grand ami de votre nation, que je
« touche par tant de points et surtout par la langue;
« très-humble et très-obéissant serviteur de l'auguste
« maison qui vous gouverne, je vous le demande, Mon-
« sieur le comte, qu'est-ce donc qui me manque pour
« juger en connaissance et en conscience? On me dira
« *peut-être*, ou pour mieux dire, *sûrement* : — *Avec
« toutes ces données, vous pouvez vous tromper*. Sans
« doute; mais si j'étais mis dans la balance avec le plus
« habile gallican, je l'emporterais au jugement d'un
« Juif, d'un Turc ou d'un Chinois. — Je ne sais com-
« ment cette petite apologie est tombée de ma plume;

« je la confie à votre justice personnelle, car votre na-
« tion est trop occupée pour être juste (1). »

Tout M. de Maistre se trouve dans cette lettre, qui, commence par une plaisanterie, se poursuit par un mouvement plein d'éloquence, et s'achève dans le sourire tempéré et bon de l'honnête homme. Jamais M. de Maistre ne s'est mieux peint que dans cette véhémente sortie, où la modestie n'est pas un seul instant blessée. Nul ne posséda à un aussi haut degré de perfection que lui, l'art difficile de parler de soi, sans choquer le sentiment délicat des convenances. Il ne fut si *habile,* que parce qu'il fut toujours *vrai.*

Après M. de Marcellus, M. de Bonald adressa à l'auteur du *Pape* la lettre suivante, où je trouve le plus bel éloge de ce livre fameux :

« Je l'ai lu, ce bel ouvrage ; et ceux mêmes qui y trouvent ce que vous avez voulu y mettre, et qui s'en alarment pour des opinions sucées, pour ainsi dire, avec le lait dans leur éducation cléricale ou magistrale, ceux-là sont les premiers à admirer (le mot n'est pas assez fort), à se confondre d'admiration devant le beau génie qui leur a fait ce beau présent. Je vous nommerai MM. de Fontanes, Marcellus, le cardinal de Bausset, le duc de Richelieu, *e tutti quanti.* J'en parlai à un évêque un peu récalcitrant. « Après l'avoir lu, me dit-il, je
« serai peut-être moins gallican que je n'étais : mais
« si j'étais mécréant, j'en serais plus chrétien ; et si
« j'étais dissident, j'en serais plus catholique. » Pour moi, Monsieur,..... je ne peux assez vous dire combien

(1) 13 mars 1820, p. 11 et 12 du t. II.

j'y ai trouvé de raison, d'esprit, d'élévation, d'érudition, de choses neuves et originales; mais, comme je l'ai dit, les rois, pour le goûter, ne sont peut-être pas assez chrétiens, et les évêques ne sont pas assez politiques. Il faut ávoir considéré la religion dans ses grands rapports avec la société, pour en sentir toute l'importance et en goûter toute la vérité. Un effet général qu'il a produit, est qu'une fois commencé, on ne peut plus le quitter : il faut, bon gré mal gré, aller jusqu'au bout; et M. de Fontanes, entre autres, l'a tout lu dans un jour. Je puis en dire autant, quoique j'aie été forcé d'y mettre un peu plus de temps. Je voudrais bien en parler dans le *Conservateur*. J'ignore si messieurs du comité directeur de cet écrit me le permettront, à cause de l'ultramontanisme, dont quelques gens ont peur, quoique, depuis la restauration, ce sentiment de répulsion se soit bien affaibli en France (1). »

« Le jugement de M. de Fontanes m'a surtout exces-
« sivement flatté répondit M. de Maistre. — Les lettres
« s'accumulent sur mon bureau ; je voudrais bien vous
« les faire lire : celles des protestants sont curieuses.
« Le croiriez-vous?... j'ai particulièrement spéculé sur
« eux.....

« Aucun de vos journaux n'a osé prendre la parole
« en France sur mon ouvrage. Si l'horrible forfait
« du 13 (février) a paralysé toutes les plumes et distrait
« les yeux de tout autre objet, je n'ai rien à dire ; mais
« si le silence de ces journaux tient à d'autres causes,
« je m'attendais, je vous l'avoue, à plus de courage

(1) 14 février 1820, p. 105 et 106 du t. II.

« et de générosité. Quel étranger vous a jamais et plus « connus et plus aimés ? Quel écrivain vous a rendu « plus de justice ? J'ai surtout porté votre clergé aux « nues ; et parce que j'ai frappé sur quelques préju- « gés dont il convient qu'il se défasse pour servir avec « plus de succès la grande cause, le voilà qui demeure « étourdi du coup, comme si j'avais nié l'existence de « Dieu ! Il vaut donc mieux lui faire entendre la vé- « rité tout entière, et c'est ce que je ferai (1). »

Allusion au traité *De l'Église gallicane*, qui ne parut cependant qu'après la mort de M. de Maistre.

« On a beaucoup célébré en France le *pauvre Pape*, « entre autres dans *l'Ami de la Religion*, *le Défen-* « *seur*, et les *Archives*. Cependant *il a extrêmement* « *choqué* (ce sont les propres paroles de l'abbé de La- « mennais, qui m'a écrit) *une foule de gens du vieux* « *clergé et autres ;* en sorte que je suis extrêmement « étonné de n'avoir vu paraître aucun article furibond « contre moi : c'est apparemment parce que cet article « serait assez difficile à faire ; il faudrait me blesser « sans blesser d'autres choses un peu plus respectables « que ma chétive personne.

« C'est M. l'abbé de Lamennais qui tient la plume « dans *le Défenseur*, pour les articles qui me regar- « dent (2). »

M. de Bonald consacra aussi, dans la même feuille, de remarquables articles au traité *Du Pape*.

Deux lettres de M. de Lamennais à M. de Maistre

(1) 25 mars 1820, p. 17 du t. II.

(2) Lettre à l'abbé Vuarin, 29 avril 1820, p. 19 et 20 du t. II.

contiennent l'éloge de ce livre sublime ; on me permettra d'en extraire les quelques lignes suivantes : « En défendant l'autorité du Saint-Siége, vous défendez celle de l'Église, et l'autorité même des souverains, et toute vérité, et tout ordre. Vous devez donc compter sur de nombreuses contradictions ; mais il est beau de les supporter pour une telle cause. L'opposition des méchants console le cœur de l'homme de bien. Il se sent plus séparé d'eux, et dès lors plus près de celui à qui le jugement appartient, et à qui restera la victoire (1)...

« La vive impression que votre bel ouvrage avait faite sur certaines personnes commence à s'affaiblir. Il n'avait d'abord été question de rien moins que d'une censure. Je ne sais pas comment on s'y serait pris pour éviter, en la rédigeant, le scandale et le ridicule. Il y avait, disait-on, dans votre livre, trois ou quatre hérésies au moins. On nommait des gens qui les avaient vues ; mais l'embarras était de les retrouver : on n'en a pu venir à bout, et ce grand bruit a fini par un silence profond. Le bien que vous avez fait est immense, il restera. On ne guérit pas certains préjugés dans certaines têtes ; mais on empêche qu'ils passent dans d'autres têtes, et le temps, que rien ne supplée, rend à la vérité tous ses droits. Une des choses que j'admire le plus dans la conduite du Saint-Siége, c'est la patience avec laquelle il attend : *Patiens, quia æternus* (2). »

A la même époque, et parmi les lettres de félicitations qui pleuvaient sur le bureau de l'auteur du *Pape*, j'en

(1) 5 février 1820, p. 116 du t. II.
(2) 18 mai 1820, p. 117, *ibid*.

trouve une qui vaut la peine d'être citée, à cause du nom de son signataire :

« Vous avez fondé une école impérissable de haute philosophie et de politique chrétiennes qui jette des racines, surtout parmi la génération qui s'élève : elle portera ses fruits, et ils sont jugés d'avance... Votre dernier ouvrage (*Du Pape*) a produit ici une sensation fort supérieure à tout ce que vous pouviez paternellement en espérer. Vous aurez été surpris que les journaux, surtout ceux qui devaient principalement adopter vos idées, soient restés presque dans le silence à votre égard ; mais cela tient à quelques préjugés du pays, dont vous savez si admirablement les ridicules prétentions gallicanes, et à un *mot d'ordre* qu'on a cru devoir religieusement observer..... Cela n'a, du reste, arrêté en rien la rapide circulation de l'ouvrage ; au contraire, il est partout, et partout jugé avec toute l'admiration et l'étonnement qu'il mérite : c'est assez vous dire que de vous assurer que vous êtes à votre place à la tête de nos premiers écrivains.....

« Agréez l'hommage invariable de mon profond respect et de ma haute admiration.....

« ALPHONSE DE LAMARTINE (1). »

De son lit de souffrance, dont il ne devait plus se relever, M. de Maistre annonçait à un ami la seconde

(1) 17 mars 1820, p. 114 à 116 du t. II. — Personne moins que M. de Lamartine n'a le droit de parler de l'*invariabilité* de ses opinions religieuses, politiques, philosophiques et littéraires. Il peut être curieux de rapprocher du jugement porté par le poëte sur M. de Maistre, en 1820, celui-ci, — de la même plume, — en date de 1851 :

édition du *Pape :* « Cette année (1821) — disait-il — « verra paraître une seconde édition bien perfectionnée « du *Pape*, et l'ouvrage sur l'Église gallicane et les « quatre articles, qui doit, selon moi, produire néces- « sairement une très-grande explosion. D'autres an- « nées, si Dieu me les accorde, produiront d'autres « choses ; mais, comme vous savez : *à chaque jour « suffit sa malice* (1). »

Ces lignes sont du 22 janvier 1821, et le 26 février de la même année l'auteur du *Pape* n'était plus.

« Il (M. de Maistre) ne discutait pas comme M. de Bonald, il ne chantait pas comme M. de Chateaubriand, il prophétisait avec les cheveux blancs, l'autorité et la rudesse d'un homme qui portait le jour et les foudres de Dieu. Sa riche et puissante nature l'avait merveilleusement prédisposé à ce rôle; ou plutôt ce n'était point un rôle, c'était une foi. Il croyait fermement tout ce qu'il disait. C'était un homme de la Bible plus que de l'Évangile : il avait les audaces d'images, les éclairs, les retentissements des oracles de Jéhovah. Il ne reculait devant aucun paradoxe, pas même devant le bourreau et le bûcher..... Contraindre pour sauver, amputer pour assainir, imposer la tyrannie de la foi par les licteurs et par le glaive, voilà la doctrine qu'il osait présenter à un monde énervé de scepticisme et devenu tolérant au moins par incertitude de vérité. Le scandale de ces défis d'un philosophe absolu à l'esprit humain attira l'attention publique sur ses œuvres. Le génie naturel de son style le fit lire de ceux-là même qui le réprouvaient. Ce style.... avait les témérités, la grandeur et la beauté sauvage d'un élément primitif; il rappelait les *Essais de Montaigne*. Mais c'était un *Montaigne* ivre de foi au lieu d'être flottant de doute, sachant peu les choses de son temps et trouvant dans ces ignorances mêmes la simplicité de son dogme et la violence de sa conviction..... Ce Platon des Alpes.... On n'imaginait pas alors qu'une secte religieuse prendrait au sérieux les hardiesses de style du comte Joseph de Maistre...., et qu'on ferait de son livre (*les Soirées de Saint-Péters bourg*) le code d'une doctrine de terreur. » (A. de Lamartine, *Histoire de la Restauration*, t. II, 1851, p. 411 à 413.) Cette page est le sublime du galimatias.

(1) Lettre à l'abbé Vuarin, du 22 janvier 1821, p. 31 du t. II.

Ce fut M. de Genoude qui surveilla l'impression de la seconde édition du *Pape* (1), qui ne parut qu'après la mort de son auteur, ainsi que l'ouvrage suivant :

23° *De l'Église Gallicane dans son rapport avec le Saint-Siége ; pour servir de suite à l'ouvrage intitulé* DU PAPE. — 1821, in-8°.

« L'ouvrage qui suit — dit l'auteur dans une courte « préface, datée du mois d'août 1820, — formait pri- « mitivement le cinquième livre d'un autre ouvrage « intitulé *Du Pape.* L'auteur a cru devoir détacher « cette dernière partie des quatre livres précédents pour « en former un opuscule à part. Il n'ignore point, au « reste, le danger d'une publication qui choquera in- « failliblement de grands préjugés, mais c'est de quoi il « avoue s'inquiéter assez peu. On en pensera, on en « dira ce qu'on voudra : sûr de ses intentions, il ne « s'occupe que de l'avenir.....

« L'auteur a dit au clergé de France : *On a be-* « *soin de vous pour ce qui se prépare.* Jamais on ne « lui adressa de compliment plus flatteur : c'est à lui d'y « réfléchir.....

« Quelques raisons, relatives à la situation actuelle de « l'auteur, l'engagent à faire remarquer que cet ou- « vrage, comme celui dont il est détaché, fut écrit « en 1817, à cinq cents lieues de Paris et de Turin (2)...

(1) « J'ai fait part à M. Genoude de ce que vous m'avez fait l'honneur de me marquer relativement à votre grand ouvrage, et je ne doute pas qu'il ne se fasse un véritable plaisir d'en surveiller l'impression. » (Lettre de l'abbé de Lamennais à M. de Maistre, du 2 janvier 1821, p. 120 du t. II.)

(2) A Saint-Pétersbourg.

« Puisse le sujet du livre vieillir... à sa manière, et ne « rappeler incessamment qu'une de ces misères hu- « maines qui n'appartiennent plus qu'à l'Histoire an- « cienne. »

Dès 1814, M. de Maistre pensait qu'il y aurait un livre à faire sur l'Eglise gallicane, et dans une lettre à M. de Bonald, il indiquait quelle en serait la nature (1) : l'année suivante, il communiquait son plan à l'archevêque de Raguse (2) ; dès 1816, son travail était terminé (3), et en 1818 il tremblait à l'idée de l'effet que produirait son *duel avec Bossuet* : « Je ne « saurais exprimer,... à quel point le cœur me bat dans « ce moment, où l'impression de mon ouvrage paraît « décidée. Qui sait comment ma hardiesse sera jugée ? « Mon duel avec Bossuet sera regardé comme un sa- « crilége. En tout cas, je l'ai attaqué en face après « l'avoir averti ; ainsi, je suis en règle suivant toutes « les lois de l'honneur. Vous trouverez peut-être que « j'exagère, mais je pense que les maximes gallicanes « et l'autorité gigantesque de Bossuet sont devenues un « des grands maux de l'Eglise (4). »

24° *Les Soirées de Saint-Pétersbourg, ou Entretiens sur le Gouvernement temporel de la Providence : suivis d'un Traité sur les Sacrifices ; par M. le comte Joseph de Maistre, ancien ministre de S. M. le roi de Sardaigne à la cour de Russie, ministre d'État, régent de la grande chancellerie, membre de l'Académie royale des sciences de Turin, chevalier grand-croix de l'ordre religieux et militaire de Saint-Maurice et*

(1) Décembre 1814, p. 301 et suivantes du t. I.
(2) Décembre 1815, p. 378 et suiv.
(3) Lettre à Mgr de Beausset, novembre 1816, p. 435.
(4) Lettre à l'abbé Vuarin, janvier 1818, p. 487

de Saint-Lazare. — Paris, 1821, *deux volumes in*-8°. (PÉLAGAUD.)

C'est le chant du cygne !

Je laisse la parole à l'homme de talent qui fut l'éditeur de ce livre : « Nous ne dirons point que les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, que nous publions aujourd'hui, dernière production de cet homme illustre, soient un ouvrage supérieur au livre du *Pape*. Tous les deux sont l'œuvre du génie ; tous les deux nous semblent également beaux : cependant quelque admiré qu'ait été celui-ci, nous ne doutons point que les *Soirées* ne trouvent encore un plus grand nombre d'admirateurs. Dans le livre du *Pape*, M. de Maistre ne développe qu'une seule vérité : c'est à mettre cette vérité unique dans tout son jour qu'il consacre toutes les ressources de son talent, qu'il prodigue tous les trésors de son savoir ; ici le champ est plus vaste ou pour mieux dire sans limites : c'est l'homme qu'il considère dans tous ses rapports avec Dieu ; c'est le libre arbitre et la puissance divine qu'il entreprend de concilier ; c'est la grande énigme du bien et du mal qu'il veut expliquer ; ce sont d'innombrables vérités, ou plutôt ce sont toutes les grandes et utiles vérités dont il s'empare comme de son propre bien, pour les défendre en possesseur légitime contre l'orgueil et l'impiété qui les ont toutes attaquées. Au milieu d'une route semée de tant d'écueils, il marche d'un pas assuré, le flambeau des traditions à la main, et sa raison en reçoit des lumières qu'elle fait rejaillir sur tous les objets dont elle sonde les profondeurs. Jamais la philosophie abjecte du dix-huitième siècle ne rencontra d'adversaire plus redoutable : ni la science, ni le génie,

ni les renommées ne lui imposent : il avance sans cesse, abattant devant lui tous ces colosses aux pieds d'argile ; il a des armes de toute espèce pour les combattre : c'est le cri de l'indignation ; c'est le rire amer du mépris ; c'est le trait acéré du sarcasme ; c'est une dialectique qui atterre ; ce sont des traits d'éloquence qui foudroient. Jamais on ne pénétra avec plus de sagacité dans les replis les plus tortueux d'un sophisme pour le mettre au grand jour et le montrer tel qu'il est, absurde ou ridicule ; jamais une érudition plus étendue et plus variée ne fut employée avec plus d'art et de jugement, pour fortifier le raisonnement de toute la puissance du témoignage. Puis ensuite quand il pénètre jusqu'au fond du cœur de l'homme, quand il visite, pour ainsi parler, les parties les plus secrètes de son intelligence, soit qu'il en explique la force, soit qu'il en dévoile la faiblesse, quelle foule d'aperçus ingénieux, de traits inattendus, de vérités profondes et nouvelles ! que de sentiments tendres, délicats et généreux ! quelle foi pieuse et inébranlable ! quel esprit que celui qui a pu concevoir des pensées si grandes, si étonnantes sur la *guerre !* quel cœur que celui d'où semblent s'écouler comme d'une source pure et vivifiante des paroles si animées et si touchantes sur la *prière !*

« Dans tous les ouvrages qu'il avait publiés jusqu'à celui-ci, la manière d'écrire de M. de Maistre a été jugée claire, nerveuse, animée, abondante en expressions brillantes et en tournures originales : ce sont là ses principaux caractères. Dans les *Soirées*, où des sujets variés et innombrables semblent en quelque sorte se presser sous sa plume, l'illustre auteur s'abandonne

davantage et prend tous les tons. A la force et à l'éclat il sait unir, au besoin, la grâce et la douceur ; il sait étendre ou resserrer son style avec autant de charme que de flexibilité, et ce style est toujours animé de toute la vie de cette âme où il y avait comme une surabondance de vie (1). »

Ces pages pleines d'une chaleureuse éloquence peignent heureusement le génie et le style de M. de Maistre. Qu'il me soit permis d'ajouter, après ce jugement de M. de Saint-Victor, que les deux éléments du grand, du prodigieux succès des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, sont la forme paradoxale, soutenue de la forme dialogique. Je m'explique : le paradoxe est une formule de raisonnement, qui outre l'erreur vulgaire ou accréditée, pour en mieux faire saisir l'absurdité ou le danger — parfois les deux ensemble. C'est l'acte du microscope qui grossit un objet et le montre ainsi à nos yeux, avec des proportions qu'il n'a pas réellement, et nous permet de l'étudier à fond, en le détaillant jusque dans ses moindres parties. Qui oserait mettre en doute que le microscope est une invention admirable et de la plus haute utilité ? — Il en est de même du paradoxe, qui est au discernement de l'erreur ce que le microscope est à l'étude approfondie des mystères du monde visible.

Mais, que serait le paradoxe, sans la forme qui lui convient le mieux, — je dis plus, la seule qui lui soit sympathique et propre, — celle de la conversation ou du dialogue?

(1) M. de Saint-Victor, préface des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, p. XIII à XVII.

C'est ce qu'a très-bien compris M. de Maistre en donnant le caractère d'*Entretiens* à ses *Soirées de Saint-Pétersbourg*, où trois interlocuteurs : un Russe (le sénateur), un Français (le chevalier), et l'auteur lui-même (le comte), agitent les questions les plus sujettes à discussions, les plus difficiles à bien définir, surtout les plus importantes à élucider.

La forme dialogique ou dramatique, non-seulement évite la monotonie et crée une agréable variété dans l'échange des idées, mais elle dessine chaque caractère et assigne à chaque âge son inclination propre, — son vrai personnage.

Ainsi, dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*, le Sénateur, épris des idées mystiques, émet des opinions hardies et heureuses, mais dont le tour ingénieux ne contente pas toujours la froide et sévère raison ; le Chevalier — avec l'élan de son âge et celui de sa nationalité, — ouvre souvent des perspectives, dont le caprice et même les erreurs ont avec elles leur instruction ; enfin, le Comte — qui représente l'expérience acquise et fortifiée par des études variées, — résume la discussion et conclut seul affirmativement.

Je ne sais si j'exprime clairement ma pensée, mais voilà — selon moi, — le plan et la source d'intérêt, sans cesse soutenu, sans cesse renouvelé, sans cesse croissant qui donnent à ces entretiens sur les plus graves questions religieuses, philosophiques et politiques un cachet tout-puissant d'originalité, que nul autre ouvrage, ancien ou moderne, ne présente,— que je sache.

A la suite des *Soirées*, on trouve un opuscule intitulé : *Éclaircissement sur les Sacrifices;* « nous ne crai-

gnons pas de dire que, dans ces deux volumes, il n'est rien peut-être qui soit de nature à produire de plus profondes impressions (1). »

M. de Maistre avait esquissé l'épilogue des *Soirées* dans les derniers jours de sa vie. On trouve encore, dans cette première ébauche, — qui n'a été publiée qu'en 1853 (2), — toute la verve de son style.

25° *Lettres à un gentilhomme russe sur l'Inquisition espagnole.* — Paris, 1822, in-8°.

Ces six *Lettres* datées de Moscou, 1815, et signées du pseudonyme de *Philomathe de Civarron* (3), sont le résultat des conversations de M. de Maistre avec un Russe sur cette délicate question, qu'il a parfaitement éclaircie, en réduisant à leur juste valeur toutes les erreurs ou les mensonges accumulés notamment dans l'ouvrage de l'espagnol Llorente (4).

26° *Examen de la philosophie de Bacon, où l'on traite différentes questions de philosophie rationnelle, ouvrage posthume du Comte J. de Maistre.* — Paris, 1836, deux volumes in-8°.

Le titre donné d'abord par l'auteur à cette savante

(1) M. de Saint-Victor, *ibid.*, p. XXII.

(2) Dans le tome II des *Lettres et Opuscules inédits de M. de Maistre*, p. 340 à 344.

(3) Ce pseudonyme assez transparent indique l'amour de M. de Maistre pour les sciences, ainsi que le nom antique de la ville où il reçut le jour, — Chambéry (en latin, *Civaro*).

(4) Don Juan Antoine Llorente, né en 1756, mort en 1823, est auteur d'une *Histoire critique de l'Inquisition d'Espagne, depuis l'époque de son établissement par Ferdinand V, jusqu'au règne de Ferdinand VII.* (Paris, 1817. 4 vol. in-8.) Il entreprit cet ouvrage plein de mensonges, d'après les ordres de Joseph Napoléon, roi d'Espagne. Homme de mœurs peu régulières, Llorente traduisit en espagnol (1814 ou 1815) le licencieux roman de Faublas.

et profonde réfutation des systèmes de Bacon, était, dit-on, celui-ci : *Roman de la philosophie de Bacon*, etc.

Deux lettres de M. de Maistre font allusion à cet ouvrage, qu'il avait commencé en Russie; dans la première, qui est du 6 novembre 1815, il écrit à M. de Noailles : « Je ne sais comment je me suis trouvé con-« duit à lutter mortellement avec le feu chancelier « Bacon. Nous avons *boxé* comme deux *forts* de Fleet-« Street ; et s'il m'a arraché quelques cheveux, je « pense bien aussi que sa perruque n'est plus à sa place. « Absolument madame de Swetchin a voulu assister « au combat et juger les coups ; je ne puis me lasser « d'admirer sa patience et sa pénétration (1). »

C'est sans doute de ce travail sur Bacon, que M. de Maistre veut parler, lorsqu'il dit, dans la même lettre, à M. de Noailles : « Venez donc, monsieur le « comte, venez, et nous reprendrons au coin du feu nos « conversations philosophiques... J'ai beaucoup pensé « et beaucoup griffonné depuis votre départ, mais tou-« jours *incognito,* fors pour *la voisine* (Mme de Swet-« chin), qui me récompense amplement des efforts « que j'ai faits pour rendre les hauts lieux de la phi-« losophie accessibles même à des pieds habillés de « soie. Vous ne sauriez croire, monsieur le comte, com-« bien je prends de plaisir à contempler la rectitude et « la pénétration de cet esprit-femme. S'il y en avait « seulement deux ou trois comme elle (je dis bien peu) « à Saint-Pétersbourg, toutes les autres capitales de-« vraient lui céder (2). »

(1) P. 373 du t. I des *Lettres*.
(2) P. 372 et 373 du t. I.

Dans la seconde lettre, qui est du 10 juillet 1818, M. de Maistre dit à M. de Bonald : « Sur Bacon, je vois « que nous sommes à peu près d'accord. J'ai fait un « ouvrage assez considérable, intitulé *Examen de la « philosophie de Bacon*. Je suis persuadé qu'il vous in- « téresserait, et même qu'il vous étonnerait ; car, à « moins de s'être livré à une étude particulière et mi- « nutieuse de cette étrange philosophie, il est impos- « sible de connaître tout le mal et tout le ridicule qu'elle « renferme (1). »

27° *Lettres et Opuscules inédits du comte J. de Maistre, précédés d'une notice biographique, par le comte Rodolphe de Maistre, son fils.* — Paris, Vaton et Charpentier, 1re édition 1853, 2 vol. in-8°. — Chez les mêmes, 2e édition *revue, corrigée* par M. Louis Veuillot et *augmentée*, 1853, deux volumes in-18.

Excellente publication, faite avec amour, et grâce à laquelle on connaît la meilleure part de M. de Maistre, — celle de l'homme privé, égal, — je dis plus, — supérieur en quelque sorte à l'auteur de tant d'ouvrages si remarquables.

L'intéressante *Notice biographique*, due à la plume du fils de l'illustre philosophe catholique, se termine par ces lignes, qui méritent d'être rapportées, car, elles résument la portée de cette publication et en établissent le double but : « Deux motifs puissants m'ont « engagé à la publication des opuscules et principale- « ment des lettres du comte de Maistre : d'abord l'u- « tilité dont elles peuvent être par les vérités qu'elles

(1) P. 499.

« défendent, par les saines doctrines qu'elles contien-
« nent ; ensuite le désir de tracer du comte de Maistre
« un portrait vivant et animé qui le fasse aimer de
« ceux qui ne l'ont qu'admiré. Rien, sans doute, ne
« fait mieux connaître un homme que de se trouver
« ainsi introduit dans son intimité, de l'observer li-
« brement et sans témoins, d'entendre le père parler
« de ses enfants, l'époux de la douce compagne de sa
« vie ; d'écouter l'homme d'État, le sujet fidèle s'a-
« dressant à son roi, l'ami s'entretenant avec ses amis.
« Il m'a paru que c'était que c'était élever un simple
« et noble monument à la mémoire d'un père vénéré,
« que c'était mettre en lumière l'élévation de son génie,
« l'étendue de ses connaissances, l'ingénuité de ses
« vertus (1). »

M. le comte Rodolphe de Maistre peut dire avec le poëte latin, et même mieux encore que lui : *Exegi monumentum œre perennius* (2).

Les lettres de l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* doivent être lues et relues, comme on lit celles de madame de Sévigné : c'est le même abandon, le même naturel, la même verve, le même esprit ; plus la profondeur des vues de celui qui a écrit les *Considérations sur la France.*

On trouve en germe, en premier jet — qu'on me permette ce mot, — toutes les pensées de M. de Maistre, dans le recueil de ses *Lettres et Opuscules inédits :* on y admire « ces pensées du moment, ces *illuminations*

(1) *Notice* par le comte Rodolphe, p. 21 et 22.
(2) Horace, *Od.*, lib. III, 30.

« *soudaines* qui — disait-il (1) — s'éteignent sans « fruit, si l'éclair n'est fixé par l'écriture. »

Ces *Lettres* sont l'histoire, jour par jour, des événements extraordinaires, qui, de 1794 à 1821, ont eu pour théâtre l'Europe entière : ce sont les meilleurs, les plus véridiques *Mémoires* qu'il soit possible de désirer sur la fin du dix-huitième siècle, et sur les vingt premières années du dix-neuvième.

Il y a donc identité parfaite entre les pensées et le style des *Lettres* et le style et les pensées des livres dus à la plume de M. de Maistre. Toujours *un*, toujours *lui*, ce beau génie est le même sur la scène de la diplomatie ou des lettres, que dans le sanctuaire impénétrable et sacré de la famille (2). Rare exemple, admirable entre

(1) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 157, 9e entretien, Ire éd., 1821.

(2) M. de Saint-Victor a caractérisé les qualités du style de M. de Maistre et a expliqué, on ne peut mieux, l'entrain et la verve de sa plume, lorsqu'il a dit : « Ce n'est point un style académique, à Dieu ne plaise ! c'est celui des grands écrivains, qui ne prennent des écrivains classiques que ce qu'il en faut prendre, et qui reçoivent le reste de leurs propres inspirations. Nous ne dirons donc point de M. de Maistre qu'il est le *dernier héritier* des écrivains du siècle de Louis XIV ; *qu'il emporte avec lui* les traditions de ce beau siècle, parce que nous voulons, avant toutes choses, comprendre nous-mêmes ce que nous disons. Ces traditions subsistent encore et appartiennent à tout le monde; cet héritage peut toujours être réclamé et recueilli par quiconque saura faire valoir des titres légitimes : n'oublions point toutefois que ces richesses que nous ont laissées les princes de notre littérature, eux-mêmes les avaient empruntées aux génies sublimes de la Grèce et de Rome. Il convient sans doute de méditer leurs chefs d'œuvre ; mais il importe plus encore d'aller comme eux puiser à ces sources antiques et fécondes, et ce qu'on y aura amassé, d'en faire un noble et utile usage, selon les temps où l'on vit et selon les circonstances où l'on peut se trouver. Tout homme qui joindra un grand sens à un talent véritable sentira que le dix-neuvième siècle ne peut

tous, d'une nature éminemment vraie, simple et franche. M. de Maistre ne *pose* pas un seul instant devant ses contemporains, devant lui-même, comme un trop grand nombre d'hommes justement célèbres, d'ailleurs; ce n'est pas non plus de lui qu'on eût pu dire : *Il n'y a pas de héros pour son valet de chambre.*

On a beaucoup parlé des disciples de M. de Maistre, et je n'entreprendrai pas d'en donner la liste; un tel maître a dû être sympathique à toutes les intelligences pures. Tout homme qui a lu ses écrits, l'admire et l'aime — l'un ne va guère sans l'autre. — Ses *Lettres* doubleront le nombre de ses amis.

Parmi les esprits d'élite de notre temps, qui me paraissent faire le plus d'honneur à ce maître souverain, je citerai, dans la chaire les RR. PP. de Ravignan et Lacordaire; ce dernier surtout est celui qui rappelle le mieux les vives et franches allures de l'auteur du *Pape*. Dans la métaphysique catholique, le père Gratry est un des plus illustres élèves de M. de Maistre; dans l'épis-

être littéraire comme l'a été le dix-septième; qu'on n'écrit point, et qu'en effet on ne doit point écrire au milieu de tous les désordres, de toutes les erreurs, de toutes les passions, de toutes les haines, de la plus effroyable corruption, comme on écrivait au sein de l'ordre, de la paix, de toutes les prospérités, lorsque la société était en quelque sorte pleine de foi, d'espérance et d'amour..... Maintenant, c'est donc en imitant ces parfaits modèles, sans toutefois leur ressembler, qu'on peut aspirer à vivre aussi longtemps qu'eux : c'est pour ne s'être point servilement traîné sur leurs traces; c'est pour avoir marché librement dans la même route, dans cette route devenue plus large depuis deux siècles, et surtout conduisant plus loin, que M. de Maistre et quelques autres rares esprits ont élevé des monuments qui sont destinés, comme ceux du grand siècle, à vivre aussi longtemps que la langue française, et à servir, à leur tour, de modèles à la postérité. » (Préface des *Soirées de Saint-Pétersbourg*, p. XVII à XXI.)

copat, il suffit de citer Mgr Rendu, évêque d'Annecy; dans le journalisme et le pamphlet religieux, M. Louis Veuillot et l'abbé Martinet, qui mettent l'arme terrible de l'ironie au service des saines doctrines; et dans l'arène politique, l'illustre Donoso Cortez; enfin, tant d'autres, dont les noms échappent à mon souvenir, mais que chacun place à la suite du grand maître.

S'il me fallait nommer les inspirateurs de ce sublime génie, je n'hésiterais pas à mettre en première ligne Bossuet, Fénelon et Pascal; et pour les traditions de l'esprit, Montaigne, la Bruyère, madame de Sévigné, Marivaux et Rivarol. J'ai dit Marivaux, et je n'aurais pas de peine à retrouver dans l'expression fine, même un tant soit peu recherchée de certaines idées, la parenté la plus étroite entre l'auteur du *Spectateur français* et celui des *Soirées de Saint-Pétersbourg* (1).

J'aurais pu nommer Voltaire, en parlant de l'admirable façon dont M. de Maistre manie l'ironie; mais, il n'y a de parallèle à établir entre ces deux esprits si extrêmes, qu'un parallèle de *dissemblance* — pardon de l'étrangeté de ce rapprochement. — Voltaire faisait de la plaisanterie une arme empoisonnée et mortelle, et l'auteur du *Pape* guérit avec le trait qu'il lance, les plaies que *le patriarche de Ferney* a faites.

Mais c'est surtout Fréron, dont M. de Maistre nous semble s'être le plus inspiré; il en a la puissante ironie, si bien employée par ce champion illustre, — et cependant trop méconnu, — de la vérité contre les

(1) Des citations importantes, qu'on trouvera dans les *notes*, établiront éloquemment la *parenté* que je signale ici entre M. de Maistre et Marivaux.

odieuses attaques de Voltaire et des Encyclopédistes (1).

Avant de terminer cet *Essai sur la vie et les écrits* du plus beau génie des temps modernes, laissons M. de Bonald — son digne émule — nous tracer en quelques lignes le motif de l'étroite sympathie qui les attirait invinciblement l'un vers l'autre. On sait que ces deux hommes, si bien faits pour se comprendre, ne se sont jamais vus et n'ont eu de liens entre eux, que ceux d'une correspondance, où leurs âmes s'épanchaient mutuellement l'une dans l'autre.

« S'il ne nous est pas donné de nous voir au moins
« par la partie matérielle de notre être, il nous est per-
« mis de nous connaître, et surtout de nous entendre
« d'une manière intime et complète, dont j'avais fait
« depuis longtemps la remarque avec orgueil pour moi
« et avec une bien grande satisfaction comme écrivain,
« parce que cette coïncidence a été pour moi comme
« une démonstration rigoureuse de la vérité de mes
« pensées. *J'ai éprouvé l'impression de plaisir et de*
« *consolation qu'un homme égaré dans un désert*
« *éprouverait en entendant la voix d'un homme qui*
« *vient à son secours* (2). »

Et dans une autre occasion, M. de Bonald disait (3) :

(1) *L'Esprit de Fréron* (*Études sur la Critique au dix-huitième siècle*), — travail que je vais publier au premier jour, — jettera une lumière nouvelle sur une époque trop peu connue. Ce sera — en quelque sorte — la suite et le développement des principes de M. de Maistre. Fréron et l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* s'accordent admirablement sur tout, en tout et partout.

(2) 2 décembre 1817, p. 78 du t. II des *Lettres*.

(3) *Démonstration philosophique du principe constitutif de la société*, chap. XVII, note 1, p. 493 (1853).

« Je regarde M. de Maistre comme un de nos plus « beaux génies, et m'honore de l'amitié qu'il m'accor- « dait, et de la conformité de nos opinions. Il m'écrivait « peu avant sa mort : « *Je n'ai rien pensé que vous ne* « *l'ayez écrit; je n'ai rien écrit que vous ne l'ayez* « *pensé.* »

M. de Bonald et M. de Maistre étaient deux lyres qui résonnaient ensemble et s'unissaient pour célébrer l'hymne sublime de la Providence, qui gouverne toutes choses ici-bas.

L'ESPRIT

DU COMTE JOSEPH DE MAISTRE.

CHAPITRE PREMIER

RELIGION

I. Moïse. — II. — Définition du protestantisme. — III. L'*Histoire ecclésiastique* de Fleury. — IV. Catholicisme et Déisme. — V. Des sectes. — VI. Les Jésuites. — VII. Rôle de la noblesse par rapport à la religion. — VIII. Qu'est-ce que l'irréligion? — IX. Sur la maxime : *Un homme d'honneur ne change point de religion.* — X. Esprit destructeur du protestantisme. — XI. De la Providence. — XII. Du péché originel. — XIII. Santeul et ses hymnes. — XIV. Du purgatoire. — XV. La religion est la mère de la science. — XVI. Accord du libre arbitre et de la puissance de Dieu. — XVII. Définition du miracle. — XVIII. L'infaillibilité et la souveraineté. — XIX. L'Église universelle est une monarchie. — XX. Comment la vérité et l'erreur se combattent. — XXI. Qu'est-ce que l'état religieux? — XXII. Du jansénisme. — XXIII. Sa confraternité avec le calvinisme. — XXIV. Influence de la religion sur le théâtre. — XXV. La théologie, source de toute science.

I

Moïse a tout dit : avec lui, on sait tout ce qu'on doit savoir sur les principes fondamentaux de l'histoire de l'homme et de son habitation ; et, sans lui, on ne sait

rien. L'histoire, la tradition, les fables même, et la nature entière, lui rendent témoignage (1).

II

Le protestantisme en masse est évidemment ébranlé; il cesse d'être *enragé*, et par conséquent d'*être;* car le protestantisme n'est qu'une rage de l'orgueil qui *proteste* par nature (1).

III

Fleury, le plus dangereux des hommes qui ont tenu la plume dans les matières ecclésiastiques (car il n'y a rien de si dangereux que les bons mauvais livres, c'est-à-dire les mauvais livres faits par d'excellents hommes aveuglés) : avec son *Histoire ecclésiastique,* faite comme on fait les châssis en collant des feuilles de papier bout

(1) *Lettres et opuscules inédits de M. de Maistre*, t. I, p. 158. « Le « déluge surtout est prouvé de toutes les manières dont ce grand fait « peut être prouvé. Lisez le livre du docteur Lardner (*Indian testi-« monies*); lisez celui du fameux Addison et celui du père de Colonia sur « ce même sujet des *Témoignages rendus à la révélation par l'anti-« quité profane;* lisez les notes de Grotius et le premier livre de son « bel ouvrage, *De veritate Rel. christ.*, etc..., vous serez surpris et to-« talement entraîné par l'universalité de cette croyance. » (Note de M. de Maistre, *ibid.*) Voir G. Cuvier, *Discours sur les révolutions de la surface du globe*, etc. On sait assez l'importance de ce livre, d'autant moins suspect que l'auteur a commencé par douter de l'authenticité des récits de la Genèse, à la croyance entière desquels il est enfin arrivé par la persévérance et surtout par la bonne foi de ses études.

(1) *Lettres et op.*, etc., t. I, p. 304. — Lorsque l'abbé, depuis cardinal de Polignac, demanda à Bayle de quelle religion il était, celui-ci répondit : « Protestant! — Mais, reprit le célèbre auteur de l'*Anti-Lucrèce*, ce mot est bien vague, Monsieur; à quelle classe de protestants appartenez-vous? – Je suis, répliqua Bayle, protestant dans la force du terme, car je proteste contre toutes les vérités. » On ne pouvait mieux définir le protestantisme : il *proteste* contre tout.

à bout, il s'est emparé de toutes les têtes; et tout bachelier sevré d'avant-hier, qui a glissé sur cette entreprise, croit en savoir autant que le cardinal Orsi (2).

IV

Dans l'état de choses et au milieu des flots de lumière répandus sur l'Europe, il n'y a plus que deux systèmes religieux possibles : le catholicisme et le déisme; entre ces deux extrêmes, il n'y a plus de place tenable [A] (1). Un protestant, s'il existait, serait un être risible. Mais il n'y a plus de protestant dans le sens primitif du mot.

Lorsqu'une chose mobile et changeante de sa nature a reçu un nom, ce nom subsiste pendant que la chose change, et longtemps après on conclut, sans réflexion, du nom à la chose [B]. Un protestant de nos jours est

(2) *Ibid.*, t. I, p. 302. « Le célèbre cardinal Orsi, né à Florence en « 1692, mort à Rome en 1761, ayant entrepris une réfutation de Fleury, « y trouva tant d'erreurs qu'il se détermina à écrire une nouvelle his- « toire ecclésiastique, et il mourut au 20e vol. in-4, qui n'achève pas le « sixième siècle. » (Note de M. de Maistre, *ibid.*, t. I, p. 313.) Le cardinal Orsi disait : « Il n'est rien de plus aisé que d'écrire l'histoire comme Fleury. » *Nulla esser più facile (impresa) se alcuno intraprenderà a scriverla, come l'ha scritta il Fleury.* « Le mérite de Fleury, poursuit-il, est de savoir coudre des passages traduits en français. » *Il merito del nostro istorico consiste in avere cucito insieme una quantità di testi tradotti da i loro originali nella lingua franzese.* (Orsi, *Della Storia ecclesiastica.* In Roma, préface du t. I, 1747. Confrontez avec Orsi la *Réfutation de Fleury* par le docteur Marchetti, et l'*Anti-Febronius* de l'abbé Zaccharia, 8 volumes in-8.

(1) Les notes désignées par une des lettres de l'alphabet, A, B, C, etc., se trouvent à la suite de chacun des onze chapitres de cet *Esprit de M. de Maistre :* elles ont généralement trop d'étendue, pour que j'aie cru devoir les mettre au bas des pages.

un homme qui dit, comme la Fontaine : J'ai lu votre Nouveau Testament, c'est un assez bon livre. Il lui reste cette idée vague, qu'*il y a dans le christianisme quelque chose de divin ;* mais lorsqu'on en vient au détail, personne n'est d'accord, excepté *sur les grandes bases,* comme ils disent, c'est-à-dire, *Je crois en Dieu et en son Fils quelconque.*

Il n'y a, il n'y aura, il n'y *a eu*, il ne peut y avoir de *zèle* hors de la vérité. Dans toutes les communions séparées, on prend la haine contre nous pour le *zèle* qui est tout amour, au point qu'il cesserait d'être s'il pouvait haïr : c'est la haine masquée en amour (1).

V

Le protestantisme n'est autre chose que l'*orgueil* protestant *contre l'unité.* Or, quoique les sectes diffèrent entre elles, cependant par rapport à nous elles sont toutes égales, puisqu'elles ne sont pas *nous.* Dès qu'une branche est coupée, elle n'appartient plus à l'arbre ; celle qui est verte encore, celle même qui n'a pas touché terre, diffèrent sans doute de celle qui a fait du charbon depuis dix ans ; mais pour l'arbre c'est égal : elles ne sont plus *lui,* ni *à lui*, ni *de lui* (2).

VI

J'aime les Jésuites, que j'ai toujours regardés comme une des plus puissantes institutions religieuses, un des

(1) *Lettres et op.*, etc., t. I, p. 309 et 310.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 341.

plus admirables instruments d'instruction et de civilisation qui ait existé dans l'univers. Parlez à un ennemi des Jésuites, au premier que vous trouverez sous votre main; demandez-lui s'il a fréquenté ces messieurs, s'il avait parmi eux des amis, des directeurs, des conseillers, etc.; il vous répondra : *Non*, et peut-être, *Dieu m'en préserve!* Et si vous lui citez leurs amis, il ne manquera pas de vous dire qu'ils sont amis, et qu'il ne faut pas les croire parce qu'ils sont suspects; *en sorte que les Jésuites ne sont véritablement connus que par ceux qui ne les connaissent pas.* C'est un magnifique théorème qui mérite d'être encadré.

Je vous donnerai une règle sûre et facile pour juger les hommes ainsi que les corps. Cette règle est infaillible. Du côté des Jésuites, je vous nommerai tout ce que le monde a produit de plus excellent dans l'ordre de la sainteté, de la science et de la politique. — Et quels sont leurs ennemis? Tous les ennemis de Dieu, tous les ennemis de l'Église, tous les ennemis de l'Etat. — Vous me direz : Est-ce qu'il n'y a pas de fort honnêtes gens parmi leurs ennemis? Hélas! oui; mais ces honnêtes gens se trouvent sur ce point en très-mauvaise compagnie, ce qui n'arrive pas aux amis de cette société (1).

VII

L'irréligion est canaille (2). Ainsi, en faisant même

(1) *Ibid.*, t. I, p. 431 et 432.

(2) Le père Lacordaire, dans une de ses *Conférences de Notre-Dame de Paris*, stigmatisant le matérialisme, a dit avec la même énergie : « Et je n'écraserais pas du pied cette *canaille* de doctrine! » — Dans un de ses opuscules tout récemment publié, M. de Maistre parlant de Voltaire et des Encyclopédistes ligués contre l'Église et contre Dieu,

abstraction de toute recherche sur le oui ou sur le non, un homme distingué se garde bien non-seulement, comme on dit, de casser les vitres, mais de dire ou d'écrire un seul mot qui blesse directement ou indirectement les dogmes nationaux.

Il y a dans tous les pays un certain nombre de familles conservatrices, sur lesquelles repose l'État : c'est ce qu'on appelle *l'aristocratie* ou *la noblesse* (1). Tant qu'elles demeurent pures et pénétrées de l'esprit national, l'État est inébranlable, en dépit des vices des souverains ; dès qu'elles sont corrompues, surtout sous le rapport religieux, il faut que l'État croule, quand il serait gouverné de Charlemagne en Charlemagne. Le patricien est un prêtre laïque : la religion nationale est sa première propriété et la plus sacrée, puisqu'elle conserve son privilége, qui tombe toujours avec elle. Il n'y

les flétrit de l'énergique épithète : « cette canaille. » (*Quatre chapitres inédits sur la Russie*, etc., 1859, p. 115, note 1.)

(1) La noblesse, institution naturelle, puisqu'elle se trouve à l'enfance de toutes les sociétés, depuis les temps héroïques d'Homère jusque chez les sauvages de l'Amérique, est en même temps à la tête de la civilisation. Malgré une opinion vulgaire, elle est bien plus un élément de liberté que de servitude. Une des ignorances distinctives du dix-huitième siècle est d'avoir cru établir un gouvernement libre et monarchique sans noblesse. Voyez la brochure : *Qu'est-ce que le Tiers ?* p. 89. Beaumarchais ne partageait point cette opinion sur l'inutilité de la noblesse : « Dans une monarchie, dit-il (*Plaidoyer contre Goezman*, 1778), si l'on ôtait les rangs intermédiaires, il y aurait trop loin du monarque aux sujets ; bientôt on n'y verrait qu'un despote et des esclaves, etc. » L'enchaînement du passé au présent est surtout nécessaire à cette sorte de gouvernement qui vit de souvenirs et d'espérances. La noblesse, première classe de la société, devient alors, par son intérêt à la conservation de la monarchie, par sa position indépendante, et un rempart contre le désordre et un instrument de liberté.

a pas de plus grand crime pour un noble que celui d'attaquer les dogmes.

Avouez qu'il en a bien pris à la noblesse française d'avoir fait alliance, dans le dix-huitième siècle, avec la philosophie ! Voilà son crime et l'origine de tous ses maux : aussi la conscience universelle, qui est infaillible, souvent sans le savoir, a refusé d'absoudre les nobles français, et leur a refusé, comme apostats, la compassion qu'elle leur devait comme malheureux (1).

VIII

Le mot *irréligion* ne présente point une idée circonscrite et absolue ; il désigne tout ce qui blesse la religion, depuis les coups les plus hardis jusqu'aux plus excusables légèretés.

Dites-moi, de grâce, si je vous avais assuré sur ma parole d'honneur toutes les circonstances d'un événement dont j'aurais été témoin ; si je vous en avais donné une attestation écrite sous la foi d'un serment ; si, dans un écrit public, vous veniez ensuite à dire : « *Nous sommes en possession d'une notion unique sur un tel événement*, » et que vous citassiez pour cette notion unique ce que mon laquais aurait dit dans un cabaret, en buvant avec ses amis, sans parler de moi ni de mon attestation, croyez-vous que je ne serais pas en droit de me fâcher, et même de vous demander satisfaction ?

C'est précisément ce que vous faites à l'égard de Moïse.

(1) *Ibid.*, t. II, p. 247 et 248.

Une attaque indirecte est cependant une attaque ; un silence même peut l'être (1) [C].

IX

La vérité n'est pas, quoi qu'on en dise, si difficile à connaître. Chacun, sans doute, est maître de dire *non ;* mais la conscience est infaillible, et son aiguillon ne saurait être écarté ni émoussé. Que fait-on donc pour se mettre à l'aise, et pour contenter à la fois la paresse, qui ne veut point examiner, et l'orgueil qui ne veut point se dédire ? On invente la maxime qu'*un homme d'honneur ne change point de religion*, et là-dessus on se tranquillise, sans vouloir s'apercevoir (ce qui est cependant de la plus grande évidence) que ce bel adage est tout à la fois une absurdité et un blasphème.

Une absurdité : car que peut-on imaginer de plus extravagant, de plus contraire à la nature d'un être intelligent, que la profession de foi expresse et antérieure de repousser la vérité, si elle se présente ? On enverrait à l'hôpital des fous celui qui prendrait un tel engagement dans les sciences humaines ; mais quel nom donner à celui qui le prend à l'égard des vérités divines ?

Un blasphème : car c'est absolument et au pied de la lettre la même chose que si l'on disait formellement à Dieu : « Je me moque de ce que vous dites ; révélez ce « qu'il vous plaira : je suis né juif, mahométan, idolâ- « tre, etc., je m'y tiens. Ma règle sur ce point est le

(1) *Ibid.*, t. II, p. 248.

« degré de longitude et de latitude. Vous pouvez avoir « ordonné le contraire, mais peu m'importe (1). »

Le catholique qui passe dans une secte apostasie véritablement, parce qu'il change de croyance, et qu'il nie aujourd'hui ce qu'il croyait hier ; mais le sectaire qui passe dans l'Église n'abdique au contraire aucun dogme, il ne nie rien de ce qu'il croyait ; il croit au contraire ce qu'il niait, ce qui est bien différent.

Dans toutes les sciences, il est honorable de faire des découvertes et d'apprendre des vérités qu'on ignorait. Par quelle singularité la science de la religion, la seule absolument nécessaire à l'homme, serait-elle exceptée ? Le mahométan qui se fait chrétien passe d'une religion positive dans une autre du même genre. Il peut donc en coûter à son orgueil d'abdiquer des dogmes positifs, et de confesser que ce même Mahomet qu'il regardait comme un prophète envoyé de Dieu n'est cependant qu'un imposteur.

Il en est tout autrement de celui qui passe d'une secte chrétienne dans la mère Église. On ne lui demande pas de renoncer à aucun dogme, mais seulement d'avouer qu'outre les dogmes qu'il croit et que nous croyons tous comme lui, il en est d'autres qu'il ignorait, et qui cependant se trouvent vrais. Tout homme qui a de la raison doit sentir l'immense différence de ces deux suppositions (2).

Je n'emploie ni grec ni latin ; je n'invoque que le bon sens, qui parle si haut, qu'il est impossible de lui résis-

(1) *Ibid.*, t. II, p. 259 et 260.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 261 et 262.

ter. Pour peu que vous y réfléchissiez, vous ne pouvez pas douter que le catholique qui passe dans une secte est nécessairement un homme méprisable, mais que le chrétien qui d'une secte quelconque repasse dans l'Eglise (s'il agit par conviction, cela s'entend assez) est un fort honnête homme, qui remplit un devoir sacré.

Nous avons dans notre religion des listes (si nombreuses que nous en avons fait des livres) d'hommes éminents par leur dignité, leur rang, leurs lumières et leurs talents, qui, malgré tous les préjugés de secte et d'éducation, ont rendu hommage à la vérité en rentrant dans l'Église. Essayez de faire une liste semblable de tous les hommes qui ont abjuré le catholicisme pour entrer dans une secte. Vous ne trouverez, en général, que des libertins, de mauvaises têtes, ou des hommes abjects (1).

Les sectes n'ont de force contagieuse que dans leurs commencements et durant le paroxysme révolutionnaire, passé lequel elles ne font plus de conquêtes. Le catholicisme, au contraire, est *toujours* conquérant, sans *jamais* s'adresser aux passions ; et c'est un de ses caractères les plus distinctifs et les plus frappants (2).

Le protestantisme n'est pas une religion, mais une négation (3).

X

Il n'y a pas un point de la croyance chrétienne que le protestantisme n'ait attaqué et détruit dans l'esprit de ses partisans : il est arrivé d'ailleurs ce qui ne pouvait pas

(1) *Ibid.*, t. II, p. 262.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 385.
(3) *Ibid.*, t. II, p. 369.

manquer d'arriver. Ce malheureux système s'est allié avec le philosophisme, qui lui doit ses armes les plus dangereuses ; et ces deux ennemis de toute croyance ont exercé sur l'Europe une influence si funeste, qu'on exagère peu en disant que cette belle partie du monde n'a plus de religion.

La révolution française ne fut qu'une suite directe, une conclusion visible et inévitable des principes posés dans le seizième et dans le dix-huitième siècle (1).

Si l'on fait disparaître le principe catholique, il ne reste plus rien de divin sur la terre. Ce principe est si fort qu'il soutient nos ennemis mêmes. Ils ne vivent que par la haine qui les anime contre nous, ils prennent ce sentiment pour le zèle et même pour la foi, tant l'homme est habile à se tromper lui-même ; mais si nous disparaissions aujourd'hui, ils disparaîtraient. Aussi, un grand homme d'État (M. le baron d'Erlac) disait à un catholique, dans un instant de franchise et d'épanchement : *Nous savons bien que nous n'existons que par vous.*

Que les princes, même séparés, sachent donc bien qu'en attaquant le catholicisme, ils frappent sur les bases du christianisme (2).

(1) *Ibid.*, t. II, p. 370 et 371. — Cf. A. Nicolas, *Du protestantisme et de toutes les hérésies dans leur rapport avec le socialisme*, etc., t. I, chap. III et IV du livre Ier, p. 134 à 184. — Marche du protestantisme, son passage au philosophisme ; — le philosophisme et la révolution (2e édit., in-18, 1854, Vaton), et Louis Blanc, *Histoire de la révolution française*, origines et causes de la révolution, t. I, 1847. Louis Blanc, dont le témoignage est peu suspect, fait remonter les origines et les causes de la révolution à Jean Hus, le précurseur de Luther. — Voir, à la suite de ce chapitre de l'*Esprit de M. de Maistre,* la note D.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 383.

XI

Je n'ai jamais compris cet argument éternel contre la Providence, tiré du malheur des justes et de la prospérité des méchants. Si l'homme de bien souffrait parce qu'il est homme de bien, et si le méchant prospérait de même parce qu'il est méchant, l'argument serait insoluble ; il tombe à terre si l'on suppose seulement que le bien et le mal sont distribués indifféremment à tous les hommes. Mais les fausses opinions ressemblent à la fausse monnaie qui est frappée d'abord par de grands coupables, et dépensée ensuite par d'honnêtes gens, qui perpétuent le crime sans savoir ce qu'ils font. C'est l'impiété qui a d'abord fait grand bruit de cette objection ; la légèreté et la bonhomie l'ont répétée : mais en vérité, ce n'est rien (1).

Avez-vous jamais entendu un militaire se plaindre qu'à la guerre les coups ne tombent que sur les honnêtes gens, et qu'il suffit d'être un scélérat pour être invulnérable? Je suis sûr que non, parce que, en effet, chacun sait que les balles ne choisissent personne. J'aurais bien droit d'établir au moins une parité parfaite entre les maux de la guerre par rapport aux militaires, et les maux de la vie en général, par rapport à tous les hommes ; et cette parité, supposée exacte, suffirait seule pour faire disparaître une difficulté fondée sur une fausseté manifeste, car il est non-seulement faux, mais évidemment FAUX *que le crime soit en général heureux et la vertu malheureuse*

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, 1re édit. de 1821, t. I, p. 25 et 26.

dans ce monde : il est, au contraire, de la plus grande évidence que les biens et les maux sont une espèce de loterie où chacun, sans distinction, peut tirer un billet blanc ou noir (1).

XII

Le péché originel est un mystère sans doute (2) : cependant si l'homme vient à l'examiner de près, il se trouve que ce mystère a, comme les autres, des côtés plausibles, même pour notre intelligence bornée. Laissons de côté la question théologique de *l'imputation*, qui demeure intacte, et tenons nous-en à cette observation vulgaire, qui s'accorde si bien avec nos idées les plus naturelles : *que tout être qui a la faculté de se propager ne saurait produire qu'un être semblable à lui.* La règle ne souffre pas d'exception ; elle est écrite sur toutes les parties de l'univers. Si donc un être est dégradé, sa postérité ne sera plus semblable à l'état primitif de cet être, mais bien à l'état où il a été ravalé par une cause quelconque. Cela se conçoit très-clairement, et la règle a lieu dans l'ordre physique comme dans l'ordre moral. Mais il faut bien observer qu'il y a entre l'homme *infirme* et l'homme *malade* la même différence qui a lieu entre l'homme *vicieux* et l'homme *coupable.* La maladie aiguë n'est pas transmissible ; mais celle qui vicie les humeurs devient *maladie originelle*, et peut gâter toute une race. Il en est de même des maladies morales (3).

(1) *Les Soirées*, etc., t. I, p. 17 et 18.
(2) Voir la note E.
(3) *Les Soirées*, etc., t. I, p. 80 et 81.

Il y a donc une *maladie originelle* comme il y a un péché originel ; c'est-à-dire qu'en vertu de cette dégradation primitive, nous sommes sujets à toutes sortes de souffrances physiques en *général ;* comme en vertu de cette même dégradation nous sommes sujets à toutes sortes de vices *en général.* Cette maladie originelle n'a donc point d'autre nom. Elle n'est que la capacité de souffrir tous les maux, comme le péché originel (abstraction faite de l'imputation) n'est que la capacité de commettre tous les crimes, ce qui achève le parallèle (1).

XIII

D'une manière ou d'une autre, Dieu a parlé à tous les hommes, mais il en est de privilégiés à qui il est permis de dire : *Il n'a point traité ainsi les autres nations* (2); car Dieu seul, suivant l'incomparable expression de l'incomparable apôtre, *peut créer dans le cœur de l'homme un esprit capable de crier* : MON PÈRE (3) ! et David avait préludé à cette vérité en s'écriant : *C'est lui qui a mis dans ma bouche un cantique nouveau, un hymne digne de notre Dieu* (4). Or si cet esprit n'est pas dans le cœur de l'homme, comment celui-ci priera-t-il ? ou comment sa plume impuissante pourra-t-elle écrire ce qui n'est pas dicté à celui qui la tient ! Lisez les hymnes de Santeul, un peu légèrement adoptées

(1) *Les Soirées*, etc., t. I, p. 82 et 83.

(2) *Non fecit taliter omni nationi.* Psaume CXLVII, 20.

(3) *Ad Galat.*, IV, 6.

(4) *Et immisit in os meum canticum novum, carmen Deo Jacob.* Psaume XXXIX, 4.

peut-être par l'église de Paris : elles font un certain bruit dans l'oreille, mais jamais elles ne *prient* parce qu'il *était seul*, lorsqu'il les composa (1). La beauté de la prière n'a rien de commun avec celle de l'expression : car la prière est semblable à la mystérieuse fille du grand roi, *toute sa beauté naît de l'intérieur* (2). C'est quelque chose qui n'a point de nom, mais qu'on sent parfaitement et que le talent seul ne peut imiter (3).

XIV

Un des grands motifs de la brouillerie du seizième siècle fut le *purgatoire*. Les insurgés ne voulaient rien rabattre de l'enfer pur et simple. Cependant lorsqu'ils sont devenus philosophes, ils se sont mis à nier l'éternité des peines, laissant néanmoins subsister un *enfer à temps*, uniquement pour la bonne police, et de peur de faire monter au ciel, tout d'un trait, Néron et Messaline à côté de saint Louis et de sainte Thérèse. Mais un enfer temporaire n'est autre chose que le purgatoire ; en sorte qu'après s'être brouillés avec nous parce qu'ils ne voulaient point de purgatoire, ils se brouillent de nouveau parce qu'ils ne veulent que le purgatoire : c'est cela qui est extravagant (4).

XV

La religion est la mère de la science : la théorie et

(1) Voir la note F.
(2) *Omnis gloria filiæ regis ab intus.* Psaume XLIV, 14.
(3) *Les Soirées*, etc., t. I, p. 439 et 440.
(4) *Ibid.*, t. II, p. 121.

l'expérience se réunissent pour proclamer cette vérité.

Le sceptre de la science n'appartient à l'Europe que parce qu'elle est chrétienne. Elle n'est parvenue à ce haut point de civilisation et de connaissance que parce qu'elle a commencé par la théologie; parce que les universités ne furent d'abord que des écoles de théologie, et parce que toutes les sciences greffées sur ce *sujet* divin ont manifesté la séve divine par une immense végétation. L'indispensable nécessité de cette longue préparation du génie européen est une vérité capitale qui a totalement échappé aux discoureurs modernes. Bacon même s'y est trompé comme des gens bien au-dessous de lui. Il est tout à fait amusant lorsqu'il traite ce sujet, et surtout lorsqu'il se fâche contre la scolastique et la théologie. Il faut en convenir, cet homme célèbre a paru méconnaître entièrement les préparations indispensables pour que la science ne soit pas un grand mal. Apprenez aux jeunes gens la physique et la chimie avant de les avoir imprégnés de religion et de morale: envoyez à une nation neuve des académiciens avant de lui avoir envoyé des missionnaires; et vous verrez le résultat (1).

L'étude des sciences naturelles a son excès comme tout le reste, et nous y sommes arrivés. Elles ne sont point, elles ne doivent point être le but principal de l'intelligence, et la plus haute folie qu'on pût commettre serait celle de s'exposer à manquer d'*hommes*, pour avoir plus de *physiciens*. *Philosophe*, disait très-bien

(1) *Les Soirées*, etc., t. II, 249 et 250. — L'exemple de la Russie est une preuve bien forte de l'assertion de M. de Maistre.

Sénèque (1), *commence par t'étudier toi-même, avant d'étudier le monde* (2).

XVI

Nous sommes tous attachés au trône de l'Être Suprême par une chaîne souple, qui nous retient sans nous asservir.

Ce qu'il y a de plus admirable dans l'ordre universel des choses, c'est l'action des êtres libres sous la main divine. Librement esclaves, ils opèrent tout à la fois volontairement et nécessairement : ils font réellement ce qu'ils veulent, mais sans pouvoir déranger les plans généraux. Chacun de ces êtres occupe le centre d'une sphère d'activité, dont le diamètre varie au gré de l'*éternel géomètre*, qui sait étendre, restreindre, arrêter ou diriger la volonté, sans altérer sa nature.

Dans les ouvrages de l'homme, tout est pauvre comme l'auteur ; les vues sont restreintes, les moyens raides, les ressorts inflexibles, les mouvements pénibles et les résultats monotones. Dans les ouvrages divins, les richesses de l'infini se montrent à découvert jusque dans le moindre élément ; sa puissance opère en se jouant : dans ses mains tout est souple, rien ne lui résiste ; pour elle tout est moyen, même l'obstacle : et les irrégularités produites par l'opération des agents libres, viennent se ranger dans l'ordre général (3).

(1) Ep. LXV.
(2) *Les Soirées*, etc., t. II, p. 250. Voir la note G.
(3) *Considérations sur la France*, édit. Migne, colonne 13.

XVII

Dans le monde politique et moral, comme dans le monde physique, il y a un ordre commun, et il y a des exceptions à cet ordre. Communément nous voyons une suite d'effets produits par les mêmes causes; mais à certaines époques, nous voyons des actions suspendues, des causes paralysées et des effets nouveaux.

Le *miracle* est un effet produit par une cause divine ou surhumaine, qui suspend ou contredit une cause ordinaire (1). Que, dans le cœur de l'hiver, un homme commande à un arbre, devant mille témoins, de se couvrir subitement de feuilles et de fruits, et que l'arbre obéisse, tout le monde criera au miracle et s'inclinera devant le thaumaturge. Mais la révolution française, et tout ce qui se passe en Europe dans ce moment est tout aussi merveilleux, dans son genre, que la fructification instantanée d'un arbre au mois de janvier. Cependant les hommes, au lieu d'admirer, regardent ailleurs ou déraisonnent.

Dans l'ordre physique, où l'homme n'entre point comme cause, il veut bien admirer ce qu'il ne comprend pas; mais dans la sphère de son activité, où il sent qu'il est cause libre, son orgueil le porte aisément à voir le *désordre* partout où son action est suspendue ou dérangée.

Certaines mesures qui sont au pouvoir de l'homme, produisent régulièrement certains effets dans le cours ordinaire des choses; s'il manque son but, il sait pour-

(1) Voir la note II.

quoi, ou croit le savoir; il connaît les obstacles, il les apprécie, et rien ne l'étonne.

Mais dans les temps de révolutions, la chaîne qui lie l'homme se raccourcit brusquement, son action diminue, et ses moyens le trompent. Alors entraîné par une force inconnue, il se dépite contre elle, et au lieu de baiser la main qui le serre, il la méconnaît ou l'insulte.

Je n'y comprends rien, c'est le grand mot du jour. Ce mot est très-sensé, s'il nous ramène à la cause première qui donne dans ce moment un si grand spectacle aux hommes : c'est une sottise, s'il n'exprime qu'un dépit ou un abattement stérile (1).

Les vérités théologiques ne sont que des vérités générales, manifestées et divinisées dans le cercle religieux, de manière que l'on ne saurait en attaquer une sans attaquer une loi du monde (2).

XVIII

L'*infaillibilité* dans l'ordre spirituel, et la *souveraineté* dans l'ordre temporel, sont deux mots parfaitement synonymes. L'un et l'autre expriment cette haute puissance qui les domine toutes, dont toutes les autres dérivent, qui gouverne et n'est pas gouvernée, qui juge et n'est pas jugée.

Quand nous disons que l'*Église est infaillible*, nous ne demandons pour elle, il est bien essentiel de l'observer, aucun privilége particulier; nous demandons seulement qu'elle jouisse du droit commun à toutes les

(1) *Considérations*, etc., colonnes 13 et 14.
(2) *Du Pape*, édit. Migne, colonnes 245 et 246.

souverainetés possibles, qui toutes agissent nécessairement comme infaillibles; car tout gouvernement est absolu; et du moment où l'on peut lui résister sous prétexte d'erreur ou d'injustice, il n'existe plus.

La souveraineté a des formes différentes, sans doute. Elle ne parle pas à Constantinople comme à Londres; mais quand elle a parlé de part et d'autre à sa manière, le *bill* est sans appel comme le *fetfa*.

Il en est de même de l'Eglise : d'une manière ou d'une autre, il faut qu'elle soit gouvernée, comme toute autre association quelconque; autrement il n'y aurait plus d'agrégation, plus d'ensemble, plus d'unité. Ce gouvernement est donc de sa nature infaillible, c'est-à-dire *absolu*, autrement il ne gouvernera plus (1).

XIX

S'il y a quelque chose d'évident pour la raison autant que pour la foi, c'est que l'Église universelle est une monarchie. L'idée seule de l'*universalité* suppose cette forme de gouvernement, dont l'absolue nécessité repose sur la double raison du nombre des sujets et de l'étendue géographique de l'empire.

Aussi, tous les écrivains catholiques et dignes de ce nom conviennent unanimement que le régime de l'Église est monarchique, mais suffisamment tempéré d'aristocratie, pour qu'il soit le meilleur et le plus parfait des gouvernements (2).

(1) *Du Pape*, édit. Migne, colonnes 246 et 247.

(2) *Certum est monarchicum illud regimen esse aristocratia aliqua temperatum* (Duval, *De sup. potest. Papæ*, pars I, quæst. 1).—*Du Pape*, édit. Migne, colonne 247.

XX

La vérité, en combattant l'erreur, ne se fâche jamais (1). Dans la masse énorme des livres de nos controversistes, il faut regarder avec un microscope pour découvrir une vivacité échappée à la faiblesse humaine. Des hommes tels que Bellarmin, Bossuet, Bergier, etc., ont pu combattre toute leur vie, sans se permettre, je ne dis pas une insulte, mais la plus légère personnalité. Les docteurs protestants partagent ce privilége et méritent la même louange toutes les fois qu'ils combattent l'incrédulité ; car, dans ce cas, c'est le chrétien qui combat le déiste, le matérialiste, l'athée, et par conséquent, c'est encore la vérité qui combat l'erreur; mais s'ils se tournent contre l'Église romaine, dans l'instant même ils insultent : car l'erreur n'est jamais de sang-froid en combattant la vérité. Ce double caractère est également visible et décisif. Il y a peu de démonstrations aussi bien senties par la conscience (2).

XXI

Qu'est-ce que l'état religieux dans les contrées catholiques? C'est l'esclavage ennobli. A l'institution antique, utile en elle-même sous de nombreux rapports, cet état ajoute une foule d'avantages particuliers et la sépare de tous les abus. Au lieu d'avilir l'homme, le vœu de religion le sanctifie. Au lieu de l'asservir aux vices d'autrui, il l'en affranchit. En le soumettant à une personne de

(1) Voir la note I.
(2) *Du Pape*, colonne 260 et 261.

choix, il le déclare libre envers les autres avec qui il n'aura plus rien à démêler.

Toutes les fois qu'on peut amortir des volontés sans dégrader les sujets, on rend à la société un service sans prix, en déchargeant le gouvernement du soin de surveiller ces hommes, de les employer et surtout de les payer. Jamais il n'y eut d'idée plus heureuse que celle de réunir des citoyens pacifiques qui travaillent, prient, étudient, écrivent, font l'aumône, cultivent la terre, et ne demandent rien à l'autorité (1).

Cette vérité est particulièrement sensible dans ce moment où de tous côtés les hommes tombent en foule sur les bras du gouvernement qui ne sait qu'en faire.

Une jeunesse impétueuse, innombrable, libre pour son malheur, avide de distinctions et de richesses, se précipite par essaims dans la carrière des emplois. Toutes les professions imaginables ont quatre ou cinq fois plus de candidats qu'il ne leur en faudrait. Vous ne trouverez pas un bureau en Europe où le nombre des employés n'ait triplé ou quadruplé depuis cinquante ans. On dit que les affaires ont augmenté; mais ce sont les hommes qui créent les affaires, et trop d'hommes s'en mêlent. Tous à la fois s'élancent vers le pouvoir et les fonctions; ils forcent toutes les portes, et nécessitent la création de nouvelles places; il y a trop de liberté, trop de mouvement, trop de volontés déchaînées dans le monde. *A quoi servent les religieux?* ont dit tant d'imbéciles. Comment donc? Est-ce qu'on ne peut servir l'État sans être revêtu d'une charge? et n'est-ce rien en-

(1) Voir la note J.

core que le bienfait d'enchaîner les passions et de neutraliser les vices ! Si Robespierre, au lieu d'être avocat, eût été capucin, on eût dit aussi de lui en le voyant passer : *Bon Dieu ! à quoi sert cet homme?* Cent et cent écrivains ont mis dans tout leur jour les nombreux services que l'état religieux rendait à la société ; mais je crois utile de le faire envisager sous son côté le moins aperçu, et qui certes n'était pas le moins important, comme maître et directeur d'une foule de volontés, comme suppléteur inappréciable du gouvernement, dont le plus grand intérêt est de modérer le mouvement intestin de l'État et d'augmenter le nombre des hommes qui ne lui demandent rien (1).

Aujourd'hui, grâce au système d'indépendance universelle, et à l'orgueil immense qui s'est emparé de toutes les classes, tout homme veut se battre, juger, écrire, administrer, gouverner (2). On se perd dans le tourbillon des affaires : on gémit sous le poids accablant des écritures ; la moitié du monde est employée à gouverner l'autre sans pouvoir y réussir (3).

(1) Un éminent penseur, qu'on aime à rapprocher de M. de Maistre, — M. de Bonald — a dit :

« Malheur à la société qui ne laisse que le suicide, pour sortir du monde, à ceux qui ne veulent pas du monde, ou dont le monde ne veut pas ! C'était là l'avantage immense en politique des institutions monastiques ; on leur a reproché leur oisiveté ; eh ! que font la plupart des hommes ? Et que la société serait heureuse, si elle pouvait condamner au repos leur inutile ou criminelle activité ! » (*Œuvres*, 1847, p. 325.)

(2) M. de Bonald a encore dit :

« Une maladie épidémique, particulière à notre siècle, est la fureur de régner ; et, comme on n'a pu guérir le mal, il a fallu tromper le malade, et décréter en principe la souveraineté du peuple. » (*Ibid.*, p. 310.)

(3) Ce morceau, écrit vers 1817 ou 1818, loin d'avoir rien perdu de

XXII

L'Église, depuis son origine, n'a jamais vu d'hérésie aussi extraordinaire que le *jansénisme.* Toutes, en naissant, se sont séparées de la communion universelle, et se glorifiaient même de ne plus appartenir à une Église dont elles rejetaient la doctrine comme erronée sur quelques points. Le jansénisme s'y est pris autrement ; il nie d'être séparé ; il composera même, si l'on veut, des livres sur l'unité dont il démontrera l'indispensable nécessité. Il soutient sans rougir ni trembler, qu'il est membre de cette Église qui l'anathématise. Jusqu'à présent, pour savoir si un homme appartient à une société quelconque, on s'adresse à cette même société, c'est-à-dire, à ses chefs, tout corps moral n'ayant de voix que par eux ; et dès qu'elle a dit : *Il ne m'appartient pas*, ou : *Il ne m'appartient plus*, tout est dit. Le jansénisme seul prétend échapper à cette loi éternelle ; *illi robur et æs triplex circà frontem.* Il a l'incroyable prétention d'être de l'Église catholique, malgré l'Église catholique ; il lui prouve qu'elle ne connaît pas ses enfants, qu'elle ignore ses propres dogmes, qu'elle ne comprend pas ses propres décrets, qu'elle ne sait pas lire enfin ; il se moque de ses décisions ; il en appelle ; il les foule aux pieds, tout en prouvant aux autres hérétiques qu'elle est infaillible et que rien ne peut les excuser (1).

Cette secte, la plus dangereuse que *le diable ait tissue,*

son actualité, semble avoir été tracé hier, tant il dévoile éloquemment le plus grand abus de ce siècle, si riche en abus. (*Du Pape*, col. 415 et 416.)

(1) *De l'Église gallicane,* édit. Migne, colonne 510.

est encore la plus vile, à cause du caractère de fausseté qui la distingue (1). Les autres sectaires sont au moins des ennemis avancés qui attaquent ouvertement une ville que nous défendons. Ceux-ci, au contraire, sont une portion de la garnison, mais portion révoltée et traîtresse, qui, sous les livrées mêmes du souverain, et tout en célébrant son nom, nous poignarde par derrière, pendant que nous faisons notre devoir sur la brèche (2).

XXIII

Un ecclésiastique anglais nous a donné une superbe définition du calvinisme. *C'est*, dit-il, *un système de religion qui offre à notre croyance des hommes esclaves de la nécessité*, *une doctrine inintelligible*, *une foi absurde, un Dieu impitoyable* (3).

Le même portrait peut servir pour le jansénisme. Ce sont deux frères dont la ressemblance est si frappante, que nul homme qui veut regarder ne saurait s'y tromper (4).

(1) Voir la note K.

(2) *De l'Église gallicane*, col. 514.

(3) *Calvinism has been admirabily defined by Jortin a religious system consisting of human creatures without liberty, doctrines without sense, faith without reason and a God without mercy.* (Antijacobin, *July*, 1803, in-8, p. 231.) Le rédacteur appelle lui-même le calvinisme *That wild and blasphemous system of theology*. (Septembre 1804, n. 75, p. 1.)

(4) Les raisonneurs de calvinistes
Et leurs cousins les jansénistes.
(Voltaire, *Poésies mêlées*, n° cxcv.)

« S'il n'a pas dit *frères* au lieu de *cousins*, il ne faut s'en prendre « qu'à l'*e* muet. Gibbon a dit à son tour : *Les molinistes sont écrasés*

Comment donc une telle secte a-t-elle pu se créer tant de partisans, et même de partisans fanatiques? Comment a-t-elle pu faire tant de bruit dans le monde? fatiguer l'État autant que l'Église? Plusieurs causes réunies ont produit ce phénomène. La principale est que le cœur humain est naturellement révolté. Levez l'étendard contre l'autorité, jamais vous ne manquerez de recrues : *Non serviam* (1). C'est le crime éternel de notre malheureuse nature. *Le système de Jansénius*, a dit Voltaire (2), *n'est philosophique, ni consolant; mais le plaisir secret d'être un parti*, etc. Il ne faut pas en douter, tout le mystère est là. *Le plaisir de l'orgueil* est de braver l'autorité, son *bonheur* est de s'en emparer, ses *délices* sont de l'humilier. Le jansénisme présentait cette triple tentation à ses adeptes, et la seconde jouissance surtout se réalisa dans toute sa plénitude lorsque le jansénisme devint une puissance en se concentrant dans les murs de Port-Royal (3).

XXIV

Lorsque j'assiste à une représentation de *Phèdre* et que j'entends la fameuse tirade, il ne me faut pas moins que toute la force de l'habitude et l'inimitable perfection de Racine pour m'empêcher de rire. Qu'est-ce que

« *par l'autorité de S. Paul, et les jansénistes sont déshonorés par leur* « *ressemblance avec Calvin*. (*Histoire de la décadence*, tome VIII, cha- « pitre XXIII) Je n'examine point ici la justesse de l'antithèse, je m'en « tiens au fort de la ressemblance. » — Note de M. de Maistre. (*De l'Église gall.*, col. 516, note 1.) — Voir ma note L.

(1) Jérémie, II, 20.

(2) Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, t. III, ch. XXXVII.

(3) *De l'Église gall.*, colonnes 515 et 516.

tout cela nous fait à nous, chrétiens ou athées du dix-neuvième siècle? Rien n'est plus étranger à nos mœurs, à notre croyance, à notre philosophie même. Je n'entends qu'Euripide supérieurement traduit; c'est un anachronisme de goût. Voltaire, quoique ses beaux vers le soient bien moins que ceux de Racine, produit cependant un beaucoup plus grand effet dans la scène de Lusignan, précisément *parce qu'étant païen dans le monde* il eut le courage d'être *chrétien au théâtre*. En général et sans exclure aucun sujet, la loi qui comprime toutes les passions produira toujours un effet merveilleux sur la scène lorsqu'on saura la mettre aux prises avec elles.

Et qui pourrait le croire avant d'y avoir scrupuleusement réfléchi? la composition dramatique qui a le plus à gagner par l'empire de l'esprit religieux, c'est la comédie, parce qu'il tend constamment à introduire dans les mœurs générales une certaine sévérité qui fait haïr l'indécence et la grossièreté, ennemies mortelles de la bonne comédie. Le poëte, obligé d'être comique sans être coupable, *sans doute de son art remporterait le prix*. Y a-t-il donc quelque rire préférable au rire innocent? Molière, s'il eût eu la moralité de Destouches (1), n'en vaudrait-il pas mille fois mieux? La loi sainte, lorsqu'elle ne peut commander entièrement à l'esprit du monde, l'oblige cependant à transiger. Chose étonnante! elle perfectionne même ce qu'elle proscrit (2).

(1) Destouches (né en 1680, mort en 1754) a composé un assez grand nombre de comédies : ses deux chefs-d'œuvre sont *le Philosophe marié* et *le Glorieux*.

(2) *Examen de la philosophie de Bacon*, etc., édit. de 1845, in-8, t. II, p. 309 à 311.

XXV

Toutes les nations commencent par la théologie et sont fondées par la théologie. Plus l'institution est religieuse, plus elle est forte. On peut citer l'Égypte, l'Étrurie, Rome, Lacédémone etc. : cette règle n'a point d'exception. Partout les prêtres sont les fondateurs, les gardiens et les dispensateurs de la science, dont le foyer est dans les temples (1).

Plus la théologie est parfaite dans un pays, plus il est fécond en véritable science. Voilà pourquoi les nations chrétiennes ont surpassé toutes les autres dans les sciences, et pourquoi les Indiens et les Chinois avec leur science *tant* et *trop* vantée, ne nous atteindront jamais tant que nous demeurerons respectivement ce que nous sommes. Copernic, Képler, Descartes, Newton, les Bernouilli, etc. sont des productions de l'Évangile.

Plus la théologie sera cultivée, honorée, dominante, et plus, toutes choses égales d'ailleurs, la science humaine sera parfaite, c'est-à-dire plus elle aura de force et d'étendue, et plus elle sera dégagée de tout alliage dangereux ou funeste.

Le développement de ces vérités produirait un trop gros livre ; mais pourquoi donc serait-il nécessaire de

(1) M. Ozanam a dit, à ce propos, ces paroles originalement vraies et éloquentes : « Il n'est pas facile d'asservir un peuple, comme quelques-uns le croient, en le mettant sous la garde des prêtres. Là où l'on a mis un prêtre, à la génération suivante on trouve un théologien ; à la troisième, le théologien engendre le philosophe ; à la quatrième, le philosophe engendre le publiciste, et le publiciste engendre la liberté. » (*Œuvres complètes de A. F. Ozanam*, t. I. *La Civilisation au cinquième siècle*, 1855, p. 65.)

les prouver en détail ? elles tiennent aux principes les plus évidents ; la métaphysique les démontre ; l'histoire les proclame (1).

(1) *Examen de la philosophie de Bacon,* t. II, p. 274 et 275.

NOTES

DU CHAPITRE PREMIER.

Note A, page 151.

En matière de Religion, il faut être ou catholique ou déiste : un homme conséquent ne connaît point de milieu. En effet, ou on reconnaît une autorité vivante qui décide infailliblement de la doctrine, ou l'on s'en tient à la raison. Dans le premier cas, le catholicisme est établi, de l'aveu d'un de ses plus grands ennemis, déiste décidé : « Qu'on « me prouve aujourd'hui, — dit Jean-Jacques Rousseau, — « qu'en matière de foi, je suis obligé de me soumettre « aux décisions de quelques-uns, dès demain je me fais « catholique, et tout homme conséquent et vrai fera « comme moi. » Dans le second cas, la raison va droit au déisme.

De l'hérésie au déisme, le pas est glissant : il ne s'agit que de suivre le fil des conséquences. L'hérésie, de sa nature, renverse l'autorité, en refusant de s'y soumettre : ôtez l'autorité, vous posez la liberté de conscience, qui emporte par une suite nécessaire, la tolérance universelle en matière de sentiments. Ces conséquences sont effrayantes ; mais elles suivent des principes. En effet, on ne saurait refuser la tolérance à qui on accorde la liberté de penser ; et on ne peut refuser cette liberté à personne, pas même aux

déistes, s'il n'y a point sur la terre une autorité visible à laquelle on soit obligé d'obéir en fait de doctrine. L'hérésie conduit donc de sa nature à l'irréligion.

Tout est à craindre pour un esprit conséquent, lorsqu'il a le malheur de partir d'un mauvais principe : une erreur le conduit dans une autre. L'hérétique qui raisonne conséquemment devient tolérant, ne pouvant refuser aux autres la liberté de penser qu'il s'accorde à lui-même. Le tolérant tombe dans le déisme sans scrupule, n'y trouvant aucun obstacle dans les principes de la tolérance. Le déiste quelquefois devient athée, ou affecte de le paraître, sans qu'on puisse l'accuser d'inconséquence. Nous n'avons, — chez les nations et les individus hérétiques, — que trop d'exemples de ces hommes conséquents, qui commencent par l'hérésie et finissent par l'irréligion.

L'athéisme de ces derniers temps remonte plus haut qu'on ne le croit communément. Nicole remarquait déjà, — au XVII[e] siècle, — que « la grande hérésie du monde « n'était plus le calvinisme ou le luthéranisme, mais l'a- « théisme. Il y a de toutes sortes d'athées, — ajoute-t-il,— « de bonne foi, de mauvaise foi, de déterminés, de vail- « lants et de tentés (1). »

Note B, page 151.

« Le propre des hérétiques, — dit saint Grégoire le « Grand, — est de ne pas demeurer longtemps dans les « bornes de l'erreur qui les a séparés de l'Église. Ils ne « tardent point à donner dans de plus dangereux excès, « et à se partager en différentes sectes, souvent plus divi- « sés entre eux qu'ils ne le sont avec l'Église (2). »

(1) Lettre XLV, t. VII des *Essais de morale*.

(2) *Habent hæretici hoc proprium, quod in eo gradu, in quo de Ecclesia exeunt, diu stare non possunt, sed ad deteriora quotidie ruunt*

On en voit des exemples frappants dans les hérésies du XVe et du XVIe siècle. Que de sectes sont sorties du luthéranisme et du calvinisme ! Tant il est vrai que l'erreur n'a point de consistance. La Vérité seule a le glorieux privilége d'exclure de son sein toutes les variations (1).

Note C, page 155.

Dans le soupçon d'hérésie, le silence est défendu au catholique (2) ; la maxime qui nous ordonne de veiller à la garde de notre réputation, *cura de bono nomine*, doit avoir lieu ici particulièrement. Ce n'est pas assez de conserver la pureté de la foi en soi-même, il faut encore la produire au dehors pour l'exemple ; la foi suspectée doit donc se faire connaître. Le vrai catholique, jaloux de paraître ce qu'il est, professe ouvertement ce qu'il croit, persuadé que la vérité ne craint rien tant que d'être cachée. Tout homme accusé ou soupçonné d'hérésie, qui ne s'en purge pas, est presque un hérétique aux yeux clairvoyants, s'il ne l'est en effet (3).

« Trahir la vérité, — dit saint Jean Chrysostome, — ce « n'est pas seulement l'abandonner pour enseigner l'er- « reur ; mais encore ne pas la confesser publiquement « lorsque les circonstances le demandent (4). »

et sentiendo pejora, in multis se partibus scindunt, atque à semetipsis plerumque longius confusionis suæ altercatione dividuntur. (S. Greg. Mag., lib. III Moral. in II cap. Job, cap. XIX.)

(1) Cf. Bossuet, *Histoire des Variations des Églises protestantes*, et Bergier, *Dictionnaire de théologie*, au mot *Protestants*.

(2) *Nolo in suspicione hæreseos quempiam esse patientem.* (S. Jérôme, ep. 61.)

(3) *Timeo ne connivere sit hoc tacere.... In talibus causis non caret suspicione taciturnitas, quia occurreret veritas, si falsitas displiceret.* (S. Célestin, *Ad Episcopos gallican.*)

(4) *Non enim solus ille proditor est veritatis, qui mendacium loquitur ; sed qui veritatem, cum oportet, non confitetur.*

Note D, page 159.

L'illustre Leibnitz, au XVII[e] siècle, prévoyait déjà la grande et terrible Révolution qui, partie de France, devait faire le tour de l'Europe ; et il la prédisait en termes formels :

« On a droit de prendre des précautions contre les mau-
« vaises doctrines qui ont de l'influence dans les mœurs et
« dans la pratique de la piété, quoiqu'on ne doive pas les
« attribuer aux gens, sans en avoir de bonnes preuves. Si
« l'équité veut qu'on épargne les personnes, la piété or-
« donne de représenter où il appartient le mauvais effet
« de leurs dogmes quand ils sont nuisibles ; comme sont
« ceux qui vont contre la providence d'un Dieu parfaite-
« ment sage, bon et juste, et contre cette immortalité des
« âmes qui les rend susceptibles des effets de sa justice,
« sans parler d'autres opinions dangereuses par rapport à
« la morale et à la police. Je sais que d'excellents hom-
« mes, et bien intentionnés, soutiennent que ces opinions
« théoriques ont bien moins d'influence dans la pratique
« qu'on ne pense ; et je sais aussi qu'il y a des personnes
« d'un excellent naturel, à qui les opinions ne feront ja-
« mais rien faire d'indigne d'elles. D'ailleurs, ceux qui
« sont venus à ces erreurs par la spéculation, ont coutume
« d'être naturellement plus éloignés des vices dont le
« commun des hommes est susceptible, outre qu'ils ont
« soin de la dignité de la secte dont ils sont comme chefs ;
« et l'on peut dire qu'Épicure et Spinosa, par exemple,
« ont mené une vie tout à fait exemplaire ; mais ces raisons
« cessent le plus souvent dans leurs disciples ou leurs
« imitateurs, qui, se croyant déchargés de l'importune
« crainte d'une providence surveillante et d'un avenir
« menaçant, lâchent la bride à leurs passions brutales, et

« tournent leur esprit à séduire et à corrompre les autres ;
« et s'ils sont ambitieux et d'un caractère un peu dur, ils
« seront capables, pour leur plaisir ou leur avancement,
« de mettre le feu aux quatre coins de la terre ; et j'en ai
« connu de cette trempe que la mort a enlevés. Je
« trouve même que des opinions approchantes s'insinuant
« peu à peu dans l'esprit des hommes du grand monde,
« qui règlent les autres, et dont dépendent les affaires, et
« se glissant dans les livres à la mode, disposent toutes
« choses à la révolution générale dont l'Europe est mena-
« cée, et achèvent de détruire ce qui reste encore dans le
« monde, des sentiments généreux des anciens Grecs et
« Romains, qui préféraient l'amour de la patrie et du bien
« public et le soin de la postérité à la fortune et même à la
« vie. Ces *Publick spirits,* comme les Anglais les appel-
« lent, diminuent extrêmement et ne sont plus à la mode ;
« et ils cesseront davantage de l'être, quand ils cesseront
« d'être soutenus par la bonne morale et la vraie religion,
« que la raison naturelle même nous enseigne. Les meil-
« leurs du caractère opposé, qui commence de régner, n'ont
« plus d'autre principe que celui qu'ils appellent de l'*hon-*
« *neur*. Mais la marque de l'honnête homme et de l'homme
« d'honneur chez eux, est seulement de ne faire aucune bas-
« sesse, comme ils la prennent..... On se moque haute-
« ment de l'amour de la patrie, on tourne en ridicule ceux
« qui ont soin du public ; et quand quelque homme bien
« intentionné parle de ce que deviendra la postérité, on
« répond : « Alors, comme alors. » Mais il pourra arriver
« à ces personnes d'éprouver elles-mêmes les maux qu'elles
« croient réservés à d'autres. Si l'on se corrige encore de
« cette maladie d'esprit épidémique, dont les mauvais effets
« commencent à être visibles, ces maux seront peut-être
« prévenus ; mais si elle va croissant, la Providence corri-
« gera les hommes par la révolution même qui en doit

« naître : car quoi qu'il puisse arriver, tout tournera tou-
« jours pour le mieux, en général au bout du compte ;
« quoique cela ne doive et ne puisse pas arriver sans le
« châtiment de ceux qui ont contribué même au bien par
« leurs actions mauvaises (1). »

Note E, page 161.

Le péché originel est un mystère ; « et cependant, — dit
« Pascal, — sans ce mystère, le plus incompréhensible de
« tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. Le
« nœud de notre condition prend ses retours et ses replis
« dans cet abîme ; de sorte que l'homme est plus inconce-
« vable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable
« à l'homme. »

C'est par lui que nous découvrons l'origine de la grandeur et de la bassesse de l'homme. L'énigme tant cherchée par les philosophes n'a plus d'obscurité.

Les pages suivantes sont un admirable commentaire de la pensée de Pascal ; M. de Maistre eût été heureux de les écrire. Elles sont de Marivaux :

« A bien examiner l'esprit de l'homme, à voir les efforts
« impuissants de sa curiosité, n'est-ce pas un être en-
« chaîné, qui voudrait rompre ses fers, et dont l'im-
« puissance est plus un effet d'accident que de nature ?

« Dans le monde, nous n'avons garde de juger du fond
« d'une affaire que nous savons mal, dont nous ne sommes
« instruits qu'en partie ; nous trouvons qu'il serait contre
« le bon sens d'en décider, quand même elle ne nous re-
« garderait pas ; nous attendons, pour en juger, que nous
« en sachions davantage : et voilà ce qu'on appelle se con-
« duire avec raison.

(1) Leibnitz, *Nouveaux Essais sur l'entendement humain*, p. 429.

« Or, notre âme et son avenir sont pour nous une fu-
« rieuse affaire : ceux qui prennent le parti, non-seule-
« ment de ne pas s'en embarrasser, mais de décider qu'il
« n'y a qu'à la laisser là, qu'on ne doit pas s'en inquiéter,
« qu'elle n'aura que telles et telles suites; qui vous disent
« qu'ils en sont sûrs, et qui agissent conséquemment à ce
« qu'ils disent ; ces gens-là savent donc le fond de cette
« grande affaire.

« Ne serait-ce pas qu'on croit toujours être assez bien
« instruit de ce qu'on ne se soucie guère de savoir ?

« Car, pour être au fait de cette affaire, ou du moins
« pour en connaître l'importance, que de choses faut-il
« savoir que nous ne savons pas; dont la première est
« Nous, qui sommes une énigme à nous-mêmes ?

« Et d'un autre côté, combien aussi savons-nous de cho-
« ses là-dessus, qui nous font soupçonner l'importance de
« celles que nous ne savons pas ?

« Quand un ministre d'un puissant Empire fait quelque
« grand mouvement, et que nous le voyons prendre de
« certaines mesures, sur les motifs desquelles il garde le
« secret; qu'est-ce que cela signifie? disons-nous; à quoi
« cela aboutira-t-il ? quel est son projet ? Car nous con-
« cluons sur-le-champ qu'il en a qui est particulier, et
« qui aura des suites.

« Or, regardez l'homme ; et, fait comme il est, voyez s'il
« n'y a pas lieu de demander : Qu'est-ce que Dieu en veut
« faire? Y eût-il jamais d'ouvrage qui annonçât tant de
« dessein, qui donnât matière à de si grandes conjectures
« que son âme?

« Voilà comment nous raisonnerions, si nous pouvions
« nous séparer de nous-mêmes, et nous considérer dans
« l'homme. Mais nous nous familiarisons tellement avec
« ce que nous sommes ; il nous est si naturel d'être nous,

« et d'aller avec notre étonnante façon d'être, que nous « ne prenons point garde à ce qu'elle est, ni à ce qu'elle « peut signifier.

« On a beau nous crier : « Regardez-vous. » L'habitude « de nous voir est formée ; nous sommes nous-mêmes « le prodige dont il est question, nous vivons avec lui. Le « moyen, que nous le remarquions? Nous sommes plus « pressés d'aller, de jouir de nous, que de nous voir.

« Y a-t-il rien de plus singulier que nous ? D'une part, un « corps qui occupe si peu de place, qu'on a tant de peine « à transporter !

« Et de l'autre, un esprit qui va si loin, qui se transporte « où il veut, qu'aucun éloignement d'un lieu à un autre « n'arrête, qui franchit tous les espaces en un instant, qui « mesure les cieux, qui se rend présents l'avenir et le passé. « Joignez à cela cette masse d'idées dont il est capable, « où entrent celle d'un Dieu, celle de l'Infini, de l'Immor- « talité, de l'Éternité et de mille autres choses de ce genre, « qui toutes seraient si superflues, si mal assorties à la « condition d'une créature destinée à ne faire que pas- « ser (1). »

Note F, page 163.

« Écoutons saint Bernard sur les qualités du poëte liturgiste, et voyons jusqu'à quel point ces qualités conviennent à Santeul : « Un si haut sujet exige un homme docte « et digne d'une pareille mission, dont l'autorité soit com- « pétente, le style nourri, en sorte que l'œuvre soit à la « fois noble et sainte..... Que la phrase donc, resplendis- « sante de vérité, fasse retentir la justice, persuade l'hu- « manité, enseigne l'équité ; qu'elle enfante la lumière de

(1) Marivaux, *Œuvres complètes*, édit. in-8° de 1781, t. IX, p. 571 à 573. *Le Cabinet du philosophe*, 3e feuille.

« vérité, qu'elle réforme les mœurs, crucifie les vices, en-
« flamme l'amour, règle les sens (1). »

« Mais peut-on dire de Santeul que *son autorité soit compététente*, que *sa phrase soit resplendissante de vérité, qu'elle enfante la lumière de vérité dans les cœurs*, quand on sait, par l'histoire, que la soumission de ce personnage aux décisions de l'Église fut, toute sa vie, un problème? Qui ignore les liaisons du chanoine de Saint-Victor, non-seulement avec Le Tourneux (2), mais plus étroitement encore avec Arnauld? Non content d'avoir fourni, pour le portrait de ce coryphée du jansénisme, des vers où sa doctrine est louée avec emphase, il osa composer cette inscription pour le monument destiné par les Religieuses de Port-Royal à recevoir le cœur de leur Athanase :

Ad SANCTAS *rediït* SEDES *ejectus et exsul :*
HOSTE TRIUMPHATO, *tot tempestatibus actus,*
Hoc PORTU *in* PLACIDO, *hac* SACRA TELLURE *quiescit,*
Arnaldus VERI DEFENSOR *et* ARBITER ÆQUI, etc.

« Quel catholique aurait jamais appelé Arnauld le *défenseur de la vérité, l'arbitre de l'équité?* Quel est ce *triomphe* dont parle le poëte? Cet *ennemi* terrassé, serait-ce le siége apostolique qui, tant de fois, a fulminé contre ses écrits incendiaires? Cette *sainte demeure*, ce *port tranquille*, cette *terre sacrée*, c'est Port-Royal, c'est la demeure de ces filles rebelles à l'Église, plus orgueilleuses, peut-être, que les *philosophes chrétiens* qui se sont donné rendez-vous à l'ombre des murs de leur monastère. En faut-il davantage aux yeux d'une foi vraiment catholique, pour signaler Santeul comme fauteur des hérétiques?.....

(1) *Opera*, édit. des Bénédictins, t. I, epistola CCCXII.

(2) « Notoirement fauteur d'hérétiques, et auteur d'un ouvrage censuré par l'Église. » (Dom Guéranger, *l. c.*, plus loin, p. 116.)

« Mais c'est assez sur l'hymnographe Victorin, considéré sous le point de vue de l'orthodoxie ; nous l'envisagerons maintenant sous le rapport de la gravité des mœurs, si nécessaire, d'après saint Bernard, pour un si noble ministère. Or, voici le portrait que trace de Santeul un de ses admirateurs contemporains, la Bruyère : « Concevez un homme « facile, doux, complaisant, traitable ; et tout d'un coup « violent, colère, fougueux, capricieux. Imaginez-vous un « homme simple, ingénu, crédule, badin, volage, un en- « fant en cheveux gris ; mais permettez-lui de se recueil- « lir, ou plutôt de se livrer à un génie qui agit en lui, j'ose « dire, sans qu'il y ait part, et comme à son insu ; quelle « verve ! quelle élévation ! quelles images ! quelle latinité ! « Parlez-vous d'une même personne ? me direz-vous. Oui, « du même, de Théodas, et de lui seul. Il crie, il s'agite, « il se roule à terre, il se relève ; il tourne, il éclate, et du « milieu de cette tempête, il sort une lumière qui brille et « qui réjouit. Disons-le sans figure, il parle comme un fou « et pense comme un sage. Il dit ridiculement des choses « vraies, et follement des choses sensées et raisonnables. « On est surpris de voir éclore le bon sens du sein de la « bouffonnerie, parmi les grimaces et les contorsions. « Qu'ajouterai-je davantage ? Il dit et il fait mieux qu'il ne « sait. Ce sont en lui comme deux âmes qui ne se connais- « sent point, qui ne dépendent point l'une de l'autre, qui « ont chacune leur tour ou leurs fonctions toutes séparées. « Il manquerait un trait à cette peinture si surprenante, « si j'oubliais de dire qu'il est tout à la fois avide et insa- « tiable de louanges, prêt à se jeter aux yeux de ses criti- « ques, et dans le fond assez docile pour profiter de leurs « censures. Je commence à me persuader moi-même que « j'ai fait le portrait de deux personnages tout différents ; « il ne serait pas même impossible d'en trouver un troi- « sième dans Théodas, car il est bonhomme. »

« Ce n'est pas tout à fait ainsi que l'histoire nous dépeint les hymnographes de l'Église latine, saint Ambroise, saint Grégoire, etc., ou de l'Église grecque, saint André de Crète, saint Jean Damascène, saint Joseph, etc. L'Esprit, qui s'était reposé sur ces hommes divins, leur avait ôté toute ressemblance avec ces poëtes humains qu'un délire profane inspire. Un ineffable gémissement s'échappait de leur poitrine, mais si tendre, si humble et si doux, que l'Église, qui est la tourterelle de la montagne, l'a choisi pour le thème des chants qui consolent son veuvage.....

« Saint Bernard veut que l'œuvre du poëte chrétien, remplie d'onction, *persuade l'humilité,* par cela même qu'elle est produite d'un cœur humble. Or, voyez Santeul courant les églises de Paris pour entendre chanter ses hymnes, jouissant de sa gloire sous les voûtes de Notre-Dame, en les entendant redire ses vers à lui, homme sans autorité, de foi suspecte, comme si le sanctuaire d'une religion de dix-sept siècles fût devenu le théâtre d'une ovation académique.....

« La mort de Santeul, ou plutôt la cause de cette mort, n'est pas propre à donner une plus inviolable consécration à ses œuvres et à sa mémoire. On sait, par le duc de Saint-Simon, qu'*il était de la plus excellente compagnie, bon convive surtout, aimant le vin et la bonne chère, mais sans débauche*. Ce fut dans un repas qu'une mauvaise plaisanterie, à laquelle on se trouva enhardi par son humeur joviale, décida de sa vie (1). »

Note G, page 165.

« L'homme, — dit Bossuet, — est vain de plus d'une

(1) Le R. P. Dom Prosper Guéranger, abbé de Solesmes, *Institutions liturgiques*, t. II, p. 117 à 123. 1841.

« sorte : ceux-là pensent être les plus raisonnables qui « sont vains des dons de l'intelligence...; à la vérité, ils « sont dignes d'être distingués des autres, et ils font un « des plus beaux ornements du monde ; mais qui les pour-« rait supporter, lorsque aussitôt qu'ils se sentent un peu « de talent..... ils fatiguent toutes les oreilles..... et pen-« sent avoir droit de se faire écouter sans fin, et de décider « de tout souverainement? *O justesse dans la vie! ô éga-« lité dans les mœurs! ô mesure dans les passions! riches et « véritables ornements de la nature raisonnable, quand est-« ce que nous apprendrons à vous estimer?* » (Sermon sur l'Honneur.)

Note H, page 166.

« Le miracle, considéré dans un sens étendu, est, — « dit saint Thomas, — un prodige supérieur à toutes les « forces humaines (1). »

Le miracle, proprement dit, est un effet rare, supérieur ou contraire à l'ordre ordinaire de la nature, produit par une intelligence suprême et une puissance à laquelle tout obéit (2), et pour une fin digne du premier Être. Le miracle est donc un changement sensible dans les lois de la nature ; ou, si l'on veut, une exception réelle et visible à ses lois.

Note I, page 169.

« Aimez les hommes, — dit saint Augustin, — détruisez

(1) *Dicitur tamen quandoque miraculum large quod excedit humanam facultatem et considerationem.* (S. Thomas, part. I, quæst. 114, art. 4.)

(2) *Miraculum proprie dicitur, quod fit præter ordinem totius naturæ creatæ, sub quo ordine continetur omnis virtus creata.* (S. Thomas, part. I, quæst. 114, art. 4.)

« les erreurs, présumez de la vérité sans orgueil, combat-
« tez pour elle sans cruauté (1). »

Telle a toujours été la doctrine de l'Église catholique, relativement à la manière de réfuter l'erreur.

« Combien des nôtres — dit saint Jérôme — ont écrit « contre les impies Celse et Porphyre? Dans quelle apolo- « gie du christianisme a-t-on quitté l'objet de la dispute « pour raconter les déréglements et les crimes de ses en- « nemis? Les preuves de ces excès doivent se trouver, non « en des ouvrages dogmatiques, mais dans les procédures « des juges (2). »

Telle était la modération des Pères de l'Église, en défendant la Foi contre ses ennemis. C'est déshonorer la vérité, que de recourir aux injures pour la défendre. La douceur doit caractériser le controversiste chrétien.

La défense de la Vérité contre l'Erreur doit être mâle et nerveuse. Dire que le raisonnement de son adversaire est ridicule, qu'il n'y a pas de sens commun dans une réponse, qu'une opinion est une impiété ou un blasphème, et avoir raison de le dire, ce n'est pas emportement, mais prudence chrétienne. Il est permis de caractériser les maladies de l'esprit humain, comme celles du corps, pour en faire connaître le danger, quand elles sont contagieuses et qu'elles conduisent à la mort.

Mais, il faut toujours distinguer la personne de l'erreur. « Plusieurs — dit saint Jérôme — ont écrit contre Mar- « cion, Valentin, Arius, Eunomius : nul d'entre eux n'a « diffamé la conduite de ces hérésiarques. Tous s'occupè-

(1) *Diligite homines, interficite errores, sine superbia de veritate præsumentes, sine sævitia pro veritate certantes.*

(2) *Adversus impiissimos Celsum atque Porphyrium quanti scripsere nostrorum? Quis, omissa causa, in superflua criminum objectione versatus est? Quæ non chartæ ecclesiasticæ, sed libelli judicum debent continere.* (S. Jerôme, *Apolog. adversus Rufin.*, lib. III.)

« rent uniquement du soin de confondre l'hérésie. Ce « moyen de défense ne convient qu'aux hérétiques, « qui, convaincus d'erreur, ont recours aux injures (1). » Ressource ordinaire de ceux à qui les ressources manquent pour soutenir une mauvaise cause.

« *Tu te fâches, donc tu as tort,* » dit un adage populaire, qui me remet en mémoire certaine anecdote rapportée par Leibnitz, et dont je crois devoir égayer un peu ces réflexions :

« Il y avait à Leyde un cordonnier qui, lorsqu'on dis-« putait des thèses à l'Université, ne manquait jamais de « se trouver à la dispute publique. Enfin, quelqu'un qui « le connaissait lui demanda s'il entendait le latin? *Non,* « dit-il, *et je ne veux pas même me donner la peine de l'en-* « *tendre.* — Pourquoi venez-vous donc si souvent dans cet « auditoire, où l'on ne parle que latin? — *C'est que je* « *prends plaisir à juger des coups.* — Et comment en « jugez-vous sans savoir ce qu'on dit? — *C'est que j'ai un* « *autre moyen de juger qui a raison.* — Et comment? — « *C'est que quand je vois à la mine de quelqu'un qu'il se* « *fâche et qu'il se met en colère, je juge que les raisons lui* « *manquent* (2). »

La judiciaire de ce cordonnier n'était-elle pas infaillible, je le demande?

Mais, je reviens à l'objet de cette note.

Est-il permis d'employer la raillerie en combattant pour la vérité? Avant de répondre à cette question, définissons la chose. La raillerie est une manière de parler ou d'écrire,

(1) *Scripserunt multi contra Marcionem, Valentinum, Arium et Eunomium. A quo eis objecta est turpitudo? Toti in convincenda hæresi incubuerunt. Istæ machinæ sunt hæreticorum, ut convicti de perfidia ad maledicta se conferant.* (S. Jérôme, *Apolog. adversus Rufin.*, lib. III.)

(2) Leibnitz, *Œuvres*, t. III, p. 460. Lettre à M. l'abbé Conti.

par laquelle on présente une chose sous une face ridicule. Une raillerie placée à propos est quelquefois plus propre à faire sentir le ridicule et l'absurdité des grands excès, que les raisons les plus sérieuses (1) : mais il faut qu'elle soit innocente et que ses traits ne soient pas préparés par la vanité et aiguisés par la malignité et l'envie d'offenser.

« Il y a plusieurs choses contre lesquelles on est obligé « d'employer la raillerie, de peur de leur donner du poids « en les réfutant sérieusement, — dit Tertullien. — Rien « n'est plus dû à la vanité des hommes que d'être raillé; « et c'est proprement à la vérité qu'il convient de prendre « le ton de raillerie, parce qu'elle est gaie, et de se jouer « de ses ennemis, parce qu'elle est assurée de la victoire. « Il faut seulement prendre garde, — continue le même « Père, — de la rendre ridicule par des railleries qui « seraient indignes d'elle. Mais partout où on peut s'en « servir dignement et avec adresse, c'est un devoir et une « vertu d'en user (2). »

Note J, page 170.

Il y a un accord parfait entre M. de Maistre et M. de Bonald sur la grande question des ordres monastiques; ces deux esprits éminents voyaient de même à cet égard. Qu'on en juge plutôt, en lisant ces lignes de M. de Bonald :

« La société religieuse arrachait à la société naturelle des hommes qui lui étaient inutiles, et elle en formait des

(1) *Ridiculum acri*
Fortius et melius magnas plerumque secat res.
(HORACE.)

(2) *Multa sunt sic digna revinci, ne gravitate adorentur; vanitati proprie festivitas cedit : congruit et veritati ridere, quia lætans, de æmulis suis ludere, quia secura est. Curandum plane ne risus ejus rideatur, si fuerit indignus. Cæterum ubicumque dignus risus, officium.* (Tertullien, *Ad Valentinianos*, cap. LX.) Cf. Quintilien, lib. VI, cap. III.)

corps dont les membres se dévouaient tout entiers au service de la société civile, en consacrant à son utilité leur *esprit* par le vœu d'obéissance, leur *cœur* par le vœu de pauvreté, leurs *sens* par le vœu de chasteté. C'étaient de petites sociétés, qui, pour l'utilité de la société générale, faisaient à Dieu le sacrifice de l'*homme* et celui de la *propriété*.

« Je l'ai dit ailleurs, la société, pour parvenir à sa fin, qui est la conservation des êtres qui la composent, réprime la force de l'homme ou sa passion de dominer, et protége sa faiblesse.

« Ainsi, elle instituait les ordres militaires et religieux destinés à défendre le commerçant et le voyageur des violences des peuples barbares que leurs conquêtes avaient rapprochés de l'Europe. Elle instituait la chevalerie, destinée à protéger la faiblesse du sexe, et faisait servir ainsi la *force* de l'homme à la conservation de la société. Elle établissait des ordres hospitaliers, pour protéger la faiblesse de l'âge avancé et celle de la santé ; des ordres prêcheurs, pour protéger la faiblesse de la condition, en répandant dans le peuple, par l'instruction publique, la connaissance des vérités religieuses et morales ; des ordres savants, pour conserver, au milieu du dénûment absolu des connaissances, les richesses littéraires de l'antiquité, et pour protéger la faiblesse de l'enfance, en lui donnant l'éducation publique ; des ordres contemplatifs, pour protéger la faiblesse du cœur, en ouvrant un asile à ces âmes ardentes qu'une sensibilité excessive peut rendre dangereuses à la société, ou malheureuses par la société. Certains ordres se vouaient à la sublime fonction de délivrer des fers des barbares les chrétiens qui gémissaient dans l'esclavage, et d'autres à l'héroïque mission d'étendre, au péril de leur vie, les bornes de la civilisation et de la religion chrétiennes ; et les uns comme les autres protégeaient la fai-

blesse de la condition dans le captif, comme la faiblesse de l'esprit dans le sauvage. Les ordres monastiques qui subsistaient des dons offerts par la piété, plus rapprochés du peuple par leurs habitudes, et surtout par leurs besoins, se consacraient, dans les campagnes, aux fonctions du saint ministère. Enfants de la Providence, ils étaient pour le peuple, qui s'élève difficilement aux idées spirituelles, une preuve vivante et visible que la religion prend soin de ceux qui se dévouent au service de la société. Ils entretenaient dans l'habitude précieuse de la bienfaisance, des hommes trop attachés à leurs intérêts temporels......

« En même temps que les vœux monastiques arrachent l'homme à sa famille, pour le dévouer à la conservation de la société civile, ils remplissent un autre objet moins aperçu, et non moins important à sa conservation ; ils diminuent le nombre des familles, et arrêtent ainsi, sans violence et sans crime, les progrès toujours croissants d'une population dont l'excès dangereux a été dans tous les temps l'objet des craintes, et souvent des précautions les plus immorales des législateurs les plus vantés (1), » etc.

Il faut lire, dans M. de Bonald, le magnifique développement de ces idées, qui ne sauraient être trop méditées, et dont la *remise* en pratique peut seule sauver la société.

Plus tard, deux illustres religieux, les RR. PP. Lacordaire et de Ravignan, reprenant la thèse de M. de Bonald, sont venus rappeler à la France les services rendus à la patrie, — au monde entier par les ordres monastiques, et du passé de cette institution, ils ont conclu son utilité, son importance, — son *indispensabilité* dans le présent et l'avenir.

(1) *Théorie du pouvoir politique et religieux*, liv. V, ch. IV. *Ordres monastiques*, p. 181 à 183 et suiv. (1854, tome II des *Œuvres* de M. de Bonald.)

La société a plus que jamais besoin de sauveurs contre *ces barbaries filles de la civilisation, qui,* — selon Vico, — viennent attrister et effrayer la maturité ou la vieillesse des peuples; barbaries bien autrement redoutables que celles qui *s'asseyent auprès du berceau des nations.*

Dans son *Mémoire pour le rétablissement en France de l'ordre des Frères Prêcheurs,* publié en 1839, le R. P. Lacordaire, défendant *la légitimité des ordres religieux dans l'État,* s'exprimait ainsi :

« Légitime comme acte libre et comme acte de foi, le vœu religieux ne l'est pas moins comme acte de dévouement. Il engage celui qui le fait à la pauvreté, à la chasteté, à l'obéissance, c'est-à-dire, à réaliser sur la terre, autant qu'il dépend de lui, les ardents désirs des meilleurs amis de l'humanité et les rêves des politiques les plus hardis. Que désire l'homme qui aime son semblable, sinon que tous ses frères gagnent par leur travail un pain suffisant; que le mariage ne leur apporte pas la misère et la honte pour postérité, et qu'un sage gouvernement leur procure la paix sans la leur faire payer de la servitude? Que rêve le politique le plus spéculatif, sinon une fédération universelle, qui assure à tous les hommes l'égalité morale d'éducation et de fortune, qui, à cet effet, maintienne la population en harmonie avec la fécondité du globe, qui donne enfin le pouvoir aux plus dignes par l'élection, et l'obéissance aux moins dignes par la conviction. Ces désirs et ces rêves, le possible et l'improbable, sont accomplis par la communauté religieuse.

« Au moyen du vœu de pauvreté, tous les frères qui s'y sont assujettis deviennent égaux, quels qu'aient été dans le monde leur naissance et leur mérite.....

« Par le sacrifice de la chasteté, il (le moine) rend dans le monde un mariage possible à la place du sien; il encourage

ceux à qui leur fortune ne permet pas ce lien séduisant et onéreux. Car le célibat comme la pauvreté ne sont pas de la création du moine : ils existaient tous deux avant lui, et il n'a fait que les élever à la dignité d'une vertu. Le soldat, le domestique, l'ouvrier nécessiteux, la fille sans dot, sont condamnés au célibat. Mais quoi ! nous renvoyons nos serviteurs lorsqu'ils se marient, et nous chassons les moines parce qu'ils ne se marient pas (1) ! etc. »

Le R. P. Lacordaire conclut ainsi :

« Une des bases de la société moderne est la division illimitée des propriétés par le partage égal entre les enfants et l'admission de tous les citoyens aux fonctions sociales par voie de concurrence... De la division des propriétés résulte, avec un accroissement de la population, une atténuation de la fortune des familles. Presque personne, naissant en France, n'a une existence assurée par ce seul fait, et, d'un autre côté, l'État n'est pas assez riche pour accorder à toutes les ambitions qu'engendrent le besoin et la libre concurrence une part honorable de la fortune publique. Il est impossible que cet état de choses n'amène de grandes souffrances morales... Il suffit d'avoir vécu parmi la jeunesse pour savoir les angoisses qui assiégent ces cœurs à qui tout est ouvert, et dont beaucoup pourtant n'entreront pas. La paix générale, destinée à être un jour plus solide qu'elle ne l'est aujourd'hui, augmente encore ces causes de malaise. Pourquoi, lorsqu'il en est ainsi, fermerait-on à la jeunesse l'issue de la vie commune ? Nous avons des fortunes trop petites, unissons-les. Nous souffrons de la lutte sociale, sortons-en. Personne jusqu'ici n'a paru s'opposer aux associations de simple tra-

(1) P. 27 à 29 et suiv.

vail : pourquoi s'opposerait-on à des associations où la religion serait unie au travail (1) etc. ? »

Note K, page 173.

« Un magistrat français de l'antique roche, ami de l'abbé Fleury, au commencement du dernier siècle, a peint d'une manière naïve le caractère du jansénisme. Ses paroles valent la peine d'être citées.

« Le jansénisme, dit-il, est l'hérésie la plus subtile que « le diable ait tissue. Ils ont vu que les protestants, en se « séparant de l'Église, s'étaient condamnés eux-mêmes, « et qu'on leur avait reproché cette séparation; ils ont donc « mis pour maxime fondamentale de leur conduite, de ne « s'en séparer jamais extérieurement, et de protester tou- « jours de leur soumission aux décisions de l'Église, à la « charge de trouver tous les jours de nouvelles subtilités « pour les expliquer, en sorte qu'ils paraissent soumis « sans changer de sentiments (2). »

« Ce portrait, — dit M. de Maistre, auquel j'emprunte cette note, — est d'une vérité parfaite (3). »

Note L, page 174.

Je trouve dans les *Mémoires du président Hénault*, ré-

(1) P. 221 à 223 et suiv. Voyez *De l'existence et de l'institut des jésuites*, par le R. P. de Ravignan, avec un *Mémoire* de M. de Vatimesnil *sur les associations religieuses non autorisées* (3e édit., brochure in-12, 1844), et le baron A. Cauchy, *Considérations sur les ordres religieux, adressées aux amis des sciences* (in-8, broch., 1844).

(2) *Nouveaux opuscules de Fleury*. Paris, Nyon, 1807, p. 227 et 228. « Les opuscules sont un véritable présent que le feu abbé Émery a « fait aux amis de la religion et des saines maximes; on y voit à quel « point Fleury était revenu de ses anciennes idées. » (M. de Maistre) *De l'Église gallicane*, col. 511, note 1.)

(3) *Ibid.*, col. 510 et 511, texte.

cemment publiés pour la première fois, par un de ses descendants, une anecdote très-significative, relativement à la parenté, — à la fraternité qui existe entre les jansénistes et les calvinistes. Je laisse parler le président :

« Une des choses qui excitaient le plus ma curiosité à « Amsterdam, c'était d'y voir le P. Quesnel qui s'y était « réfugié. J'en parlais à La Haye à M. de Basnage : je m'in- « formai de la demeure de cet homme *célèbre,* où il de- « meurait, dans quel quartier, dans quelle rue, quelle vie « il menait, quelles étaient ses sociétés, ses habitudes. « ... Basnage souriait à toutes ces questions. J'y revenais « souvent, et à la fin il me dit : Vous avez donc une grande « idée de Quesnel, vous vous imaginez que l'on s'en oc- « cupe ici, vous croyez qu'il y joue un rôle : détrompez- « vous. Quesnel est ignoré du public, et méprisé de ceux « qui le connaissent ; lui et tous les gens de sa sorte y « sont pris pour ce qu'ils sont en effet ; des intrigants et « qui ne sont que cela par leur faiblesse, mais qui ne de- « manderaient pas mieux que de remuer et de se faire un « parti ; des *hommes de mauvaise foi qui devraient être de « notre parti s'ils étaient conséquents : puisqu'eux et nous, « nous partons des mêmes principes.* Il est vrai que dans les « premiers moments de leur fuite, l'air de persécution les « rendait favorables,*d'autant plus que leur doctrine les rap- « prochait de nous ;* leurs prosélytes de France leur en- « voyaient de grands secours ; *et nous en faisions quelque « cas, parce qu'ils n'avaient plus qu'un pas à faire pour être « des nôtres. Mais à la fin, on s'est ennuyé d'eux dans leur « pays ; et l'on s'en est moqué dans le nôtre.* Vous aurez de « la peine à trouver sa demeure à Amsterdam (1). »

(1) *Mémoires du président Hénault*, etc., écrits par lui-même, recueillis et mis en ordre par son arrière-neveu M. le baron de Vigan. 1 vol. in-8. Paris, 1855, p 41.

Mais, écoutons d'autres aveux non moins précis, et surtout peu suspects de partialité, ceux de MM. Louis Blanc, Cousin et Lavallée, pour nous borner à quelques témoignages d'écrivains de notre temps.

« Si le jansénisme — dit M. Louis Blanc — n'avait eu « que l'éclat d'une thèse théologique, si son influence était « morte étouffée entre les murs d'un couvent, il n'y aurait « pas lieu de s'y arrêter. Mais non, le jansénisme, en don- « nant un vernis religieux aux passions politiques de la « magistrature, seconda la marche ascendante de la mo- « narchie...

« Par lui parlements et royauté furent mis aux prises et « précipités dans une mêlée confuse, meurtrière.

« Au dix-huitième siècle quarante ans de folies san- « glantes et de combats disent assez quelle fut la portée « du jansénisme.

« Il occupa... beaucoup de place dans les préoccupa- « tions de Voltaire, et nous le retrouvons au pied de l'é- « chafaud de Louis XVI.

« Vers le commencement du dix-septième siècle une cor- « respondance active, mystérieuse, et toute pleine de som- « bres pensées, s'ouvrit entre deux hommes qui, sur les « bancs d'une école flamande, s'étaient, jeunes encore, liés « d'étude et d'amitié. Le Belge Jansénius était un patient « théologien : le Béarnais Duvergier de Hauranne, depuis « abbé de Saint-Gray, était né sectaire. *Il y avait du Calvin « en ces deux hommes implacables dans leur piété et ado- « rateurs systématiques d'un Dieu terrible.*

« Toutefois ils ne s'avouèrent pas calvinistes, ils ne se « crurent pas tels, et ce fut comme à l'ombre du grand nom « de saint Augustin qu'ils entreprirent de réformer le chris- « tianisme, trop amolli suivant eux par les jésuites. On a « recueilli et publié maintes lettres de Jansénius à son ami;

« il s'en exhale je ne sais quel parfum sauvage. Ce sont « d'ailleurs de vraies lettres de conspirateurs. Elles sont « écrites avec chiffres. Jansénius y est appelé *Sulpice,* « saint Cyran *Rongeart* (1) ; *Chénier* est l'étrange nom « sous lequel les jésuites s'y trouvent désignés. . . .

. . . .

« Port-Royal des Champs présente alors un double « aspect conforme à sa double origine : colonie d'hommes « pieux adossée à un couvent.

« A la vue d'un pareil tableau, qui ne se sentirait ému « et attiré ? Toutefois qu'on pénètre parmi ces hommes, « qu'on les suive dans l'histoire, et l'on sera surpris de *tout* « *ce qu'il y eut de sauvage dans leurs doctrines*, de tout ce « qu'ils mêlèrent de poisons aux bienfaits de leur in- « fluence.

« Comment lire sans indignation et sans effroi, dans le « *Dictionnaire du jansénisme,* les maximes qui précisent, « qui résument l'esprit de la secte ? » — « Jésus-Christ « n'est pas plus mort pour le salut de ceux qui ne sont pas « élus, qu'il n'est mort pour le salut du diable (2). » — « Dieu a pu, avant la prévision du péché originel, prédes- « tiner les uns et réprouver les autres... tout cela est ar- « bitraire dans Dieu (3). » — « Dieu a fait par sa volonté « cette effroyable différence entre les élus et les réprou- « vés (4). » — « Dieu seul fait tout en nous (5). » —

(1) *Mémoires d'Arnauld d'Andilly ; Notice sur Port-Royal*, par Petitot, t. I, p. 19, dans la *Collection des mémoires sur l'histoire de France.*

(2) Jansénius, *De Gr. Christ.*, t. III, lib. III, cap. XXI, p. 166, 2 littera, A.

(3) Boursier, *Action de Dieu sur les créatures*, sect. 6, part. III, ch. IV.

(4) Nicole, *De la grâce et de la prédestination*, t. I, sect. 2, ch. IV.

(5) Letourneur, *Explication de l'épître de S. Cyriaque*, t. III, p. 310; *Figures de la Bible,* par Royaumont, fig. 30.

« L'homme criminel, sans l'aide de la grâce, est dans une « nécessité de pécher (1), etc., etc.

« Ces propositions du reste, et tant d'autres du même « genre, qu'on trouve développées dans les ouvrages jan- « sénistes avaient leur source dans l'*Augustinus*. Suivant « l'auteur, la liberté n'avait pleinement existé que chez le « premier homme; mais par l'abus qu'il en avait fait par « sa chute, il avait perdu en lui tous ses descendants.

« Par conséquent, l'homme n'avait plus, depuis le péché « originel, qu'une nature fondamentalement corrompue, « qu'une volonté soumise à l'empire du mal. Il n'y avait « que la grâce qui le pût retirer du fond du gouffre, mais « cette grâce bienfaisante, souveraine, irrésistible, Dieu, « qui ne la devait à personne, la donnait à certains seu- « lement par une préférence gratuite dont nul n'avait droit « de lui demander compte. Heureux les élus ! c'était pour « eux et non pour tous les hommes que Jésus-Christ était « mort. . . . .

. . . .

« Pour ceux que la faim poursuit, que l'excès du travail « accable, dont on condamne l'intelligence aux ténèbres, « et que la société laisse gémir dans ses bas-fonds, de quel « bénéfice pouvait être le fatalisme janséniste ? Pourquoi « ne se serait-on pas résigné à voir des millions d'hommes « plongés dans une misère sans issue, quand on croyait « des millions d'âmes destinées d'avance à des supplices « sans fin ? N'était-il pas bien naturel de conclure de la fa- « talité de la damnation à la fatalité de la misère ? Sinistres « déductions dont le sort du peuple devait inévitablement « se ressentir, et dont on ne saurait trop méditer la pro- « fondeur ! Mais si le jansénisme tendait à consacrer et

(1) Gerberon. *Miroir de la piété*, p. 86.

« presque à sanctifier la tyrannie des choses, en revanche
« il menait droit à affaiblir la tyrannie de l'homme. A qui
« donner le commandement absolu, là où l'obéissance
« n'est possible qu'à l'égard de Dieu ?

« Jusqu'ici rien dans les jansénistes que nous n'ayons
« déjà remarqué dans Calvin ou ses disciples. Mais les pro-
« testants avaient été complétement logiques : les jansé-
« nistes ne le furent qu'à demi. Les protestants avaient
« repoussé le Pape : les jansénistes le menacèrent et le
« subirent. Jansénius, dans son fameux livre, avait fait
« cette déclaration solennelle : « Je suis décidé à suivre
« jusqu'au dernier moment, ainsi que je l'ai fait depuis mon
« enfance, l'Église romaine, le successeur de Pierre (1). »
« Les disciples, à l'exemple du maître, se gardèrent bien de
« rompre complétement avec Rome . . . .
. . . .

« Et avec quelle passion ils repoussèrent le reproche de
« calvinisme ! Quelle fougue ils apportèrent à bien établir
« qu'ils se séparaient des protestants sur l'article des Sa-
« crements d'Ordre, d'Eucharistie et de Pénitence ! L'hor-
« reur de saint Cyran pour l'hérésie était si sincère, si
« voisine même de la superstition, qu'il n'ouvrait jamais
« un livre hérétique qu'après l'avoir exorcisé d'un signe
« de croix, ne doutant point que le démon n'y résidât (2).

« Le jansénisme ne fut donc qu'un *protestantisme bâ-*
« *tard,* qu'une espèce de compromis. . . . . . .
. . . .

« Ce fut l'imposante et nombreuse famille des Arnauld,
« qui forma le premier, le vrai noyau de Port-Royal, et
« donna le ton au jansénisme. Cette gravité traditionnelle,
« ces habitudes sévères et compassées de la magistrature

(1) Cornelii Jansenii *Augustinus*, t. III, lib. I, cap. II.
(2) Sainte-Beuve, *Port-Royal*, t. II, liv. II, p. 190.

« française, Port-Royal les reproduisit dans toute leur roi-
« deur. Là nul abandon : le respect de l'étiquette y gla-
« çait le langage des affections même les plus tendres :
« Monsieur mon père, » écrivait à son père Antoine
« Lemaître (1), et en s'adressant à Saint-Elme il disait :
« Monsieur mon très-cher frère (2). »

« De pareils traits sont caractéristiques. Une violence con-
« tenue, des dehors rigides, une piété ascétique, quoique
« adoucie et distraite par l'amour des lettres, le goût de la
« vie intérieure combattu par l'attrait des agitations, un
« fond de dureté, un esprit d'intolérance uni à des en-
« traînements factieux, beaucoup de dédain pour le peu-
« ple, et avec cela une tendance manifeste à humilier les
« courtisans, à mettre la royauté aux abois..... Voilà bien
« la physionomie du jansénisme, et n'est-ce pas celle du
« parlement ?

« Il était donc tout simple que les soulèvements de la
« magistrature contre la cour, que les prétentions du par-
« lement au partage du pouvoir trouvassent appui dans les
« disciples de Saint-Cyran, et c'est ce qui explique pour-
« quoi pendant la Fronde le jansénisme palpita dans les
« meneurs de Paris révolté (3). »

Voilà le jansénisme jugé par les socialistes; voyons maintenant ce qu'en pensent les rationalistes.

« Qu'est-ce que le jansénisme? — dit M. Cousin. — Une
« plume habile s'est chargée d'en retracer l'histoire (4) ;

(1) *Mémoires de Fontaine*, t. I, p. 235.

(2) *Ibid.*, p. 359.

(3) Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. I, liv. II, ch. IV, p. 201 à 203, et 210 à 215. 1847.

(4) Sainte-Beuve, *Port-Royal*. Résultat d'un cours professé à Lausanne, ce livre est un prodige de galimatias : je ne suis pas curieux, mais je me demande parfois ce que des calvinistes ont pu comprendre à tout ce pathos. A moins, ce qui est fort admissible, que l'histoire de

« il nous suffira d'en rappeler les principes et d'en mar-
« quer le caractère général.

« On peut dire aujourd'hui toute la vérité sur le jansé-
« nisme . . . .
. . . .

« Disons-le donc sans hésiter : le jansénisme est un
« christianisme immodéré et intempérant. Par toutes ses
« racines, il tient sans doute à l'Église catholique; mais
« par plus d'un endroit, sans le vouloir ni le savoir
« même (1), il incline au calvinisme. Il se fonde particu-
« lièrement sur deux dogmes..... qu'il exagère et qu'il
« fausse dans la théorie et dans la pratique, je veux parler
« des dogmes du péché originel et de la grâce. . . . »

M. Cousin signale « l'immense humilité et l'immense
« orgueil des jansénistes (2), l'une qui se tire du sentiment
« de notre néant propre, l'autre du sentiment de l'action
« de Dieu en nous. De là encore l'attachement le plus
« opiniâtre à nos pensées comme nous venant de Dieu
« même, avec un courage merveilleux capable de résister,
« au nom de Dieu, à toutes les puissances de la terre,
« même à la première de toutes, celle du Saint-Siége. De
« là, en un mot, une grandeur incomparable et des excès
« de toute sorte dans la doctrine et dans la conduite :
« excès et grandeur mêlés ensemble, se soutenant et pé-
« rissant ensemble, parce qu'ils partent du même principe,
« le néant de la nature et la force unique, mais invincible,

leurs cousins les jansénistes n'ait été pour eux une page des annales de leur famille.

(1) *Ni le savoir même.* Rien de plus vrai pour beaucoup de jansénistes, et ce fait seul démontre l'immense perfidie des doctrines de Port-Royal, et explique leur influence vraiment étonnante, au premier abord.

(2) On sait que Christophe de Beaumont disait des religieuses de Port-Royal : « Pures comme des anges et orgueilleuses comme des dé-
« mons. »

« de la grâce. Séparer dans Port-Royal la grandeur de « l'excès, le bien du mal, le vrai du faux, retrancher l'un, « retenir l'autre, vaine entreprise ! Tout ici tient au « même esprit, tout vient du même fond ! Tempérer Port-« Royal, c'est l'anéantir..... Reconnaissons dans Port-« Royal les hautes qualités qui le recommandent à la vé-« nération des siècles : la droiture, la conséquence, « l'intrépidité, le dévouement; mais reconnaissons aussi « que deux qualités plus éminentes encore lui ont man-« qué : *le sens commun et la modération*, c'est-à-dire la « vraie sagesse (1). »

M. Lavallée définit très-clairement l'esprit séditieux du jansénisme, et la lecture de ces pages démontre, de la façon la plus évidente, que les sectaires de Port-Royal sont les ancêtres directs de nos modernes libéraux. Écoutons M. Lavallée :

« L'opposition s'était retirée dans la controverse reli-« gieuse. . . . .

. . . .

« Elle occupa autant Louis XIV que ses guerres et ses « négociations; enfin elle eut une influence très-grande, « quoique mystérieuse et mal connue, sur la chute de la « monarchie . . . .

. . . .

« Les *jansénistes*, sorte de puritains du catholicisme, « défendaient la grâce à la manière de Calvin : ils faisaient « de Dieu un maître inflexible, de l'homme un esclave... « Leur spiritualisme rigide... rendait la religion inabor-« dable au vulgaire. . . . .

. . . .

(1) Cousin, *Du scepticisme de Pascal* (*Revue des Deux-Mondes*, 1845). Cette dernière phrase de M. Cousin veut dire, ce me semble, que rien n'a manqué à Port-Royal, excepté tout.

« L'apparition de cette secte inquiéta le gouvernement. « Richelieu, craignant de trouver en elle un calvinisme « mitigé, et voyant dans ses rangs la plupart de ses enne- « mis, la persécuta. Mais, à sa mort, elle prit des dévelop- « pements : elle s'unit intimement au parlement, eut une « part très-active aux troubles de la Fronde, et fournit au « cardinal de Retz ses auxiliaires les plus zélés : « Il se trou- « vait, dit Omer Talon, que tous ceux qui étaient de cette « opinion n'aimaient pas le gouvernement. » Le jansénisme, « par ses doctrines opposées à l'autorité et l'appui qu'il « trouvait dans le parlement, pouvait devenir politique et « prendre une position semblable à celle du calvinisme ;... « enfin Port-Royal avait été, après la chute de la Fronde, « le refuge des mécontents, et principalement de la du- « chesse de Longueville. Mazarin résolut de détruire cette « secte. . . . .

. . . .

« Le jansénisme, avec ses doctrines sur la grâce, son « opposition à la cour de Rome, son antipathie pour la « communion, devint ainsi *une sorte de luthéranisme bâ- « tard*, la réforme sans le libre examen : « Les gens de « cette secte, disaient les calvinistes, sont bien embar- « rassés pour démontrer qu'ils ne sont point protestants. »

. . . .

« Les jansénistes, espèce de stoïciens du christianisme, « ... avaient quelque chose de sec, d'étroit, d'égoïste, de « stationnaire ; les jésuites.. avaient des idées plus larges, « plus sociales et plus progressives. Louis XIV n'hésita « pas entre ces deux partis... Il regardait les jansénistes « comme des ennemis de l'unité, des protestants cachés, « les restes de la Fronde : « il croyait voir, dans cette secte, « le caractère et la conduite de ses principaux chefs, une « tendance au presbytérianisme, et il était convaincu qu'ils

« se seraient montrés aussi séditieux et aussi républi-
« cains que les calvinistes, s'ils avaient eu autant d'é-
« nergie. »

« Tout ce qui haïssait le gouvernement haïssait les jé-
« suites, et par conséquent se jeta du côté des jansénistes,
« qui devinrent ainsi le parti de l'opposition. Ce n'est pas
« que tous ceux qui embrassaient le molinisme ou le jan-
« sénisme s'inquiétassent beaucoup de la grâce et du libre
« arbitre; mais dans ce temps, où la société était encore
« profondément religieuse, les intérêts politiques se débat-
« taient sous la forme des discussions théologiques. . .

. . . .

« Le jansénisme, *étant le parti de l'opposition universelle*,
« avait grandi avec les fautes et les revers de Louis XIV...
« Il censurait tous les actes du gouvernement; il exagérait
« les misères publiques; il accusait le roi d'ineptie, de
« cruauté, de lâcheté... *C'était une opposition sourde*, *lâche*,
« *calomnieuse*, mais d'autant plus inquiétante, qu'elle était
« vague, cachée, qu'on la sentait partout, même dans les
« ministères, même à la cour... On peut en considérer
« comme l'expression complète le duc de Saint-Simon. »

. . . .

« Pendant ce temps grandissait, à l'ombre de ces ob-
« scures querelles, la dernière héritière de l'idée luthé-
« rienne et de toutes ses conséquences jusqu'au janséni-
« me, la philosophie du dix-huitième siècle, qui devait
« renverser les jésuites, la royauté, la société et la re-
« ligion elle-même (1). »

(1) Lavallée, *Histoire des Français*, t. III.

CHAPITRE II

POLITIQUE

I. De la liberté et de la charte. — II. Caractère satanique de la Révolution française. — III. C'est une *époque* du monde. — IV. Le plus grand des châtiments nationaux. — V. Des instruments révolutionnaires. — VI. Mort de Louis XVI. — VII. La guerre. — VIII. Des constitutions politiques. — IX. Caractère du législateur. — X. Des assemblées. — XI. Roi et peuple. — XII. Les Papes. — XIII. Despotisme et gouvernement absolu. — XIV. Services rendus par la Papauté à la civilisation. — XV. De la vitalité des familles royales. — XVI. De la légitimité. — XVII. Du gouvernement papal. — XVIII. Rôle du jansénisme dans la Révolution française.

I

Le mauvais principe fait bien ce qu'il peut pour nous étrangler ; il n'oublie rien, *il est en règle*. Cependant son divin antagoniste l'emportera. Il nous faudra du temps et des combats. Mais enfin nous vaincrons, suivant toutes les espérances ; je ne le verrai pas, mais je dirai en mourant : *Spem bonam certamque domum reporto.*

Que vous dirai-je sur votre état actuel ? Vous avez raison, *il est unique dans l'histoire*. J'observe cependant que, parmi les innombrables folies du moment et de tous les moments, il y en a une qui est la mère d

toutes : c'est ce qu'on appelait dans l'école le *protopseudos*, le sophisme primitif, capital, originaire, et surtout original : c'est de croire que la liberté est quelque chose d'absolu et de circonscrit qu'on a ou qu'on n'a pas, et qui n'est susceptible ni de plus ni de moins. A cette belle extravagance vos *légisfaiseurs* en ont ajouté une autre qui est fille de la première, savoir, que cette liberté imaginaire appartient à toutes les nations, et ne peut exister que par le gouvernement anglais, de manière que tout l'univers est obligé en conscience de se laisser gouverner comme les Anglais : jamais on n'a rien vu d'aussi fou.

Je ne crois pas plus à la charte qu'à l'hippogryphe et au poisson rémora. Non-seulement elle ne durera pas, mais elle n'existera jamais, car il n'est pas vrai qu'elle existe. Dieu n'y est pour rien d'abord; c'est le grand anathème.

Je veux me prêter aux idées du moment : qui me prouvera que votre liberté doit être celle des autres, et que vous ne pouvez pas asseoir celle qui vous convient sur des bases françaises? On n'a pas encore, ce me semble, assez fait honte aux Français. Les voilà donc réduits au rôle de singes ridicules, de mendiants abjects qui vont gueuser une constitution, comme s'ils n'avaient rien chez eux! Pour moi, si j'étais Français, je veux que le diable m'emporte et me croque tout en vie, si jamais je pouvais me résoudre à prononcer le mot de *budget*. Est-ce que Sully et Colbert ne savaient pas dresser leurs comptes sans parler anglais? Mais que dire à des gens qui effacent sur leur monnaie *Christus regnat*, *vincit*, *imperat*, pour y substituer *cinq francs?*

Le goût, le tact, les talents manquent avec la vertu. Tout reviendra ensemble. Je suis tout à fait *libéral*, comme vous venez de le voir (1).

II

La révolution française commençait à peine, et déjà son caractère était prononcé. La liberté prenait, en naissant, une attitude sacrilége. A la place du chapeau antique, les serpents des Furies se dressaient sur sa tête effroyable ; elle agitait des poignards, elle montait sur des cadavres pour se faire entendre de plus loin. Aussi vile que féroce, jamais elle ne sut ennoblir un crime ni se faire servir par un grand homme. C'est dans les pourritures du patriciat, c'est surtout parmi les suppôts détestables ou les écoliers ridicules du philosophisme, c'est dans l'antre de la chicane ou de l'agiotage qu'elle avait choisi ses adeptes et ses apôtres : aussi, jamais un abus plus dégoûtant, une prostitution plus révoltante de la raison humaine n'avaient souillé les annales d'aucun peuple. Ce fut même là le trait primordial et caractéristique de la liberté française : on pardonnait plutôt à cette bacchante ses inexpiables forfaits, que ses efforts philosophiques pour les excuser ou pour leur donner des noms respectables. Elle ne parlait que de vertu, de probité, de patriotisme, de justice ; et les sages, consternés, ne voyaient sous ses étendards civiques que des prêtres apostats, des chevaliers félons, des sophistes impurs, des phalanges de bourreaux, un peuple d'insensés,

(1) Lettre à M. de Bonald. Turin, 29 mai 1819. (*Lettres et op.*, t. II, p. 516 à 518).

et l'assemblage hideux de tous les crimes qu'on peut commettre sans courage.

Mais c'est précisément parce que la révolution française, dans ses bases, est le comble de l'absurdité et de la corruption morale, qu'elle est éminemment dangereuse pour les peuples. La santé n'est pas *contagieuse ;* c'est la maladie qui l'est trop souvent. Cette révolution, bien définie, n'est qu'une expansion de l'orgueil immoral, débarrassé de tous ses liens : de là cet épouvantable prosélytisme qui agite l'Europe entière. L'orgueil est immense de sa nature ; il détruit tout ce qui n'est pas assez fort pour le comprimer : de là encore les succès de ce prosélytisme. Quelle digue opposer à une doctrine qui s'adressa d'abord aux passions les plus chères du cœur humain, et qui, avant les dures leçons de l'expérience, n'avait contre elle que les usages? La souveraineté du peuple, la liberté, l'égalité, le renversement de toute sorte d'autorité : quelles douces illusions ! La foule comprend ces dogmes, donc ils sont faux ; elle les aime, donc ils sont mauvais. N'importe, elle les comprend, elle les aime. Souverains, tremblez sur vos trônes ! ! (1)

III

Il faut avoir le courage de l'avouer : longtemps nous n'avons point compris la révolution dont nous sommes les témoins ; longtemps nous l'avons prise pour un *événement*. Nous étions dans l'erreur : c'est une *époque ;* et malheur aux générations qui assistent aux époques

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 139 et 140.

du monde ! Heureux mille fois les hommes qui ne sont appelés à contempler que dans l'histoire les grandes révolutions, les guerres générales, les fièvres de l'opinion, les fureurs des partis, les chocs des empires, et les funérailles des nations ! Heureux les hommes qui passent sur la terre dans un de ces moments de repos qui servent d'intervalles aux convulsions d'une nature condamnée et souffrante !

Par combien de malheurs la génération présente achètera-t-elle le calme pour elle et pour celle qui la suivra ? C'est ce qu'il n'est pas possible de prévoir (1).

IV

Le plus grand des châtiments nationaux étant le renversement des souverainetés, cette peine est très-justement la suite des grands crimes nationaux.

Assez et trop longtemps ce malheureux esprit du siècle (l'orgueilleuse irréligion) a déclamé contre les gouvernements : instruits par cette cruelle révolution, au lieu de les accuser sans cesse, cherchons dans nous-mêmes la cause de tous leurs défauts, et dans nous-mêmes encore le remède à ces imperfections, et aux maux qui en sont la suite. Tous les gouvernements sont nécessairement bons lorsque les sujets le sont ; d'autant que, dans cette supposition, l'autorité même égarée manquerait toujours d'instruments ; tandis que, dans la supposition contraire, l'autorité la plus sage serait inutile au monde, puisqu'elle serait constamment trahie par ses agents. Laissant donc de côté tous ces reproches

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 159 et 160.

amers, tous ces sarcasmes si fort à la mode, occupons-nous beaucoup et sans relâche, d'un moyen simple, court, infaillible, quoique malheureusement le moins employé de tous pour corriger tous les gouvernements : c'est de travailler sans cesse sur nous-mêmes pour nous rendre meilleurs ; car nous ne pouvons ôter un vice de nos cœurs, sans ôter aux gouvernements trompés un moyen de faire le mal, l'autorité même la plus dépravée ne pouvant jamais commettre un crime sans employer un vice. L'aveugle paganisme a bien su dire cependant : « *Que sont les lois sans les mœurs* (1)? »

V

Souvent on s'est étonné que des hommes plus que médiocres aient mieux jugé la révolution française que des hommes du premier talent ; qu'ils y aient cru fortement, lorsque des politiques consommés n'y croyaient point encore. C'est que cette persuasion était une des pièces de la révolution, qui ne pouvait réussir que par l'étendue et l'énergie de l'esprit révolutionnaire, ou, s'il est permis de s'exprimer ainsi, par la *foi* à la révolution. Ainsi, des hommes sans génie et sans connaissances, ont fort bien conduit ce qu'ils appelaient *le char révolutionnaire,* ils ont tout osé sans crainte de la contre-révolution ; ils ont toujours marché en avant, sans regarder derrière eux, et tout leur a réussi, parce qu'ils n'étaient que les instruments d'une force qui en savait plus qu'eux. Ils n'ont pas fait de fautes dans leur car-

(1) *Lettres et op.,* t. II, p. 356 et 357.

rière révolutionnaire, par la raison que le flûteur de Vaucanson ne fit jamais de notes fausses (1).

VI

Un des plus grands crimes qu'on puisse commettre, c'est sans doute l'attentat contre la *souveraineté*, nul n'ayant des suites plus terribles. Si la souveraineté réside sur une tête, et que cette tête tombe victime de l'attentat, le crime augmente d'atrocité. Mais si ce souverain n'a mérité son sort par aucun crime ; si ses vertus mêmes ont armé contre lui la main des coupables, le crime n'a plus de nom. A ces traits on reconnaît la mort de Louis XVI ; mais ce qu'il est important de remarquer, c'est que *jamais un plus grand crime n'eut plus de complices*. La mort de Charles Ier en eut bien moins, et cependant il était possible de lui faire des reproches que Louis XVI ne mérita point. Cependant on lui donna des preuves de l'intérêt le plus tendre et le plus courageux ; le bourreau même, qui ne faisait qu'obéir, n'osa pas se faire connaître. En France, Louis XVI marcha à la mort au milieu de 60,000 hommes armés, qui n'eurent pas un coup de fusil pour *Santerre* : pas une voix ne s'éleva pour l'infortuné monarque, et les provinces furent aussi muettes que la capitale. *On se serait exposé*, disait-on. Français, si vous trouvez cette raison bonne, ne parlez pas tant de votre courage, ou convenez que vous l'employez bien mal.

L'indifférence de l'armée ne fut pas moins remarqua-

(1) *Considérations sur la France*, édit. Migne, colonne 16.

ble; elle servit les bourreaux de Louis XVI bien mieux qu'elle ne l'avait servi lui-même, car elle l'avait trahi. On ne vit pas de sa part le plus léger témoignage de mécontentement. Enfin, jamais un plus grand crime n'appartient (à la vérité avec une foule de gradations) à un plus grand nombre de coupables.

Il faut encore faire une observation importante ; c'est que tout attentat commis contre la souveraineté, *au nom de la Nation*, est toujours plus ou moins un crime national ; car c'est toujours plus ou moins la faute de la nation, si un nombre quelconque de factieux s'est mis en état de commettre le crime en son nom. Ainsi, tous les Français, sans doute, n'ont pas *voulu* la mort de Louis XVI ; mais l'immense majorité a *voulu,* pendant plus de deux ans, toutes les folies, toutes les injustices, tous les attentats qui amenèrent la catastrophe du 21 janvier.

Or, tous les crimes nationaux contre la souveraineté sont punis sans délai et d'une manière terrible ; c'est une loi qui n'a jamais souffert d'exception. Peu de jours après l'exécution de Louis XVI, quelqu'un écrivait dans le Mercure universel : *Peut-être il n'eût pas fallu en venir là ; mais puisque nos législateurs ont pris l'événement sur leur responsabilité, rallions-nous autour d'eux ; éteignons toutes les haines, et qu'il n'en soit plus question.* Fort bien : il eût fallu peut-être ne pas assassiner le roi ; mais puisque la chose est faite, n'en parlons plus, et soyons tous bons amis. O démence ! Shakespeare en savait un peu plus, lorsqu'il disait : *La vie de tout individu est précieuse pour lui ; mais la vie de qui dépendent tant de vies, celle des souve-*

rains, est précieuse pour tous. Un crime fait-il disparaître la majesté royale? à la place qu'elle occupait, il se forme un gouffre effroyable, et tout ce qui l'environne s'y précipite (1). Chaque goutte du sang de Louis XVI en coûtera des torrents à la France ; quatre millions de Français, peut-être, paieront de leurs têtes le grand crime national d'une insurrection anti-religieuse et anti-sociale, couronnée par un régicide (2).

VII

Il n'avait malheureusement pas si tort, ce roi de Dahomey, dans l'intérieur de l'Afrique, qui disait, il n'y a pas longtemps, à un Anglais : *Dieu a fait ce monde pour la guerre ; tous les royaumes, grands et petits, l'ont pratiquée dans tous les temps, quoique sur des principes différents* (3).

L'histoire prouve malheureusement que la guerre est l'état habituel du genre humain dans un certain sens ; c'est-à-dire, que le sang humain doit couler sans interruption sur le globe, ici ou là, et que la paix, pour chaque nation, n'est qu'un répit.

Ce n'est point assez de considérer un point du temps et un point du globe ; il faut porter un coup d'œil rapide sur cette longue suite de massacres, qui souille toutes les pages de l'histoire. On verra sévir la guerre sans interruption, comme une fièvre continue marquée par d'effroyables redoublements.

(1) *Hamlet*, acte III, scène VIII.

(2) *Considérations sur la France*, col. 18 et 19.

(3) *The History of Dahomey*, by Archibald Dalzel. *Biblioth. Brit.* Mai 1796, vol. II, n° 1, p. 87.

Qu'on remonte jusqu'au berceau des nations ; qu'on descende jusqu'à nos jours ; qu'on examine les peuples dans toutes les positions possibles, depuis l'état de barbarie jusqu'à celui de civilisation la plus raffinée ; toujours on trouvera la guerre. Par cette cause, qui est la principale, et par toutes celles qui s'y joignent, l'effusion du sang humain n'est jamais suspendue dans l'univers. Tantôt elle est moins forte sur une plus grande surface, et tantôt plus abondante sur une surface moins étendue ; en sorte qu'elle est à peu près constante (1). Mais de temps en temps il arrive des événements extraordinaires qui l'augmentent prodigieusement.

Si l'on avait des tables de massacres comme on a des tables météorologiques, qui sait si l'on n'en découvrirait point la loi au bout de quelques siècles d'observation ?

(1) Voir la note A.

« Ceux qui ont voulu établir un tribunal pour juger les querelles des nations, et établir ainsi une paix perpétuelle, ont proposé une chose contre nature; car un tribunal suppose une force supérieure à celle des parties, qui puisse les soumettre au jugement prononcé contre elles, et ce tribunal composé de nations n'aurait aucune force contre les nations. Ce serait la constitution germanique appliquée à l'Europe en général; constitution forte contre les faibles, et faible contre les forts. Les philosophes modernes ont beaucoup déclamé contre la guerre, jusqu'au moment où elle s'est faite pour leur compte et pour étendre leurs opinions. » (*Législation primitive*, etc., note *b* du chapitre XIV, p. 238.)

Voltaire écrivait à Frédéric : « Vous apprendrez aux Welches (les Français) à détester le fanatisme, comme vous leur avez appris le métier de la guerre, si tant est qu'ils l'aient appris. » (17 novembre 1774.)

Le patriotisme de Voltaire servait de modèle aux philosophes. « Il plaisait à Frédéric de savoir que, pendant qu'il combattait la France, des philosophes français..., échangeaient, groupés dans une certaine allée des Tuileries, leurs vœux pour la prospérité de son règne et *le succès de ses armes*. » (Louis Blanc, *Histoire de la Révolution française*, t. I, et *Mémoires de Morellet*, t. I, p. 83.)

Buffon a fort bien prouvé qu'une grande partie des animaux est destinée à mourir de mort violente. Il aurait pu, suivant les apparences, étendre sa démonstration à l'homme ; mais on peut s'en rapporter aux faits.

Il y a lieu de douter, au reste, que cette destruction violente soit, en général, un aussi grand mal qu'on le croit : du moins, c'est un de ces maux qui entrent dans un ordre de choses où tout est violent et *contre nature*, et qui produisent des compensations. D'abord, lorsque l'âme humaine a perdu son ressort par la mollesse, l'incrédulité et les vices gangréneux qui suivent l'excès de la civilisation, elle ne peut être retrempée que dans le sang. Il n'est pas aisé, à beaucoup près, d'expliquer pourquoi la guerre produit des effets différents, suivant les différentes circonstances. Ce qu'on voit assez clairement, c'est que le genre humain peut être considéré comme un arbre qu'une main invisible taille sans relâche, et qui gagne souvent à cette opération. A la vérité, si l'on touche le tronc ou si l'on coupe en *tête de saule*, l'arbre peut périr ; mais qui connaît les limites pour l'arbre humain ? Ce que nous savons, c'est que l'extrême carnage s'allie souvent avec l'extrême population, comme on l'a vu surtout dans les anciennes républiques grecques, et en Espagne sous la domination des Arabes (1). Les lieux communs sur la guerre ne signifient rien : il ne

(1) L'Espagne, à cette époque, a contenu jusqu'à quarante millions d'habitants ; aujourd'hui elle n'en a que dix. « Autrefois la Grèce florissait au sein des plus cruelles guerres ; le sang y coulait à flots, et tout le pays était couvert d'hommes. Il semblait, dit Machiavel, qu'au milieu des meurtres, des proscriptions, des guerres civiles, notre république en devînt plus puissante, etc. » (Jean-Jacques Rousseau, *Contrat social*, liv. III, ch. x.) — *Note de M. de Maistre.*

faut pas être fort habile pour savoir que plus on tue d'hommes, moins il en reste sur l'arbre ; mais ce sont les suites de l'opération qu'il faut considérer. Or, en suivant toujours la même comparaison, on peut observer que le jardinier habile dirige moins la taille à la végétation absolue qu'à la fructification de l'arbre : ce sont des fruits, et non du bois et des feuilles, qu'il demande à la plante. Or, les véritables fruits de la nature humaine, les arts, les sciences, les grandes entreprises, les hautes conceptions, les vertus mâles, tiennent surtout à l'état de guerre. On sait que les nations ne parviennent jamais au plus haut point de grandeur dont elles sont susceptibles qu'après de longues et sanglantes guerres. Ainsi le point rayonnant pour les Grecs fut l'époque terrible de la guerre du Péloponèse ; le siècle d'Auguste suivit immédiatement la guerre civile et les proscriptions ; le génie français fut dégrossi par la Ligue et poli par la Fronde : tous les grands hommes du siècle de la reine Anne naquirent au milieu des commotions politiques. En un mot, on dirait que le sang est l'engrais de cette plante qu'on appelle *génie*.

Je ne sais si l'on se comprend bien, lorsqu'on dit que *les arts sont amis de la paix*. Il faudrait au moins s'expliquer, et circonscrire la proposition ; car je ne vois rien de moins pacifique que les siècles d'Alexandre et de Périclès, d'Auguste, de Léon X et de François Ier, de Louis XIV et de la reine Anne.

Il n'y a qu'un moyen de comprimer le fléau de la guerre, c'est de comprimer les désordres qui amènent cette terrible purification (1).

(1) *Considérations sur la France*, col. 27 à 32.

VIII

L'homme peut tout modifier dans la sphère de son activité, mais il ne crée rien : telle est sa loi, au physique comme au moral.

L'homme peut sans doute planter un pepin, élever un arbre, le perfectionner par la greffe, et le tailler en cent manières ; mais jamais il ne s'est figuré qu'il avait le pouvoir de faire un arbre.

Comment s'est-il imaginé qu'il avait celui de faire une constitution ? Serait-ce par l'expérience? Voyons donc ce qu'elle nous apprend.

Toutes les constitutions libres, connues dans l'univers, se sont formées de deux manières. Tantôt elles ont, pour ainsi dire, germé d'une manière insensible, par la réunion d'une foule de ces circonstances que nous nommons fortuites (1), et quelquefois elles ont un auteur unique qui paraît comme un phénomène et se fait obéir.

Dans les deux suppositions, voici par quels caractères Dieu nous avertit de notre faiblesse et du droit qu'il s'est réservé dans la formation des gouvernements:

1° Aucune institution ne résulte d'une délibération; les droits des peuples ne sont jamais écrits, ou du moins

(1) « Les lois, selon l'observation très-juste de Diderot, ne se formèrent nulle part *à priori*, sur aucun principe général essentiel à la nature humaine ; partout elles découlèrent des besoins et des circonstances particulières des sociétés, et elles n'ont été corrigées par intervalles qu'à mesure que ces besoins, circonstances, nécessités réelles ou apparentes venaient à changer. » (*Correspondance de Grimm*, t. IX, dernière série, p. 285.) Cette opinion remarquable répond à quelques abstractions nouvelles.

les actes constitutifs ou les lois fondamentales écrites, ne sont jamais que des titres déclaratoires de droits antérieurs, dont on ne peut dire autre chose, sinon qu'ils existent parce qu'ils existent (1).

2° Dieu, n'ayant pas jugé à propos d'employer, dans ce genre, des moyens surnaturels, circonscrit au moins l'action humaine, au point que dans la formation des constitutions, les circonstances font tout, et que les hommes ne sont que des circonstances. Assez communément même, c'est en courant à un certain but qu'ils en obtiennent un autre.

3° Les droits du *peuple,* proprement dit, partent assez souvent de la concession des souverains, et dans ce cas il peut en conster historiquement; mais les droits du souverain et de l'aristocratie, du moins les droits essentiels, constitutifs et *radicaux,* s'il est permis de s'exprimer ainsi, n'ont ni date ni auteurs.

4° Les concessions même du souverain ont toujours été précédées par un état de choses qui les nécessitait et qui ne dépendait pas de lui.

5° Quoique les lois écrites ne soient jamais que des déclarations de droits antérieurs, cependant, il s'en faut

(1) « Il faudrait être fou pour demander qui a donné la liberté aux villes de Sparte, de Rome, etc. Ces républiques n'ont point reçu leurs chartes des hommes. Dieu et la nature les leur ont données. » (Sidney, *Discours sur le gouvernement*, t. I, § 2.) « L'auteur n'est pas suspect, » dit M. de Maistre (*Considérations*, etc., col. 47, note 1). M. de Bonald, d'accord avec M. de Maistre, a dit la même chose en d'autres termes : « Rien, dans les parties fondamentales de notre ancienne constitution, n'était de main d'homme, et c'est ce qui a fait dire aux uns et croire aux autres que la France n'avait pas de constitution. » (*Œuvres complètes*, 1847. *Pensées*, p. 308.)

de beaucoup que tout ce qui peut être écrit le soit ; il y a même toujours dans chaque constitution quelque chose qui ne peut être écrit (1) et qu'il faut laisser dans un nuage sombre et vénérable, sous peine de renverser l'État.

6° Plus on écrit et plus l'institution est faible, la raison en est claire. Les lois ne sont que des déclarations de droits, et les droits ne sont déclarés que lorsqu'ils sont attaqués ; en sorte que la multiplicité des lois constitutionnelles écrites, ne prouve que la multiplicité des chocs et le danger d'une destruction.

Voilà pourquoi l'institution la plus vigoureuse de l'antiquité profane fut celle de Lacédémone, où l'on n'écrivit rien.

7° Nulle nation ne peut se donner la liberté si elle ne l'a pas (2). Lorsqu'elle commence à réfléchir sur elle-même, ses lois sont faites. L'influence humaine ne s'étend pas au delà du développement des droits existants, mais qui étaient méconnus ou contestés. Si des imprudents franchissent ces limites par des réformes

(1) « Le sage Hume a souvent fait cette remarque. Je ne citerai que le passage suivant : *C'est ce point de la constitution anglaise* (le droit de remontrance) *qu'il est très-difficile ou, pour mieux dire, impossible de régler par les lois : il doit être dirigé par certaines idées délicates d'à-propos et de décence, plutôt que par l'exactitude des lois et des ordonnances.* » (Hume, *Histoire d'Angleterre*, Charles Ier, chapitre LIII, note B.)

« Thomas Payne est d'un autre avis, comme on sait. Il prétend « qu'une constitution n'existe pas lorsqu'on ne peut la mettre dans sa « poche. » (*Note de M. de Maistre.*)

(2) *Un popolo uso a vivere sotto un principe, se per qualche accidente diventa libero, con difficultà mantiene la libertà.* (Machiavel, *Discorsi sopra Tito Livio*, lib. I, cap. XVI.)

téméraires, la nation perd ce qu'elle avait, sans atteindre ce qu'elle veut. De là résulte la nécessité de n'innover que très-rarement, et toujours avec mesure et tremblement.

8° Lorsque la Providence a décrété la formation plus rapide d'une constitution politique, il paraît un homme revêtu d'une puissance indéfinissable : il parle, et il se fait obéir ; mais ces hommes merveilleux n'appartiennent peut-être qu'au monde antique et à la jeunesse des nations. Quoi qu'il en soit, voici le caractère distinctif de ces législateurs, par excellence. Ils sont rois, ou éminemment nobles : à cet égard, il n'y a et il ne peut y avoir aucune exception. Ce fut par ce côté que pécha l'institution de Solon, la plus fragile de l'antiquité (1). Les beaux jours d'Athènes, qui ne firent que passer (2), furent encore interrompus par des conquêtes et par des tyrannies ; et Solon même vit les Pisistratides.

9° Ces législateurs, même avec leur puissance extraordinaire, ne font jamais que rassembler des éléments préexistants dans les coutumes et le caractère des peuples : mais ce rassemblement, cette formation rapide qui tiennent de la création, ne s'exécutent qu'au nom

(1) Plutarque a fort bien vu cette vérité : « Solon, dit-il, ne put parvenir à maintenir longuement une cité en union et concorde..... pour ce qu'il estoit né de race populaire, et n'estoit pas des plus riches de sa ville, ains (mais) des moyens bourgeois seulement. » (*Vie de Solon*, traduction d'Amyot.)

(2) *Hæc extrema fuit ætas imperatorum Atheniensium. Iphicratis, Chabriæ, Timothei : neque post illorum obitum quisquam dux in illa urbe fuit dignus memoria.* (Cornelius Nepos, *Vita Timothei*, cap. IV.) « De la bataille de Marathon à celle de Leucade, gagnée par Timothée, « il s'écoula 114 ans. C'est le *diapason* de la gloire d'Athènes. » (*Note de M. de Maistre.*)

de la Divinité. La politique et la religion se fondent ensemble : on distingue à peine le législateur du prêtre ; et ses institutions publiques consistent principalement *en cérémonies et vacations religieuses* (1).

10° La liberté, dans un sens, fut toujours un don des rois, car toutes les nations libres furent constituées par des rois. C'est la règle générale, et les exceptions qu'on pourrait indiquer, rentreraient dans la règle, si elles étaient discutées (2).

11° Jamais il n'exista de nation libre, qui n'eût dans sa constitution naturelle des germes de liberté aussi anciens qu'elle ; et jamais nation ne tenta efficacement de développer par ses lois fondamentales écrites, d'autres droits que ceux qui existaient dans sa constitution naturelle.

12° Une assemblée quelconque d'hommes ne peut constituer une nation ; et même cette entreprise excède en folie ce que tous les *Bedlams* de l'univers peuvent enfanter de plus absurde et de plus extravagant (3).

Prouver en détail cette proposition, après ce que j'ai dit, serait, ce me semble, manquer de respect à ceux qui savent, et faire trop d'honneur à ceux qui ne savent pas.

(1) Plutarque, *Vie de Numa,* trad. d'Amyot.

(2) *Neque ambigitur quin Brutus idem, qui tantum gloriæ, superbo exacto rege, meruit, pessimo publico id facturus fuerit, si libertatis immaturæ cupidinè priorum regum alicui regnum extorsisset*, etc. (Tite-Live, II, I.) « Le passage entier, dit M. de Maistre, est très-digne d'être médité. »

(3) *È necesario che uno solo sia quello che dia il modo è della cui mente dipenda qualunque simile ordinazione.* (Machiavel, *Disc. sopra Tit. Liv.*, lib. I, cap. IX.)

13° J'ai parlé d'un caractère principal des véritables législateurs ; en voici un autre qui est très-remarquable, et sur lequel il serait aisé de faire un livre. C'est qu'ils ne sont jamais ce qu'on appelle des *savants,* qu'ils n'écrivent point, qu'ils agissent par instinct et par impulsion, plus que par raisonnement, et qu'ils n'ont d'autre instrument pour agir, qu'une certaine force morale qui plie les volontés comme le vent courbe une moisson.

Il y a entre la politique théorique et la législation constituante, la même différence qui existe entre la poétique et la poésie. L'illustre Montesquieu est à Lycurgue, dans l'échelle générale des esprits, ce que Batteux est à Homère ou à Racine.

Il y a plus : ces deux talents s'excluent positivement, comme on l'a vu par l'exemple de Locke, qui broncha lourdement lorsqu'il s'avisa de vouloir donner des lois aux Américains.

Si vous voyez un homme ordinaire qui ait du bon sens, mais qui n'ait jamais donné, dans aucun genre, aucun signe extérieur de supériorité, cependant vous ne pouvez pas assurer qu'il ne peut être législateur. Il n'y a aucune raison de dire oui ou non ; mais s'agit-il de Bacon, de Locke, de Montesquieu, etc., dites *non,* sans balancer ; car le talent qu'il a, prouve qu'il n'a pas l'autre (1).

(1) *Considérations sur la France*, col. 47 à 50. « Platon, Zénon, « Chrysippe ont fait des livres ; mais Lycurgue fit des actes (Plutarque, « *Vie de Lycurgue*). Il n'y a pas une seule idée saine en morale et en « politique qui ait échappé au bon sens de Plutarque. » (*Note de M. de Maistre.*)

IX

Le législateur ressemble au créateur; il ne travaille pas toujours : il enfante, et puis il se repose. Toute législation vraie a son *sabbat*, et l'intermittence est son caractère distinctif ; en sorte qu'Ovide a énoncé une vérité du premier ordre, lorsqu'il a dit :

Quod caret alterna requie durabile non est.

Si la perfection était l'apanage de la nature humaine, chaque législateur ne parlerait qu'une fois : mais, quoique toutes nos œuvres soient imparfaites, et qu'à mesure que les institutions politiques se vicient, le souverain soit obligé de venir à leur secours par de nouvelles lois ; cependant la législation humaine se rapproche de son modèle par cette intermittence dont je parlais tout à l'heure. Son repos l'honore autant que son action primitive : plus elle agit, et plus son œuvre est humaine, c'est-à-dire fragile (1).

X

La philosophie moderne est tout à la fois trop matérielle et trop présomptueuse pour apercevoir les véritables ressorts du monde politique. Une de ses folies est de croire qu'une assemblée peut constituer une nation : qu'une *constitution*, c'est-à-dire l'ensemble des lois fondamentales qui conviennent à une nation, et qui doivent lui donner telle ou telle forme de gouvernement,

(1) *Considérations*, etc., col. 51.

est un ouvrage comme un autre, qui n'exige que de l'esprit, des connaissances et de l'exercice; qu'on peut apprendre *son métier de constituant*, et que des hommes, le jour qu'ils y pensent, peuvent dire à d'autres hommes : *Faites-nous un gouvernement*, comme on dit à un ouvrier : *Faites-nous une pompe à feu ou un métier à bas* (1).

Cependant il est une vérité aussi certaine, dans son genre, qu'une proposition de mathématiques ; c'est que *nulle grande institution ne résulte d'une délibération*, et que les ouvrages humains sont fragiles en proportion des hommes qui s'en mêlent, et de l'appareil de science et de raisonnement qu'on y emploie *à priori*.

L'homme, par ses propres forces, est tout au plus un *Vaucanson ;* pour être *Prométhée*, il faut monter au ciel ; car *le législateur ne se peut faire obéir ni par la force, ni par le raisonnement* (2).

XI

On a souvent demandé si le roi était fait pour le peuple, ou celui-ci pour le premier (3). Cette question

(1) M. de Bonald a dit avec autant d'esprit que de raison :

« Une nation qui demande une constitution à des législateurs, ressemble tout à fait à un malade qui prierait son médecin de lui faire un tempérament. Tout au plus, ils lui traceraient un plan d'administration, comme un médecin prescrit un régime. Aussi toutes ces constitutions de la façon des hommes ne sont réellement que des modes différents d'administration. » (*Œuvres*, 1847. *Pensées*, p. 418.)

(2) J. J. Rousseau, *Contrat social*, liv. II, ch. VII. « Il faut, dit « M. de Maistre, veiller cet homme sans relâche, et le surprendre lors- « qu'il laisse échapper la vérité par distraction. » (*Considérations*, etc., col. 53 et 54.)

(3) Voir la note B.

suppose, ce me semble, bien peu de réflexion. Les deux propositions sont fausses prises séparément, et vraies prises ensemble. Le peuple est fait pour le souverain, le souverain est fait pour le peuple ; et l'un et l'autre sont faits pour qu'il y ait une souveraineté.

Le grand ressort dans la montre, n'est point fait pour le balancier, ni celui-ci pour le premier ; mais chacun d'eux pour l'autre ; et l'un et l'autre pour montrer l'heure.

Point de souverain sans nation, comme point de nation sans souverain. Celle-ci doit plus au souverain, que le souverain à la nation ; car elle lui doit l'existence sociale et tous les biens qui en résultent ; tandis que le prince ne doit à la souveraineté qu'un vain éclat qui n'a rien de commun avec le bonheur, et qui l'exclut même presque toujours (1).

XII

Les Papes ont lutté quelquefois avec des souverains, jamais avec la souveraineté. L'acte même par lequel ils déliaient les sujets du serment de fidélité, déclarait la souveraineté inviolable. Les Papes avertissaient les peuples que nul pouvoir humain ne pouvait atteindre le souverain dont l'autorité n'était suspendue que par une puissance toute divine, de manière que leurs anathèmes, loin de jamais déroger à la rigueur des maximes catholiques sur l'inviolabilité des souverains, ne servaient au contraire qu'à leur donner une nouvelle sanction aux yeux des peuples.

(1) *Du Pape*, édit. Migne, col. 327 et 328.

On peut observer que les philosophes modernes ont suivi, à l'égard des souverains, une route diamétralement opposée à celle que les papes avaient tracée. Ceux-ci avaient consacré le caractère en frappant sur les personnes ; les autres, au contraire, ont flatté souvent, même assez bassement, la personne qui donne les emplois et les pensions, et ils ont détruit autant qu'il était en eux, le caractère, en rendant la souveraineté odieuse ou ridicule en la faisant dériver du peuple, en cherchant toujours à la restreindre par le peuple.

Il y a tant d'analogie, tant de fraternité, tant de dépendance entre le pouvoir pontifical et celui des rois, que jamais on n'a ébranlé le premier sans toucher au second, et que les novateurs de notre siècle n'ont cessé de montrer au peuple la conspiration du sacerdoce et du despotisme, tandis qu'ils ne cessaient de montrer aux rois le plus grand ennemi de l'autorité royale dans le sacerdoce : incroyable contradiction, phénomène inouï, qui serait unique, s'il n'y avait pas quelque chose de plus extraordinaire encore ; c'est qu'ils aient pu se faire croire par les peuples et par les rois.

Aujourd'hui, c'est aux princes à faire leurs réflexions. On leur a fait peur de cette puissance qui gêna quelquefois leurs devanciers, il y a mille ans, mais qui avait divinisé le caractère souverain. Ils ont donné dans ce piége très-habilement tendu ; ils se sont laissé ramener sur la terre. — Ils ne sont plus que des hommes (1).

(1) *Du Pape*, col. 335 à 338.

XIII

Lorsqu'on parle de *despotisme* et de *gouvernement absolu*, on sait rarement ce qu'on dit. Il n'y a point de gouvernement qui puisse tout. En vertu d'une loi divine, il y a toujours à côté de toute souveraineté une force quelconque qui lui sert de frein. C'est une loi, c'est une coutume, c'est la conscience, c'est une tiare, c'est un poignard ; mais c'est toujours quelque chose.

Louis XIV s'étant permis un jour de dire devant quelques hommes de sa cour, *qu'il ne voyait pas de plus beau gouvernement que celui du Sophi,* le maréchal d'Estrées, si je ne me trompe, eut le noble courage de lui répondre : *Mais, sire, j'en ai vu étrangler trois dans ma vie.*

Malheur aux princes, s'ils pouvaient tout (1) ! Pour leur bonheur et pour le nôtre la toute-puissance réelle n'est pas possible.

Or, l'autorité des Papes fut la puissance choisie et constituée dans le moyen âge pour faire équilibre à la souveraineté temporelle, et la rendre supportable aux hommes (2).

XIV

La barbarie et des guerres interminables ayant effacé tous les principes, réduit la souveraineté d'Europe à un certain état de fluctuation qu'on n'a jamais vu, et créé des déserts de toutes parts, il était avantageux qu'une puissance supérieure eût une certaine influence sur cette

(1) Voir la note C.
(2) *Du Pape*, col. 370.

souveraineté; or, comme les Papes étaient supérieurs par la sagesse et par la science, et qu'ils commandaient d'ailleurs à toute la science qui existait dans ce temps-là, la force des choses les investit, d'elle-même et sans contradiction, de cette supériorité dont on ne pouvait se passer alors. Le principe très-vrai *que la souveraineté vient de Dieu* renforçait d'ailleurs ces idées antiques, et il se forma enfin une opinion à peu près universelle, qui attribuait aux Papes une certaine compétence sur les questions de souveraineté. Cette idée était très-sage et valait mieux que tous nos sophismes. Les Papes ne se mêlaient nullement de gêner les princes sages dans l'exercice de leurs fonctions, encore moins de troubler l'ordre des successions souveraines, tant que les choses allaient suivant les règles ordinaires et connues; c'est lorsqu'il y avait grand abus, grand crime ou grand doute, que le Souverain Pontife interposait son autorité. Or, comment nous tirons-nous d'affaire en cas semblables, nous qui regardons nos pères en pitié? Par la révolte, les guerres civiles et tous les maux qui en résultent. En vérité, il n'y a pas de quoi se vanter.

Le bon sens des siècles que nous appelons *barbares*, en savait beaucoup plus que notre orgueil ne le croit communément. Il n'est point étonnant que des peuples nouveaux, obéissant pour ainsi dire au seul instinct, aient adopté des idées aussi simples et aussi plausibles; et il est bien important d'observer comment ces mêmes idées qui entraînèrent jadis des peuples barbares, ont pu réunir dans ces derniers siècles l'assentiment de trois hommes tels que Bellarmin, Hobbes et Leibnitz (1).

(1) « *Les arguments de Bellarmin qui, de la supposition que les*

L'homme ne sait point admirer ce qu'il voit tous les jours : au lieu de célébrer notre monarchie qui est un miracle, nous l'appelons *despotisme*, et nous en parlons comme d'une chose ordinaire qui a toujours existé et qui ne mérite aucune attention particulière. Il fallait, pour opérer le grand prodige de l'institution de la monarchie européenne une puissance non point humaine, physique, matérielle (car, dans ce cas, elle aurait pu abuser temporellement), mais une puissance spirituelle et morale qui ne régnât que dans l'opinion : telle fut la puissance des Papes. Nul esprit droit et pur ne refusera de reconnaître l'action de la Providence dans cette opinion universelle, qui envahit l'Europe et montra à tous ses habitants le Souverain Pontife comme la source de la souveraineté européenne, parce que la même autorité agissant partout, effaçait les différences nationales autant que la chose était possible, et que rien n'identifie les hommes comme l'unité religieuse. La Providence avait confié aux Papes l'éducation de la souveraineté européenne. Mais comment *élever* sans punir? De là tant de chocs, tant d'attaques, quelquefois trop humaines, et tant de résistances féroces; mais le principe divin n'était pas moins toujours présent, toujours agissant et toujours reconnaissable. Il l'était surtout par ce merveilleux caractère qui ne saurait être trop remarqué, savoir : *que toute action des Papes contre*

Papes ont la juridiction sur le spirituel, infère qu'ils ont une juridiction au moins indirecte sur le temporel, n'ont pas paru méprisables à Hobbes même. Effectivement, il est certain, etc. » (Leibnitz, *Opera*, t. IV, part. III, p. 401, in-4°. *Pensées* de Leibnitz, in-8, t. II, p. 406.) *Du Pape*, col. 374 et 375.

les souverains tournait au profit de la souveraineté. N'agissant que comme délégués divins, même en luttant contre les monarques, ils ne cessaient d'avertir le sujet qu'il ne pouvait rien contre ses maîtres. Immortels bienfaiteurs du genre humain, ils combattaient tout à la fois et pour le caractère divin de la souveraineté, et pour la liberté légitime des hommes. Le peuple, parfaitement étranger à toute espèce de résistance, ne pouvait s'enorgueillir ni s'émanciper, et les souverains ne pliant que sous un pouvoir divin, conservaient toute leur dignité. Frédéric, sous le pied du Pontife, pouvait être un objet de terreur, de compassion peut-être, mais non de mépris, pas plus que David prosterné devant l'ange qui lui apportait les fléaux du Seigneur.

Les Papes ont élevé la jeunesse de la monarchie européenne. Ils l'ont *faite*, au pied de la lettre, comme Fénelon *fit* le duc de Bourgogne. Il s'agissait de part et d'autre d'extirper d'un grand caractère un élément féroce qui aurait tout gâté. Tout ce qui gêne l'homme le fortifie. Il ne peut obéir sans se perfectionner ; et par cela seul qu'il se surmonte, il est meilleur. Tel homme pourra triompher de la plus violente passion à trente ans, parce qu'à cinq ou six on lui aura appris à se passer volontairement d'un joujou ou d'une sucrerie. Il est arrivé à la monarchie ce qui arrive à un individu bien élevé. L'effort continuel de l'Église dirigé par le Souverain Pontife, en a fait ce qu'on n'avait jamais vu et ce qu'on ne verra jamais partout où cette autorité sera méconnue. Insensiblement, sans menaces, sans lois, sans combats, sans violence et sans résistance, la grande charte européenne fut proclamée, non sur le vil pa-

pier, non par la voix des crieurs publics, mais dans tous les cœurs européens, alors tous catholiques.

Les rois abdiquent le pouvoir de juger par eux-mêmes, et les peuples en retour déclarent les rois INFAILLIBLES ET INVIOLABLES.

Telle est la loi fondamentale de la monarchie européenne, et c'est l'ouvrage des Papes : merveille inouïe, contraire à la nature de l'homme *naturel,* contraire à tous les faits historiques, dont nul homme dans les temps antiques n'avait rêvé la possibilité, et dont le caractère divin le plus saillant est d'être devenue vulgaire.

Les peuples chrétiens qui n'ont pas senti ou assez senti la main du Souverain Pontife, n'auront jamais cette monarchie. C'est en vain qu'ils s'agiteront sous une main arbitraire; c'est en vain qu'ils s'élanceront sur les traces des nations ennoblies; ignorant qu'avant de faire des lois pour un peuple, il faut faire un peuple pour les lois. Tous leurs efforts seront non-seulement vains, mais funestes; nouveaux Ixions, ils irriteront Dieu et n'embrasseront qu'un nuage. Pour être admis au banquet européen, pour être rendus dignes de ce sceptre admirable qui n'a jamais suffi qu'aux nations préparées, pour arriver enfin à ce but si ridiculement indiqué par une philosophie impuissante, toutes les routes sont fausses, excepté celle qui nous a conduits.

Quant aux nations qui sont demeurées sous la main du Souverain Pontife, assez pour recevoir l'impression sainte, mais qui l'ont malheureusement abandonnée, elles serviront encore de preuve à la grande vérité que j'expose; mais cette preuve sera d'un genre opposé.

Chez les premières, le peuple n'obtiendra jamais ses droits; chez les secondes, le souverain perdra les siens, et de là naîtra le retour.

Les rois favorisèrent, il y a trois siècles, la grande révolte pour voler l'Église (1). On les verra ramener les peuples à l'unité, pour affermir leurs trônes mis en l'air par les nouvelles doctrines.

L'union, à différents degrés et sous différentes formes de l'empire et du sacerdoce, fut toujours trop générale dans le monde pour n'être pas divine. Il y a entre ces deux choses une affinité naturelle. Il faut qu'elles s'unissent ou qu'elles se soutiennent. Si l'une se retire, l'autre souffre.

. . . . *Alterius sic*
Altera poscit opem res et conjurat amice.

Toute nation européenne soustraite à l'influence du Saint-Siége, sera portée invinciblement vers la servitude ou vers la révolte. Le juste équilibre qui distingue la monarchie européenne ne peut être que l'effet de la cause supérieure que j'indique.

Cet équilibre miraculeux est tel qu'il donne au prince toute la puissance qui ne suppose pas la tyrannie proprement dite, et au peuple toute la liberté qui n'exclut pas l'obéissance indispensable. Le pouvoir est immense sans être désordonné, et l'obéissance est parfaite sans être vile. C'est le seul gouvernement qui con-

(1) Hume avoue « que le véritable fondement de la réforme fut l'envie de *voler* l'argenterie et tous les ornements des autels. » *A pretence for making spoil of the plate, vestures and rich ornaments belonging to the altars.* (Hume, *Hist. of England*, *Elisabeth*, ch. XL, anno 1568.)

vienne aux hommes de tous les temps et de tous les lieux; les autres ne sont que des exceptions (1).

XV

Rien n'arrive, rien n'existe sans raison suffisante : une famille ne peut régner que parce qu'elle a plus de vie, plus *d'esprit royal*, en un mot plus de ce qui rend une famille plus faite pour régner.

On croit qu'une famille est royale, parce qu'elle règne; au contraire, elle règne parce qu'elle est royale.

Dans nos jugements sur les souverains, nous sommes trop sujets à commettre une faute impardonnable en fixant nos regards sur quelques points tristes de leurs caractères ou de leurs vies. Nous disons en nous rengorgeant : *Voilà comment sont faits les rois !* il faudrait dire : *Qu'est-ce que je serais, moi, si quelque force révolutionnaire avait porté seulement mon troisième ou quatrième aïeul sur le trône? Un furieux, un imbécile dont il faudrait se défaire à tout prix.*

Infortunés *stylites*, les rois sont condamnés par la Providence à passer leur vie sur le haut d'une colonne, sans pouvoir jamais en descendre. Ils ne peuvent donc voir aussi bien que nous ce qui se passe en bas, mais en revanche, ils voient de plus loin. Ils ont un certain tact intérieur, un certain instinct qui les conduit souvent mieux que le raisonnement de ceux qui les entourent. Je suis si persuadé de cette vérité, que dans toutes les choses douteuses, je me ferais toujours une difficulté,

(1) *Du Pape*, col. 436 à 439.

une *conscience* même, s'il faut parler clair, de contredire trop fortement, même de la manière permise, la volonté d'un souverain. Après qu'on leur a dit la vérité, comme on le doit, il ne faut plus que les laisser faire et les aider.

Nous comparons tous les jours un prince à un particulier : quel sophisme ! il y a des inconvénients qui tiennent à la position des souverains, et qui par conséquent doivent être tenus pour nuls. Il faut donc comparer une famille *régnante* à une famille particulière qui *régnerait* et qui serait en conséquence soumise aux mêmes inconvénients. Or, dans cette supposition, il n'y a pas le moindre doute sur la supériorité de la première, ou pour mieux dire, sur l'incapacité de la seconde ; car la famille non royale ne régnera jamais (1).

XVI

La souveraineté légitime peut être imitée pendant quelque temps : elle est susceptible aussi de plus ou de moins et ceux qui ont beaucoup réfléchi sur ce grand sujet ne seront point embarrassés de reconnaître dans ce genre les caractères du *plus* ou du *moins* ou du *néant*. Si l'on ne sait rien de l'origine d'une souveraineté ; si elle a commencé, pour ainsi dire, d'elle-même, sans violence d'un côté, comme sans acceptation ni délibération de l'autre ; si, de plus, le roi est européen et catholique, il est, comme dit Homère, *très-roi* (βασιλεύτατος). Plus il s'éloigne de ce modèle, et

(1) *Du Pape*, col. 442 et 443.

moins il est roi. Il faut particulièrement très-peu compter sur les races produites au milieu des tempêtes, élevées par la force ou par la politique, et qui se montrent surtout environnées, flanquées, défendues, consacrées par de belles lois fondamentales, écrites sur de beau papier vélin, et *qui ont prévu tous les cas.* — Ces races ne peuvent durer. — Il y aurait bien d'autres choses à dire, si l'on voulait ou si l'on pouvait tout dire (1).

XVII

Le gouvernement du Pape est le seul dans l'univers qui n'ait jamais eu de modèle, comme il ne doit jamais avoir d'imitation. C'est une monarchie élective dont le titulaire, toujours vieux et toujours célibataire, est élu par un petit nombre d'électeurs élus par ses prédécesseurs, tous célibataires comme lui, et choisis sans aucun égard nécessaire à la naissance, aux richesses, ni même à la patrie.

Si l'on examine attentivement cette forme de gouvernement, on trouvera qu'elle exclut les inconvénients de la monarchie élective, sans perdre les avantages de la monarchie héréditaire (2).

XVIII

Quoique dans la révolution française la secte janséniste semble n'avoir servi qu'en second, comme le valet de l'exécuteur, elle est peut-être, dans le principe, plus cou-

(1) *Du Pape,* col. 443, note 1.
(2) *Ibid.,* col. 453, note 1.

pable que les ignobles ouvriers qui achevèrent l'œuvre; car ce fut le jansénisme qui porta les premiers coups à la pierre angulaire de l'édifice, par ses criminelles innovations (1). Et dans ces sortes de cas où l'erreur doit avoir de si fatales conséquences, celui qui argumente est plus coupable que celui qui assassine.

Qu'on relise les discours prononcés dans la séance de la *Convention nationale*, où l'on discuta la question de savoir *si le roi pouvait être jugé*, séance qui fut, pour le royal martyr, l'escalier de l'échafaud; on y verra de quelle manière le jansénisme opina.

Rien ne peut attendrir ni convertir cette secte (2).

(1) *Voir* la note M du chapitre I de l'*Esprit de M. de Maistre* sur les caractères du jansénisme, tel que l'ont jugé MM. Louis Blanc, Cousin et Lavallée.

C'est un *idéologue*, un *constituant*, un JANSÉNISTE. Cette dernière épithète est le *maximum* des injures. (M. de Pradt, *Histoire de l'ambassade de Varsovie*. Paris, 1815, in-8, p. 4.) Ces trois injures sont très-remarquables dans la bouche de Napoléon Ier.

« Qui ne sait que cette constitution civile du clergé qui, en jetant parmi nous un brandon de discorde, prépara votre destruction totale (celle du clergé), *fut l'ouvrage du jansénisme?* » (Lettre de Thomas de Soer, éditeur des Œuvres complètes de Voltaire, à MM. les vicaires généraux du chapitre métropolitain de Paris; in-8, 1817, p. 9) — « Acceptons cet aveu, quoique nullement nécessaire. Le chef-d'œuvre « du délire et de l'indécence peut, comme on voit, être utile à quelque « chose. » (*Note de M. de Maistre.*)

(2) *De l'Église gallicane*, édit. Migne, col. 544 et 545. — M. Martial Marcet de la Roche-Arnaud, parlant de la pétition qu'il adressa en 1828 à la Chambre des députés contre les Jésuites, et dont le comte de Sade fit le rapport, dit, dans son *Mémoire à consulter sur le rétablissement des jésuites en France*, page 39 : « J'allai prier M. Benjamin Constant de monter à la tribune pour soutenir cette pétition. « Mon cher ami, me dit ce député célèbre, j'en suis bien fâché; mais « *il ne m'appartient point*, dans cette circonstance, *de le faire : je suis « protestant. Mais adressez-vous au député que les Jésuites ont si bien*

« *accueilli à Saint-Acheul* (M. Dupin aîné), *quand il est allé les y* « *voir : c'est un janséniste, et ces gens-là sont sans cœur.* » « En effet, ajoute M. de La Roche-Arnaud, ce janséniste fit lui seul à la tribune contre les Jésuites plus que n'aurait pu faire une chambre remplie de protestants. »

NOTES

DU CHAPITRE II.

Note A, page 217.

Il est curieux de rapprocher de l'opinion de M. de Maistre, sur la guerre, celle de Labruyère relative au même sujet : c'est un intéressant parallèle, remarquable par la dissemblance du point de vue de ces deux esprits si éminents. C'est le pour et le contre sur un des plus grands problèmes philosophiques qu'il soit possible d'agiter.

Voici ce que dit Labruyère :

« La guerre a pour elle l'antiquité ; elle a été dans tous les siècles : on l'a toujours vue remplir le monde de veuves et d'orphelins, épuiser les familles d'héritiers, et faire périr les frères à une même bataille..... De tout temps les hommes, pour quelque morceau de terre de plus ou de moins, sont convenus entre eux de se dépouiller, se brûler, se tuer, s'égorger les uns les autres ; et, pour le faire plus ingénieusement et avec plus de sûreté, ils ont inventé de belles règles qu'on appelle l'art militaire : ils ont attaché à la pratique de ces règles la gloire, ou la plus solide réputation ; et ils ont depuis enchéri de siècle en siècle sur la manière de se détruire réciproquement. De l'injustice des premiers hommes, comme de son unique source, est venue la guerre, ainsi que la nécessité où ils se sont

trouvés de se donner des maîtres qui fixassent leurs droits et leurs prétentions. Si, content du sien, on eût pu s'abstenir du bien de ses voisins, on avait pour toujours la paix et la liberté (1). »

Plus loin il revient sur cet insondable mystère de la destruction violente de l'espèce humaine, avec une énergie sans égale :

« Que si l'on vous disait que tous les chats d'un grand pays se sont assemblés par milliers dans une plaine, et qu'après avoir miaulé tout leur soûl ils se sont jetés avec fureur les uns sur les autres, et ont joué ensemble de la dent et de la griffe ; que de cette mêlée, il est demeuré de part et d'autre neuf à dix mille chats sur la place, qui ont infecté l'air à dix lieues de là par leur puanteur ; ne diriez-vous pas : Voilà le plus abominable sabbat dont on ait jamais ouï parler? Et si les loups en faisaient de même, quels hurlements ! quelle boucherie ! Et si les uns ou les autres vous disaient qu'ils aiment la gloire, concluriez-vous de ce discours qu'ils la mettent à se trouver à ce beau rendez-vous, à détruire ainsi et anéantir leur propre espèce ? ou, après l'avoir conclu, ne ririez-vous pas de tout votre cœur de l'ingénuité de ces pauvres bêtes (2) ? »

Ces lignes, fort éloquentes, on ne peut le nier, ont sans doute inspiré à l'abbé de Saint Pierre ses rêves de *paix universelle* (3), — utopie irréalisable, renouvelée de nos

(1) *Caractères de Labruyère*, t. I, chap. x, *Du Souverain ou de la République*, p. 350 et 351 de l'édit. Lefèvre. 1818, 2 vol. in-8.

(2) *Ibid.*, t. II, chap. xii, *Des jugements*, p. 60 et 61.

(3) « Bacon met au nombre des motifs légitimes de guerre celui d'étendre la civilisation et de tirer un peuple de la barbarie, et il a fait un traité exprès pour le soutenir. C'est un dialogue entre des interlocuteurs de différentes religions, et il fait l'honneur au catholicisme de lui donner à défendre la cause de la civilisation. » M. de Bonald : *Législation primitive*, etc., 4e édition, 1847. Chap. xiv, *De l'état de guerre*. Note *b* du chap. xiv, *ibid.*, p. 238.

jours à la veille de la guerre d'Orient, et qui a abouti on sait à quoi : c'est-à-dire à tout le contraire de ce que se proposaient les partisans et les apôtres de la paix *quand même*.

Ils ne voyaient pas, qu'à toutes les époques, mais surtout aux époques de dissolution générale et de décadence, la guerre est le seul élément rénovateur et vraiment civilisateur qu'on puisse imaginer. Sait-on quels immenses résultats sortiront des dernières guerres? Peut-être ne les appréciera-t-on que dans quelques années, et ce sera beaucoup de progrès de la part de l'opinion publique, qui n'a reconnu que dans ces derniers temps, l'immense portée civilisatrice des croisades, encore méconnue, il y a moins de trente ans.

Il est donc vrai, aujourd'hui plus que jamais, que si nous marchons à la barbarie par les idées, nous marchons à la civilisation par les armes.

Telle était la pensée de M. de Bonald, lorsqu'il disait : « La guerre que se font entre elles les nations pour maintenir l'honneur de leur indépendance, ou l'intégrité de leur territoire, *même celle qu'une nation peut faire à une autre pour étendre la civilisation*, sont, comme les procès entre les familles, un état légitime, s'il est nécessaire, pour maintenir l'ordre général de la société ; légal, s'il est réglé par les lois propres à cette circonstance de la société (1).

« Les conquêtes qu'une nation peut faire dans une guerre commencée par des motifs légitimes et soutenue par des voies légales, et les indemnités qu'elle peut exiger, sont légitimement acquises, comme les dommages et les dépens que les tribunaux accordent à une partie contre

(1) *Législation primitive*, etc., 4e édition, 1847, chap. XIV, *De l'état de guerre*, p. 177 et 178.

l'autre dans les affaires civiles (1). . . . .

« Les lois de *la guerre,* qui ne sont que les lois naturelles de l'humanité appliquées à *cet état particulier des nations*, interdisent de faire aucun mal aux hommes dont il ne puisse pas résulter un plus grand avantage pour la nation que le droit de la guerre autorise à le faire; elles défendent d'aggraver les maux de la nature, et de détruire l'homme lorsqu'on l'a mis hors d'état de nuire..... De là l'obligation à toute puissance en état de guerre de nourrir les prisonniers, de faire panser les blessés, etc. De là enfin ces procédés en pleine guerre, et même au milieu des combats, qui n'ont été connus que des peuples chrétiens, et où la générosité va souvent plus loin que les lois mêmes de l'humanité (2). »

C'est ce que l'on a vu notamment dans la dernière guerre d'Orient : les armes françaises ont fait moins que l'humanité de nos soldats et surtout l'exemple du dévouement héroïque des aumôniers et des religieuses, qui soutenaient le courage du soldat et exerçaient toutes les vertus qui font le plus d'honneur à l'homme.

Il faut donc avouer que Labruyère n'a pas plus compris le vrai but de la guerre, que l'abbé de Saint-Pierre, et que tous deux se sont profondément trompés avec leurs rêves de paix perpétuelle.

(1) *Législation primitive, ibid.*, p. 178.

(2) *Ibid.*, p. 179. « Les guerriers d'Homère se prodiguent l'insulte avant le combat, et l'injure après la victoire. Les Romains faisaient passer au fil de l'épée des villes et des armées entières. Le christianisme a fait disparaître toutes ces horreurs de l'état de guerre, car ce ne sont pas des guerriers qui ont détruit à la Nouvelle-Espagne les malheureux Indiens; ce sont des marchands. » (Note *g* du chap. XIV, p. 239.)

Note B, page 227.

« Quand vous voyez quelquefois un nombreux troupeau qui, répandu sur une colline vers le déclin d'un beau jour, paît tranquillement le thym et le serpolet, ou qui broute dans une prairie une herbe menue et tendre qui a échappé à la faux du moissonneur, le berger soigneux et attentif est debout auprès de ses brebis; il ne les perd pas de vue, il les suit, il les conduit, il les change de pâturage : si elles se dispersent, il les rassemble; si un loup avide paraît, il lâche son chien qui les met en fuite; il les nourrit, il les défend; l'aurore le trouve déjà en pleine campagne, d'où il ne se retire qu'avec le soleil : quels soins! quelle vigilance! quelle servitude! quelle condition vous paraît la plus délicieuse et la plus libre, ou du berger ou des brebis. Le troupeau est-il fait pour le berger ou le berger pour le troupeau! image naïve des peuples et du prince qui les gouverne, s'il est bon prince (1). »

Dans cette belle page de Labruyère, le bonheur de l'expression égale la vérité de la pensée.

M. de Bonald, avec sa concision ordinaire, a dit :

« Qu'est-ce que l'état de roi? Le devoir de gouverner. Qu'est-ce que l'état de sujet? Le droit d'être gouverné. Un sujet a droit à être gouverné, comme un enfant à être nourri. C'est dans ce sens que « les peuples ont des droits, et les rois des devoirs (2). »

Note C, page 230.

« Il y a un commerce ou un retour de devoirs du sou-

(1) Labruyère, *Caractères*, édit. Lefèvre, t. I, chap. x, *Du Souverain*, etc., p. 372.

(2) *Pensées*, p. 285.

verain à ses sujets, et de ceux-ci au souverain : quels sont les plus assujettissants et les plus pénibles? Je ne le déciderai pas : il s'agit de juger, d'un côté, entre les étroits engagements du respect, des secours, des services, de l'obéissance, de la dépendance; et d'un autre, les obligations indispensables de bonté, de justice, de soins, de défense, de protection. Dire qu'un prince est arbitre de la vie des hommes, c'est dire seulement que les hommes par leurs crimes deviennent naturellement soumis aux lois et à la justice, dont le prince est le dépositaire : ajouter qu'il est maître absolu de tous les biens de ses sujets, sans égards, sans compte ni discussion, c'est le langage de la flatterie, c'est l'opinion d'un favori qui se dédira à l'agonie (1). »

(1) *Caractères,* t. I, chap. x, *Du Souverain*, etc., p. 371.

CHAPITRE III

DES FEMMES

I. Sur la science des Femmes. — II. Leur véritable mission. — III. Les Femmes sont-elles capables de faire tout ce que les hommes font? — IV. Des Femmes qui veulent faire les hommes. — V. Les Femmes font l'homme. — VI. Les droits de la Femme. — VII. Rôle de la Femme dans la civilisation.

I

Tu as probablement lu dans la *Bible*, ma chère Adèle : « *La femme forte entreprend les ouvrages les* « *plus pénibles, et ses doigts ont pris le fuseau.* » Mais que diras-tu de Fénelon, qui décide avec toute sa douceur : « *La femme forte file, se cache, obéit, et* « *se tait* (1). » Voici une autorité qui ressemble fort peu aux précédentes, mais qui a bien son prix cependant : c'est celle de Molière, qui a fait une comédie intitulée *Les Femmes savantes*. Crois-tu que ce grand comique, ce juge infaillible des ridicules, eût traité ce sujet s'il n'avait pas reconnu que le titre de femme savante est

(1) *Voir* la note A.

en effet un ridicule? Le plus grand défaut pour une femme, *c'est d'être homme*. Pour écarter jusqu'à l'idée de cette prétention défavorable, il faut absolument obéir à Salomon, à Fénelon et à Molière; ce trio est infaillible. Garde-toi bien d'envisager les ouvrages de ton sexe du côté de l'utilité matérielle, qui n'est rien; ils servent à prouver que tu es femme et que tu te tiens pour telle, et c'est beaucoup. Il y a d'ailleurs dans ce genre d'occupation une coquetterie très-fine et très-innocente. En te voyant coudre avec ferveur, on dira : « Croiriez-vous que cette jeune demoiselle lit Klopstock et le Tasse? » Et lorsqu'on te verra lire Klopstock et le Tasse, on dira : « Croiriez-vous que cette demoiselle coud à merveille? »

Tu penses bien, ma chère Adèle, que je ne suis pas ami de l'ignorance; mais dans toutes les choses il y a un milieu qu'il faut savoir saisir : le goût et l'instruction, voilà le domaine des femmes. Elles ne doivent point chercher à s'élever jusqu'à la science, ni laisser croire qu'elles en ont la prétention (ce qui revient au même quant à l'effet); et à l'égard même de l'instruction qui leur appartient, il y a beaucoup de mesures à garder : une dame, et plus encore une demoiselle, peuvent bien la laisser apercevoir, mais jamais la montrer (1).

II

Tu me demandes, ma chère enfant, après avoir lu mon sermon sur la science des femmes, *d'où vient*

(1) *Lettres et op.*, etc., *de M. de Maistre*, t. I, p. 54 et 55. *Lettre à mademoiselle Adèle de Maistre.*

qu'elles sont condamnées à la médiocrité? Tu me demandes en cela la raison d'une chose qui n'existe pas et que je n'ai jamais dite. Les femmes ne sont nullement condamnées à la médiocrité; elles peuvent même prétendre au sublime, mais au sublime *féminin*. Chaque être doit se tenir à sa place, et ne pas affecter d'autres perfections que celles qui lui appartiennent.

L'erreur de certaines femmes est d'imaginer que, pour être distinguées, elles doivent l'être à la manière des hommes. Il n'y a rien de plus faux.

Comme tu te trompes, mon cher enfant, en me parlant du *mérite un peu vulgaire de faire des enfants!* Faire des enfants, ce n'est que de la peine; mais le grand honneur est de faire des hommes, et c'est ce que les femmes font mieux que nous. Crois-tu que j'aurais beaucoup d'obligations à ta mère, si elle avait composé un roman au lieu de faire ton frère? Mais *faire ton frère,* ce n'est pas le mettre au monde et le poser dans un berceau; c'est en faire un brave jeune homme, qui croit en Dieu et n'a pas peur du canon. Le mérite de la femme est de régler sa maison, de rendre son mari heureux, de le consoler, de l'encourager et d'élever ses enfants, c'est-à-dire de *faire des hommes :* voilà le grand accouchement, qui n'a pas été maudit comme l'autre. Au reste, ma chère enfant, il ne faut rien exagérer : je crois que les femmes, en général, ne doivent point se livrer à des connaissances qui contrarient leurs devoirs; mais je suis fort éloigné de croire qu'elles doivent être parfaitement ignorantes. Je ne veux pas qu'elles croient que Pékin est en France, ni qu'Alexandre le Grand de-

manda en mariage une fille de Louis XIV (1). La belle littérature, les moralistes, les grands orateurs, etc., suffisent pour donner aux femmes toute la culture dont elles ont besoin.

Quand tu parles de l'éducation des femmes, qui éteint le génie, tu ne fais pas attention que ce n'est pas l'éducation qui produit la faiblesse, mais que c'est la faiblesse qui souffre cette éducation. S'il y avait un pays d'amazones qui se procurassent une colonie de petits garçons pour les élever comme on élève les femmes, bientôt les hommes prendraient la première place, et donneraient le fouet aux amazones. En un mot, la femme ne peut être supérieure que comme femme; mais dès qu'elle veut *émuler* l'homme, ce n'est qu'un singe (2).

III

Voltaire a dit que *les femmes sont capables de faire tout ce que font les hommes*, etc.; c'est un compliment

(1) C'est la pensée de madame de Maintenon, dans ses *Entretiens sur l'éducation des filles*, écrits par cette illustre femme, pour l'instruction des demoiselles de Saint-Cyr :

« Il est juste de connaître les princes de sa nation, et d'en savoir suffisamment pour ne pas brouiller la suite de nos rois et leurs personnes avec les princes des autres empires, dont il convient aussi qu'elles aient une légère connaissance, pour ne pas prendre un empereur romain pour un empereur de la Chine ou du Japon, un roi d'Espagne ou d'Angleterre pour un roi de Perse ou de Siam; mais tout cela sans règles ni méthode, et seulement pour n'être pas plus ignorantes que le commun des honnêtes gens. » (*Œuvres complètes de madame de Maintenon,* recueillies et publiées pour la première fois, d'après les manuscrits, par M. Th. Lavallée. 1855, p. 26, *loc. cit. sup.*)

(2) *Lettres et op.*, etc., t. I, p. 189 à 191. Lettre à mademoiselle Constance de Maistre. Voir la note B.

fait à quelque jolie femme, ou bien c'est une des cent mille et mille sottises qu'il a dites dans sa vie. La vérité est précisément le contraire (1). *Les femmes n'ont fait aucun chef-d'œuvre dans aucun genre* (2). Elles n'ont fait ni l'Iliade, ni l'Énéide, ni la Jérusalem délivrée, ni Phèdre, ni Athalie, ni Rodogune, ni le Misanthrope, ni Tartufe, ni le Joueur, ni le Panthéon, ni l'Église de Saint-Pierre, ni la Vénus de Médicis, ni l'Apollon du Belvédère, ni le Persée, ni le livre des Principes, ni le Discours sur l'Histoire universelle, ni Télémaque. Elles n'ont inventé ni l'algèbre ni les télescopes, ni les lunettes achromatiques, ni la pompe à feu, ni le métier à bas, etc.; mais elles font quelque chose de plus grand que tout cela : c'est sur leurs genoux que se forme ce qu'il y a de plus excellent dans le monde : *un honnête homme et une honnête femme*. Si une demoiselle s'est laissé bien élever, si elle est docile, modeste et pieuse, elle élève des enfants qui lui ressemblent, et c'est le

(1) Voir la note C.

(2) M. de Maistre semble oublier ce chef-d'œuvre d'une femme, que mieux que personne il était fait pour admirer, et dont sa correspondance contient souvent l'éloge, les *Lettres de madame de Sévigné*. Mais ces *Lettres* sont moins l'œuvre d'un auteur, que d'une mère tendrement aimante. C'est elle qui eût pu appliquer avec raison à sa fille ces jolis vers de Pradon :

Vous n'écrivez que pour écrire;
C'est pour vous un amusement.
Moi qui vous aime tendrement,
Je n'écris que pour vous le dire.

En dehors de madame de Sévigné, on pourrait citer, je crois, comme femmes auteurs de chefs-d'œuvre, les Lafayette, les Riccoboni, etc.; car il y a des degrés dans tout, il y a place pour tous dans le cercle littéraire. Mais le développement de cette pensée nous entraînerait hors des bornes d'une simple note.

plus grand chef-d'œuvre du monde. Si elle ne se marie pas, son mérite intrinsèque, qui est toujours le même, ne laisse pas aussi que d'être utile autour d'elle d'une manière ou d'une autre. Quant à la science, c'est une chose très-dangereuse pour les femmes. On ne connaît presque pas de femmes savantes qui n'aient été ou malheureuses ou ridicules par la science: Elle les expose habituellement au *petit* danger de déplaire aux hommes et aux femmes (pas davantage): aux hommes, qui ne veulent pas être égalés par les femmes; et aux femmes qui ne veulent pas être surpassées. La science, de sa nature, aime à paraître; car nous sommes tous orgueilleux. Or, voilà le danger; car la femme ne peut être savante impunément qu'à la charge de cacher ce qu'elle sait avec plus d'attention que l'autre sexe n'en met à le montrer (1).

Une coquette est plus aisée à marier qu'une savante; car, pour épouser une savante, il faut être sans orgueil, ce qui est très-rare; au lieu que pour épouser la coquette, il ne faut qu'être fou, ce qui est très-commun (2).

(1) « Les femmes ne savent jamais qu'à demi, et le peu qu'elles savent les rend communément fières, dédaigneuses, causeuses et dégoûtées des choses solides. » (Madame de Maintenon, *Entretiens sur l'éducation des filles*. Juin 1696. VIII[e] Entretien, p. 22.) C'est ici le lieu de citer un trait charmant de modestie de l'illustre savante, madame Dacier. Le comte de Kœnigsmarck, seigneur allemand de grande distinction, la priait un jou de s'inscrire sur l'album où il recueillait les noms des personnages célèbres qu'il rencontrait dans ses voyages. Elle opposa une longue résistance, et, vaincue enfin par les instances réitérées du voyageur, elle écrivit son nom avec un vers de Sophocle, dont le sens est que *le silence est l'ornement des femmes*.

(2) *Lettres et op.*, t. I, p. 194 et 195. Lettre à mademoiselle Constance de Maistre. — M. de Bonald a dit avec une spirituelle et fine

IV

J'ai dit, et je ne m'en dédis pas, que les femmes qui veulent faire les hommes ne sont que des singes (1) : or, c'est vouloir faire l'homme que de vouloir être savante.

N'as-tu jamais entendu réciter l'épitaphe de la fameuse marquise du Châtelet, par Voltaire? En tout cas, la voici :

L'univers a perdu la sublime Émilie;
Elle aima les plaisirs, les arts, la vérité.
Les dieux, en lui donnant leur âme et leur génie,
Ne s'étaient réservé que l'immortalité.

Or, cette femme incomparable, à qui *les dieux* (puisque les dieux il y a) avaient *tout* donné, excepté l'immortalité, avait traduit Newton : c'est-à-dire que le chef-d'œuvre des femmes, dans les sciences, est de comprendre ce que font les hommes. Si j'étais femme, je me dépiterais de cet éloge (2).

ironie : « A un homme d'esprit il ne faut qu'une femme de sens : c'est trop de deux esprits dans une maison. » (*Pensées*, p. 322.)

(1) M. de Maistre semble avoir eu en vue de critiquer les prétentions de madame de Staël, cette *femme-homme*, dans la société de laquelle il avait vécu quelque temps. Voir dans les *Œuvres* de madame de Staël : *De la littérature considérée dans ses rapports avec les institutions sociales*. — Chap. IV, *Des femmes qui cultivent les lettres* (Quelle influence les femmes peuvent avoir sur les lumières), p. 301 à 305, édit. Didot, 1844. Il y a en germe, dans ces pages, toute la théorie developpée si longuement depuis par Georges Sand, sur la perfectibilité indéfinie.

(2) *Lettres et op.*, t. I, p. 204 et 205. Lettre à mademoiselle Constance de Maistre.

V

C'est à notre sexe sans doute qu'il appartient de former des géomètres, des tacticiens, des chimistes, etc.; mais ce qu'on appelle *l'homme*, c'est-à-dire l'homme *moral*, est peut-être formé à dix ans; et s'il ne l'a pas été *sur les genoux de sa mère,* ce sera toujours un grand malheur. Rien ne peut remplacer cette éducation. Si la mère surtout s'est fait un devoir d'imprimer profondément sur le front de son fils le caractère divin, on peut être à peu près sûr que la main du vice ne l'effacera jamais. Le jeune homme pourra s'écarter sans doute; mais il décrira, si vous voulez me permettre cette expression, une *courbe rentrante* qui le ramènera au point dont il était parti (1).

VI

Toutes les législations ont pris des précautions plus ou moins sévères contre les femmes; de nos jours encore elles sont esclaves sous l'Alcoran, et bêtes de somme chez le sauvage : l'Évangile seul a pu les élever au niveau de l'homme en les rendant meilleures; lui seul a pu proclamer *les droits de la femme* après les avoir fait naître, et les faire naître en s'établissant dans le cœur de la femme, instrument le plus actif et le plus puissant pour le bien comme pour le mal. Éteignez, affaiblissez seulement jusqu'à un certain point, dans un pays chrétien, l'influence de la loi divine, en laissant

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 214 et 215.

subsister la liberté qui en était la suite pour les femmes, bientôt vous verrez cette noble et touchante liberté dégénérer en une licence honteuse. Elles deviendront les instruments funestes d'une corruption universelle qui atteindra en peu de temps les parties vitales de l'État. Il tombera en pourriture, et sa gangréneuse décrépitude fera à la fois honte et horreur.

Un Turc, un Persan qui assistent à un bal européen, croient rêver ; ils ne comprennent rien à ces femmes,

> Compagnes d'un époux et reines en tous lieux,
> Libres sans déshonneur, fidèles sans contrainte,
> Et ne devant jamais leurs vertus à la crainte.

C'est qu'ils ignorent la loi qui rend ce tumulte et ce mélange possibles. Celle même qui s'en écarte lui doit sa liberté. S'il pouvait y avoir sur ce point du *plus* ou du *moins*, je dirais que les femmes sont plus redevables que nous au christianisme. L'antipathie qu'il a pour l'esclavage (qu'il éteindra toujours doucement et infailliblement partout où il agira librement) tient surtout à elles : sachant trop combien il est aisé d'inspirer le vice, il veut au moins que personne n'ait droit de le commander.

Enfin aucun législateur ne doit oublier cette maxime : *Avant d'effacer l'évangile, il faut enfermer les femmes*, ou les accabler par des lois épouvantables, telles que celles de l'Inde (1).

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 424 à 426.

VII

Il faut remarquer aussi que si le christianisme protége la femme, elle, à son tour, a le privilége de protéger la loi protectrice à un point qui mérite beaucoup d'attention. On serait même tenté de croire que cette influence tient à quelque affinité secrète, à quelque loi *naturelle*. Nous voyons le salut commencer par une femme annoncée depuis l'origine des choses : dans toute l'histoire évangélique, les femmes jouent un rôle très-remarquable ; et dans toutes les conquêtes célèbres du christianisme, faites tant sur les individus que sur les nations, toujours on voit figurer une femme (1).

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 426, note 1.

NOTES

DU CHAPITRE III.

Note A, page 247.

On lira sans doute avec intérêt les idées sur l'instruction et l'éducation des jeunes personnes, de Fénelon — l'un des membres de *ce trio infaillible*, que M. de Maistre recommandait aux méditations de sa fille :

« Je crois, — dit Fénelon, — qu'il n'est pas inutile de laisser aux filles, selon leur loisir et la portée de leur esprit, la lecture des livres profanes qui n'ont rien de dangereux pour les passions : c'est même le moyen de les dégoûter des comédies et des romans. Donnez-leur donc des histoires grecques et romaines; elles y verront des prodiges de courage et de désintéressement. Ne leur laissez pas ignorer l'histoire de France, qui a aussi ses beautés ; mêlez celle des pays voisins, et les relations des pays éloignés judicieusement écrites. Tout cela sert à agrandir l'esprit, et à élever l'âme à de grands sentiments, pourvu qu'on évite la vanité et l'affectation.

« L'italien et l'espagnol ne servent guère qu'à lire des livres dangereux, et capables d'augmenter les défauts des femmes; il y a beaucoup plus à perdre qu'à gagner dans cette étude. Celle du latin serait bien plus raisonnable, car c'est la langue de l'Église : il y a un fruit et une con-

solation inestimables à entendre le sens des paroles de l'office divin, où l'on assiste si souvent. Ceux mêmes qui cherchent les beautés du discours en trouveront de bien plus parfaites et plus solides dans le latin (1) que dans l'italien et dans l'espagnol, où règnent un jeu d'esprit et une vivacité d'imagination sans règle. Mais je ne voudrais faire apprendre le latin qu'aux filles d'un jugement ferme et d'une conduite modeste, qui ne sauraient prendre cette étude que pour ce qu'elle vaut, qui renonceraient à la vaine curiosité, qui cacheraient ce qu'elles auraient appris, et qui n'y chercheraient que leur édification.

« Je leur permettrais aussi, mais avec un grand choix, la lecture des ouvrages d'éloquence et de poésie, si je voyais qu'elles en eussent le goût, et que leur jugement fût assez solide pour se borner au véritable usage de ces choses ; mais je craindrais d'ébranler trop les imaginations vives, et je voudrais en tout cela une exacte sobriété......

« La musique et la peinture ont besoin des mêmes précautions; tous ces arts sont du même génie et du même goût (2).

« Les femmes, dit ailleurs Fénelon, sont d'ordinaire encore plus passionnées pour la parure de l'esprit que pour celle du corps. Celles qui sont capables d'étude et qui espèrent de se distinguer par là, ont encore plus

(1) Cf. cette idée de Fénelon avec ce que dit madame de Lambert dans les *Avis d'une mère à sa fille ;* de nos jours, M. Villemain, *De l'éloquence chrétienne au quatrième siècle* (*des femmes chrétiennes*) ; et M. Onésime Leroy, *Sur la première base de toute instruction, indispensable aux hommes qui en reçoivent le moins, et d'abord aux femmes appelées à former les mœurs* (p. 375 à 384 de *Corneille et Gerson dans l'Imitation de J.-C.* Paris, 1842, 1 vol. in-8).

(2) Fénelon, *De l'éducation des filles* (1688), p. 133 à 135 et suiv. de l'édition in-4 de Didot, t. III, 1787. Ce *Traité* est le premier livre sorti de la plume de l'auteur de *Télémaque*.

d'empressement pour leurs livres que pour leurs ajustements. Elles cachent un peu leur science : mais elles ne la cachent qu'à demi, pour avoir le mérite de la modestie avec celui de la capacité. D'autres vanités plus grossières se corrigent plus facilement, parce qu'on les aperçoit, qu'on se les reproche, et qu'elles marquent un caractère frivole. Mais une femme curieuse et qui se pique de savoir beaucoup, se flatte d'être un génie supérieur dans son sexe ; elle se sait bon gré de mépriser les amusements et les vanités des autres femmes ; elle se croit solide en tout, et rien ne la guérit de son entêtement. Elle ne peut d'ordinaire rien savoir qu'à demi ; elle est plus éblouie qu'éclairée par ce qu'elle sait ; elle se flatte de savoir tout, elle décide ; elle se passionne pour un parti contre un autre dans toutes les disputes qui la surpassent....

« Les vanités grossières des femmes déclarées vaines sont beaucoup moins à craindre que ces vanités sérieuses et raffinées qui se tournent vers le bel esprit pour briller par une apparence de mérite solide. Il est donc capital de ramener sans cesse mademoiselle votre fille à une judicieuse simplicité (1). »

Note B, page 250.

« Les femmes, — dit M. de Bonald, — appartiennent à la famille, et non à la société politique, et la nature les a faites pour les soins domestiques, et non pour les fonctions publiques. Leur éducation doit donc être domestique dans son objet, et elles devraient la trouver dans le giron maternel, si nos mœurs permettaient toujours aux mères de remplir le devoir d'élever leurs filles, devoir

(1) Fénelon, *De l'éducation des filles* (1688), p. 154 et 155. *Avis à une dame de qualité sur l'éducation de mademoiselle sa fille* (1715).

bien plus sacré que celui d'allaiter leurs enfants, dont la philosophie moderne leur a fait une loi. En attendant ce moment encore éloigné, il faut des maisons d'éducation, où un ordre de filles se voue à l'instruction de cette portion de l'espèce humaine, d'autant plus intéressante aux yeux de la société, qu'elle est presque exclusivement chargée de donner un jour aux enfants la première éducation.....

« L'éducation des jeunes personnes ne doit pas être la même que celle des jeunes gens, puisqu'elles n'ont pas reçu de la nature la même destination. Tout, dans leur instruction, doit être dirigé vers l'utilité publique. C'est une éducation fausse que celle qui donne aux inclinations une direction contre nature, qui fait que les sexes aiment à changer entre eux d'occupations comme d'habits.....

« Depuis longtemps,..... l'on enseigne aux jeunes personnes des langues étrangères, des sciences, même certains arts, connaissances dont elles ne peuvent acquérir tout au plus que ce qu'il en faut à la vanité pour se montrer, et qui, si elles les cultivent avec succès, prennent beaucoup sur leurs devoirs domestiques, quelquefois sur leur santé, et presque toujours sur leurs agréments naturels.

« Voyez la nature, et admirez comment elle distingue le sexe qu'elle appelle à exercer les fonctions publiques de celui qu'elle destine aux soins de la famille : elle donne à l'un, dès l'âge le plus tendre, le goût de l'*action* politique et même religieuse, le goût des chevaux, des armes, des cérémonies religieuses ; elle donne à l'autre le goût des travaux sédentaires et domestiques, des soins du ménage, des *poupées :* voilà les principes, et le meilleur système d'éducation ne doit en être que le développement...

« On doit, dans l'éducation des jeunes personnes, parler à leur cœur autant ou plus qu'à leur raison, les con-

duire par une religion aussi affectueuse, mais plus éclairée peut-être et plus grande qu'elle ne l'était dans la plupart des couvents ; en un mot leur inspirer beaucoup plus que leur apprendre, parce que les femmes ont reçu en sentiment leur portion de raison : c'est ce qui fait qu'elles savent, sans les avoir apprises, tant de choses que nous apprenons sans les savoir, et ce qui leur donne un sens naturellement plus droit, quoique moins raisonné, un goût plus sûr, quoique plus prompt, un esprit et des manières moins étudiées, et par cela même plus aimables (1). »

Note C, page 251.

Le père Buffier, dans son *Examen des préjugés vulgaires, pour disposer l'esprit à juger sainement de tout* (1704), traite, sous forme de paradoxe, cette question : *que les femmes sont capables de toutes les sciences* (2).

Partant de ce principe affirmatif, que, — sous le nom de *Téandre,* — il développe habilement à *Artémise,* son interlocuteur féminin, il s'exprime d'abord en ces termes :

« Je demanderais volontiers à ceux qui ne les croient pas capables des sciences, si pour y réussir il faut autre chose que de l'esprit, de l'intelligence, de la raison ; ou si les hommes prétendraient seuls en avoir....

« Ils diront avec plus de vraisemblance que l'intelligence et l'esprit suivant le caractère du tempérament, et que celui des femmes étant plus faible, leur esprit n'a

(1) *De l'éducation dans la société.* Chap. XII, de l'éducation des femmes, p. 414 à 417. — *Œuvres de M. de Bonald*, 1847. — Cf. avec le chap. XIII du liv. I de la *Théorie de l'éducation sociale*, p. 397 à 401. — *De l'éducation des femmes*, t. II de la *Théorie du pouvoir*, etc., 1854.

(2) P. 53 à 84, 2e proposition.

point la trempe qu'il faut pour être à l'épreuve des difficultés dont l'étude des sciences est remplie.

« Si la trempe de l'esprit, reprit Téandre, devait se mesurer par la force du corps, on peuplerait le Parnasse d'étranges sortes de personnes, et les soldats aux gardes y devraient occuper les premiers postes. Cependant, ajouta-t-il, les femmes ne le céderaient pas encore aux hommes de ce côté-là, et elles trouveraient leurs héroïnes en ce genre, comme ils trouveraient leurs héros.....

« Mais laissons cette force de corps dont il n'est pas ici question. Les fatigues d'Apollon ne sont point celles de Mars. L'expérience ne montre pas, ce me semble, que les hommes qui ont les plus larges épaules soient les plus propres à la théologie, ou aux mathématiques, aux belles-lettres, ou à la philosophie. Parlons sérieusement, ajouta-t-il. Les hommes les plus propres aux sciences se trouvant assez souvent du tempérament le plus délicat, pourquoi la délicatesse des dames y serait-elle un obstacle, et n'est-ce pas au contraire une disposition des plus heureuses pour les exercices de l'esprit ? »

Artémise qui, comme on le voit, joue le rôle opposé à mesdemoiselles Adèle et Constance de Maistre, répond à Téandre :

« L'expérience par malheur nous fait plus de tort que votre raisonnement ne nous fait de bien. Car avec cette disposition que vous nous trouvez pour les sciences dans la délicatesse attribuée aux femmes, comment un si petit nombre d'entre elles trouvent-elles le moyen d'y réussir ?

« C'est, répondit Téandre, qu'elles ne s'avisent pas de le chercher, et de s'y appliquer... Établissez pour elles des universités, des colléges, des Facultés de droit et de théologie ; qu'elles y étudient dès leur jeunesse, et un aussi

grand nombre d'entre elles seront jurisconsultes, philosophes et théologiennes, qu'il y a d'hommes théologiens, jurisconsultes et philosophes. »

Suit une longue liste d'illustrations féminines dans tous les genres; après quoi Téandre reprend :

« C'est moins la nature qui épargne ses dons à l'égard des dames, que ce ne sont les dames qui négligent de cultiver les dons de la nature.

« C'est comme si vous disiez, interrompit Artémise, que les femmes manquent à leur vocation de n'être pas savantes, et qu'elles sont blâmables de n'y pas correspondre.....

« Bien qu'on soit capable d'un état, — dit Téandre, — on n'y est pas toujours appelé, et si tous les hommes qui auraient les dispositions nécessaires à devenir docteurs de Sorbonne avaient pris ce parti, quelque vaste et profonde que soit l'érudition de ces Messieurs, la guerre et les finances n'en seraient pas, je pense, beaucoup mieux administrées, ni l'État plus à son aise. La nature a répandu ses dons à tout le genre humain et la Providence a marqué les bornes où chaque sexe et chaque condition devait les renfermer. »

Artémise se révolte à cette idée, mais Téandre insiste sur le soin d'acquérir les connaissances qu'elles doivent avoir, au lieu de celles qu'elles voudraient, et qui ne leur conviennent pas. Que si ce malheur se fait encore sentir à quelques-unes d'elles, il y a tout lieu d'espérer qu'elles auront assez de fermeté pour s'en consoler du moins par le jeu, par les conversations, les promenades, les visites et par d'autres semblables secours.

« Parlons sérieusement, dit Artémise : ne trouveriez-vous point raisonnable qu'une femme qui aurait du goût pour les sciences, y mît jamais son temps, et croyez-vous

que la Providence fût pour elle inexorable jusques à ce point ?

« Il s'en faut bien que ce ne soit là ma pensée, répondit Téandre..... A l'égard de celles qui ont d'autres devoirs à remplir, quand elles ont du temps de reste, il leur sera toujours beaucoup plus utile de l'employer à se remplir l'esprit de connaissances honnêtes, pourvu qu'elles n'inspirent point de sotte vanité, que de l'occuper au jeu, et à d'autres amusements aussi frivoles et aussi dangereux que ceux qui partagent la vie de la plupart des femmes du monde. »

On le voit, — de déduction en déduction, de concession en concession, — *Téandre* ou le père Buffier (c'est tout un) arrive à la même conclusion que M. de Maistre ; à savoir que, lors même (ce qu'il admet), les femmes seraient *capables de toutes les sciences,* elles ne doivent pourtant pas s'y adonner comme les hommes, sur le domaine duquel leur sexe même, la nature et leur mission leur défendent d'empiéter.

CHAPITRE IV

ÉDUCATION

I. Conditions d'une bonne éducation. — II. Sur les Traités d'éducation. — III. Dangers des colléges. — IV. Accord étroit de la morale avec la religion. — V. Inconvénient d'une éducation purement scientifique. — VI. Périls de l'éducation publique. — VII. Les anciens et les nouveaux instituteurs. — VIII. Du rôle de la religion dans l'éducation. — IX. Cause de la dégradation du dix-huitième siècle.

I

Il faut beaucoup de sagesse et d'attention pour ne pas gêner la croissance de la plante humaine par des soins mal entendus ; pour écarter d'elle les plantes parasites et vénéneuses qui se hâtent de lui disputer les sucs de la terre et la rosée du ciel ; pour ne pas la courber enfin, en cédant mal à propos à l'envie de la diriger.

Peut-être que l'éducation se réduit à cela. Comment se persuader, en effet, que la nature se soit contredite au point de rendre difficile la chose du monde la plus nécessaire? Le bon sens, éclairé par la vertu, suffit pour donner une excellente éducation. Ce qui nous trompe sur ce point, c'est que nous confondons deux éducations absolument différentes : l'éducation morale et l'édu-

cation scientifique. La première seule est nécessaire, et celle-là doit être aisée. On ne peut nier, sans doute, l'importance secondaire et les difficultés de la seconde; mais lorsque le décorateur entre dans un hôtel, l'architecte s'est retiré.

L'homme moral est formé plus tôt qu'on ne pense; et que faut-il pour le former? Éloigner l'enfant des mauvais exemples, c'est-à-dire du grand monde; ramener doucement sa volonté lorsqu'elle s'écarte du pôle, et surtout bien agir devant lui.

C'est pour avoir voulu transposer cet ordre, que de faux instituteurs ont fait tant de mal à la génération présente. Au lieu de laisser mûrir le caractère sous le toit paternel, au lieu de le comprimer dans la solitude pour lui donner du ressort, ils ont répandu l'enfance au dehors: ils ont voulu faire des savants avant de faire des hommes; ils ont tout fait pour l'orgueil, et rien pour la vertu; ils ont présenté la morale comme une *thèse*, et non comme un *code;* ils ont fait mépriser la simplicité antique et l'éducation religieuse. Qu'est-il arrivé? Vous le voyez (1).

II

Les traités sur l'éducation ont une grande influence sur ce siècle, qui croit si fort aux livres; mais, avant de lire aucune de ces doctes productions, ne faudrait-il pas se demander s'il peut y avoir un système général d'éducation (2)?

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 128 et 129. Ces lignes sont à la date de 1794.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 129.

III

Sur ce point au reste, comme sur tant d'autres, on peut tenir un milieu raisonnable qui accorde les partis opposés. Que les parents à qui la Providence a donné tout à la fois les vertus et les talents, la fortune et le loisir; que ces parents, dis-je, conduisent leurs enfants aussi loin qu'ils le pourront; mais pourvu qu'on possède le premier et le plus important de tous ces dons, qu'on ne se hâte pas au moins d'arracher les enfants de la maison paternelle, l'asile du bonheur et le berceau des vertus. Ne soyons point les meurtriers de l'innocence, en la précipitant de si bonne heure au milieu des dangers qu'accompagnent nécessairement tous les rassemblements nombreux. L'œil du sage s'arrête douloureusement sur ces amas de jeunes gens où les vertus sont solées et tous les vices mis en commun (1).

IV

Les charlatans modernes qui ont usurpé et diffamé le titre de *philosophe* ont travaillé sans relâche à séparer la morale de la religion; ils ont dit qu'il n'y avait point encore de morale, que cette science était encore au berceau. Ils nous ont recommandé surtout de ne pas livrer aux prêtres les premières années de l'homme. Un d'eux même est allé jusqu'à soutenir nettement qu'*on ne devait point parler de Dieu aux enfants* (2); paradoxe

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 133.

(2) « Je prévois, dit J .J. Rousseau, combien de lecteurs seront surpris de me voir laisser passer tout le premier âge de mon élève sans

qui s'approche assez près de la démence pour n'exciter que la pitié (1).

V

Rousseau a soutenu, dans un ouvrage célèbre, que la science avait fait beaucoup de mal au monde. Sans adopter ce qu'il y a de paradoxal dans cet écrit, il ne faut pas croire que tout y soit faux. La science rend l'homme paresseux, inhabile aux affaires et aux grandes entreprises, disputeur, entêté de ses propres opinions et méprisant celles d'autrui, observateur critique du gouvernement, novateur par essence, contempteur de l'autorité et des dogmes nationaux, etc., etc.; aussi Bacon, génie bien autrement sage et profond que Rousseau, a dit que *la religion était un aromate nécessaire pour empêcher la science de se corrompre*. En effet, la morale est nécessaire pour arrêter l'action dangereuse et très-dangereuse de la science, si on la laisse marcher seule.

C'est ici où l'on s'est cruellement trompé dans le siècle dernier. On a cru que l'éducation scientifique

lui parler de religion. A quinze ans il ne savait s'il avait une âme, et peut-être à dix-huit n'est-il pas encore temps qu'il l'apprenne ; car, s'il l'apprend plus tôt qu'il ne faut, il court risque de ne le savoir jamais. » (*Émile*, liv. IV, t. VIII, p. 297 de l'édition des *Œuvres* de Rousseau. Genève, 1782, in-8.)

« Le monde civilisé, s'écrie M. de Bonald, aurait dû se soulever d'indignation contre un écrivain atteint d'une folie aussi dangereuse. Funeste puissance des phrases ! ce prodige d'erreur fut accueilli par des hommes corrompus ou distraits, par des femmes beaux-esprits, et une éducation nouvelle fut dirigée sur ces principes inouïs. » (*Traités et Discours politiques. De l'éducation dans la société*, chap. III. *De l'éducation religieuse*, p. 381.)

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 134.

était l'éducation, tandis qu'elle n'en est que la partie, sans comparaison, la moins intéressante, et qui n'a de prix qu'autant qu'elle repose sur l'éducation morale. On a tourné tous les esprits vers la science, et l'on a fait de la morale une espèce de hors-d'œuvre, un remplissage de pure convenance (1). Ce système, adopté à la destruction des Jésuites, a produit en moins de trente ans l'épouvantable génération qui a renversé les autels et égorgé le roi de France.

Toutes les nations du monde, poussées par ce seul instinct, qui ne trompe jamais, ont toujours confié l'éducation de la jeunesse aux prêtres ; et ceci n'appartient point seulement aux temps du christianisme. Toutes les nations ont pensé de même. Quelques-unes mêmes dans la haute antiquité, firent de la science elle-même une propriété exclusive du sacerdoce. Ce concert unanime mérite une grande attention, car jamais il n'est arrivé à personne de contredire impunément le bon sens de l'univers (2).

(1) « L'éducation chrétienne, des effets remontait à la cause, et faisait voir dans l'univers physique l'action d'une volonté toute-puissante; et, si cette discussion ne m'entraînait trop loin, je ferais voir combien le livre le plus élémentaire de la religion (le catéchisme) donnait aux enfants de principes féconds, d'idées fixes, de hautes connaissances, et cependant faciles à la raison, parce qu'elles sont naturelles à notre être. L'éducation philosophique commence aussi par les effets, mais elle ne va pas plus loin. Elle encombre la mémoire des enfants de vaines et stériles nomenclatures de minéraux, d'animaux, de plantes, qui rétrécissent leur intelligence, qui dessèchent leur cœur, qui énervent même leurs forces, en les habituant à de petites manipulations ; et un enfant croit savoir quelque chose, parce qu'il cloue des papillons, colle des plantes ou arrange de petits morceaux de substances métalliques. » (M. de Bonald, *loc. cit. sup.*, p. 381 et 382.)

(2) *Lettres et op.*, t. II, p. 282 et 283. Cf. M. de Bonald, *Mélanges*

VI

Parce qu'un lycée n'est pas un couvent, il ne s'ensuit pas qu'il doive être une maison suspecte ou même visiblement corrompue, où le père de famille n'ose point envoyer ses enfants.

Tout a été dit sur le danger des nombreuses réunions de jeunes gens. Le vice est de sa nature si contagieux, qu'on doit trembler sur les conséquences de ces rassemblements, où il n'y a pas une seule mauvaise pensée qui ne se communique, pas une mauvaise action qui ne soit connue, pas un mauvais livre qui ne passe de main en main, etc. (1).

Retarder un jeune homme, c'est le sauver (2).

VII

Je me représente les anciens et les nouveaux instituteurs sous l'emblême frappant de deux compagnies d'alchimistes dont l'une se vante de faire de l'argent, et en a fait réellement pendant trois siècles à la face de toute l'Europe, au point que toute notre vaisselle en vient en grande partie. L'autre bande arrive, et dit qu'elle sait faire de l'or; que l'ancienne alchimie ne suffit pas aux besoins de l'État; en conséquence elle demande d'être substituée à l'ancienne compagnie, et d'être mise en possession des laboratoires, vases et ustensiles de sa rivale.

litt., polit. et philos. 1854, t. II, p. 463 à 488. *De l'éducation publique.*

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 304 et 305.

(2) *Ibid.*, p. 306.

La réponse saute aux yeux : « Point de difficulté, messieurs, *quand vous aurez fait de l'or ;* mais c'est de quoi il s'agit : montrez-nous d'abord le culot au fond du creuset, après quoi vous demeurerez seuls en place ; car il est bien certain que l'or vaut mieux que l'argent. »

Les Français, qui aiment les grandes entreprises, firent l'expérience en question en 1762 (1). L'opération, après quelques années, a produit, au lieu d'or, une vapeur pestilentielle qui a suffoqué l'Europe (2).

VIII

Que penser d'une génération qui a tout mis en l'air, et jusqu'aux bases mêmes de l'édifice social, en rendant l'éducation purement scientifique ! Il était impossible de se tromper d'une manière plus terrible ; car tout système d'éducation qui ne repose pas sur la religion, tombera en un clin d'œil, ou ne versera que des poisons dans l'État, *la religion étant*, comme l'a dit excellemment Bacon, *l'aromate qui empêche la science de se corrompre.*

Souvent on a demandé : *Pourquoi une école de théologie dans toutes les universités?* La réponse est aisée : *C'est afin que les universités subsistent*, *et que l'enseignement ne se corrompe pas.* Primitivement elles ne furent que des écoles théologiques où les autres *facultés* vinrent se réunir comme des sujettes autour d'une reine. L'édifice de l'instruction publique, posé sur cette base, avait duré jusqu'à nos jours. Ceux qui l'ont renversé

(1) Voir la note A.

(2) *Lettres et op*, t. II, p. 334 et 335.

chez eux s'en repentiront longtemps inutilement. Pour brûler une ville, il ne faut qu'un enfant ou un insensé; pour la rebâtir, il faut des architectes, des matériaux, des ouvriers, des millions, et surtout du temps (1).

Ceux qui se sont contentés de corrompre les institutions antiques, en conservant les formes extérieures, ont peut-être fait autant de mal au genre humain. Déjà l'influence des universités modernes sur les mœurs et l'esprit national dans une partie considérable du continent de l'Europe, est parfaitement connue.

Enfin, si l'on n'en vient pas aux anciennes maximes, si l'éducation n'est pas rendue aux prêtres, et si la science n'est pas mise partout à la seconde place, les maux qui nous attendent sont incalculables : nous serons abrutis par la science, et c'est le dernier degré de l'abrutissement (2).

IX

La prodigieuse dégradation des caractères dans le dix-huitième siècle (publiée même physiquement, surtout

(1) M. de Bonald a dit, dans le même sens :

« Tous sont propres à détruire, peu à réédifier. Si l'on donnait à une troupe de marmots le château des Tuileries à démolir, les plus petits casseraient les vitres, les autres briseraient les portes ou mettraient le feu aux charpentes, et l'édifice, malgré sa solidité, serait bientôt en ruine; mais, si on leur donnait une chaumière à construire, ils ne sauraient comment s'y prendre, parce qu'il faut, pour bâtir, un plan, un ordre de pensées et de travaux, et qu'il ne faut rien de tout cela pour détruire. C'est là l'histoire des révolutions, et la raison du grand nombre des talents révolutionnaires que l'on a trouvés jusque dans les derniers rangs, et que les sots admirent. » (*Œuvres. Pensées*, 1847, p. 307.)

(2) *Essai sur le principe générateur des constitutions politiques*, etc. Édit. Migne, col. 131 et 132.

en France, par celle des physionomies) n'a pas d'autre cause que l'extinction des sciences morales sous le règne exclusif de la physique et de la desséchante algèbre (1).

(1) *Examen de la philosophie de Bacon*, t. II, p. 262 et 263. Voir la note B.

NOTES

DU CHAPITRE IV.

Note A, page 271.

Nous empruntons à l'excellent livre de M. Nicolardot : — *Ménage et finances de Voltaire* (1), — les pages suivantes, où il examine avec tant d'impartialité les causes et les funestes résultats de la suppression des jésuites, en France. Ces détails sont le développement de la proposition émise par M. de Maistre, et ils lui donnent une force immense ; on ne résiste pas à l'exposé de faits tels que ceux qu'on va lire :

« On ne peut nier, — dit M. Nicolardot, — que la destruction des Jésuites ne soit un sacrilége en religion, une monstruosité en morale et une folie en politique.

« Un ministre doit protéger une religion qui est la religion de presque tous les sujets. Les Jésuites étaient certainement utiles au catholicisme, qui était la religion de presque tous les Français. Détruire les Jésuites, c'était donc nuire à la religion, et, par conséquent, porter une atteinte à la liberté de presque tous les Français. Aussi, le 14 novembre 1771, Voltaire mandait-il à d'Alembert : « L'expulsion des Jésuites annonce la fin du monde, et

(1) 1854, 1 vol. in-8.

« nous allons voir incessamment paraître l'Antechrist. » D'Alembert tirait les mêmes conséquences. Le 2 mars 1764, il écrivait à Voltaire : « Le plus difficile sera fait quand « la philosophie sera délivrée des grands grenadiers du « fanatisme et de l'intolérance; les autres ne sont que des « cosaques et des pandours qui ne tiendront pas contre « nos troupes réglées. » Levis (1) n'a pas hésité à déclarer que le triomphe de l'irréligion ne date que de la suppression des Jésuites.

« Pourquoi la destruction des Jésuites doit-elle être envisagée comme une monstruosité en morale et une folie en politique? Le 2 mars 1762, Bernis disait à Voltaire : « Vous êtes aujourd'hui le seul homme en France qui « voyiez les choses avec esprit et gaieté. » Voltaire était donc compétent dans l'appréciation d'un événement qui devait avoir de grandes conséquences. Aussi le 4 juin suivant, Bernis lui faisait cet aveu : « Je ne crois pas que la destruc- « tion des Jésuites soit utile à la France; il me semble « qu'on aurait bien pu les gouverner sans les détruire. » Pourquoi la destruction des Jésuites n'était-elle pas utile? Nous trouvons la réponse à cette question dans ces mots que Voltaire envoyait à d'Alembert, le 14 avril 1762 : « *Les « Jésuites étaient nécessaires.* »

« Pourquoi les Jésuites étaient-ils nécessaires? C'est que ce n'était pas seulement une congrégation religieuse, mais un corps enseignant. M. Crétineau-Joly (2) a remarqué que les Jésuites possédaient en France quatre-vingt-quatre colléges; ils en avaient encore un nombre plus considérable dans tous les autres royaumes. Montbarrey (3) n'avait donc pas tort de confesser que, sous ce rapport,

(1) *Souvenirs et portraits*. 1813, p. 176.
(2) *Clément XIV et les Jésuites*, p. 139.
(3) *Mémoires*, 1827, t. III, p. 94.

les Jésuites étaient très-utiles à tous les gouvernements, qui leur devaient beaucoup de connaissances. Les Jésuites avaient l'art de rendre leur enseignement agréable. On peut voir dans les *Mémoires* de Marmontel et dans toutes les correspondances des philosophes comment ils savaient allier la douceur à la sévérité, et s'emparer de toutes les facultés de la jeunesse. Les Jésuites ne se bornaient pas à élever des chrétiens, ils s'appliquaient aussi à former des citoyens aptes à tout. Le duc de Levis (1) leur a rendu ce témoignage : « Ils donnaient à la jeunesse des principes de « religion et de morale en même temps que des connais- « sances positives ; ils savaient développer les talents na- « turels de ceux qui entraient dans leur société et les faire « servir au progrès des sciences et des arts. » Dumouriez (2) avoue aussi que « les Jésuites avaient le grand « talent d'élever l'âme de leurs disciples par l'amour- « propre, et d'inspirer le courage, le désintéressement et « le sacrifice de soi-même. » Levis (3) nous donne dans ces lignes la cause véritable de ces résultats : « Dans toute « l'Europe catholique, les Jésuites présidaient à l'éducation « de la jeunesse. Ils faisaient des recrues parmi les plus il- « lustres familles, et leur grand nombre ne nuisait point à « leur considération individuelle. Ils avaient soin que « quelqu'un d'entre eux excellât toujours dans les arts et « dans les sciences. Ils avaient donc des mathématiciens « habiles, de bons astronomes, des physiciens, de grands « orateurs. Ils cultivaient la littérature avec le plus grand « succès et dans toutes ses branches ; ils s'adonnaient à l'é- « rudition sacrée et profane, à l'intelligence des auteurs « classiques, à l'éloquence, à la poésie ; dans tous les gen-

(1) *Mémoires*, t. III, p. 177.
(2) T. I, p. 9.
(3) P. 171.

« res, ils ont produit des chefs-d'œuvre. Cette immense « machine était si bien réglée, que ses mouvements s'exé- « cutaient sans bruit, sans secousse, et sans qu'elle eût « besoin d'être remontée. Le discernement des chefs « était si admirable, que chacun des membres parais- « sait être destiné par la nature au poste qu'il occu- « pait; et il résultait de tous ces choix, où les talents et le « caractère étaient uniquement consultés, un ensemble si « bien lié et si achevé, que ce grand corps avait une es- « pèce de ressemblance avec les êtres animés, inimitables « ouvrages du Créateur. » Toutes les connaissances humaines étant cultivées par les Jésuites, et chaque Jésuite étant exclusivement consacré à la branche de ces connaissances pour laquelle il marquait une vocation prononcée, il était donc impossible que l'éducation périclitât dans la main de pareils précepteurs. Marmontel a constaté que les Jésuites cherchèrent à l'attirer dans leur compagnie; madame de Vandeul a raconté qu'ils firent aussi des avances auprès de Diderot. Ces démarches attestent un grand amour pour le talent, partout où ils le devinaient et le rencontraient. Conseils, livres, argent même, ils mettaient tout ce qu'ils avaient à la disposition de leurs élèves, et se montrèrent toujours prêts à les protéger. Tout cela prouve que les Jésuites n'étaient pas inutiles; on ne s'aperçut qu'ils étaient nécessaires, que quand on fut convaincu qu'il était impossible de faire mieux qu'eux. Il s'agit de démontrer qu'on ne les remplaça d'aucune façon. Le 7 août 1771, le *Journal historique* (1) fournissait ce document : « On observe que depuis l'extinction des Jésuites en « France, la plus grande partie des colléges est très-mal « pourvue ; qu'au moyen du sort très-médiocre qu'on fait « aux professeurs, tous les hommes de lettres, en état de

(1) T. II, p. 72.

« faire mieux se refusent à ces places. » Dans son *Voyage à Langres,* publié à la suite de ses *Mémoires,* Diderot est du même avis : « A l'expulsion des Jésuites, nous croyions « toucher au moment de la restauration des bonnes étu- « des; mais les magistrats qui nous ont débarrassés de « mauvais instituteurs, n'ont pas songé à nous en donner « de meilleurs. C'est que ce n'est pas le zèle du bien pu- « blic, mais de petites haines particulières qui les ont di- « rigés. Aux Jésuites ont succédé des gens sans mœurs et « sans lumières. » En 1790, le prince de Ligne écrivait à Catherine II : « Moi qui ne suis pas prophète dans mon « pays, et pas grand sorcier dans les autres, j'ai dit, il y a « longtemps, que si l'on n'avait pas chassé les Jésuites, l'on « ne verrait pas ce maudit esprit d'indépendance, de chi- « cane, de définition, de sécheresse se répandre comme « un torrent qui renverse ou menace les trônes de toute « l'Europe. » Montbarrey (1) n'est pas moins explicite sur les effets de la suppression des Jésuites : « Dès ce mo- « ment l'éducation nationale fut remise nécessairement « entre les mains de tous les grimauds subalternes soumis « aux grands désorganisateurs. Les jeunes gens entrant « dans le monde, y arrivaient imbus de tous les principes « de licence, et sans aucun frein qui pût les arrêter. Tout « fut dès lors perdu, la ruine de la monarchie française « fut prononcée, et l'époque de l'exécution fut ajournée « au premier moment favorable. » Levis confirme tous ces jugements en ces termes (2) : « Puisque j'ai eu occasion « de parler des Jésuites, je dirai avec vérité que j'ai « toujours remarqué une prodigieuse différence, pour l'in- « struction, entre les personnes élevées dans leurs collé- « ges et la génération suivante. Ceux qui avaient étudié

(1) T. III, p. 94.
(2) P. 170 et 174.

« chez eux, savaient tous le latin, et par conséquent n'é-
« taient pas absolument ignorants, au lieu que depuis, à la
« cour, sur dix hommes, il n'y en avait pas un qui enten-
« dît Virgile. Voilà, quant à leur manière d'élever la jeu-
« nesse, un préjugé favorable pour eux. On voit quel vide
« avait laissé dans l'État la suppression de la société de Jé-
« sus. L'éducation de la jeune noblesse, dont elle était
« presque exclusivement chargée, fut partagée entre des
« séculiers pour la plupart sans instruction, sans mœurs,
« imbus des maximes philosophiques qui commençaient
« à se répandre, et des maîtres de pension, vils spécula-
« teurs, plus occupés de leur fortune que de l'avancement
« de leurs élèves. Et que l'on ne croie pas que ce fut seu-
« lement en France que la destruction des Jésuites fit un
« tort irréparable à l'éducation; il en fut de même dans
« toute l'Europe...... »

« Tous les voyageurs, amis ou ennemis des Jésuites, ont été obligés d'avouer que partout où les Jésuites furent renvoyés, ils ne furent pas remplacés. Il n'y eut que deux puissances qui les conservèrent..... Pourquoi refusèrent-elles de s'en débarrasser? Frédéric va nous l'apprendre. — Le 22 avril 1769, il adressait ces mots à d'Alembert : « Vous
« vous ressentirez avec le temps en France de l'expulsion
« de cet ordre, et l'éducation de la jeunesse en souffrira, les
« premières années. Cela vous vient d'autant plus mal à
« propos que votre littérature est sur son déclin, et que de
« cent ouvrages qui paraissent, c'est beaucoup d'en trou-
« ver un passable. » Sommé plusieurs fois par les philosophes de justifier sa conduite à l'égard des Jésuites, il répondit à d'Alembert le 15 mai 1774 : « Je ne vois en eux
« que des gens de lettres qu'on aurait bien de la peine à
« remplacer pour l'éducation de la jeunesse. C'est cet ob-
« jet précieux qui me les rend nécessaires, parce que de

« tout le clergé catholique du pays, il n'y a qu'eux qui « s'appliquent aux lettres; aussi n'aura pas de moi un « Jésuite qui voudra, étant très-intéressé à les conser- « ver (1). »

« En Russie, Catherine II suivit l'exemple de Frédéric et s'appuya des mêmes raisons.

« Il est donc évident que les Jésuites étaient non-seulement utiles, mais aussi nécessaires à tous les gouvernements et à tous les sujets. Ils leur rendaient d'immenses services, et sans être à charge à personne. Partout ils possédaient assez de biens pour n'avoir jamais rien à demander à l'État qui les tolérait, et pour exiger peu de chose de leurs élèves et en élever un grand nombre gratuitement.....

« La dépense de chaque Jésuite ne dépassait pas annuellement trois cents livres. Nous avons vu tout à l'heure Frédéric avouer qu'il était de son intérêt de conserver les Jésuites, non-seulement parce qu'ils étaient préférables à tous les autres religieux pour l'enseignement, mais aussi parce qu'ils suffisaient à leur entretien sans recourir au gouvernement. Tous les rois avaient les mêmes motifs de maintenir les Jésuites dans leurs colléges. On peut donc dire que, sous tous les rapports, les Jésuites étaient utiles et même nécessaires.

« Cependant Choiseul travailla à la destruction des Jésuites.....

« Dans son *Voyage en Italie*, Duclos résume en ces termes l'impression produite par l'expulsion de ces religieux : « Le parlement, auteur ou *instrument* de leur ruine, en a « hautement triomphé. L'Université, qui recueille leurs dé-

(1) Voir aussi sa lettre du 18 novembre 1777 à Voltaire, dans laquelle il développe la même idée.

« pouilles, *le corps* des gens de lettres, quoique la plupart
« leurs élèves, mais que la société, ne pouvant les asservir,
« avait décriés et cherchait à rendre suspects sur la religion,
« ont applaudi. Tous les jansénistes de dogme *ou de parti*,
« ceux-ci très-nombreux et les autres assez rares, ont fait
« éclater leur joie, sans faire attention que, ne tirant leur exis-
« tence que du combat contre leurs ennemis, ils vont tomber
« dans l'oubli. Le peuple, proprement dit, n'a pris aucun
« intérêt à cet événement. D'autre part, presque tout le
« corps épiscopal a pris parti pour les Jésuites..., peut-être
« par humeur contre le gouvernement, qu'il soupçonne de
« vouloir aller plus loin...... A l'égard des provinces, si
« les opérations du parlement n'avaient pas été confirmées
« par un édit presque arraché au roi (l'édit qui ordonnait
« aux Jésuites de fermer leurs classes le 1er avril 1762),
« je doute fort que les autres parlements, excepté celui
« de Rouen, eussent suivi l'exemple de Paris. Je ne crains
« pas d'assurer, et j'ai vu les choses d'assez près, que les
« Jésuites *avaient et ont encore sans comparaison plus de*
« *partisans que d'adversaires*.... Généralement parlant, les
« provinces regrettent les Jésuites, et ils y reparaîtraient
« avec acclamation...... »

« Les causes qui ont amené ou facilité un événement si important n'ont aveuglé personne. Nous connaissons l'opinion de Diderot. Le 3 avril 1770, Frédéric II écrivait à d'Alembert : « On a chassé les Jésuites. Je vous prouverai, « si vous le voulez, que la vanité, des vengeances secrètes, « des cabales, et enfin l'*intérêt* ont tout fait. » Dans sa lettre du 4 mai 1762 à Voltaire, d'Alembert parlait ainsi des magistrats occupés à persécuter les Jésuites : « Ce sont « des fanatiques qui en égorgent d'autres, mais *il faut les* « *laisser faire :* tous ces imbéciles, qui croient servir la « religion, servent la raison sans s'en douter; ce sont des

« exécuteurs de la haute justice pour la philosophie, dont « ils prennent les ordres sans le savoir (1)...... »

« Les philosophes prévirent..... que la ruine des Jésuites serait funeste à la philosophie, et que les universitaires et les parlements deviendraient plus insolents et plus despotiques du jour où ils auraient renversé les Jésuites. Aussi Voltaire disait-il à d'Alembert : « Vous serez les esclaves de « l'Université avant qu'il soit deux ans. Les Jésuites étaient « nécessaires, ils faisaient diversion ; on se moquait d'eux, « et on va être écrasé par des pédants qui n'inspireront « que de l'indignation..... »

« Nous savons les raisons qui poussaient la plupart des magistrats à conclure contre les Jésuites. Choiseul passait pour un ministre extrêmement généreux et prodigue ; il est évident que l'espoir d'en recevoir ou des gratifications, ou des pensions, ou de l'avancement a dû séduire un grand nombre de magistrats et les exciter à voter contre leur conscience. Ainsi la plus grande partie des membres des parlements étaient déterminés à condamner les Jésuites avant de les juger. Ils avaient la volonté et le pouvoir de les exterminer ; il n'y avait plus que des causes ou des prétextes à trouver pour en finir avec eux ; cela fut bientôt fait (2).

« Dans le chap. LXVIII de son *Histoire du Parlement*, Voltaire résume ainsi les griefs accumulés sur la tête des Jésuites : « On sait tout ce qu'on reprochait depuis long- « temps aux Jésuites ; ils étaient regardés en général « comme fort habiles, fort riches, heureux dans leurs en- « treprises, et ennemis de la nation : *ils n'étaient rien de* « *tout cela.* » Dans le chap. XXXIII de son *Précis du siècle de Louis XV*, Voltaire dit : « *Il y a toujours dans les*

(1) Levis, p. 172.
(2) Levis, p. 172.

« *grandes affaires un prétexte qu'on met en avant et une*
« *cause véritable qu'on dissimule.* »

« Qu'était-ce donc que ce crédit si vivement reproché aux Jésuites? Ce passage de Levis (1) va nous l'apprendre : « Chez les Jésuites, tout était activité et travail au-
« dehors : ne trouvant rien au-dessus de leur ambition, et
« ne dédaignant rien de ce qui pouvait leur être utile, ils
« s'introduisaient avec autant d'empressement dans la de-
« meure du bourgeois et du laboureur que dans les palais
« des grands et à la cour des rois; ils entraient de force
« dans les sanctuaires des sciences; enfin ils pénétraient,
« pour ainsi dire, par tous les pores du corps politique,
« élevant l'enfance, dirigeant l'âge mûr, consolant la vieil-
« lesse. Que de prise ils avaient sur l'espèce humaine!
« quelle source intarissable de crédit et de puissance! Mais
« n'oublions pas qu'*en dernière analyse tout reposait sur la*
« *religion*. C'était en son nom qu'ils parlaient, et c'était
« à elle qu'ils devaient leur considération ou plutôt leur
« existence. Indépendamment de la persuasion, l'esprit de
« corps, l'intérêt, l'honneur les attachaient à cette croyance
« jusqu'à lui sacrifier leur vie. Ils opposaient donc une
« formidable, une indestructible barrière aux entreprises
« des novateurs qui voulaient détruire le culte et changer
« la constitution de l'État. » Telle était la nature de leur crédit..... Leur crime consistait à avoir éloigné de la cour et des places des gens sans religion et sans mœurs..... Il est facile de juger si le règne de Louis XV, qui fut le triomphe des philosophes, fut moins fécond en abus que le siècle de Louis XIV, que l'on regarde comme l'élève des Jésuites.

« La nature de leur crédit prouvait que les Jésuites n'avaient pas une morale relâchée et n'adoptaient pas des

(1) P. 176.

doctrines mauvaises. Pour condamner leurs constitutions, il fallut en altérer le texte. Voltaire a avoué qu'ils n'étaient point les auteurs des livres qu'on leur reprochait.....

Dans leurs sermons et dans leur enseignement, les Jésuites ont dû être aussi réservés que dans leurs livres, puisque ni les journaux, ni les mémoires, ni les correspondances de tous les personnages du dix-huitième siècle ne les ont accusés d'avoir prêché dans les chaires des églises, professé dans leurs classes, conseillé dans le confessionnal et propagé dans leurs conversations des maximes contraires à la religion, à la morale et à l'État. Ils ne sont pas moins inattaquables sous tous ces rapports dans leur vie privée, après comme avant leur destruction...... Dans toutes leurs œuvres et dans toutes leurs lettres, les philosophes n'ont cessé de vanter la chasteté des Jésuites.....

« Manuel — qui a eu entre les mains tous les procès-verbaux de la police et qui s'en est servi pour rédiger *La Police de Paris dévoilée* et les neuf numéros de *La Bastille dévoilée,* — Manuel affirme que la police n'est parvenue, dans tout le dix-huitième siècle qu'à surprendre *un Jésuite* dans un moment de faiblesse. Voilà le plus bel hommage qui ait été rendu aux Jésuites.

« C'est à leur indépendance qu'il faut attribuer leur crédit, leurs vertus. Ne relevant que de leur général, ils restent étrangers à tous les États qui les tolèrent. Ils ne leur demandent rien, parce qu'ils ne peuvent occuper ni dignités civiles, ni sinécures, ni fonctions ecclésiastiques. Aucune vue humaine ne tentait donc les jeunes gens qui entraient dans leur compagnie. Les Jésuites étaient souvent consultés, parce que leurs avis étaient désintéressés. On les a vus dans les cours, ils ont été les conseillers des rois, mais ils n'ont été les valets de personne, les courtisans d'aucun ministre. Il n'y a qu'eux qui aient osé dire à la

Pompadour qu'elle devait quitter Versailles; il n'y a qu'eux qui n'aient pas caché ni fardé la vérité, chaque fois qu'ils ont été appelés à porter la parole devant les grands. Ils hantaient les palais, ils en sortaient les mains pures, les *mains vides*. Ils ne rêvaient que le bien des âmes, la prospérité de l'État; ils laissaient à d'autres les crosses, les mitres, les portefeuilles, les traitements, les gratifications, les pensions. Leur reprocher de composer un corps dans l'État, leur faire un crime de leur indépendance, c'était rendre hommage à leur intégrité, à l'incorruptibilité qui les soutenait et les préservait de la contagion du siècle, et leur méritait ainsi la bienveillance d'un gouvernement qu'ils n'importunaient ni n'appauvrissaient.

« Tels sont les crimes que les parlements ont découverts pour proscrire tous les Jésuites. Ils les ont condamnés sans les juger; ils ne les ont pas jugés, puisqu'ils n'ont pas entendu leurs défenses, et qu'ils n'ont même assigné aucun Jésuite à leur barre. Ils ne se sont pas contentés de chasser les Jésuites de leurs chaires, ils se sont emparés de leurs colléges et ont confisqué tous leurs biens...

« Le 2 juillet 1769, Frédéric II adressait ces mots à d'Alembert : « Les besoins des princes qui se sont endettés, « leur font désirer les richesses accumulées dans les mo-« nastères; affamés de ces biens, ils pensent à se les appro-« prier. C'est là toute leur politique. Il se trouvera donc « que les puissances, fortement affectées de l'accessoire « qui irrite leur cupidité, ne savent ni ne sauront où leur « démarche les doit conduire : elles pensent agir en poli-« tiques et elles agissent en philosophes. » Tel est le jugement définitif qu'on doit porter de la destruction des Jésuites et de la suppression des monastères...

« En s'emparant des biens des Jésuites aussitôt qu'il les eut proscrits, Louis XV prouva qu'il avait cédé à de vils

instincts. Il crut faire une bonne spéculation; il se trompa beaucoup et ne tarda pas à s'en apercevoir. L'éducation de la jeunesse est une chose trop importante pour ne pas attirer l'attention du gouvernement. On ne pouvait laisser les jeunes gens sans professeurs. Pour en avoir il fallait nécessairement les rétribuer. Il était évident que les biens qui suffisaient à l'entretien des Jésuites, les universitaires ayant femme ou maîtresse, bâtards ou enfants, ne s'en contenteraient pas et deviendraient une charge pour l'État. On sait combien de millions coûte chaque année à l'État sa fabrique de bacheliers...

« C'est ainsi que la destruction des Jésuites fut une folie en politique, comme une monstruosité en morale. Aucun acte ne dévoile mieux la dégradation de la royauté, la scélératesse de la Pompadour, la corruption de la magistrature, la bassesse des philosophes, la noirceur de Choiseul (1). »

Note B, page 273.

Le mouvement qui entraîne de plus en plus la jeunesse de notre temps vers l'étude spéciale des sciences exactes, et donne une si large place aux mathématiques, de préférence à l'histoire et à la littérature, ce mouvement n'est pas nouveau, comme on pourrait le croire, au premier abord. Déjà, dès la fin de la première moitié du dix-huitième siècle, des hommes éminents, entre autres les académiciens de La Nauze et Du Resnel, signalaient cet engouement, aujourd'hui devenu général en faveur des mathématiques, dont l'enseignement spécial envahit de plus en plus le programme des études modernes.

Sous le titre de *Réflexions générales sur l'utilité des belles-lettres et sur les inconvénients du goût exclusif, qui*

(1) Nicolardot, *loc. cit. sup.* Introduction p. CXXXIII à CXLVIII.

paraît s'établir en faveur des mathématiques et de la physique, Du Resnel, lut en 1741, à l'Académie des inscriptions, un mémoire dont le fond et les termes principaux ont plus que jamais leur application véritable, à notre époque.

Ces lignes, écrites il y a plus d'un siècle, ont tout le mérite de l'actualité, en présence de la persistance et du développement du fait, qui les avait d'abord inspirées.

Pendant qu'au seizième siècle l'érudition littéraire faisait en France des progrès si rapides, les mathématiques languissaient dans un oubli presque universel. Il n'est pas étonnant qu'elles n'aient commencé à être étudiées que plus tard : c'était des belles-lettres qu'elles attendaient du secours pour sortir de l'obscurité. Il fallait qu'on eût tiré de la poussière des bibliothèques, et fait connaître par des traductions, les auteurs de l'antiquité, qui devaient servir de base à l'étude des mathématiques, — Euclide, Apollonius, Archimède, Diophante, Ptolémée et plusieurs autres.

Au seizième siècle, il est vrai, les leçons de Ramus avaient paru échauffer les esprits en faveur des mathématiques : mais ils se refroidirent après sa mort ; comme nous l'apprend Pasquier, qui en parlant de la chaire de professeur de mathématiques, que Ramus avait fondée, par son testament du 8 août 1568, dans l'Université de Paris, s'exprime ainsi : « Je crains qu'elle ne se tourne en friche... tant sont les volontés refroidies en l'étude des mathématiques. »

La géométrie n'a commencé à fleurir que depuis la publication des auteurs de l'antiquité, qui, en éclairant les esprits, leur ont facilité les moyens d'aller beaucoup au delà du terme où ils étaient restés. La géométrie a fait peu de bruit dans le monde avant Descartes, qui le pre-

mier, en l'appliquant à la physique, en montra le véritable usage. Cependant, malgré les découvertes de Viète, de Fermat, du marquis de l'Hospital, les premiers succès de cette science ne lui attirèrent encore qu'un petit nombre d'amateurs, jusqu'à la fin du dix-septième siècle; puisque Fontenelle supposait, en 1702, comme un fait notoire, que *les mathématiques et la physique étaient assez généralement inconnues, et passaient assez généralement pour inutiles.*

Cependant leurs beaux jours approchaient : l'Académie des sciences venait de prendre une forme nouvelle, qui fut proprement une nouvelle naissance. A cette époque, la destinée des mathématiques et de la physique change de face. C'est là que commence la riche collection de ces *mémoires,* auxquels les sciences qu'on nomme *exactes,* sont principalement redevables de leur avancement.

« C'est de là, (dit Du Resnel), que part la chaîne des cir-
« constances heureuses, qui ont contribué à les répandre
« et qui les ont insensiblement amenées au point d'être
« chez nous le goût dominant, ou plutôt un goût national,
« commun à toutes les conditions et à tous les États; sans
« excepter même cette moitié de la société, qui, contente
« autrefois, des avantages qu'elle tient de la nature, n'en-
« viait point à l'autre ceux qu'on ne peut acquérir que
« par une étude pénible. L'antiquité ne cite avec éloge
« qu'une seule femme, qui se soit illustrée par ses connais-
« sances géométriques : de combien d'Hypaties, supé-
« rieures, peut-être, à la fille de Théon, la France pour-
« rait-elle aujourd'hui se glorifier ? »

Dès la fin du dix-septième siècle, Boileau, dans sa satire sur les femmes, signalait déjà plaisamment celles qui s'adonnaient à l'étude des sciences; on se rappelle ces vers :

Qui s'offrira d'abord? Bon, c'est cette savante,
Qu'estime Roberval et que Sauveur fréquente.
D'où vient qu'elle a l'œil trouble et le teint si terni?
C'est que sur le calcul, dit-on, de Cassini,
Un astrolabe en main, elle a, dans sa gouttière,
A suivre Jupiter passé la nuit entière.
Gardons de la troubler. Sa science, je croi,
Aura pour s'occuper ce jour plus d'un emploi.
D'un nouveau microscope on doit, en sa présence,
Tantôt chez Dalencé, faire l'expérience.....

Du Resnel, tout en constatant le progrès des sciences exactes au dix-huitième siècle et leur faveur, se plaignait qu'on leur eût sacrifié la gloire des lettres.

« Il faut néanmoins avouer de bonne foi, dit-il, que « plusieurs causes se réunissent pour accréditer, par pré- « férence, les mathématiques et la physique, et pour gros- « sir le nombre de leurs sectateurs, aux dépens de la litté- « rature.

« La culture des lettres demande une sorte de prépara- « tion, qui doit avoir été commencée dès l'enfance par les « études ordinaires des colléges, dont les mathématiques « et la physique peuvent absolument dispenser. Ceux de « qui l'éducation aura été négligée, seront exclus de la « carrière des lettres, et pourront être admis dans celle « des sciences exactes. Si la nature leur a donné de l'ou- « verture d'esprit, de la disposition à s'appliquer, de la « curiosité, les mathématiques et la physique s'offrent à « eux, et ne leur demandent que ce qu'ils ont reçu de la « nature.

« La culture des lettres exige une multitude de volu- « mes, soit imprimés, soit manuscrits, que peu de gens « sont en état de se procurer,... tandis qu'avec un simple « crayon Pascal arrive jusqu'à la trente-troisième propo- « sition d'Euclide. Archimède, au milieu d'une île déserte, « aurait trouvé dans le sable de la mer, de quoi faire ses « calculs, de quoi tracer ses figures.

« Les mathématiques sont un assemblage de parties qui « subsistent indépendamment les unes des autres, et dont « chacune présente un objet d'étude, distinct et séparé. A « l'exception de la géométrie qui influe dans toutes, jus-« qu'à un certain point, on peut, suivant son attrait, en « choisir une seule, s'y borner, y exceller, sans avoir ef-« fleuré les autres : le calculateur n'est point obligé de « connaître les routes du ciel ; l'astronome n'a rien de « commun avec le mécanicien...

« Il n'en est pas de même de l'érudition : ses différen-« tes branches composent un tout presque indivisible...... « Pour épuiser un genre, il faut les embrasser tous. On « conçoit aisément que la simple idée d'une immensité si « effrayante peut décourager mille bons esprits, à qui, « d'ailleurs, il ne manquait pour obtenir le titre de savants, « que de ne pas désespérer d'y atteindre...

« Parmi les motifs qui contribuent à maintenir ou à for-« tifier le goût des mathématiques, d'autres pourraient « compter l'avantage qu'elles ont d'attirer des prosélytes, « par des espérances flatteuses. Leurs écoles pour perfec-« tionner l'architecture civile et militaire, l'art du génie, « l'artillerie, la marine, etc., sont, en effet, des asiles tou-« jours ouverts aux talents naissants, et les places où elles « peuvent conduire, sont une perspective toujours pré-« sente, qui entretient l'émulation. Il est certain que les « lettres n'offrent pas les mêmes ressources, ne promet-« tent pas les mêmes récompenses.

« Les lettres, poursuit Du Resnel, ne se plaindraient pas « de la différence du traitement qu'elles éprouvent à cet « égard, si elles reconnaissaient dans leurs rivales une su-« périorité d'excellence, qui fondât la distinction dont « celles-ci jouissent. Mais, en quoi consisterait cette supé-« riorité prétendue? Dans leur utilité même, répond le

« préjugé, qui traite de curiosité frivole et les lettres et l'é-
« rudition...

« Mais, répond Du Resnel, si pour régler les rangs entre « les diverses professions, on n'avait égard qu'à l'utilité « qu'elles procurent aux citoyens, les arts mécaniques « l'emporteraient, sans contredit, sur les arts libéraux : « les sciences elles-mêmes céderaient à l'agriculture.

« L'excellence d'une profession ne doit pas s'apprécier « seulement par l'utilité ou par l'importance des effets « qu'elle produit ; il faut encore l'examiner dans le cours « de ses opérations, et calculer les difficultés qu'elle est « obligée de vaincre. De ce côté-là, on ne saurait discon-« venir que la cause des lettres ne soit très-favorable. « *Nous naissons poëtes*, dit-on communément : à peu de « chose près, on pourrait dire : *Nous naissons géomètres.* « Le mathématicien sort des mains de la nature, à demi « formé : *On a vu*, disait Cicéron, *un si grand nombre de* « *gens exceller dans les mathématiques, qu'il semble que,* « *pour y réussir, il suffit de s'y appliquer.* Le physicien « n'a souvent besoin que d'une patience oisive, pour être « un grand observateur ; au lieu que plusieurs années « d'une étude assidue peuvent à peine former un savant.

« Quand il serait prouvé que les mathématiques et la « physique ont une utilité plus sensible que les lettres, il « n'en serait pas moins constant que celle des lettres est « tout aussi réelle, et que dans son genre elle équivaut à « l'autre. Chaque genre a son utilité propre : un grand « géomètre, un grand physicien, un grand antiquaire, un « grand critique, sont autant d'hommes utiles entre les-« quels il n'y a de différence effective, que celle du degré « de perfection où chacun d'eux est parvenu. Nous avoue-« rons donc que les mathématiques et la physique se rap-« portent essentiellement aux besoins de la société, pourvu

« qu'on nous accorde que les besoins de l'esprit sont l'ob-
« jet immédiat des lettres. Nous avouerons qu'une des
« prérogatives de la géométrie est de contribuer à rendre
« l'esprit capable d'attention : mais on nous accordera
« qu'il appartient aux lettres de l'étendre en lui multi-
« pliant ses idées, de l'orner, de le polir, de lui communi-
« quer la douceur qu'elles respirent, et de faire servir les
« trésors dont elles l'enrichissent, à l'agrément de la so-
« ciété.

« Si on objecte que la géométrie, pour cela seul qu'elle
« occupe l'entendement pur, sert l'esprit plus utilement
« que ne font les lettres, qui souvent n'exercent que l'ima-
« gination, nous demanderons qu'après avoir défini les
« deux termes d'*imagination* et d'*entendement* on nous ex-
« plique comment l'esprit qui pense en cherchant la solu-
« tion d'un problème, est autre que l'esprit qui sent en li-
« sant les grands écrivains d'Athènes et de Rome. Nous ne
« parlons que des lettres polies, et quant aux lettres sa-
« vantes, c'est-à-dire à l'érudition littéraire, accusera-t-on
« la critique ou la chronologie, d'être bornées à n'exercer
« que l'imagination?

« Si on fait un démérite à la critique, de ce qu'elle em-
« ploie des preuves d'un ordre inférieur aux démonstra-
« tions géométriques, nous répondrons que chaque ordre
« de vérité a ses preuves, qui portent un caractère de cer-
« titude assorti à leur objet. Or, toute certitude, à parler
« philosophiquement, est égale à une autre.

« Si on ajoute que la critique qui accoutume l'esprit,
« surtout en matière de faits, à recevoir de simples proba-
« bilités pour des preuves, est, par cet endroit, moins pro-
« pre à le former, que ne le doit être la géométrie qui lui
« fait contracter l'habitude de n'acquiescer qu'à l'évidence,
« nous répliquerons qu'à la rigueur on pourrait conclure.

« de cette différence même, que la critique donne, au con-
« traire, plus d'exercice à l'esprit que la géométrie : parce
« que l'évidence, qui est une et absolue, le fixe au premier
« aspect sans lui laisser ni la liberté de douter, ni le mérite
« de choisir ; au lieu que les probabilités étant susceptibles
« du plus et du moins, il faut, pour se mettre en état de
« prendre un parti, les comparer ensemble, les discuter
« et les peser. Un genre d'étude qui rompt, pour ainsi
« dire, l'esprit à cette opération, est certainement d'un
« usage plus étendu que celui où tout est soumis à l'évi-
« dence ; parce que les occasions de se déterminer sur des
« vraisemblances ou probabilités, sont plus fréquentes que
« celles qui exigent qu'on procède par démonstrations :
« pourquoi ne dirions-nous pas que souvent elles tiennent
« aussi à des objets beaucoup plus importants ?

« Mais les partisans des sciences exactes auraient mau-
« vaise grâce de reprocher à la critique ses probabilités et
« ses conjectures : la physique n'a-t-elle pas les siennes,
« sous le nom plus imposant d'*hypothèses* et de *systèmes*?
« Eh! plût à Dieu que celle de ses branches, qui intéresse le
« plus directement l'humanité (1), ne fût pas si souvent
« contrainte d'y avoir recours !

« Ils ne seraient pas plus en droit de reprocher à l'éru-
« dition certaines recherches de pure curiosité, que l'en-
« chaînement de ses études amène sur sa route, qui ser-
« vent ordinairement d'échafaudage à son travail, et dont
« quelques-unes ne sont taxées de futilité, que parce qu'on
« n'en a point approfondi le véritable usage...

« Au reste, ajoute Du Resnel, la géométrie elle-même,
« de l'aveu de Fontenelle, *a des spéculations où elle ne s'en-*
« *gage que par la seule vanité de découvrir des théorèmes*

(1) La médecine.

« *difficiles.* La physique a des expériences, et l'histoire na-
« turelle des observations qui ont arraché à Fontenelle cet
« autre aveu : *On peut convenir nettement que les mathéma-*
« *tiques et la physique ont des endroits qui ne sont que cu-*
« *rieux.*

« On dit souvent, pour relever l'excellence des sciences
« exactes, que ce sont elles qui ont introduit dans le
« monde *l'esprit philosophique,* ce flambeau précieux, à la
« faveur duquel nous savons douter et croire à propos.
« Mais ce qu'on attribue aux sciences, exclusivement, pour-
« rait bien être l'ouvrage de la critique, et, par consé-
« quent, appartenir aux lettres. Car enfin, l'esprit philo-
« sophique peut se définir *la raison éclairée sur les vrais*
« *principes des choses, de quelque nature qu'elles soient ;*
« c'est-à-dire, tant de celles qui sont soumises aux sens,
« que de celles qui sont du ressort de l'esprit, considéré
« dans ses diverses facultés : or, cette supériorité de raison
« est le résultat des réflexions que les hommes ont faites,
« à mesure qu'ils ont accru le nombre de leurs idées, en
« acquérant de nouvelles connaissances par la voie de
« l'étude. Nous n'insisterons pas sur ce point : l'abus
« qu'on fait tous les jours du prétendu esprit philoso-
« phique, nous réduit à douter si les lettres travailleraient
« pour leur gloire, en le revendiquant.....

« Quoi qu'il en soit, puisque l'esprit philosophique s'é-
« tend, sans exception, à tous les objets de nos connais-
« sances, suivant ce mot d'un ancien, *la philosophie est*
« *nécessaire*, *lors même qu'on ne traite pas de la philosophie,*
« il faut bien se garder de le confondre avec *l'esprit de cal-*
« *cul,* qui de sa nature est renfermé dans un cercle, au
« delà duquel on ne doit pas lui permettre de s'étendre.
« Nous ne dissimulerons pas que notre siècle commence
« à perdre de vue cette distinction, et qu'à force de se pi-

« quer d'être géomètre, ou plutôt de vouloir tout ramener « au calcul, d'en appliquer partout la méthode, de l'ériger « en instrument universel, il cesse presque d'être philo- « sophe. »

On voit, par ces citations choisies, que Du Resnel se proposait, non de dégrader les sciences, mais de réhabiliter les lettres, et particulièrement de combattre le goût exclusif qui s'établissait dès la fin de la première moitié du dix-huitième siècle, en faveur des unes, sous le prétexte injurieux que les autres sont inutiles à la société : c'était là l'objet essentiel de sa thèse.

« Les lettres seules, dit Du Resnel, après avoir tiré « l'Europe de la barbarie, peuvent encore la garantir du « malheur d'y rentrer. »

Nous ne suivrons pas le docte académicien dans le développement de ses preuves, à l'appui de son assertion, dont la vérité est incontestable.

Les lignes suivantes nous semblent surtout dignes d'être enregistrées : elles attaquent un abus, qui, né au dix-huitième siècle, grandit de plus en plus, de nos jours, sans qu'on puisse calculer où il s'arrêtera :

« Nos *dictionnaires* pour toutes les sciences et pour tous « les arts, les *bibliothèques*, les *journaux* qui se multiplient « chaque année sous de nouvelles formes, cent autres li- « vres de la même espèce, qui en facilitant les moyens de « paraître savant, éloignent de ce qu'il faudrait faire pour « le devenir, sont peut-être les avant-coureurs de la déca- « dence des lettres. Non que la plupart de ces ouvrages « ne soient bons de leur nature, et qu'ils ne fussent très- « utiles, si on savait en restreindre l'usage à leur véritable « destination : mais, par un abus qui s'étend tous les « jours, on les prend pour le terme où il est permis de « borner sa course ; tandis que ce sont, tout au plus, des

« routes qui peuvent y conduire. Nous ne disons rien d'un « nombre infini d'écrits, dont les moins mauvais sont ceux « auxquels on ne reproche que d'être frivoles, et dont « quelques-uns seront à jamais l'opprobre de la raison et « des mœurs ; fruits pernicieux de la corruption du goût, « qu'entraîne nécessairement la chute des bonnes études : « car, la dépravation des mœurs touche de plus près qu'on « ne pense à celle du goût.....

« Les lettres, conclut Du Resnel, sont la seule barrière « qui puisse arrêter les progrès du faux bel esprit, et « borner les conquêtes de l'esprit du calcul : l'un cherche « à nous séduire, l'autre voudrait nous subjuguer. Les « lettres, en maintenant le goût du vrai que les anciens « nous ont donné, nous enseigneront à ne pas prendre « pour de l'or le clinquant du premier ; elles nous ensei- « gneront de même à contenir le second dans ses li- « mites (1). »

(1) Cf. ces judicieuses réflexions avec les lumineux développements de M. de Bonald, *Des sciences, des lettres et des arts* (mai 1807). *Mélanges litt., polit. et philos.*, etc. 3e édit., 1852, p. 294 à 321.

CHAPITRE V

DE L'ART

I. Lulli. — II. Qu'est-ce que le *beau?* — III. Raphaël. — IV. Difficultés dans l'appréciation du *beau*. — V. De l'imitation de la nature.

I

Je lisais ce matin ce passage de madame de Sévigné :

« Pour la musique (celle du service fait au chancelier « Séguier), c'est une chose qu'on ne peut expliquer. Bap« tiste (Lulli) avait fait un dernier effort de toute la mu« sique du roi. Ce beau *Miserere* y était encore aug« menté. Il y a un *Libera* où tous les yeux étaient pleins « de larmes ; je ne crois pas qu'il y ait une autre musi« que dans le ciel (1). » (Lettre du 6 mai 1672.)

Glück et Piccini n'ont certainement jamais obtenu de témoignage plus flatteur. C'est cependant cette même

(1) On peut encore se rappeler cet autre passage : « On joue jeudi l'opéra (de *Cadmus* de Lulli), qui est un prodige de beauté. Il y a des endroits de la musique qui m'ont déjà fait pleurer. Je ne suis pas la seule à ne la pouvoir soutenir : l'âme de madame de la Fayette en est tout alarmée (8 janvier 1674, t. II).

musique que les docteurs modernes appellent le *plain-chant*, la lourde *psalmodie* de Lulli. Mais les belles dames qui s'extasient sur la musique moderne, et qui parlent avec tant de pitié de celle de Lulli, ont-elles donc plus d'esprit, de tact, de sensibilité que madame de Sévigné? Tous *ces yeux pleins de larmes*, dans le grand siècle et au milieu de la perfection universelle, sont un fait. L'hyperbole qui termine ce morceau montre le prodigieux effet de la musique. Que pouvons-nous opérer de plus? Dira-t-on que si madame de Sévigné vivait de nos jours, elle ne goûterait que notre musique, et rirait de celle qui la faisait pleurer? Dans ce cas, le paradoxe n'en est plus un : l'habitude fait tout, et il n'y a plus de beau. Ce qu'il y a de sûr, c'est que dans tous les arts, ce qu'on appelle l'*effet* dépend d'une foule de circonstances collatérales, et résulte beaucoup plus des dispositions de ceux qui l'éprouvent, que de certains principes naturels mis en usage par l'artiste.

La coutume influe prodigieusement sur nos goûts dans tous les genres. Comment cette bière, qui me fit soulever le cœur la première fois que j'en goûtai, est-elle devenue pour moi une boisson agréable? Par la coutume (1).

II

Plus on examine la chose, plus on est porté à croire que le beau est une religion qui a ses dogmes, ses oracles, ses prêtres, ses conciles provinciaux et œcuméni-

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 184 et 185.— *Cinq paradoxes à la marquise de Nav....* 1795, 4e paradoxe.

ques : tout se décide par l'autorité, et c'est un grand bien (1). Sur toute chose, j'aime qu'il y ait des règles nationales, et qu'on s'y tienne. Si l'on écoute les *protestants*, voilà tout de suite le jugement particulier, l'intarissable verbiage et la confusion sans borne et sans remède. Je vous cite ce vers :

Il ne voit que la nuit, n'entend que le silence.

L'un dit : *Cela peut très-bien se dire ;* l'autre dit : *Non, monsieur, avec votre permission, cela ne peut pas se dire.* J'arrive, moi, et je dis : *Peut-on dire ce qui fait dire, Cela peut-il se dire?* Voilà trois avis sur un vers. Faites une règle de proportion, et vous verrez que, pour un poëme entier, il y aurait de quoi allumer une guerre civile. Ne serait-ce pas le comble du bonheur, qu'il y eût un tribunal du Beau chargé d'accorder sans appel les *honneurs* de l'admiration ? Or, ce tribunal existe réellement, car tout ce qui est nécessaire existe. Quelques hommes prépondérants commencent à former l'opinion ; l'orgueil national souscrit, la tradition s'établit, et voilà le *beau* à jamais fixé. Si vous croyez qu'il en existe d'autres, vous êtes trompé par la faiblesse ou par la fausseté des hommes. On ne saurait croire à quel point ce tribunal en impose et combien il y a peu d'hommes qui osent dire franchement ce qu'ils pensent, indépendamment des jugements établis. Au moment où une nouvelle production de l'art vient à paraître, voyez le tâtonnement du grand nombre pour découvrir le jugement de ceux qui sont en possession

1) Voir la note A.

de décider ; combien de fois le beau change pour chaque individu, avant d'être fixé ! Aujourd'hui cette comédie, ce tableau, cette statue paraît superbe à un spectateur qui demain jugera autrement, parce qu'il a entendu les juges. *Je croyais qu'elle me plaisait*, dira-t-il, *mais je me trompais.*

Si ce ne sont ses paroles expresses,
C'en est le sens (1).

III

Raphaël, le prince des peintres, est de tous les peintres le moins apprécié et le moins sincèrement admiré. Le concert unanime sur le compte de ce grand homme n'est qu'un acte d'obéissance extérieure, et dans le fond un mensonge formel. Je n'oublierai de ma vie qu'ayant témoigné devant un connaisseur du premier ordre une envie passionnée de connaître le fameux tableau de *la Transfiguration*, il me répondit en souriant : *Vous serez bien surpris de n'éprouver rien de ce que vous attendez.* Ce qu'il m'avait écrit m'arriva à point nommé. On m'a dit : *Voilà le chef-d'œuvre de Raphaël ;* je l'ai cru. On m'a dit : *Il n'a rien d'égal ;* je l'ai cru de même, et je le croirai fermement jusqu'à la mort, avec foi et humilité. Mais si l'on m'avait montré ce tableau sur le maître-autel d'un grand village d'Italie, et qu'on m'eût dit: *Savez-vous bien que tous les chefs de famille se sont cotisés pour faire venir de Rome ce tableau, qui est réellement d'un assez bon maître?* j'aurais dit : *En effet, c'est beau ;* et j'aurais passé.

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 189 et 190.

La Vierge de la *Seggiola* me paraît belle comme *femme*, mais point du tout comme *Mère de Dieu*. Je n'y vois nullement le *divin idéal*, ou, pour mieux dire, l'*idéal divin*, car ce qui n'est pas idéal ne saurait être divin (1).

IV

Ce qui embarrasse extrêmement la question du beau, c'est qu'il semble que le beau ne peut être ce qui ne plaît qu'à un petit nombre d'hommes. Qui a jamais imaginé de jouer un opéra pour une douzaine de compositeurs? L'obligation du maître est, au contraire, d'employer les règles pour plaire au grand nombre. N'en serait-il pas de même de la peinture et des autres arts?

Que si le *beau* est exclusivement du ressort des adeptes, alors il n'y a plus de *beau* dans un autre sens; c'est-à-dire que le nombre de ces véritables adeptes étant dans une proportion presque nulle avec le reste des hommes, c'est comme si le *beau* n'était que du ressort des anges. Dans ce cas, qu'importe aux hommes?

Mais, parmi ces adeptes, combien de doutes, de contradictions et d'incertitudes! Entendez-les, par exemple, parler de l'antique : c'est encore une véritable religion. A les entendre, l'antique a un caractère que les vrais connaisseurs sentent d'abord, et dont nous n'approcherons jamais. Heureusement pour eux, ils jugent ordinairement à coup sûr; ce n'est pas cependant qu'on ne leur ait fait de temps en temps de cruelles

(1) *Ibid.*, p. 190 et 191.

niches. Personne n'ignore l'histoire de ce peintre romain (Casanova) qui fit *un tableau antique*, et le présenta dûment barbouillé de terre au fameux Winckelmann. L'antiquaire y fut pris, et pensa étouffer de rage.

Mais si l'Apollon du Belvédère sortait tout à coup de l'atelier d'un artiste fameux (de Canova, par exemple), portant tous les signes de la fraîcheur et n'ayant jamais été vu de personne, ne doutez pas un moment que tous les Winckelmann ne disent, comme ils le disent du Persée : *Après l'antique, il n'y a rien de si beau.*

Tandis que les premiers amateurs regardaient les belles statues de Rome, telles que le Laocoon, l'Apollon, le Gladiateur, comme les chefs-d'œuvre et le *nec plus ultra* de l'art humain, le célèbre Mengs, comme je me rappelle l'avoir vu quelque part dans ses œuvres, ne les regardait que comme des copies d'originaux supérieurs. Il avait aussi son beau idéal et ses règles particulières (1).

V

Si les anciens revenaient au monde, ils riraient peut-être du culte que nous leur rendons. Le beau européen est nul pour l'œil asiatique, et nous-mêmes, nous ne savons pas nous accorder. Nous en appelons à l'antique, mais l'antique même n'est prouvé que par la rouille et la *patine*. C'est la date qui est belle ; dès qu'on en peut douter, le beau s'évanouit. Il semble que l'*imitation*

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 193 et 194.

de la nature offre un principe certain ; malheureusement il n'en est rien, car c'est précisément cette imitation qui fait naître les plus grandes questions. Il n'est pas vrai, en général, que dans les arts d'imitation il s'agisse d'*imiter la nature ;* il faut l'imiter jusqu'à un certain point et d'une certaine manière. Si l'on passe ces bornes, on s'éloigne du beau en s'approchant de la nature. Si quelqu'un parvenait à imiter sur le plat un tapis de verdure avec des matériaux convenables, au point de tromper un animal qui viendrait brouter, il n'aurait fait qu'une chose curieuse; mais que Claude Lorrain ou Ruysdaël imite cette même verdure sur une toile verticale avec quelques poudres vertes, jaunes, brunes, délayées dans de l'huile, cette imitation, qui sera à mille lieues de la première pour la vérité, sera une belle chose, et on la couvrira d'or. Il s'agit donc toujours de savoir : 1° ce qu'il faut imiter ; 2° jusqu'à quel point il faut imiter; 3° comment il faut imiter. Or, sur ces trois points, les nations, les écoles, ni même les individus, ne sont pas d'accord (1).

(1) *Ibid.*, p. 197 et 198.

NOTE

DU CHAPITRE V.

Note A, page 299.

Dans un ouvrage, qui est un chef-d'œuvre, pour l'agrément du style, la précision des idées, la justesse et la profondeur des réflexions (1), le célèbre père André, définissant le *Beau*, en général, s'exprime ainsi :

« Je ne sais par quelle fatalité il arrive que les choses dont on parle le plus parmi les hommes, sont ordinairement celles que l'on connaît le moins. Telle est, entre mille autres, la matière que j'entreprends de traiter. C'est le beau ; tout le monde en parle, tout le monde en raisonne... On veut du beau partout ; du beau dans les ouvrages de la nature, du beau dans les productions de l'art, du beau dans les ouvrages d'esprit, du beau dans les mœurs : et si l'on en trouve quelque part, c'est peu de dire qu'on en est touché ; on en est frappé, saisi, enchanté. Mais de quoi l'est-on?

« Demandez... aux personnes qui en paraissent les plus éprises, quel est ce beau, qui les charme tant ? quel en est le fond, la nature, la notion précise, la véritable idée ? si le beau est quelque chose d'absolu ou de relatif ? s'il y a

(1) *Essai sur le Beau.*

un beau essentiel, et indépendant de toute institution ? un beau fixe, et immuablement tel ? un beau qui plaît, ou qui a droit de plaire à la Chine, comme en France ; aux barbares mêmes, comme aux nations les plus policées ? un beau suprême, qui soit la règle et le modèle du beau subalterne que nous voyons ici-bas, ou, enfin, s'il en est de la beauté comme des modes et des parures, dont le succès dépend du caprice des hommes, de l'opinion et du goût ?

« A ces questions, vous verrez aussitôt toutes les idées se confondre, les sentiments se partager, naître mille doutes sur les choses du monde, que l'on croyait le mieux savoir : et pour peu que vous pressiez vos interrogations pour faire expliquer les contendants, vous reconnaîtrez que, si *le je ne sais quoi* (1) ne vient à leur secours, la plupart ne sauront que vous répondre (2). »

La question ou plutôt les questions sur le beau ainsi posées, le père André continue en ces termes :

« Il y a un beau essentiel, et indépendant de toute institution, même divine ; il y a un beau naturel, et indépendant de l'opinion des hommes : enfin il y a une espèce de beau, d'institution humaine, et qui est arbitraire jusqu'à un certain point (3)...

« Saint Augustin nous apprend... que dans sa jeunesse (4) il avait composé un livre exprès sur la nature du beau... Il faut l'écouter lui-même.

« Si je demande à un architecte (5), dit ce saint doc-

(1) Sous ce titre : *La Beauté et le Je ne sais quoi*, Marivaux a traité allégoriquement et avec beaucoup de charme une partie de la thèse choisie et soutenue par le père André. — Voir Marivaux, *Œuvres*, édit. in-8 de 1781, t. IX, p. 556 à 566, 2e feuille du *Cabinet du philosophe*.

(2) *Essai sur le beau*, édit. in-12, 1770, p. 1 à 3.

(3) P. 5 et 6.

(4) *Confessions*, liv. IV, chap. XIII, etc.

(5) Saint Augustin, *De vera religione*, cap. XXX, XXXI, XXXII, etc.

« teur, pourquoi, ayant construit une arcade à l'une des « ailes de son édifice, il en fait autant à l'autre, il me ré- « pondra, sans doute, que c'est afin que les membres de « son architecture (1) symétrisent bien ensemble. — Mais « pourquoi cette symétrie vous paraît-elle nécessaire ? — « Par la raison que cela plaît. — Mais qui êtes-vous, pour « vous ériger en arbitre de ce qui doit plaire ou ne pas « plaire aux hommes ? et d'où savez-vous que la symétrie « nous plaît ? — J'en suis sûr, parce que les choses ainsi « disposées ont de la décence, de la justesse, de la grâce, « en un mot, parce que cela est beau. — Fort bien. Mais « dites-moi : *Cela est-il beau, parce qu'il plaît ; ou cela « plaît-il, parce qu'il est beau? — Sans difficulté, cela « plaît, parce qu'il est beau.* — Je le crois comme vous. « Mais je vous demande encore : pourquoi cela est-il « beau ? et si ma question vous embarrasse, parce qu'en « effet les maîtres de votre art ne vont guère jusque-là, « vous conviendrez du moins, sans peine, que la simili- « tude, l'égalité, la convenance des parties de votre bâti- « ment réduit tout à une espèce d'unité, qui contente la « raison. — C'est ce que je voulais dire. — Oui ; mais « prenez-y garde. Il n'y a point de vraie unité dans les « corps, puisqu'ils sont tous composés d'un nombre in- « nombrable de parties, dont chacune est encore compo- « sée d'une infinité d'autres. Où est-ce donc que vous la « voyez, cette unité qui vous dirige dans la construction de « votre dessein ; cette unité, que vous regardez dans votre « art comme une loi inviolable ; cette unité, que votre « édifice doit imiter pour être beau ; mais que rien sur la « terre ne peut imiter parfaitement, puisque rien sur la « terre ne peut être parfaitement un ? Or, de là, que s'en-

(1) Saint Augustin, *De musica*, lib. VI, cap. XIII.

« suit-il ? Ne faut-il pas reconnaître qu'il y a donc au-des-
« sus de nos esprits une certaine unité originale, souve-
« raine, éternelle, parfaite, qui est la règle essentielle du
« beau, que vous cherchez dans la pratique de votre art ? »

« C'est, dit le père André, le raisonnement de saint Augustin, dans son livre *De la véritable religion*. D'où il a conclu, dans un autre ouvrage, ce grand principe, qui n'est pas moins évident, savoir : que c'est l'unité qui constitue, pour ainsi dire, la forme et l'essence du beau en tout genre de beauté. *Omnis porro pulchritudinis forma unitas est* (1). »

« Comment donc, conclut le père André, s'est-il trouvé des esprits assez bizarres ou assez stupides, pour philosopher contre un jugement naturel si conforme à la raison ? Comment s'en trouve-t-il encore quelquefois dans certaines compagnies, qui voudraient faire dépendre l'idée du beau de l'éducation, du préjugé, du caprice et de l'imagination des hommes ? Allons à la source de l'erreur.

« C'est qu'en effet il y a une troisième espèce de beau, qu'on peut appeler arbitraire ou artificiel, comme il vous plaira... un beau de système et de manière dans la pratique des arts, un beau de mode ou de coutume dans les parures, etc., et de là ils ont conclu sans façon, que *tout beau est* donc *arbitraire* (2). »

Le père André conclut, comme M. de Maistre, que dans la doctrine du beau, *tout se décide par l'autorité, et c'est un grand bien*, et qu'avant tout, dans la recherche du beau, il faut éviter le défaut et l'excès (3). *Est modus in rebus.*

(1) Epistola XVIII, édit. des Bénédictins. — *Essai sur le beau*, p. 12 à 15.

(2) *Ibid.*, p. 28 et 29.

(3) *Ibid.*, p. 203 et suiv.

CHAPITRE VI

PHILOSOPHES ET SOPHISTES

I. Aristote. — II. Ignorance profonde de Bacon. — III. Chez lui, l'erreur est systématique. — IV. Dangers des doctrines de Bacon. — V. Distance qu'il y a entre les vrais philosophes et Bacon. — VI. Esprit faux de Bacon. — VII. Un mot de Sénèque. — VIII. Orgueil insensé de Bacon. — IX. Il est l'apôtre du matérialisme. — X. Son école ramène les hommes au paganisme. — XI. Origine de la réputation de Bacon. — XII. Sa philosophie est une aberration continue. — XIII. Locke et ses doctrines. — XIV. Puissance désastreuse des principes de Locke. — XV. J. J. Rousseau et ses erreurs. — XVI. Son *Émile* et ses autres ouvrages.

I

Je ne crois pas qu'il existe ni chez les anciens, ni chez les modernes, aucun ouvrage de philosophie rationnelle qui suppose une force de tête égale à celle qu'Aristote a déployée dans ses écrits sur la métaphysique, et nommément dans ses *Analytiques*. Ils ne peuvent manquer de donner une supériorité décidée à tout jeune homme qui les aura compris et médités. Le style, toujours au niveau des pensées, est étonnant dans la plus étonnante des langues (1). Mais qu'il est difficile

(1) Averroës appelle Aristote *le comble de la perfection humaine.*

de comprendre Aristote, et dans quel état ses ouvrages nous sont parvenus ! Oubliés longtemps, enfouis ensuite et en partie consumés dans la terre, retrouvés, corrigés, interpolés, etc. (1); pouvons-nous en lire un chapitre avec la certitude de lire Aristote pur? On le reconnaît cependant à sa gravité, à ses idées condensées, à ses formes rationnelles, étrangères aux sens et à l'imagination, à cette parcimonie de paroles qui craint toujours d'embarrasser la pensée, et qui sait allier à la clarté un laconisme surprenant. Dans ses beaux moments et lorsqu'il est certainement lui-même, son style semble celui de la pure intelligence. Il est le désespoir des penseurs et des écrivains de son ordre (2).

II

Bacon était étranger à toutes les sciences naturelles. Des lectures superficielles ou même la simple conversation portant à l'oreille de Bacon quelques-uns de ces mots techniques qui appartiennent à chaque science, et qui se répètent assez souvent lorsqu'ils se rattachent aux principes, Bacon les recevait dans sa mémoire ; bientôt son imagination active et confiante leur donnait un sens, et son orgueil ne lui permettait pas seulement de douter qu'il fût dans l'erreur ; de manière que, lorsque l'occasion s'en présentait, il ne manquait pas d'employer le mot dans le sens qu'il s'était fait à lui-même, comme

(1) Strabon, lib. XIII, édit. de Paris, 1620, p. 609. — Plutarque, *In Sylla*, chap. LIII de la trad., V. Beattie. *On Truth*, part. III, ch. II, in-8. p. 396.

(2) *Examen de la philosophie de Bacon*, t. I, p. 52 et 53.

cet enfant qui demandait *si une* SOUPAPE *n'était pas un archevêque* (1).

III

Très-peu de gens comprennent ce philosophe, parce que, d'après un préjugé enraciné, on s'obstine à lui supposer des connaissances qu'il n'avait pas ; dès qu'on l'a bien compris, on voit qu'il ne savait rien. Mais ce n'est pas assez : il est encore essentiel de remarquer que Bacon ne se trompe point comme les autres hommes ; chez lui l'erreur n'est jamais ni faiblesse, ni malheur, ni hasard ; elle est systématique et naturelle, organisée *in succum et sanguinem*. Il n'en a pas une qui n'ait sa racine dans un principe faux, antérieurement fixé, et pour ainsi dire, inné dans son esprit (2).

IV

Non-seulement Bacon n'a pas avancé la science, mais si, malheureusement il était lu, compris et suivi, il l'aurait tuée ou retardée sans bornes. Quelle manie de vouloir que l'homme commence ses études par les causes et les essences avant d'examiner les opérations et les effets, qui seuls ont été mis à sa portée (3) !

Dire ce que Bacon aurait dû dire est une excellente manière de le traduire (4).

V

Bacon ne se trompe point comme les grands hommes :

(1) *Examen de la philosophie de Bacon,* t, I. p. 203 et 205.
(2) *Ibid.*, t. I, p. 207 et 208.
(3) *Ibid.*, p. 210.
(4) *Ibid.*, p. 215, note 1.

ceux-ci se trompent, parce que l'esprit humain est borné et ne peut tout voir ; parce qu'ils sont distraits, ou prévenus, ou passionnés ; parce qu'ils se trouvent conduits par les circonstances à parler de choses qu'ils n'ont pu approfondir ; parce qu'ils sont hommes enfin. Tout en reconnaissant le tribut qu'ils ont payé à l'humanité, on sent que l'erreur leur est étrangère et qu'elle ne peut être chez eux que partielle et accidentelle. Souvent même ils ont l'*art*, je dis mal, *l'art n'est pas fait pour eux, ils n'en ont pas besoin*, ils ont le *bonheur* de se faire admirer jusque dans celles de leurs idées qu'on se croit obligé de rejeter. J'avoue que je ne me permettrais point de tourner en ridicule une pensée de Descartes ou de Malebranche.

Tous ces grands hommes ont d'ailleurs une simplicité qui intéresse, jamais ils ne disent : *Vous allez voir;* jamais surtout ils n'emploient de grands mots ; ils savent enseigner l'homme sans l'insulter, et le rendre savant sans lui dire qu'il est ignorant : il est donc bien juste qu'on les environne de la bienveillance qu'ils méritent. Bacon, qui est leur opposé en tout, inspire aussi un sentiment tout opposé ; son immense incapacité contraste de la manière la plus choquante avec le mépris outrageant qu'il montre et qu'il étale même pour tout ce qui l'a précédé. On pardonne à celui qui chasse l'erreur un peu brusquement, s'il sait au moins lui substituer la vérité ; mais si c'est pour enchérir encore, il devient réellement insupportable (1).

Il n'y a peut-être rien de plus intéressant que d'en-

(1) *Examen de la philosophie de Bacon.*, t. I, p. 163 à 165.

tendre un homme supérieur parler de ce qu'il ne sait pas. Il s'avance lentement, et n'appuie guère le pied sans savoir si le terrain est solide ; il cherche des analogies plausibles ; il tâche de rattacher ses idées à des principes supérieurs et incontestables; il a toujours le ton de la recherche, jamais celui de l'enseignement ; et souvent il arrive que, même en se trompant, il laisse une assez grande idée de la droiture de son esprit.

C'est tout le contraire de la part de Bacon, qui parle constamment, *velut ex tripode*, des choses dont il n'avait pas la plus légère idée, et dont le premier mot est toujours un blasphème contre quelque vérité incontestable, souvent du premier ordre (1).

VI

Bacon avait l'esprit éminemment faux, et d'un genre de fausseté qui peut-être n'a jamais appartenu qu'à lui. Son orgueil le trompait continuellement de deux manières. L'envie qui le possédait d'ouvrir de nouvelles routes, et le dépit secret que lui inspirait son incapacité absolue, essentielle, radicale dans toutes les branches des sciences naturelles, l'avaient porté insensiblement à dédaigner, à rabaisser, à insulter même tout ce qu'il ignorait; et pour se consoler pleinement il substituait aux réalités, qui n'étaient pas à sa portée, des chimères, qui lui appartenaient bien légitimement, puisqu'il ne les tenait que de lui-même. Ce double caractère domine dans toutes les œuvres de Bacon, au point qu'elles ne présen-

(1) P. 82 et 83.

tent peut-être pas une page où il ne se montre d'une manière frappante (1).

VII

Sénèque a dit : *Philosophorum credula gens;* on pourrait dire à peu près dans le même sens : *Il n'y a rien de si crédule que l'incrédule* (2). Tous ces philosophes, si en garde contre les vérités qui les gênent, sont pour ainsi dire tout ouverts à l'erreur, pour peu qu'elle les accommode. Bacon est un grand exemple dans ce genre ; il est le modèle de sa postérité ; sa philosophie presque entière n'est que l'énumération des erreurs humaines : mais l'erreur est comme un brouillard ; on n'y voit que les autres (3).

VIII

On conçoit à peine le vertige d'orgueil qui persuadait à Bacon que l'univers entier avait déraisonné jusqu'à lui ; et ce qui est bien remarquable, jamais il n'a le ton plus méprisant que lorsqu'il est lui-même sur le point de déraisonner de la manière la plus choquante (4).

Combien un simple et honnête ignorant est supérieur à Bacon ! Qu'est-ce donc que cette fausse science qui se fatigue sans relâche pour se tromper et pour tromper ? Qu'est-ce que cet art funeste d'embellir l'erreur, de la

(1) P. 286 et 287.

(2) Marivaux disait au lord Bolingbroke, qui, fort crédule sur beaucoup de points, affectait de révoquer en doute les vérités de la religion : « Si vous ne croyez pas, milord, ce n'est pas du moins faute de foi. »

(3) *Examen de la philosophie de Bacon*, t. I, p. 315 et 316.

(4) *Ibid.*, t. II, p. 55.

revêtir de couleurs poétiques, de la rendre plausible à force de faux esprit, de raisonnements sans raison et de fantastiques analogies? Ce qu'il y a de plus mauvais dans le monde, c'est le talent mauvais (1).

Chaque ligne de Bacon conduit au matérialisme (2).

Le jugement qui flétrit Bacon comme juge vénal (3), le déshonore moins à nos yeux que ce travail péniblement frauduleux exercé sur la Bible pour la plier aux plus honteuses spéculations. Tous les sectaires l'avaient invoquée sans doute, car *tout* peut se trouver dans *tout* livre, que *tout* homme a droit d'interpréter à son gré; mais jusqu'à Bacon, je ne sache pas que le matérialisme l'eût appelée à son secours (4).

Les raisonnements de Bacon sont ordinairement faux de deux ou trois manières. Il a bien raison de dire du mal de la logique : c'est sa plus mortelle ennemie (5).

IX

Tout lecteur qui joindra à une conscience droite les moindres connaissances philosophiques verra sans doute dans les idées de Bacon une introduction complète à tout le matérialisme de notre siècle. Si les philosophes de cette époque si flétrissante pour l'esprit humain ont tant aimé et célébré Bacon, c'est qu'ils n'ont pas soutenu une erreur (et ils les ont toutes soutenues) dont il ne leur ait présenté le germe déjà plus qu'à demi développé (6).

(1) P. 87 et 88.
(2) P. 33.
(3) Voir la note A.
(4) *Examen de la philos. de Bacon*, t. II, p. 46.
(5) P. 110, note 2.
(6) P. 159.

X

L'école de Bacon nous ramène au paganisme : elle nous propose de croire la matière éternelle ; mais elle est bien plus coupable que les philosophes de ces temps de ténèbres ; car il s'en est trouvé parmi eux d'assez sincères pour rendre justice à Moïse, en convenant sans difficulté qu'il avait enseigné la création proprement dite EX NIHILO et l'opposant même sur ce point aux philosophes grecs (1), tandis que cette malheureuse école, déjà si coupable en repoussant cette lumière qu'elle se vante si mal à propos de vénérer, commet encore le nouveau crime de calomnier l'antique révélation divine, en lui prêtant une erreur impie, clairement proscrite par le premier mot de ses écrits (2).

XI

Il y a une manière bien simple de juger les hommes, c'est de voir par qui ils sont aimés et loués. Les *affinités* doivent toujours fixer l'œil de l'observateur ; elles ne sont pas moins importantes dans le monde moral que dans le physique.

La réputation de Bacon ne remonte véritablement qu'à l'Encyclopédie. Aucun fondateur des sciences ne l'a connu ou ne s'est appuyé sur lui. Voltaire, Diderot, d'Alembert le célébrèrent à l'envi, quoique ce dernier

(1) *Galen.*, *de usu part.*, lib. II, ap. Stillingfleet. *Orig. sacræ*, lib. III, cap. II, p. 441, 3e édit., cité par le docteur Leland dans sa *Démonstration évangélique*, t. II, part. I, chap. XIII, in-12, p. 230.

(2) *Examen de la philos. de Bacon*, t. II, p. 168 et 169.

avoue que les ouvrages du philosophe anglais sont très-peu lus.

Mais il n'y a rien de si précieux que le panégyrique de Bacon que nous a donné Cabanis dans son cours de matérialisme intitulé *Rapport du physique et du moral de l'homme*.

«Bacon, dit-il, vint tout à coup au milieu des ténèbres « et des cris barbares de l'école, ouvrir de nouvelles « routes à l'esprit humain....; Hobbes fut conduit à la « véritable origine de nos connaissances. Mais c'était « Locke, SUCCESSEUR de Bacon, qui devait pour la « première fois, etc. Helvétius a résumé la doctrine de « Locke..... Condillac l'a développée et étendue.... « *Condillac* autem genuit *Lancelin* (1). Vient ensuite « Volney, *habitué aux analyses profondes, etc.* (2). »

Il n'y a rien de si précieux que cette généalogie. On y voit que Locke est *successeur* de Bacon (ce qui est incontestable); on y voit que Locke à son tour engendra Helvétius, et que tous ces ennemis du genre humain réunis, y compris Cabanis lui-même, descendent de Bacon.

(1) C'est ce Lancelin qui a dit *qu'il faudrait effacer du dictionnaire de toutes nos langues tous les mots qui désignent des fantômes*,... celui de *DIEU* surtout, *mot redoutable auquel on a fait signifier tout ce qu'on a voulu, premier fondement du monde imaginaire*, etc.;... *que, s'il faut des dieux et des saints à la canaille, on peut lui en donner tant qu'elle voudra*, etc.; *que l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme sont des erreurs sublimes qui peuvent être longtemps encore utiles aux hommes, jusqu'à ce qu'ils soient assez perfectionnés pour se contenter du culte de la vérité.* (Introduction à l'*Analyse des sciences*, par M. Lancelin. Paris, 1801, in-8, t. I, section 2, chap. IV, p. 321 et t. II, section 4. chap. VI, p. 238.)

(2) *Ibid.*

Ce sera toujours une flétrissure ineffaçable pour Bacon, comme pour Locke, qu'il n'y ait pas un athée, pas un matérialiste, pas un ennemi du christianisme, dans notre siècle si fertile en hommes de cette espèce, qui n'ait fait profession d'être leur disciple, et qui ne les ait vantés comme les premiers libérateurs du genre humain (1).

XII

Désormais la réputation de Bacon ne saurait plus en imposer qu'aux aveugles volontaires. Sa philosophie entière est une aberration continue. Il se trompe également dans l'objet et dans les moyens; il n'a rien vu de ce qu'il avait la prétention de découvrir, et il n'a rien vu, non parce qu'il n'a pas regardé, non par suite de l'interposition des corps opaques, mais par le vice intrinsèque de l'œil, qui est tout à la fois faible, faux et distrait. Bacon se trompe sur la logique, sur la métaphysique, sur la physique, sur l'histoire naturelle, sur l'astronomie, sur les mathématiques, sur la chimie, sur la médecine, sur toutes les choses enfin dont il a osé parler dans la vaste étendue de la philosophie naturelle. Il se trompe, non point comme les autres hommes, mais d'une manière qui n'appartient qu'à lui et qui part d'une certaine impuissance radicale telle qu'il n'a pas indiqué une seule route qui ne conduise à l'erreur, à commencer par l'expérience dont il a perverti le caractère et l'usage, de façon qu'il égare lors même qu'il indique un but vrai ou un moyen légitime. Il se trompe dans les masses et les gé-

(1) *Examen de la philos. de Bacon*, t. II, p. 343 à 347.

néralités en troublant l'ordre et la hiérarchie des sciences, en leur donnant des noms faux et des buts imaginaires; il se trompe dans les détails *en niant ce qui est, en expliquant ce qui n'est pas* (1), en couvrant ses pages d'expériences insignifiantes, d'observations enfantines, d'explications ridicules. Le nombre immense de ses vues et de ses tentatives est précisément ce qui l'accuse, en excluant toute louange de supposition, puisque Bacon ayant parlé de tout s'est trompé sur tout. Il se trompe lorsqu'il affirme ; il se trompe lorsqu'il nie ; il se trompe lorsqu'il doute; il se trompe de toutes les manières dont il est possible de se tromper. Sa philosophie ressemble à sa religion, qui *proteste* continuellement : elle est entièrement négative et ne songe qu'à contredire. En se livrant sans mesure à ce penchant naturel, il finit par se contredire lui-même sans s'en apercevoir, et par insulter chez les autres ses traits les plus caractéristiques : ainsi il blâme sans relâche les abstractions, et il ne fait que des abstractions, etc. Le néologisme est chez lui une véritable maladie, et toujours il croit avoir acquis une idée lorsqu'il a inventé un mot.

La nature l'avait créé bel esprit, moraliste sensé et ingénieux, écrivain élégant, avec je ne sais quelle veine poétique qui lui fournit sans cesse une foule d'images extrêmement heureuses, de manière que ses écrits, comme fables, sont encore très-amusants. Tel est son mérite réel, qu'il faut bien se garder de méconnaître ; mais dès qu'on le sort du cercle assez rétréci de ses véritables talents, c'est l'esprit le plus faux, le plus détes-

(1) Expression de J. J. Rousseau, à la fin de la *Nouvelle Heloïse*.

table raisonneur, le plus terrible ennemi de la science qui ait jamais existé. Que si on veut louer en lui un amant passionné des sciences, j'y consens encore, mais (comme je ne me repens point de l'avoir dit ailleurs) c'est l'*eunuque amoureux* (1).

Comment est-il possible qu'un tel homme ait usurpé une telle réputation dans l'ordre des sciences. Certes, il n'existe pas de plus grande preuve de la puissance d'une nation et de l'extravagance d'une autre (2).

XIII

Savez-vous, Madame, quel est le livre du dix-huitième siècle qui mérite le moins sa réputation ? C'est précisément celui qui est le plus universellement vanté : c'est l'*Essai sur l'entendement humain*, de Locke. Tous les genres de défauts sont réunis dans cet ouvrage. *Superficialité* continue sous l'apparence de la profondeur, pétitions de principes, contradictions palpables, abus de mots (tout en reprochant cet abus aux autres), constructions immenses appuyées sur des toiles d'araignées, principes funestes, répétitions et verbiages insupportables, mauvais ton même, afin que rien n'y manque. Il n'y a, par exemple, rien de si fade que ce début de Locke : « Voici, cher lecteur, ce qui a fait le « divertissement de quelques heures de loisir que je « n'étais pas d'humeur à employer à autre chose... Si « vous prenez seulement la moitié autant de plaisir à

(1) *Examen de la philos. de Bacon*, t. II, p. 372 à 375.
(2) *Ibid.*, p. 378.

« lire mon livre que j'en ai eu à le composer, vous « n'aurez pas, je crois, plus de regrets à votre argent (1) « que j'en eus à ma peine, etc... »

Ce préambule serait à peine supportable à la tête de *Griselidis* ou de *Barbe-Bleue.*

Or, vous plaît-il savoir, Madame, comment s'est faite cette réputation. Je vais vous expliquer ce mécanisme, comme je vous démontrerais une montre à répétition ou un métier à bas.

Au commencement du dernier siècle, les hommes suffisamment *dégrossis* par le protestantisme étaient tous prêts pour l'impiété. Bayle avait levé l'étendard, et de tous côtés on apercevait une fermentation sourde, une révolte de l'orgueil contre toutes les vérités reçues, et un penchant général à se distinguer par l'indépendance et la nouveauté des opinions.

Locke parut ; et, avec l'influence que lui donnait son caractère très-estimable, une réputation méritée, et l'autorité qu'il tirait d'une grande nation, il *dit* aux hommes, ou il leur *redit* (car il n'y a pas de folie qui n'ait été dite), « que toutes nos connaissances nous viennent par les sens, et que l'intelligence humaine n'est qu'une *chambre obscure* (ce sont ses termes) ;

« Que nulle idée de bien ou de mal, de vice ou de vertu, n'est originelle dans l'homme, » produisant, pour établir cette maxime, toutes les turpitudes du genre humain recueillies dans les voyages, comme on produi-

(1) *Thou wilt as little think thy money, as i do my pains ill bestowed.* (Londres, Becroft, Straham et comp. 1775, 1 vol. in-8.) *Epistle to the reader.* « Quelle odeur de magasin ! » (Note de M. de Maistre, *Lettres et op.*, t. II, p. 202.)

rait la *nosologie du sauvage*, pour prouver qu'il n'y a point de santé ;

« Que les hommes ont inventé les langues, » d'où il suit qu'il fut un temps où ils ne parlaient pas (1) ;

« Que c'est manquer de respect à Dieu et borner sa puissance, de soutenir qu'il ne peut pas faire penser la matière ;

« Que la pensée, enfin, n'est qu'un accident de cette âme, qui peut être matérielle. »

L'Europe, à demi gangrenée, but cette doctrine avec la plus fatale avidité. Les matérialistes en ont fait leurs délices. Ils ont traduit, abrégé, expliqué, commenté l'*Essai sur l'entendement humain;* ils l'ont surtout enseigné à la jeunesse ; ils auraient voulu, comme madame de Sévigné l'a dit d'un livre un peu différent, « *le faire prendre en bouillon*. »

Locke est fameux parce que nous sommes abrutis, et nous le sommes surtout, parce que nous l'avons cru.

Malheureusement, une réputation ainsi établie est difficilement ébranlée. Elle dure d'abord pour une raison à laquelle on réfléchit peu : parce qu'*on ne lit plus le livre.* Vous connaissez Paris, Madame, et vous savez comment y vivent les gens de lettres : dans ce moment, croyez-vous qu'il y en ait beaucoup capables de se placer devant leur pupitre pour lire bravement

(1) On sait avec quelle force de raisonnements, de science et d'éloquence M. de Bonald a réduit à néant cette absurde assertion. Voyez et conférez : *Recherches philosophiques sur les premiers objets des connaissances morales*, chap. II, *De l'origine du langage*, p. 56 à 113, édit. de 1853; et *Législation primitive*, etc., liv. I, chap. I, *De la pensée et de son expression*, p. 117 à 123, et notes, p. 191 à 195, 4e édition, 1847.

d'un bout à l'autre, et la plume à la main, un *in-quarto* mortellement ennuyeux ? Qu'en pensez-vous ? Dirons-nous : *Il en est jusqu'à trois que l'on pourrait nommer?* Si vous voulez ! Mais ce que je puis vous assurer, c'est que des auteurs français qui citent Locke, qui le louent, qui l'expliquent et qui s'appuient de son autorité, peuvent être convaincus, par leurs propres ouvrages, de ne l'avoir pas lu.

Et la prescription, Madame, la prescription ne suffit-elle pas pour éterniser l'opinion la moins fondée dans son origine ? Une réputation faite, dure parce qu'elle est faite (1).

Le livre de Locke n'est presque jamais saisi et ouvert que *par attitude*. Parmi les livres sérieux, il n'y en a pas de moins lu. Une de mes grandes curiosités, mais qui ne peut être satisfaite, serait de savoir combien il y a d'hommes à Paris qui ont lu, d'un bout à l'autre, l'*Essai sur l'entendement humain*. On en parle et on le cite beaucoup, mais toujours sur parole ; moi-même j'en ai parlé intrépidement comme tant d'autres, sans l'avoir lu. A la fin, cependant, voulant acquérir le droit d'en parler en conscience, c'est-à-dire avec pleine et entière connaissance de cause, je l'ai lu tranquillement, du premier mot au dernier, et la plume à la main.

Mais j'avais cinquante ans, quand cela m'arriva,

et je ne crois pas avoir dévoré de ma vie un tel ennui (2).

Dans l'*Essai*, rien ne vous console ; il faut traverser ce livre, comme les sables de la Lybie, et sans ren-

(1) *Lettres et op. — Paradoxes*, etc., t. II, p. 201 à 203.
(2) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 447 et 448.

contrer le moindre *oasis*, le plus petit point verdoyant où l'on puisse respirer. Il est des livres dont on dit : « Montrez-moi le défaut qui s'y trouve ! » Quant à l'*Essai*, je puis bien vous dire : *Montrez-moi celui qui ne s'y trouve pas* (1).

XIV

Pour réfuter un *in-quarto*, il en faut un autre : et par qui le dernier serait-il lu ? Quand un mauvais livre s'est une fois emparé des esprits, il n'y a plus pour les désabuser d'autre moyen que celui de montrer l'esprit général qui l'a dicté, d'en classer les défauts, d'indiquer seulement les plus saillants et de s'en fier du reste à la conscience de chaque lecteur. Pour rendre celui de Locke de tous points irréprochable, il suffirait à mon avis d'y changer deux mots. Il est intitulé *Essai sur l'entendement humain ;* écrivons seulement *Essai sur l'entendement de Locke :* jamais livre n'aura mieux rempli son titre. L'ouvrage est le portrait entier de l'auteur, et rien n'y manque (2). On y reconnaît aisément un honnête homme et même un homme de sens, mais *pipé* par l'esprit de secte qui le mène sans qu'il s'en aperçoive, ou sans qu'il veuille s'en aperce-

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg,* t. I, p. 449 et 450.

(2) Jean Le Clerc écrivait jadis sous le portrait de Locke :

> *Lockius humanæ pingens penetralia mentis*
> *Ingenium solus* pinxerit *ipse suum..*

« Locke, en peignant les mystères de l'âme humaine, n'a fait qu'une seule chose, peindre son esprit. » Né en 1632, il mourut en 1704. « Il a raison, » dit M. de Maistre, en citant ces deux vers latins. (*l. c. sup.*, p. 506, note 1.)

voir; manquant d'ailleurs de l'érudition philosophique la plus indispensable et de toute profondeur dans l'esprit (1).

L'*Essai sur l'entendement humain* est très-certainement, et soit qu'on le nie ou qu'on en convienne, tout ce que le défaut absolu de génie et de style peut enfanter de plus assommant (2).

Dans l'étude de la philosophie, le mépris de Locke est le *commencement de la sagesse* (3).

XV

J. J. Rousseau, l'un des plus dangereux sophistes de son siècle, et cependant le plus dépourvu de véritable science, de sagacité et surtout de profondeur, avait une profondeur apparente qui est toute dans les mots (4).

Le mérite du style ne doit pas être accordé à Rousseau sans restriction (5). Il faut remarquer qu'il écrit très-mal la langue philosophique ; qu'il ne définit rien ; qu'il emploie mal les termes abstraits ; qu'il les prend tantôt dans un sens poétique, et tantôt dans le sens des conversations. Quant à son mérite intrinsèque, La Harpe a dit le mot : *Tout, jusqu'à la vérité, trompe dans ses écrits* (6).

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 505 à 507.

(2) *Ibid.*, p. 518.

(3) P. 535.

(4) *Ibid.*, t. I, p. 81.

(5) C'est ce qu'a parfaitement prouvé M. Frédéric Godefroy, dans une série d'articles insérés tout récemment dans le journal *l'Univers* : il est vivement à désirer que l'auteur, — homme de talent et d'avenir, — publie bientôt en brochure ce travail piquant et neuf.

(6) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 173. Voir la note B.

XVI

Émile est un ouvrage de collége qui a beaucoup plus de volume que de masse, et qui ne renferme presque rien de véritablement utile (1). Vous verrez de quels ouvrages on s'infatuait dans le siècle extravagant qui vient de finir (à ce qu'on dit du moins, car, pour moi, je n'en crois rien). Le morceau le plus remarquable de cet ouvrage, qui a fait tant de bruit, est la *Profession de foi du vicaire savoyard ;* ce qu'elle renferme de bon et de mauvais se trouve partout (1), mais non pas en si beau style. Après cette lecture, il serait bon de lire les lettres sur le déisme (*le Déisme réfuté par lui-même*). C'est par ce livre que l'excellent abbé Bergier commença sa noble carrière ; et j'ai ouï dire que Rousseau lui-même fut frappé de la force des raisonnements autant que du fond constant de modération, qui règne dans cet ouvrage. En effet, il n'y a jamais répondu, et même, que je sache, n'a jamais nommé Bergier (3).

(1) Voir la note C.

(2) *Lettres et op.*, t. I, p. 284.

(3) Voyez le très-intéressant et très-savant livre du bénédictin dom J. Cajot : *les Plagiats de M. J. J. Rousseau, sur l'Éducation*, avec cette épigraphe éloquemment ironique, empruntée à Martial : *Grandia verba ubi sunt ? Si vires, ecce nega.* Un vol. in-8, 1766. (C'est l'examen d'*Émile*, suivi d'*Observations touchant le discours de J. J. Rousseau, sur le rétablissement des Sciences et des Arts.*)

NOTES

DU CHAPITRE VI.

Note A, page 314.

Bacon était loin d'être ce qu'on appelle un *honnête homme ;* quelques détails sur sa vie le prouveront surabondamment : il n'est pas inutile de rapprocher le philosophe de l'homme privé.

Bacon (né en 1561, mort en 1626) fut créé lord grand chancelier d'Angleterre, en 1619, avec le titre de baron de Vérulam, qu'il échangea l'année suivante pour celui de vicomte de Saint-Alban. Sa fortune était telle alors, qu'il aurait pu vivre avec la magnificence dont il avait le goût, sans dégrader son caractère par les actes d'avidité qu'on eut à lui reprocher avec trop de raison.

Mais avant de parler de ces actes coupables et honteux, signalons son ingrate et lâche conduite envers son bienfaiteur, le comte d'Essex. On sait que ce personnage célèbre périt sur l'échafaud, accusé de haute trahison, dit-on, mais, plus vraisemblablement coupable d'avoir dédaigné l'amour d'Élisabeth, la terrible fille d'Henri VIII. Quoi qu'il en soit, dans l'instruction du procès, ce fut Bacon qui plaida lui-même contre le comte, sans y être obligé ; et après l'exécution de la sentence, il chercha à justifier la conduite du gouvernement, dans un appel au public, in-

titulé : *Déclaration des trahisons de Robert, comte d'Essex.* Son ingratitude n'eut pas le succès qu'il en attendait. La voix publique s'éleva contre lui avec tant de force, qu'il se crut obligé d'écrire une longue apologie de sa conduite ; mais son éloquence n'eut aucun effet ; Élisabeth ne fit rien pour lui, et Bacon, flétri dans l'opinion, fut à la cour l'objet de la haine d'un parti et de la jalousie de l'autre.

Des plaintes graves furent portées contre lui. On l'accusa d'avoir reçu des sommes d'argent pour des concessions de places et de priviléges qu'il avait expédiées sous le grand sceau. Ces plaintes furent renvoyées à la chambre des pairs. Bacon, hors d'état de se justifier, voulut éviter l'éclat d'une recherche judiciaire, et adressa à la chambre une lettre de repentir et de soumission, par laquelle il invoque la clémence de ses pairs, et demande que la peine qu'on prononcera contre lui se borne à lui ôter la place éminente qu'il a déshonorée. Les lords exigèrent de lui une confession circonstanciée sur chacun des griefs allégués contre lui. Il envoya un mémoire dans lequel il reconnaissait la vérité de presque toutes les imputations de corruptions portées contre lui, en implorant de nouveau la clémence de la chambre.

Malgré l'intérêt que le roi Jacques Iᵉʳ témoigna pour lui, et celui que prenait la chambre même à la situation d'un de ses membres, elle ne put s'empêcher de rendre un jugement sévère ; il fut condamné à payer une amende de 40,000 livres sterling, et à être emprisonné à la Tour, pendant le bon plaisir du roi ; il fut en outre déclaré incapable d'occuper aucun emploi ou office public, de siéger au parlement, et d'approcher même du lieu où résiderait la cour.

Note B, page 324.

Il y aurait tout un livre à faire sur *les Contradictions de*

J. J. Rousseau, et le mot de La Harpe, cité par M. de Maistre, en serait la véritable épigraphe. Oui, *tout jusqu'à la vérité trompe dans les écrits* de Rousseau.

J'enregistre ici quelques-unes des nombreuses et des plus fortes contradictions de ce dangereux sophiste.

Contradictions sur Dieu. — Dieu visible de J. J. Rousseau. — « Il est un livre ouvert à *tous les yeux*, c'est celui de la nature ; c'est dans ce grand et superbe livre que j'apprends à servir son auteur. Nul n'est excusable de ne pas y lire, parce qu'il parle un langage intelligible à tous les esprits..... J'aperçois Dieu en moi, je le sens en moi, je le vois autour de moi. Quand je serais né dans une île déserte, quand je n'aurais vu d'autre homme que moi, la raison suffirait pour m'apprendre à remplir mes devoirs envers lui. » (*Émile*, t. III, p. 163 et 45, édition in-12.)

Dieu invisible.—«L'être incompréhensible qui embrasse tout, qui donne le mouvement à tout, échappe à tous mes sens, et ce n'est pas une petite affaire de savoir enfin qu'il existe (à le bien prendre même, le monde n'en sut rien pendant six ou sept mille ans) ; car il a fallu essayer tous les bizarres systèmes de fatalité, de nécessité, d'atomes, de monde animé, jusqu'à ce qu'enfin le docteur Clarke annonçât ce Dieu, l'Être des êtres, le dispensateur des choses... Il est d'une impossibilité démontrée qu'un sauvage, privé des lumières qu'on n'acquiert que dans le commerce des hommes, pût jamais élever ses réflexions jusqu'à la connaissance du vrai Dieu... Pouvez-vous croire que dans un million d'hommes, il y en eût un seul qui vînt à penser à Dieu ? » (*Émile*, t. III, p. 58; t. II, p. 352, et *Lettre à l'archevêque de Paris*.)

La raison de Jean-Jacques très-certaine qu'il existe un Dieu, et le démontrant. — « Les premières causes du mouvement ne sont point dans la matière, elle reçoit le mouvement et le

communique, mais ne le produit pas. Plus j'observe l'action et la réaction des forces de la nature, plus je trouve que d'effets en effets il faut toujours remonter à quelque volonté pour première cause, car supposer un progrès de cause à l'infini, c'est ne rien supposer... Il n'y a point de véritable action sans volonté, voilà mon premier principe. Je crois donc qu'une volonté meut l'univers... ; je conçois cette volonté comme cause motrice ; mais concevoir la matière comme cause productrice du mouvement, c'est clairement concevoir un effet sans cause, c'est ne concevoir absolument rien... Toujours est-il certain que le tout est un, et annonce une intelligence unique. Cet être qui meut l'univers, je l'appelle Dieu. Je joins à ce nom les idées d'intelligence, de puissance, de volonté et celle de bonté, qui en est une suite nécessaire. Je sais très-certainement qu'il existe par lui-même, et que mon existence lui est subordonnée. » — (*Émile*, t. II, p. 45.)

La raison de Jean-Jacques incertaine et insuffisante pour démontrer l'existence de Dieu. — « J'avouerai naïvement que ni le pour, ni le contre, ne me paraissent démontrer sur ce point l'existence de Dieu par les seules lumières de la raison, et que si le théiste ne fonde son sentiment que sur des probabilités, l'athée, moins précis encore, ne me paraît fonder le sien que sur des probabilités contraires. » (*Lett. à Voltaire*, t. II, édit. in-4° de Genève.)

Jean-Jacques proscrivant les athées. — « Tout philosophe athée est un raisonneur de mauvaise foi, ou que son orgueil aveugle. Chacun doit savoir qu'il existe un arbitre suprême du sort des humains, duquel nous sommes tous les enfants. Ces dogmes sont ceux qu'il importe d'enseigner à la jeunesse et de persuader à tous les citoyens. Quiconque les combat mérite châtiment, sans doute ; il est le perturbateur de l'ordre et l'ennemi de la société.

« Le magistrat peut bannir de l'État quiconque ne croit pas les dogmes de la religion civile, à la tête desquels je mets l'existence de Dieu. Il peut le bannir, non comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduisait comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort ; il a commis le plus grand des crimes : il a menti devant les lois. » — (*Lettre à l'archevêque de Paris ; Émile*, t. IV, p. 68 ; *Contrat social*, chap. VIII.)

Jean-Jacques absolvant les athées. — « Je suis indigné que la foi de chacun ne soit pas la plus grande liberté, comme s'il dépendait de nous de croire ou de ne pas croire dans des matières (telles que j'annonce positivement l'existence de Dieu) où la démonstration n'a pas lieu ; et qu'on pût asservir la raison à l'autorité... Un athée peut-il être athée, peut-il être coupable devant Dieu ? Détourne-t-il les yeux de lui, ou Dieu lui-même lui a-t-il voilé sa face ? Si j'étais magistrat et que la loi portât peine de mort contre les athées, je commencerais par faire brûler comme tel quiconque en viendrait dénoncer un autre. (*Lettre à Voltaire*, t. XII, édit. de Genève, in-4° ; — *Nouvelle Héloïse*, t. VI, in-12, p. 171, et t. V, p. 254.)

« Je déclare donc que mon objet était, dans la *Nouvelle Héloïse*, de rapprocher les deux partis opposés par une estime réciproque, et d'apprendre aux philosophes qu'on peut croire un Dieu sans être hypocrite ; et aux croyants, qu'on peut être incrédule sans être un coquin. » — (*Lett. à M. Vernet*, t. XII, in-4°, p. 239.)

Et voilà l'homme qui prenait pour devise : *Vitam impendere vero*, « dépenser sa vie au service de la vérité ! »

Note C, page 325.

Veut-on savoir le jugement que porte Voltaire sur l'*Émile* de J. J. Rousseau? le voici : il vaut la peine d'être relu et médité ; malgré la rigueur absolue des termes, il n'a rien d'exagéré :

« Il (Rousseau) feint, dans un roman intitulé *Émile,* d'élever un jeune gentilhomme, auquel il se donne bien de garde de donner une éducation telle qu'on la reçoit dans l'École Militaire, comme d'apprendre les langues, la géométrie, la tactique, les fortifications, l'histoire de son pays ; il est bien éloigné de lui inspirer l'amour de son roi et de sa patrie; *il se borne à en faire un garçon menuisier.* Il veut que *ce gentilhomme menuisier,* quand il a reçu un démenti ou un soufflet, au lieu de les rendre ou de se battre, *assassine prudemment son homme.* Il est vrai que Molière, en plaisantant dans *l'Amour peintre,* dit qu'*assassiner est le plus sûr* (1); mais l'auteur du roman prétend que c'est le plus raisonnable et le plus honnête. Il le dit très-sérieusement ;... c'est une des trois ou quatre choses qu'il ait dites le premier. Le même esprit de sagesse et de décence qui lui fait prononcer qu'un précepteur doit souvent accompagner son disciple dans un lieu de prostitution (2), le fait décider que ce disciple doit être un assassin. Ainsi, l'éducation que donne Jean-Jacques à un gentilhomme consiste à manier le rabot, et à mériter le grand remède et la corde.

« Nous doutons que les pères de famille s'empressent à donner de tels précepteurs à leurs enfants. Il nous semble que le roman d'*Émile* s'écarte un peu trop des maximes

(1) Scène XIII du *Sicilien* ou *l'Amour peintre*.

(2) *Émile*, t. VIII, liv. IV, p. 260 de l'édit. des *Œuvres* de Rousseau. Genève, in-8, 1782.

de Mentor, dans *Télémaque;* mais aussi, il faut avouer que notre siècle s'est fort écarté en tout du grand siècle de Louis XIV » (1).

M. de Bonald, en plus d'un endroit de ses écrits, a jugé dangereux le plan d'éducation et d'instruction tracé dans *Émile.* Écoutons ce langage dicté par le vif sentiment d'indignation que méritent de pareilles doctrines :

« Loin des pères et des mères, loin des enfants, loin de la société, loin de l'espèce humaine, les funestes principes de l'auteur d'*Émile.* Si vous ne parlez aux hommes de la Divinité que lorsqu'ils pourront la comprendre, vous ne leur en parlerez jamais; si vous ne leur parlez de leurs devoirs que lorsque les passions leur auront parlé de leurs plaisirs, vos leçons seront perdues.

« L'éducation d'*Émile,* d'un homme faible d'esprit et de corps, fait un être froid, sot et pédant; d'un homme fort d'esprit et de corps, fait un monstre, et nous lui devons tous les coryphées de notre révolution (2).....

« On doit entendre par *éducation* tout ce qui sert à former les habitudes, et par *instruction* tout ce qui donne des connaissances.

« C'est une erreur de faire un objet d'éducation des connaissances qui sont du ressort de l'instruction, et de vouloir faire seulement un objet d'instruction des habitudes et des sentiments qui doivent appartenir à l'éducation.

« C'est là le défaut capital du système d'éducation de J. J. Rousseau, qui occupe son *Émile* de botanique avant de lui parler de religion et de morale. Il veut faire de la

(1) Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, au mot ASSASSINAT, édit. Beuchot, t. XXVII, 2e du *Dictionn. philos.*, p. 139 et 140.

(2) *Théorie de l'éducation sociale,* liv. I, chap. II, *Éducation domestique ou particulière,* p. 353 (1854).

botanique une habitude et presque un sentiment, et de la religion une étude et une science de raisonnement, puisqu'il prétend qu'on ne doit en entretenir les enfants qu'à l'âge de quinze ans, et même plus tard ; et il fait à peu près comme un homme qui ne permettrait à son enfant de marcher et de parler que lorsqu'il aurait étudié les lois du mouvement et celles de la grammaire (1).

« L'éducation de l'homme, à quelque âge qu'il soit, doit être à la fois celle de son esprit et celle de son corps; mais comme il ne faut pas surcharger son esprit de trop de leçons, il ne faut pas accabler son corps de trop de soins.

« Les sophistes, qui ont tout dénaturé en parlant sans cesse de nature, J. J. Rousseau surtout, n'ont vu dans l'enfant que des sens, et comme dans tous leurs systèmes métaphysiques ils ne trouvaient l'origine de toutes nos connaissances que dans les sens, conséquents à leurs idées, ils ne se sont occupés qu'à perfectionner dans l'enfant les organes de l'action, sans songer du tout à diriger sa raison vers des objets plus capables d'étendre et d'ennoblir l'intelligence. Mais même pour les soins physiques qui conviennent au premier âge, ces sophistes se sont écartés de la nature de l'homme civilisé, pour se jeter dans la nature brute de l'animal ou du sauvage De là toutes ces pratiques anglaises, américaines, philosophiques, impraticables au moins pour le plus grand nombre des mères et des enfants; ces immersions perpétuelles, ces lavages de tête à l'eau froide, comme si l'homme était un animal destiné à vivre dans l'eau, ou une plante qu'il fallût arroser. On commence à revenir de tous ces systèmes... De meilleurs esprits soutiennent à présent qu'une

(1) *De l'éducation et de l'instruction*, p. 390 et 391 de la 3e édit. des *Mélanges litt., polit. et philos.* (1852).

chaleur modérée est nécessaire à la santé des enfants et au développement de leurs organes. Les petits animaux eux-mêmes sont longtemps réchauffés par leurs mères, et l'air, dans lequel l'homme est né et doit vivre, endurcit le corps autant que l'eau, et avec moins d'embarras pour les mères et de dangers pour les enfants...

« J. J. Rousseau, le romancier de l'état sauvage, le détracteur de l'état civilisé, à force d'exalter la vigueur du corps, la perfection des sens, et même les vertus de l'homme sauvage, mit l'état sauvage à la mode, et aussitôt les femmes, que leur faiblesse dispose à prêter l'oreille aux nouveautés, et leur vanité à les répandre, élevèrent leurs enfants comme de petits *Esquimaux*, ne s'occupèrent que du développement de leurs organes, et point du tout de celui de leur intelligence (1). »

(1) *De l'éducation dans la société*, chap. IV, *De l'éducation particulière ou domestique*, p. 383 et 384 de la 4e édit. de la *Législation primitive* (1847).

CHAPITRE VII

CRITIQUE LITTÉRAIRE

I. Homère et le Tasse. — II. Alfieri. — III. Première qualité d'un auteur comique. — IV. Madame de Sévigné. — V. Source de la réputation des livres. — VI. *Lettres provinciales.* — VII. L'*Esprit des lois.* — VIII. L'*Histoire naturelle*, de Buffon. — IX. Milton et Shakespeare. — X. La *Henriade* est-elle un poëme épique? — XI. *Clarisse Harlowe.* — XII. Projet d'une édition des *Lettres de madame de Sévigné.* — XIII. Quels sont les auteurs du *Te Deum?* — XIV. Sénèque. — XV. Louis Racine. — XVI. La bibliothèque de Voltaire, au palais de l'Ermitage. — XVII. Monotonie des *Lettres provinciales.* — XVIII. Buffon.

I

Il faut lire l'*Iliade* et l'*Odyssée*, à cause de leur célébrité, et parce qu'il est impossible d'ouvrir un livre où l'on ne trouve quelque allusion à ces sublimes balivernes. Il y a trente mille traductions d'Homère; il faut lire celle de Bitaubé, qui n'est guère plus rare que l'almanach (1).

L'inexorable juge du dix-septième siècle a dit : « *Clinquant du Tasse, or de Virgile.* » Un homme comme Boileau peut bien avoir tort, mais jamais *tout à fait*

(1) *Lettres et op.*, t. I, p. 52.

tort. Il est certain que le style du Tasse n'est pas toujours au niveau de ses conceptions ; qu'il est souvent recherché, affecté; qu'il manque en mille endroits la simplicité et le naturel antique. Relis, par exemple, le discours de Renaud à sa petite *sorcière*, lorsqu'il tient le miroir *(strano arnese)* dans le jardin enchanté :

> Ce n'est que jeux de mots, affectation pure;
> Et ce n'est pas ainsi que parle la nature.

Nondimeno, la *Jérusalem délivrée* sera toujours un des grands chefs-d'œuvre du génie moderne (1).

II

Je suis grandement aise que tu comprennes parfaitement et que tu goûtes notre dantesque Alfieri; il ne faudrait cependant pas l'aimer trop. Sa tête ardente avait été totalement pervertie par la philosophie moderne. Veux-tu voir d'un premier coup d'œil son plus grand défaut? C'est que le résultat de la lecture de tout son théâtre est qu'on n'aime pas l'auteur. Sa dédicace à l'ombre de Charles Ier est insupportable. La première fois que je lus sa *Marie Stuart*, et surtout la dure, inhumaine, abominable prophétie qui s'y trouve, je l'aurais battu.

Aucun juge sage et instruit ne pardonnera à Alfieri d'avoir falsifié l'histoire pour satisfaire l'extravagance et les préjugés stupides du dix-huitième siècle. Tout cela, au reste, ne déroge nullement au mérite d'Alfieri, véritable créateur de la tragédie italienne, et distingué

(1) *Lettres et op.*, t. I, p. 52 et 53.

par une foule de grandes qualités littéraires. Il serait sans tache s'il n'avait pas trop appartenu à son siècle, qui a gâté une foule de grands talents.

J'aime bien qu'on fasse des tragédies sans amour, comme *Athalie*, *Esther*, *Mérope*, *la mort de César*: mais j'aime mieux l'amour que les passions haineuses, et Alfieri n'en peint pas d'autres; on ne saurait le lire sans grincer des dents; voilà ce qui me brouille un peu avec ce tragique.

Les vers que tu me cites sont très-beaux ; mais Philippe aimait beaucoup sa femme et n'était pas moins bon père. Isabelle mourut dans son lit d'une fausse couche plusieurs mois après don Carlos, qui était un monstre dans tous les sens du mot, et qui mourut de même dans son lit et de ses excès. Quand nous lirons l'histoire ensemble, je te montrerai comment les protestants et les philosophes l'ont arrangée (1).

III

La première qualité d'un comique, c'est d'être *bonhomme.* Le plaisant et l'ironique n'ont rien de commun avec le comique. Voilà pourquoi Voltaire n'a jamais pu faire une comédie ; il fait rire les lèvres, mais le rire du cœur, celui qu'on appelle le *bon rire,* ne peut être éprouvé ni excité que par les bonnes gens.

Or donc, quoique Alfieri n'ait point été méchant (il y aurait beaucoup d'injustice à lui donner ce titre), cependant il avait une certaine dureté et une aigreur de ca-

(1) *Lettres et op.*, t. I, p. 124 et 125.

ractère qui ne me paraissent point s'accorder avec le talent qui a produit *l'Avare* et *les Femmes savantes*. Toutes les fois qu'il ouvrait les lèvres, je croyais en voir partir un jet de bile, et je me détournais pour n'en être pas taché.

Je suis donc fort trompé, si ses comédies sont bonnes; peut-être ce seront des *sarcasmodies* : nous verrons (1).

IV

Je suis bien aise que mon frère ait jugé comme moi madame de Sévigné. Nous ne parlons pas du talent, qui est *invariable*, mais du caractère. Si j'avais à choisir entre la mère et la fille, j'épouserais la fille, et puis je partirais pour recevoir les lettres de l'autre. Je sais bien que c'est une mode de condamner madame de Grignan; mais par le recueil seulement des lettres de la mère, lues comme on doit lire, la supériorité de la fille sur la mère (dans tout ce qu'il y a de plus essentiel) me paraît prouvée à l'évidence (2).

V

Les livres ressemblent aux hommes : la protection tient souvent lieu de mérite; jamais le mérite ne peut se passer de protection.

(1) *Lettres et op.*, t. I, p. 201.

(2) P. 284. — Cf. avec l'opinion de M. de Maistre : Walkenaer, *Mémoires touchant la vie et les écrits de madame de Sévigné.* 2e édit., 1846, IIIe part., chap. XX, *Contraste entre madame de Sévigné et sa fille. — Elles ne se ressemblaient que par le plaisir qu'elles éprouvaient à correspondre ensemble*, p. 405 et suiv. — IIe partie, p. 307, chap. XXI, *Amour de madame de Sévigné pour ses enfants, et particulièrement pour sa fille* (1845).

Mille circonstances totalement étrangères au mérite d'un livre en font la réputation. Si l'ouvrage naît au milieu de ces circonstances favorables; s'il flatte, par exemple, l'orgueil d'une grande nation; s'il attaque des hommes puissants; si de grandes passions se trouvent intéressées à le louer, un concert unanime le portera aux nues : au milieu du fracas des applaudissements, on n'entend point les réclamations; et lorsqu'on commence à les entendre, il n'est plus temps, car il y a une *prescription* sur ce point comme sur d'autres plus importants (1).

VI

Il est impossible que vous n'ayez pas entendu beaucoup parler des *Lettres provinciales*, de ces fameuses lettres dont Bourdaloue a fait une si bonne critique en vingt monosyllabes (2). Eh bien! Madame, tenez pour sûr que, si elles avaient été écrites contre les révérends pères capucins, personne au monde n'en aurait parlé (3).

VII

Il n'y a pas, du moins en France, de plus grande réputation que celle de Montesquieu; mais c'est que, dans ce genre, il n'y eut jamais d'homme plus heureux. Tout se réunit en sa faveur. Une secte puissante voulut absolument l'adopter, et lui offrit la gloire comme un prix d'enrôlement. Les Anglais mêmes consentirent à lui

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 199.

(2) « Ce qu'un seul a mal dit, tous l'ont dit ; et ce que tous ont bien dit, nul ne l'a dit. » — Voir la note A.

(3) *Lettres et op.*, t. II, p. 200.

payer en éloges comptants son chapitre sur la constitution de l'Angleterre. Pour comble de bonheur, il fut mal attaqué et bien défendu ; enfin, ce fut une apothéose. Mais allez dans d'autres pays : cherchez des savants froids et calculateurs, sur qui surtout le style n'exerce aucune espèce de séduction, et vous serez tout à fait surprise d'entendre dire que *l'Esprit des lois est un livre pernicieux, mais qui a fait cependant beaucoup de bruit par la grande érudition qu'on y remarque, et par je ne sais quelle réunion de choses.*

L'éloge est maigre, comme vous voyez ; cependant celui qui jugeait ainsi fut, sans contredit, l'un des hommes les plus illustres qui aient honoré le siècle qui vient de finir. Je n'en vois pas même qu'on puisse lui opposer pour l'étendue et la variété des connaissances, si l'on excepte les deux géants qui ont vu ce siècle, mais qui appartiennent à l'autre. Il était tout à la fois grand géomètre, grand astronome, grand métaphysicien, grand littérateur et grand poëte ; parfaitement désintéressé d'ailleurs, et très-attaché aux bons principes. Il ne manquait rien, ce semble, à cet homme pour juger sainement ; aurait-il, par hasard, rendu justice au livre ? Je n'en sais rien ; mais ce que je sais certainement, c'est que vingt ou trente juges de cette force et de cette opinion, s'ils s'étaient trouvés à Paris au moment où l'ouvrage parut, l'auraient tué sans ressource (1).

VIII

Vous n'avez pas oublié, Madame, combien je vous

(1) *Ibid.*, p. 200 et 201. — Voir la note B.

divertis un jour en vous montrant le prospectus anglais d'une traduction de l'*Histoire naturelle de Buffon* (1), « dégagée de ses extravagances. » *Freed from his extravagancies.*

Mais si l'on ôte les extravagances de son grand ouvrage, au jugement d'une foule d'hommes, il ne restera guère que la partie descriptive ou poétique, qui est réellement d'un grand mérite. Rouelle, quoique Français, disait un jour, en parlant des systèmes chimiques de Buffon : *Je crois qu'il est fou.* Haller, Spallanzani et Bonnet se moquaient de sa physiologie ; M. de Luc, de sa géologie ; Holland et mille autres, de sa cosmogonie, etc., etc.

Mais, puisqu'il s'agit de Buffon, n'avez-vous jamais connu à Turin mon pauvre abbé Roncolotti, mort seulement depuis quelques mois ?...

C'était un rude homme, Madame, je vous l'assure : je m'avisai de lui dire un jour :

Caro don Roncolotti, siam soli ! mi dica per carità, ma da galantuomo, il suo sentimento sovra il gran Buffone.

A ces mots, haussant les épaules au point que la tangente eût passé par les yeux, il me répondit en riant d'une oreille à l'autre : *Gran Buffone* (2) ! !

(1) « Pas si naturelle, » disait Voltaire.

(2) *Lettres et op.*, t. II, p. 206 et 207. — Voltaire disait du titre d'*Histoire naturelle* donné par Buffon à son livre : « Pas si naturelle, » et ailleurs il a écrit ce vers :

« Dans un style ampoulé parlez-nous de physique. »

D'Alembert disait : « Ne me parlez pas de Buffon, de ce comte de Tuffière (c'est le nom du *Glorieux*, dans la comédie de Destouches, qui

IX

Toût ce que je pourrais dire sur la destinée des réputations littéraires disparaît devant les deux exemples que nous présente l'Angleterre dans la personne de ses deux poëtes principaux, Milton et Shakspeare.

Personne ne se doutait du mérite de Milton, lorsque Addison, embouchant le porte-voix de la Grande-Bretagne (l'instrument le plus sonore de l'univers), cria, du haut de la Tour de Londres : « Auteurs romains, auteurs grecs, cédez-nous. »

Il fit bien de prendre ce ton. S'il eût parlé modestement, s'il eût seulement trouvé des *beautés* remarquables dans *le Paradis perdu*, il n'aurait pas fait la moindre impression ; mais cette décision tranchante, qui déplaçait Homère et Virgile, frappa les Anglais. Chacun se dit : *Comment donc! nous possédions le premier poëme épique de l'univers, et personne ne s'en doutait! Ce que c'est que la distraction! Mais pour le coup, nous voilà bien avertis.* En effet, la réputation de Milton est devenue une propriété nationale, une portion de l'*établissement*, un quarantième article ; et les Anglais céderaient plutôt la Jamaïque, que la primauté de ce grand poëte.

Ne croyez pas cependant qu'il n'y ait point d'incrédules en Angleterre. Tout le monde connaît la réponse

porte ce titre), qui, au lieu de nommer simplement *le cheval*, dit : *La plus noble conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal*, etc. »

M. Joubert a dit : « Quand on a lu M. de Buffon on se croit savant, quand on a lu Rousseau on se croit vertueux : on n'est cependant pour cela ni l'un ni l'autre.

de Pope à Voltaire, qui lui demandait pourquoi Milton n'avait pas rimé son poëme : *Parce qu'il n'a pas su.* Dans un post-scriptum sur l'Odyssée, ce même Pope observe que, *dans les endroits mêmes où la clarté est le plus indispensable, Milton emploie souvent de telles transpositions et des constructions si forcées, qu'il ne peut être entendu qu'à la seconde ou à la troisième lecture.*

Chesterfield, qui était, à ce qu'il est permis de croire, un homme immoral, mais qui avait cependant de l'esprit, du goût et des connaissances, regardait le *Paradis perdu* comme l'une des suites les plus ennuyeuses du péché originel. *De tous les personnages de Milton*, écrivait-il à son fils, *je déclare ne connaître que l'homme et la femme, mais, je vous en prie, ne me dénoncez pas à nos gros théologiens* (*solid divines*).

Une de mes grandes curiosités (mais qui malheureusement ne peut être satisfaite) serait de savoir combien il y a d'Anglais dans les trois royaumes qui se soient assis pour lire Milton.

Le sort de Shakspeare est plus heureux encore et plus extraordinaire. Lui-même, comme on sait, n'avait pas la moindre prétention à la célébrité, au point qu'il n'avait pas même pensé à recueillir ses œuvres. Personne ne se doutait de son mérite ; et c'est une chose bien extraordinaire qu'en Angleterre le mérite des deux plus grands poëtes de la nation soit une découverte.

Je ne connais pas de pièce plus curieuse que la préface de Johnson sur les tragédies de Shakspeare. Ce grand critique *accorde* au poëte tous les défauts imaginables : vice dans les plans, faux bel esprit, immoralité,

expression vicieuse, grossièreté, indécence, bouffissure, redondance, jeux de mots interminables, etc. « Ses tra-« gédies, dit-il, sont plus mauvaises à mesure qu'il les « travaille davantage. Toutes les fois qu'il sollicite son « génie, il n'en obtient qu'enflure, bassesse, fadeur et « obscurité. Tous ses discours d'appareil sont faibles et « glacés. Il n'avait que l'élan de la nature ; dès qu'il « essaye les développements, il impatiente ou il fait « pitié : jamais il ne chagrine davantage ses admira-« teurs que dans les endroits où il s'approche de la « perfection, car toutes les fois qu'il est beau, il ne l'est « pas longtemps. Jamais il n'est tendre et pathétique « sans se permettre bientôt quelque froide pointe, quel-« que misérable équivoque. Il n'a pas plutôt commencé « à vous émouvoir, qu'il travaille lui-même à détruire « l'effet. Le jeu de mots surtout est pour lui une espèce « de feu follet qu'il ne manque jamais de suivre, et « toujours pour se perdre. C'est une magie, un ensor-« cellement auquel il ne peut résister. Dans le moment « où il déploie le plus de dignité et de profondeur, soit « qu'il étende nos connaissances ou qu'il exalte nos « affections, soit qu'il amuse notre attention ou qu'il « l'enchante, dès qu'une *pointe* se présente à lui, il « abandonne tout pour la suivre : c'est une pomme d'or « qui tombe devant lui, et, pour la ramasser, il sacrifie « la raison, l'exactitude et la décence. Shakspeare nous « présente une riche mine d'or et de diamants voilés par « des incrustations, avilis par des scories impures, et « mêlés à une grande masse de vils minéraux (1). Si

(1) « Si l'on voulait pousser cette comparaison, elle serait très-con-

« nous lui devons beaucoup, il faut avouer aussi qu'il « nous doit bien quelque chose ; il est sans doute beau- « coup loué par notre intelligence et par notre juge- « ment ; mais il l'est aussi beaucoup par la coutume et « le respect : il a de belles scènes ; mais, à tout prendre, « aucune de ses pièces peut-être, écrite par un auteur « moderne, ne serait entendue patiemment jusqu'à la « fin. »

Il n'y a peut-être pas, dans la littérature d'aucune nation, un morceau de critique capable de faire comprendre plus clairement l'influence des circonstances sur la réputation des auteurs. On comprend bien les sommeils passagers du bon Homère ; mais que le premier des poëtes tragiques présente habituellement la réunion de tous les défauts imaginables, c'est ce qui se conçoit fort peu. Ce qu'il y a d'étrange, c'est que les Anglais, qui sont de grands hellénistes, admettent assez volontiers la supériorité des tragiques grecs sur Shakspeare; mais s'il s'agit de Racine, qui n'est au fond qu'un Grec parlant français, la règle du beau change tout à coup ; et Racine, qui est au moins égal aux Grecs, demeurera cependant fort au-dessous de Shakspeare, qui leur est inférieur. Ce théorème de *trigonométrie* ne choque point les esprits les plus justes de l'Europe (1).

X

Vous dites que *la Henriade* est un poëme épi-

« traire à Shakspeare ; car toutes les mines de Golconde ne seraient « rien sans l'art du diamantaire. » (Note de M. de Maistre, *ibid.*, p. 210, note 1.)

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 207 à 211.

que : le croyez-vous (1)? Vos Français tenant à grand honneur d'avoir un poëme de ce genre écrit en lignes de douze syllabes, le *Télémaque* était nul pour cette noble ambition. Dans ces tristes circonstances, *la Ligue* parut, et fut déclarée poëme épique. Voilà tout le mystère.

Voltaire, de son côté, qui manquait éminemment de la qualité éminemment nécessaire à cette entreprise, l'*invention*, ne fut pas peu surpris d'avoir fait un poëme épique sans le savoir ; miracle bien supérieur à celui que Molière nous a fait admirer dans le *Bourgeois gentilhomme*. Il voulut au moins répondre aux bontés de la France, et tout de suite il se mit à raccommoder ce qu'il ne pouvait refaire, en commençant par le titre, qu'il rendit plus national. Il ôta, il ajouta, il corrigea, il varia ; et, jusqu'à la fin de sa longue carrière,

> Nous l'avons vu sans cesse écrire, écrire,
> Croyant toujours pouvoir un peu mieux dire.

Enfin, il est résulté de ce travail un mauvais poëme fait avec d'assez beaux vers. L'ouvrage est mince, dans tout le sens du terme ; car l'auteur qui n'avait nullement la *tête épique*, comme on l'a dit des Français en général, travaillait contre son génie, et ne demandait qu'à finir. Cependant, à l'aide de la dédicace anglaise, de la traduction de cette même épître, de la préface du roi de Prusse, de celle de Marmontel, du précis sur la Ligue, des notes historiques, de l'Essai sur le poëme épique, mais surtout des variantes (moyen absolument inconnu

(1) Voir la note C.

à l'antiquité), *la Henriade* forme aujourd'hui un solide raisonnable qui tient fort bien sa place dans nos bibliothèques, entre *l'Iliade* et *la Jérusalem delivrée* (1).

XI

Lorsque Gibbon lut en Suisse pour la première fois le roman de *Clarisse*, il écrivit en France : *C'est bien mauvais*. Mais que dut-il éprouver, lorsqu'il lut cet éloge de Richardson, où le fougueux Diderot porte aux nues, avec son style *pythique* (2), une production dont le moindre défaut est de violer toutes les règles du goût? Oubliez, je vous en prie, tout ce que vous avez lu jusqu'à présent, abdiquez toutes les idées reçues, et ne jugez que d'après la droite raison.

Ce qu'on peut imaginer de plus immoral, c'est de rendre le vice aimable; et c'est précisément ce que Richardson a fait, en peignant un scélérat du premier ordre sous les couleurs les plus séduisantes. Il a donné à son Lovelace, non-seulement toutes les grâces imaginables, mais cette hauteur de caractère, ce courage, cet ascendant inexplicable et dominateur que tout homme envie, que toute femme adore, et dont la peinture animée est, par conséquent, également dangereuse pour les deux sexes.

Comme si ce n'était pas assez de cette faute, Richardson en a commis une seconde encore plus forte, en faisant contraster avec son Lovelace un pauvre honnête homme, qu'il a peint gauche et maussade, et qui ne

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 212 et 213.
(2) Voir la note D.

manque pas d'avoir le dessous lorsqu'il est aux prises avec l'effronté libertin. Quel jeune homme a jamais désiré d'être un *Hyckman?* Pour l'honneur de la nature humaine, je ne veux point faire une autre question.

Il y a d'ailleurs des scènes qu'il n'est pas permis d'exposer aux regards. C'est une triste idée que celle de placer un ange de vertu dans un mauvais lieu, et de l'y faire martyriser par un scélérat sans honneur et sans pitié. Le forfait de cet homme est épouvantable, et ne devrait pas même être présenté comme possible. L'idée de cet opium me poursuit, me rend malade, au pied de la lettre :

Eh! quel objet enfin à présenter aux yeux!

On dira qu'il est puni : je sais qu'à la fin du douzième volume, un certain colonel tombe du ciel pour tuer Lovelace ; mais celui-ci pouvait tout aussi bien le tuer : c'est un duel ; la chance est égale. Richardson a-t-il voulu nous renvoyer au jugement de Dieu? Le mauvais exemple reste, et la punition ne signifie rien. Le supplice réel des malfaiteurs n'arrête pas toujours leurs semblables. Que signifie donc une mort imaginaire, qui n'est pas même un châtiment? Car, de ce que Lovelace est tué, il ne s'ensuit nullement qu'il est puni (1).

Quant à la conduite de l'ouvrage, il est clair que l'é-

(1) « Heureusement que, par égard pour la morale publique, l'auteur a puni le monstre (Lovelace) en le faisant périr d'une mort tragique. Mais il aurait dû peut-être, pour conserver quelque proportion entre le crime et la peine, le montrer expirant à la potence ; et le goût anglais n'eût pas trop réprouvé ce genre de dénoûment. » (M. de Bonald, *Réflexions philosophiques sur le Beau moral*, p. 248 et 249 de ses *Mélanges litt., polit.*, etc., 3e édit., 1852.)

difice entier repose sur une invraisemblance intolérable. Miss Howe n'a qu'à se marier pour terminer le roman. Elle viendra à la porte de *madame Sinclair*, demandera son amie, la prendra dans sa voiture, et tout sera fini. Mais miss Howe ne veut point se marier; et pourquoi? *Parce qu'elle ne peut se résoudre à devenir heureuse pendant que son amie ne l'est pas*. Elle la laisse donc souffrir, et mourir tranquillement. Je sais qu'il ne faut pas être difficile avec les poëtes qui nous amusent. Cependant cette invraisemblance est du nombre de celles qui passent toutes les bornes et détruisent l'illusion.

Il me paraît, de plus, que la supposition générale de ce roman blesse notablement l'honneur de la nation anglaise. On a justement reproché à madame Radcliffe tant de chimères monstrueuses issues d'une tête femelle fécondée par des prédicants, et par bonheur tout à fait inconnues à des nations qu'elle a jugées sans les connaître; mais, si je ne me trompe infiniment, Richardson fait plus de tort à sa propre nation. Quoi donc! dans une ville comme Londres, un libertin peut enlever une demoiselle de condition, la loger dans une maison infâme, et l'y tourmenter à loisir durant plusieurs mois, sans qu'il y ait pour cette excellente personne un moyen d'échapper à son geôlier? J'aurais cru qu'une jeune personne dans cette position n'aurait eu qu'à se jeter à la fenêtre, à pousser un seul cri pour réveiller le *coroner*, et que tout ce qui existait chez la Sinclair n'aurait fait qu'un saut jusqu'à Tyburn. Un lecteur qui n'aurait d'ailleurs aucune idée des lois et de la police d'Angleterre en concevrait, d'après ce roman, une très-mauvaise idée. Jamais je ne l'ai lu sans m'écrier inté-

rieurement : « Mais sortez donc, Mademoiselle ; et puisque votre amie vous aime assez pour vous laisser où vous êtes, jetez au moins une lettre par la fenêtre, avec l'adresse : *A l'honnête homme qui passe!* (on vous tirera de là). »

J'honore infiniment les belles pages de *Clarisse;* mais jamais elles ne pourront me fermer les yeux sur les longueurs assommantes, l'invraisemblance continuelle et le danger de l'ouvrage (1).

XII

Peu de livres seraient plus dignes que les lettres de madame de Sévigné d'un commentaire suivi, et peu de commentaires seraient plus utiles à la jeunesse et plus sûrs de plaire à tous les ordres de lecteurs. Les lettres de madame de Sévigné sont le véritable *Siècle de Louis XIV.* Le livre qui porte ce nom nous présente, comme beaucoup d'autres, les *événements de ce siècle.* Madame de Sévigné nous peint mieux que personne le *siècle même.* Ce que d'autres nous racontent, elle nous le fait voir : nous assistons à tous les grands faits de cette époque mémorable; nous vivons à la cour de Louis XIV et dans la société choisie de ce temps. Il est impossible de lire une de ses lettres sans trouver un nom sacré; rien n'égale le charme de cette lecture. Tous ces grands hommes sont en mouvement ; on les admire dans les autres livres, dans ces lettres on les fréquente (2).

(1) *Lettres et op.*, p. 214 à 217.
(2) *Ibid.*, t. II, p. 450. — L'ouvrage de M. Walkenaer, *Mémoires*

XIII

On croit assez généralement, à la vérité sur la foi d'une simple tradition, que le *Te Deum* fut, s'il est permis de s'exprimer ainsi, *improvisé* à Milan par les deux grands et saints docteurs saint Ambroise et saint Augustin, dans un transport de ferveur religieuse, opinion qui n'a rien que de très-probable. En effet ce cantique inimitable ne présente pas la plus légère trace du travail et de la méditation. Ce n'est point une *composition,* c'est une *effusion ;* c'est une poésie brûlante, affranchie de tout mètre; c'est un dithyrambe divin où l'enthousiasme, volant de ses propres ailes, méprise toutes les ressources de l'art. Je doute que la foi, l'amour, la reconnaissance aient parlé jamais de langage plus vrai et plus pénétrant (1).

XIV

Je sais par cœur tout ce qu'on a dit contre Sénèque; mais il y a bien des choses aussi à dire en sa faveur. Le plus grand défaut qu'on reproche à lui ou à son style, tourne au profit de ses lecteurs; sans doute il est trop recherché, trop sentencieux; sans doute il vise trop à ne rien dire comme les autres; mais avec ses tournures originales, avec ses traits inattendus, il pénètre profondément les esprits,

« Et de tout ce qu'il dit laisse un long souvenir. »

touchant la vie et les écrits de madame de Sévigné, 4 vol. in-18, et la belle édition donnée en 1818, par MM. De Monmerqué et de Saint-Surin chez Blaise (10 vol. in-8° avec portraits, vues diverses, fac-simile, et notices et notes nombreuses et excellentes), sont venus combler l'immense lacune que M. de Maistre signalait en 1806.

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 52 et 53.

Je ne connais pas d'auteur (Tacite peut-être excepté) qu'on se rappelle davantage. A ne considérer que le fond des choses, il a des morceaux inestimables; ses épîtres sont un trésor de morale et de bonne philosophie. Il y a telle de ces épîtres que Bourdaloue ou Massillon auraient pu réciter en chaire avec quelques légers changements : ses *questions naturelles* sont, sans contredit, le morceau le plus précieux que l'antiquité nous ait laissé dans ce genre : il a fait un beau traité sur la *Providence* qui n'avait point encore de nom à Rome, du temps de Cicéron (1).

XV

La muse de Louis Racine, héritière (je ne dis pas universelle) d'une autre muse plus illustre, doit être chère à tous les instituteurs; car c'est une *muse de famille,* qui n'a chanté que la raison et la vertu. Si la voix de ce poëte n'est pas éclatante, elle est douce au moins et toujours juste. Ses *Poésies sacrées* sont pleines de pensées, de sentiment et d'onction. Rousseau marche avant lui dans le monde et dans les académies; mais dans l'Eglise, je tiendrais pour Racine (2).

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg,* t. II, p. 179 et 180. — Chez les Romains païens, *Providentia* signifiait proprement *prévoyance, faculté de prévoir. Providere,* c'était *pourvoir, faire des provisions* Dans César, *Comment.*, on lit ce verbe dans ce sens : *Providere rei frumentariæ, rem frumentariam, de re frumentaria,* faire provision de blé, se pourvoir de blé. — La *providence* des Romains était donc quelque chose d'équivalent à celle de nos modernes *accapareurs.*— Voir la note E.

(2) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg,* t. I, p. 213.

XVI

La bibliothèque de Voltaire (déposée au palais de *l'Ermitage*) donne lieu à des observations importantes qui n'ont point encore été faites, si je ne me trompe. Je me souviens que Lovelace, dans le roman de Clarisse, écrit à son ami : *Si vous avez intérêt de connaître une jeune personne, commencez par connaître les livres qu'elle lit.* Il n'y a rien de si incontestable ; mais cette vérité est d'un ordre bien plus général qu'elle ne se présentait à l'esprit de Richardson. Elle se rapporte à la science autant qu'au caractère, et il est certain qu'en parcourant les livres rassemblés par un homme, on connaît en peu de temps ce qu'il sait et ce qu'il aime. C'est sous ce point de vue que la bibliothèque de Voltaire est particulièrement curieuse. On ne revient pas de son étonnement en considérant l'extrême médiocrité des ouvrages qui suffirent jadis au *patriarche* de Ferney. On y chercherait en vain ce qu'on appelle les *grands* livres et les éditions recherchées surtout des classiques. Le tout ensemble donne l'idée d'une bibliothèque formée pour amuser les soirées d'un campagnard. Il faut encore y remarquer une armoire remplie de livres dépareillés dont les marges sont chargées de notes écrites de la main de Voltaire, et presque toutes marquées au coin de la médiocrité et du mauvais ton. La collection entière est une démonstration que Voltaire fut étranger à toute espèce de connaissances approfondies, mais surtout à la littérature classique (1). S'il

(1) M. Leouzon-Leduc a dernièrement feuilleté les 7,500 volumes de

manquait quelque chose à cette démonstration, elle serait complétée par des traits d'ignorance sans exemple qui échappent à Voltaire en cent endroits de ses œuvres, malgré toutes ses précautions. Un jour peut-être il sera bon d'en présenter un recueil choisi (1), afin d'en finir avec cet homme (2).

XVII

Un homme de lettres français du premier ordre, mais que je n'ai pas le droit de nommer, me confessait un jour, tête à tête, qu'il n'avait pu supporter la lecture des *Petites Lettres*. La monotonie du plan est un grand défaut de l'ouvrage : c'est toujours un jésuite sot qui dit des bêtises, et qui a lu tout ce que son ordre a écrit. Madame de Grignan, au milieu même de l'effervescence contemporaine, disait déjà en bâillant : *C'est toujours la même chose*, et sa spirituelle mère l'en grondait (3).

Sur le fond des choses considérées purement d'une manière philosophique, on peut, je pense, s'en rapporter aux jugements de Voltaire, qui a dit sans détour : *Il est vrai que tout le livre porte sur un fondement faux, ce qui est visible* (4).

la bibliothèque de Voltaire (à l'Ermitage), et ses observations confirment pleinement celles de M. de Maistre.

(1) C'est ce que fera non-seulement pour Voltaire, mais encore pour tous les encyclopédistes, *L'Esprit de Féron*, que nous avons annoncé plus haut. (P. 147, note 1.)

(2) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 319 et 320.

(3) Voir la note F.

(4) *Siècle de Louis XIV*, t. III, ch. xxxvii. — *De l'Église gallicane*, édit. Migne, colonne 533.

XVIII

Buffon écrivit les aventures de l'univers, et pour se faire le romancier du globe en démentit le saint historien (1).

(1) *Examen de la philosophie de Bacon*, t. II, p. 203.

NOTES

DU CHAPITRE VII.

Note A, page 339.

Veut-on savoir ce que Voltaire pensait des *Lettres provinciales?* — Qu'on écoute ce juge peu suspect :

« Qu'on mette, dit-il, en parallèle, les *Lettres provinciales* et les *Sermons* du père Bourdaloue, on apprendra dans les premières *l'art* de la raillerie, celui *de présenter des choses indifférentes sous des faces criminelles, celui d'insulter avec éloquence :* on apprendra, avec le père Bourdaloue, à être sévère à soi-même et indulgent pour les autres. Je demande alors de quel côté est la vraie morale, et lequel de ces deux livres est le plus utile aux hommes? J'ose le dire, il n'y a rien de plus contradictoire, de plus inique, de plus honteux pour l'humanité, que d'accuser de morale relâchée des hommes qui mènent en Europe la vie la plus dure, et qui vont chercher la mort au bout de l'Asie et de l'Amérique. Quel est le particulier qui ne sera pas consolé d'essuyer des calomnies, quand un corps entier en éprouve continuellement d'aussi cruelles (1)? »

Je conseille à ceux qui voudraient savoir à quoi s'en tenir sur la valeur des allégations des *Lettres provinciales,* de lire les ouvrages suivants du père Daniel : *Entretiens de*

(1) *Lettre au R. P. de Latour, jésuite, principal du collége Louis-le-Grand,* 7 février 1746.

Cléandre et d'Eudoxe sur les Lettres provinciales (1694), et *la Lettre de M. l'abbé de*** à Eudoxe, touchant la nouvelle apologie des Lettres provinciales* (1699). (Voir le tome I, p. 305 à 596, et p. 597 à 634, du *Recueil de divers ouvrages philos., théol., hist., apologét. et de critique*, par le père Daniel, 1724, in-4°).

Traduits, aussitôt leur apparition, en latin, en italien, en espagnol et en anglais, les *Entretiens de Cléandre et d'Eudoxe* sont la réfutation la plus complète et la plus forte des trop fameuses *Lettres provinciales*.

Note B, page 340.

« Deux hommes, — dit M. de Bonald, — que leurs contemporains ont nommé des hommes de génie, parce qu'ils ont jugé leurs écrits sur leur style, et leur doctrine sur le bruit même qu'elle a fait, mais que la postérité, qui juge les écrits par leurs résultats, et les opinions par les événements, appellera des hommes de beaucoup d'esprit (car on erre avec esprit, et non avec génie), Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau écrivirent tous deux sur la politique avec un succès égal, parce que les talents étaient semblables, et que les intentions n'étaient pas très-différentes.....

« Montesquieu, partisan de l'unité de pouvoir par état et par préjugé, et du gouvernement populaire par affection philosophique, favorable aux sociétés *unitaires* par ses aveux, et aux sociétés opposées par ses principes, sans plan et sans système, écrivit l'*Esprit des lois* avec le même esprit, et dans quelques endroits avec la même manière qu'il avait écrit les *Lettres persanes* (1); et cherchant sans

(1) « Comme l'a dit plaisamment, dans l'*Esprit des lois*, l'auteur des *Lettres persanes*, » dit quelque part M. de Bonald, en citant une *polissonnerie* (le mot est de M. de Maistre), qu'on lit dans ce fameux livre.

cesse l'esprit de ce qui est, et jamais la règle de ce qui doit être, il trouva la raison des lois les plus contradictoires, et même des lois qui sont contre toute raison.....

« Heureusement inconséquent, l'ouvrage de Montesquieu, rachetant lui-même l'erreur des principes par de grandes vérités dans les détails, est fait pour en imposer à des esprits inattentifs et à des cœurs honnêtes ; soutenu par un style qui éblouit par son éclat, ou qui étonne par sa précision, accrédité par un nom fameux, et ce qui est plus décisif, appuyé par un parti puissant, l'*Esprit des lois* fut l'oracle des philosophes du grand monde (1). »

« L'*Esprit des lois*, — a dit ailleurs M. de Bonald, — *est le plus profond des livres superficiels.* »

Madame du Deffant disait de l'*Esprit des lois* « que c'était de l'*esprit sur les lois ;* » mot où il y a assez de vérité pour être excellent.

Note C, page 346.

Un des biographes les plus fanatiquement enthousiastes de Voltaire et de ses œuvres, — Condorcet, — a écrit, propos de la *Henriade*, le dithyrambe suivant :

« On peut comparer la *Henriade* à l'*Énéide*. Toutes deux portent l'empreinte du génie dans tout ce qui a dépendu du poëte, et n'ont que les défauts d'un sujet dont le choix a également été dicté par l'esprit national ; mais Virgile ne voulait que flatter l'orgueil des Romains, et Voltaire eut le motif plus noble de préserver les Français du fanatisme, en leur traçant les crimes où il avait entraîné leurs ancêtres (2). »

(1) *Législation primitive*, etc. *Discours préliminaire*, p. 45 à 47, 4e édit. 1847.

(2) Voy. *Vie de Voltaire*, par Condorcet, dans Beuchot ; — *Œuvres de Voltaire*, in-8, t. I, p. 136 et 137 (1834, in-8).

M. de Bonald, avec cette profondeur de vue qui le caractérise, définit ainsi la portée désastreuse et les résultats révolutionnaires de la *Henriade ;* tout esprit sage et réfléchi ne peut s'empêcher d'être frappé de ce jugement :

« Les différents partis religieux, en France, avaient oublié leurs torts réciproques ; Voltaire les a tous rappelés, et plus encore ceux d'un parti que ceux de l'autre. La publication de la *Henriade* et de ses notes ralluma les haines prêtes à s'éteindre ; et l'on a remarqué que les retours à l'ancienne croyance, encore fréquents jusqu'au milieu du dernier siècle, sont devenus beaucoup plus rares depuis cette époque. On ne sait pas assez le mal, même politique, que cet écrivain a fait avec ses éternelles déclamations sur ses quelques événements malheureusement célèbres (1). »

Note D, page 347.

Je crois intéressant, utile et surtout instructif de citer les passages les plus forts de cette déclamation insensée et ridicule de Diderot, — sorte d'*Oraison funèbre de Richardson,* l'auteur de *Clarisse.*

On y trouve l'esprit philosophiquement impie de l'homme, l'amour pour la morale prêché par celui qui écrivit les romans obscènes des *Bijoux indiscrets,* de *Jacques le Fataliste* et de *la Religieuse,* et les principes du romantisme échevelé de 1828. A ces trois titres, les citations qu'on va lire sont d'un haut intérêt :

« Le roman de *Clarisse* m'a laissé une mélancolie qui me plaît et qui dure ; quelquefois on s'en aperçoit, et l'on me demande : « Qu'avez-vous ? vous n'êtes pas dans votre état naturel. » On m'interroge sur ma santé, sur ma fortune, sur mes parents, sur mes amis. O mes amis ! *Paméla,*

(1) *Pensées,* p. 330. — 1817.

Clarisse et Grandisson sont trois grands drames. Arraché à cette lecture par des occupations sérieuses, j'éprouvais un dégoût invincible; je laissais là le devoir, et je reprenais le livre de Richardson. Gardez-vous bien d'ouvrir ces ouvrages enchanteurs, lorsque vous aurez quelque devoir à remplir. Qui est-ce qui a lu les ouvrages de Richardson, sans désir de connaître cet homme, de l'avoir pour frère ou pour ami? *Qui est-ce qui ne lui a pas souhaité toutes sortes de bénédictions?*

« *O Richardson! Richardson! homme unique à mes yeux! tu seras ma lecture dans tous les temps.* Forcé par des besoins pressants, si mon ami tombe dans l'indigence, si la médiocrité de ma fortune ne suffit pas pour donner à mes enfants les soins nécessaires à leur éducation, je vendrai mes livres, *mais tu me resteras, tu me resteras sur le même rayon avec Virgile, Homère, Euripide et Sophocle, et je vous lirai tour à tour...*

« *Plus on a l'âme belle,* plus on a le goût exquis et pur; plus on connaît la nature, plus on aime la vérité, *plus on estime les ouvrages de Richardson* (1). »

Jusqu'ici ce n'est que ridicule; Diderot va se montrer follement impie :

« Alors *je comparais l'ouvrage de Richardson à un livre plus sacré encore, à un évangile* apporté sur la terre pour séparer l'époux de l'épouse, le père du fils, la fille de la mère, le frère de la sœur, et son travail rentrait ainsi dans la condition des êtres les plus parfaits de la nature (2).....

« Dans ce livre *immortel*, comme dans la nature au printemps, on ne trouve point deux feuilles qui soient d'un même vert...

(1) *Éloge de Richardson*, en tête du tome I de *Clarisse*, trad. de Le Tourneur, édit. de Genève, in-8, 1785, p. XXVI et XXVII.

(2) *Ibid.*, p. XXXII.

« O Richardson ! *j'oserai dire que l'histoire la plus vraie est pleine de mensonges, et que ton roman est plein de vérité. L'histoire peint quelques individus, tu peins l'espèce humaine ; l'histoire attribue à quelques individus ce qu'ils n'ont ni dit ni fait, tout ce que tu attribues à l'homme, il l'a dit et fait, etc...* Sous ce point de vue, *j'oserai dire que souvent l'histoire est un mauvais roman, et que le roman, comme tu l'as fait, est une bonne histoire.* O peintre de la nature ! c'est toi qui ne mens jamais. »

N'est-ce pas le comble du délire (1)?

« *J'ai... été frappé,* comme tous les lecteurs ordinaires, *du génie* qu'il y a à avoir combiné dans ce Lovelace les qualités les plus rares et les vices les plus odieux ; la bassesse avec la générosité, la profondeur et la frivolité, la violence et le sang-froid, le bon sens et la folie ; à en avoir fait *un scélérat* qu'on hait, *qu'on aime, qu'on admire,* qu'on méprise, qui vous étonne, *sous quelque forme qu'il se présente, et qui ne garde pas un seul instant la même* (2). »

Tout le programme du romantisme est dans ces lignes ; la réhabilitation de l'impossible et du faux !

« Est-ce que deux amies ne se sont pas brouillées sans qu'aucun des moyens que j'ai employés pour les rapprocher m'ait réussi, *parce que l'une* méprisait l'histoire de Clarisse, devant laquelle *l'autre était prosternée* (3) ?

« J'écrivis à celle-ci, et voici quelques endroits de sa réponse :

« *Elle trouve extraordinaire que cette lecture m'arrache des larmes !* Et ce qui m'étonne toujours, moi, quand j'en suis aux derniers instants de cette innocente, c'est que les pierres, les murs, les carreaux insensibles et froids,

(1) *Éloge de Richardson,* p. XXXIV et XXXV.
(2) *Ibid.*, p. XXXVI.
(3) *Ibid.*, p. XXXVII.

sur lesquels je marche, ne s'émeuvent pas, et ne joignent pas leur plainte à la mienne. Alors tout s'obscurcit autour de moi, mon âme se remplit de ténèbres, et *il me semble que la nature se voile d'un crêpe épais.*

« *A son avis, l'esprit de Clarisse consiste à faire des phrases; et lorsqu'elles en a pu faire quelques-unes, la voilà consolée. C'est*, je vous l'avoue, *une grande malédiction* que de sentir et penser ainsi; mais si grande que j'aimerais mieux tout à l'heure que ma fille mourût entre mes bras, que de l'en savoir frappée (1). *Ma fille! oui j'y ai pensé, et je ne m'en dédis pas.* »

Quelle horrible démence!

« *Nature,* prépare *pendant des siècles* un homme *tel que Richardson;* pour le douer, *épuise-toi,* sois ingrate envers tes autres enfants, ce ne sera que pour un petit nombre d'âmes *comme la mienne* que tu l'auras fait naître, et les larmes qui tomberont *de mes yeux* seront l'unique récompense de ses veilles (2). »

Quel pathos! Et toujours la mise en scène du *moi*, caractère distinctif de Diderot.

« Il y a, *comme on voit*, dans les choses de goût, *ainsi que dans les choses religieuses, une espèce d'intolérance* que je blâme; mais dont je ne me garantirais que par un effort de raison. »

La raison menait Diderot à débiter des blasphèmes et des absurdités. Sainte raison!... Plus loin, cédant encore à sa manie de *poser* pour l'attendrissement à haute dose, Diderot prend le masque d'un ami :

« Cet ami est *un des hommes les plus sensibles que je con-*

(1) C'est la sacrilége parodie du mot sublime de la reine Blanche de Castille à son fils enfant.

(2) *Éloge de Richardson*, p. XXXVIII et XXXIX.

naisse, et *un des plus ardents fanatiques de Richardson;* peu s'en faut qu'il ne le soit *autant que moi* (1).

« *Poëtes, apprenez de Richardson* à donner des confidents aux méchants, *afin de diminuer l'horreur de leurs forfaits, en la partageant*, et, *par la raison opposée,* à n'en point donner aux honnêtes gens, afin de leur laisser tout le mérite de leur bonté. *Avec quel art ce Lovelace se dégrade et se relève!* Dans la même lettre où vous trouvez *les sentiments d'un cannibale, le cri d'une bête féroce; quatre lignes de post-scriptum le transforment tout à coup en un homme de bien, ou peu s'en faut.* »

Ce peu *s'en faut* vaut de l'or !

« Et quel est le moment où Clémentine (2) et Clarisse deviennent *deux créatures sublimes?* Le moment où *l'une a perdu l'honneur*, et *l'autre la raison* (3). »

Enfin, voici le sublime de cette *Oraison funèbre :*

« Tu as eu *plus d'admirateurs encore parmi nous que dans ta patrie, et je m'en réjouis.* »

Il n'y a pas tant de quoi.

« *J'étais incliné au pied de ta statue; je t'adorais.....* J'ai tracé ces lignes *sans liaison, sans dessein et sans ordre.*»

On le voit bien, sans qu'il le dise.

« Le génie de Richardson a étouffé *ce que j'en avais.* Ses fantômes errent sans cesse dans mon imagination (4).»

Après avoir lu ces billevesées inqualifiables, on peut dire, avec M. de Bonald : «La déclamation et l'enflure sont proprement l'éloquence de l'erreur ; il n'y a que la vérité

(1) *Éloge de Richardson*, p. XL.

(2) *Clémentine* est l'héroïne du roman de *Grandisson*, aussi de Richardson.

(3) *Éloge de Richardson,* p. XLII.

(4) *Ibid.*, p. XLIII et XLIV.

qui puisse être simple, comme il n'y a que la beauté qui puisse se passer d'ornements (1). »

Note E, page 352.

« Le plus distingué, après Cicéron, parmi les savants latins qui ont écrit sur des matières philosophiques, fut Sénèque, — dit Schoell (2). — Ses ouvrages sont nombreux. Dans tous percent une vive imagination et un excellent jugement, formé et perfectionné par l'étude des sciences physiques, morales et historiques. Sénèque avait approfondi, jusque dans ses derniers replis, le cœur humain ; il l'avait étudié au milieu d'une cour brillante et corrompue, comme dans les classes inférieures de la société. Le destin avait voulu qu'il éprouvât toutes les vicissitudes auxquelles les malheureux mortels sont exposés, en l'élevant tour à tour de la condition d'un exilé au faîte des grandeurs, pour le précipiter ensuite dans l'abîme de la misère. C'est ainsi que ses livres sont devenus le manuel de tous les hommes qui aiment la philosophie pratique, et surtout de ceux qui vivent dans le grand monde. Peut-être n'existe-t-il pas d'ouvrage qui contienne une telle richesse d'observations tendant à corriger et à ennoblir le caractère, à assurer l'empire de la raison sur les passions, à apprendre à se modérer dans la possession du bonheur, et à supporter avec patience le malheur : il y en a peu où l'on trouve tant de tableaux des différentes situations où l'homme peut se trouver, tracés d'un pinceau si ferme et si ingénieux. Sénèque n'a pourtant pas su se garantir du goût de son temps pour la déclamation. Son éloquence

(1) *Pensées*, p. 322, 1847.

(2) *Histoire abrégée de la littérature romaine*. 1815, in-8, t. II, p. 430.

éblouit souvent plus qu'elle ne touche et ne persuade : on y trouve trop d'antithèses, de métaphores, d'allusions savantes et de tirades étudiées ; l'on regrette d'autant plus ses défauts, que les ouvrages de Sénèque sont devenus les modèles des écrivains suivants. Heureusement ces défauts ne sont pas si fréquents qu'ils puissent détruire l'effet que produisent le génie et la véritable éloquence de Sénèque... Il n'aimait pas les discussions dialectiques des stoïciens et des académiciens, sa philosophie était toute pratique (1).

« Dans les anciennes éditions de ses ouvrages, on trouve... *quatorze lettres de Sénèque à saint Paul,* ou de l'apôtre au philosophe, qu'on regardait anciennement comme authentiques... Saint Jérôme (2) et saint Augustin (3) les citent sans exprimer le moindre doute sur leur authenticité. En général, il s'est perpétué dans l'ancienne Église une tradition d'après laquelle il a existé une liaison entre l'apôtre saint Paul et Sénèque, et l'auteur de la Passion... de saint Pierre et de saint Paul par Linus dit qu'il régnait entre ces deux hommes une amitié si intime, que Sénèque avait de la peine à se passer de la société de l'apôtre, et se dédommageait de cette privation, lorsque les circonstances la lui imposaient, en entretenant avec lui une correspondance assidue.

« Cette tradition, — dit Schoell, — ne doit peut-être pas être reléguée parmi les fables ; plusieurs circonstances se réunissent pour lui donner quelque vraisemblance. Elle explique au moins la singulière ressemblance que les hommes de lettres ont remarquée entre beaucoup de passages de Sénèque et des saintes Écritures, surtout des épîtres de saint Paul (4)..

(1) Schoell, *ibid.*, p. 437 et 438.

(2) *De scriptoribus eccles.*, cap. XII.

(3) *De civitate Dei,* VI, 10.

(4) Schoell, p. 445 et 446. — Voir, *ibid.*, quelques-uns de ces pas-

« Il n'y a pas un lecteur de Sénèque qui n'ait été frappé des sentiments chrétiens qu'on trouve répandus dans ses écrits, et qui sont souvent rapportés dans les expressions mêmes du Nouveau Testament. Dira-t-on qu'il est naturel qu'un homme de bien qui médite sur la nature humaine et sur les rapports entre Dieu et l'homme, soit conduit aux mêmes vérités morales qui sont énoncées dans les saintes Écritures? Mais pourquoi ne trouve-t-on rien de semblable dans les traités de morale d'Aristote, dans les dialogues de Platon, dans les choses mémorables de Socrate par Xénophon, dans les ouvrages philosophiques de Cicéron? Pourquoi, surtout, dans le manuel d'Épictète et dans le livre de Marc-Aurèle, qui tous les deux professaient les principes de la même école que Sénèque, les ressemblances avec les idées chrétiennes sont-elles si peu nombreuses? Le phénomène s'explique si l'on admet que Sénèque a connu et fréquenté des chrétiens, et qu'il a vécu dans des rapports d'amitié avec le plus célèbre de leurs docteurs qui a passé deux années à Rome.

« Ce ne sont pas seulement des principes du christianisme qu'on trouve dans Sénèque; on est bien plus étonné encore d'y trouver des phrases inusitées chez les écrivains profanes, et des mots pris dans des acceptions qu'ils n'ont que dans le Nouveau Testament (1). »

sages parallèles, en commençant par la harangue que l'Apôtre prononça devant l'aréopage d'Athènes, et que saint Luc a insérée dans le xvii[e] chapitre des *Actes des Apôtres*. (Schoell, p. 446 à 448.)

(1) Schoell, p. 448 et 449. — Tel est l'emploi du mot *caro*, dans le sens biblique, qu'on ne remarque dans aucun écrivain païen (*a*); celui du mot *angelus*, comme il est pris dans la vingtième lettre (*b*), et qui rappelle l'ange de Satan dont se plaint saint Paul (*c*), et que les interprètes prennent pour un faux apôtre; telle est encore l'expression de *Saint-Esprit* (*d*), et celle de *progéniture* de Dieu, pour indiquer un homme de bien (*e*); telle est la comparaison de la vie avec un état de

Note F, page 354.

Voici avec quel enthousiasme la spirituelle madame de Sévigné louait *les Petites Lettres*, — c'était le nom donné communément alors aux *Provinciales* :

« Quelquefois pour nous divertir, — écrit-elle à sa fille, — nous lisons *les Petites Lettres* : bon Dieu, quel charme! et comme mon fils les lit! je songe toujours à ma fille, et combien cet excès de justesse de raisonnement serait digne d'elle, mais votre frère dit que vous trouvez que c'est toujours la même chose. Ah, mon Dieu! tant mieux; peut-on avoir un style plus parfait, une raillerie plus fine, plus naturelle, plus délicate, plus digne fille de ces dialogues de Platon, qui sont si beaux? Et lorsque, après les dix premières lettres, il s'adresse aux révérends Pères, quel sérieux! quelle solidité! quelle force! quelle élégance! quel amour pour Dieu et pour la vérité! quelle manière de la soutenir et de la faire entendre! c'est tout cela qu'on trouve dans les huit dernières lettres, qui sont sur un ton bien différent. Je suis assurée que vous ne les avez jamais lues qu'en courant, grapillant les endroits plaisants: mais ce n'est point cela, quand on les lit à loisir (1). »

guerre (*f*). Toutes ces manières de parler sont exclusivement propres à Sénèque parmi tous les écrivains profanes.

(*a*) *Animo cum hac carne grave certamen est, ne abstrahatur* (De consol. ad Martian., cap. XXIV). *Animus liber habitat; nunquam me caro ista compellet ad metum* (Ep. 65). *Non est summa felicitatis nostræ in carne ponenda* (Ep. 74). — (*b*) *Nec ego, Epicuri angelus, scio,* etc. — (*c*) II Cor., XII. — (*d*) *Sacer intra nos spiritus sedet* (Ep. 41). (*e*) *Vir bonus vera progenies Dei* (De Providentia, cap. I). — (*f*) Ep. 51, 96. — Voir Schoell, p. 450 à 452, et Fr. Ch. Gelpke : *Tractatiuncula de familiaritate quæ Paulo apostolo cum Senequa philosopho intercessisse traditur, verisimillima.* (Leipzig, 1813, in-4.)

(1) Mercredi, 21 décembre 1689, t. IX de l'édit. de Blaise. 1818, p. 265 et 266, in-8.

CHAPITRE VIII

PORTRAITS

I. Madame de Staël. — II. Le bourreau. — III. Voltaire. — IV. Port-Royal. — V. Bossuet et Fénelon.

I

C'est donc vous, madame la marquise, qui avez promené la science en jupon (1). Je vous en félicite, et je suis charmé que vous ayez pu, comme moi, examiner de près cette femme célèbre, ou fameuse, qui aurait pu être adorable, et qui a voulu n'être qu'extraordinaire. Il ne faut pas disputer des goûts ; mais, suivant le mien, elle s'est bien trompée. Je trouve que vous la jugez parfaitement bien, excepté dans l'endroit où vous dites que *souvent elle dit des choses qu'elle ne pense pas*. Oh ! pardonnez-moi. Elle dit fort bien ce qu'elle veut dire. Je ne connais pas de tête aussi complétement pervertie; c'est l'opération infaillible de la philosophie moderne sur toute femme quelconque, mais le cœur n'est

(1) Madame de Staël.

pas mauvais du tout. A cet égard, on lui a fait tort. Quant à l'esprit, elle en a prodigieusement, surtout, comme vous le dites fort bien, lorsqu'elle ne cherche pas à en avoir (1).

Le premier malheur de madame de Staël fut de n'être pas née catholique. Si cette loi réprimante eût pénétré son cœur, d'ailleurs assez bien fait, elle eût été adorable au lieu d'être fameuse.

Le second malheur pour elle fut de naître dans un siècle assez léger et assez corrompu pour lui prodiguer une admiration qui acheva de la gâter. S'il lui avait plu d'accoucher en public dans la chapelle de Versailles, on aurait battu des mains. Un siècle plus sage aurait bien su la rendre estimable, en la menaçant du mépris.

Quant à ses ouvrages, on peut dire, sans faire un jeu de mots, que le meilleur est le plus mauvais : il n'y a rien de si médiocre, que tout ce qu'elle a publié jusqu'à l'ouvrage sur l'Allemagne. Dans celui-ci elle s'est un peu élevée ; mais nulle part elle n'a déployé un talent plus distingué que dans ses *Considérations sur la révolution française.* Par malheur, c'est le talent du mal. Toutes les erreurs de la révolution y sont concentrées et sublimées. Tout homme qui peut lire cet ouvrage sans colère peut être né en France, mais il n'est pas Français (2).

Quant aux autres hommes, je n'ai rien à dire.

Quand on méprisera ces sortes d'ouvrages autant qu'ils le méritent, la révolution sera finie.

Une femme protestante prenant publiquement un

(1) *Lettres et op.*, t. I, p. 91.

(2) Voir la note A.

archevêque catholique à partie, et le réfutant sur l'origine divine de la souveraineté, peut amuser sans doute certains spectateurs ; chacun a son goût : mais, pour moi, je préfère infiniment Polichinelle de la place Château ; il est plus décent et non moins raisonnable (1).

II

Je vous crois trop accoutumés à réfléchir, pour qu'il ne vous soit pas arrivé souvent de méditer sur le bourreau. Qu'est-ce donc que cet être inexplicable qui a préféré à tous les métiers agréables, lucratifs, honnêtes et même honorables, qui se présentent en foule à la force ou à la dextérité humaine, celui de tourmenter et de mettre à mort ses semblables ? Cette tête, ce cœur, sont-ils faits comme les nôtres ? ne contiennent-ils rien de particulier et d'étranger à notre nature ? Pour moi, je n'en sais pas douter. Il est fait comme nous extérieurement ; il naît comme nous ; mais c'est un être extraordinaire, et pour qu'il existe dans la famille humaine il faut un décret particulier, un FIAT de la puissance créatrice. Il est créé comme un monde. Voyez ce qu'il est dans l'opinion des hommes, et comprenez, si vous pouvez, comment il peut ignorer cette opinion ou l'affronter ! A peine l'autorité a-t-elle désigné sa demeure, à peine en a-t-il pris possession que les autres habitations reculent, jusqu'à ce qu'elles ne voient plus la sienne. C'est au milieu de cette solitude et de cette espèce de vide formé autour de lui qu'il vit seul avec sa

(1) *Lettres et op.*, t. I, p. 503 et 504.

femelle et ses petits, qui lui font connaître la voix de l'homme : sans eux il n'en connaîtrait que les gémissements...... Un signal lugubre est donné ; un ministre abject de la justice vient frapper à sa porte et l'avertir qu'on a besoin de lui : il part ; il arrive sur une place publique couverte d'une foule pressée et palpitante. On lui jette un empoisonneur, un parricide, un sacrilége : il le saisit, il l'étend, il le lie sur une croix horizontale, il lève le bras : alors il se fait un silence horrible, et l'on n'entend plus que le cri des os, qui éclatent sous la barre, et les hurlements de la victime. Il la détache ; il la porte sur une roue : les membres fracassés s'enlacent dans les rayons ; la tête pend ; les cheveux se hérissent, et la bouche, ouverte comme une fournaise, n'envoie plus par intervalle qu'un petit nombre de paroles sanglantes qui appellent la mort. Il a fini : le cœur lui bat, mais c'est de joie ; il s'applaudit, il dit dans son cœur : *Nul ne roue mieux que moi*. Il descend ; il tend sa main souillée de sang, et la justice y jette de loin quelques pièces d'or qu'il emporte à travers une double haie d'hommes écartés par l'horreur. Il se met à table et il mange ; au lit ensuite, et il dort. Et le lendemain, en s'éveillant, il songe à tout autre chose qu'à ce qu'il a fait la veille. Est-ce un homme ? Oui : Dieu le reçoit dans ses temples et lui permet de prier. Il n'est pas criminel ; cependant aucune langue ne consent à dire, par exemple, *qu'il est vertueux, qu'il est honnête homme, qu'il est estimable*, etc. Nul éloge moral ne peut lui convenir, car tous supposent des rapports avec les hommes, et il n'en a point.

Et cependant toute grandeur, toute puissance, toute subordination repose sur l'exécuteur : il est l'horreur et

le lien de l'association humaine (1). Otez du monde cet agent incompréhensible ; dans l'instant même l'ordre fait place au chaos ; les trônes s'abîment et la société disparaît (2).

III

En louant Voltaire, il ne faut le louer qu'avec une certaine retenue, j'ai presque dit à contre-cœur. L'admiration effrénée dont trop de gens l'entourent est le signe infaillible d'une âme corrompue. Qu'on ne se fasse point illusion : si quelqu'un, en parcourant sa bibliothèque, se sent attiré vers les *Œuvres de Ferney*, Dieu ne l'aime pas. Souvent on s'est moqué de l'autorité ecclésiastique qui condamnait les livres *in odium auctoris ;* en vérité rien n'était plus juste : *Refusez les honneurs du génie à celui qui abuse de ses dons.* Si cette loi était sévèrement observée, on verrait bientôt disparaître les livres empoisonnés ; mais puisqu'il ne dépend pas de nous de la promulguer, gardons-nous au moins de donner dans l'excès bien plus répréhensible qu'on ne le croit d'exalter sans mesure les écrivains coupables et celui-là surtout. Il a prononcé contre lui-même, sans s'en apercevoir, un arrêt terrible, car c'est lui qui a dit :

> Un esprit corrompu ne fut jamais sublime.

Rien n'est plus vrai, et voilà pourquoi Voltaire, avec ses cent volumes, ne fut jamais que *joli ;* j'excepte la tragédie où la nature de l'ouvrage le forçait d'exprimer de nobles sentiments étrangers à son caractère ; et même

(1) Voir la note B.
(2) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, etc., t. I, p. 41 à 44.

encore sur la scène, qui est son triomphe, il ne trompe pas des yeux exercés. Dans ses meilleures pièces, il ressemble à ses deux grands rivaux, comme le plus habile hypocrite ressemble à un saint. Je n'entends point d'ailleurs contester son mérite dramatique, je m'en tiens à ma première observation : dès que Voltaire parle en son nom, il n'est que *joli;* rien ne peut l'échauffer, pas même la bataille de Fontenoy. *Il est charmant*, dit-on, je le dis aussi, mais j'entends que ce mot soit une critique ! Du reste, je ne puis souffrir l'exagération qui le nomme *universel :* certes, je vois de belles exceptions à cette universalité. Il est nul dans l'ode, et qui pourrait s'en étonner ? L'impiété réfléchie avait tué chez lui la flamme divine de l'enthousiasme ; il est encore nul et même jusqu'au ridicule dans le drame lyrique, son oreille ayant été absolument fermée aux beautés harmoniques comme ses yeux l'étaient à celles de l'art. Dans les genres qui paraissaient les plus analogues à son talent naturel, il se traîne : ainsi il est médiocre, froid et souvent (qui le croirait?) lourd et grossier dans la comédie ; car le méchant n'est jamais comique. Par la même raison, il n'a pas su faire une épigramme, la moindre gorgée de son fiel ne pouvant couvrir moins de cent vers. S'il essaye la satire, il glisse dans le libelle ; il est insupportable dans l'histoire, en dépit de son art, de son élégance et des grâces de son style ; aucune qualité ne pouvant remplacer celles qui lui manquent et qui sont la vie de l'histoire, la gravité, la bonne foi et la dignité. Quant à son poëme *épique,* je n'ai pas droit d'en parler, car pour juger un livre, il faut l'avoir lu, et pour le lire il faut être éveillé. Une monotonie assoupissante plane

sur la plupart de ses écrits qui n'ont que deux sujets, la Bible et ses ennemis : il blasphème ou il insulte. Sa plaisanterie si vantée est cependant loin d'être irréprochable : le rire qu'elle excite n'est pas légitime ; c'est une grimace. N'avez-vous jamais remarqué que l'anathème divin fût écrit sur son visage ? Après tant d'années il est temps encore d'en faire l'expérience. Allez contempler sa figure au palais de l'*Ermitage*. Jamais je ne la regarde sans me féliciter de ce qu'elle ne nous a point été transmise par quelque ciseau héritier des Grecs, qui aurait su peut-être y répandre un certain beau idéal. Ici tout est naturel. Il y a autant de vérité dans cette tête qu'il y en aurait dans un plâtre pris sur le cadavre. Voyez ce front abject que la pudeur ne colora jamais, ces deux cratères éteints où semblent bouillonner encore la luxure et la haine. Cette bouche... je dis mal peut-être, mais ce n'est pas ma faute, — ce *rictus* épouvantable courant d'une oreille à l'autre, et ces lèvres pincées par la cruelle malice comme un ressort prêt à se détendre pour lancer le blasphème ou le sarcasme. Ne me parlez pas de cet homme, je ne puis en soutenir l'idée. Ah ! qu'il nous a fait de mal. Semblable à cet insecte, le fléau des jardins, qui n'adresse ses morsures qu'à la racine des plantes les plus précieuses, Voltaire, avec son *aiguillon*, ne cesse de piquer les deux racines de la société, les femmes et les jeunes gens ; il les imbibe de ses poisons qu'il transmet ainsi d'une génération à l'autre. C'est en vain que pour voiler d'inexprimables attentats, ses stupides admirateurs nous assourdissent de tirades sonores où il a parlé supérieurement des objets les plus vénérés. Ces aveugles volon-

taires ne voient pas qu'ils achèvent ainsi la condamnation de ce coupable écrivain. Si Fénelon, avec la même plume qui peignit les joies de l'Élysée, avait écrit le livre *du Prince,* il serait mille fois plus vil et plus coupable que Machiavel. Le grand crime de Voltaire est l'abus du talent et la prostitution réfléchie d'un génie créé pour célébrer Dieu et la vertu. Il ne saurait alléguer comme tant d'autres la jeunesse, l'inconsidération, l'entraînement des passions, et pour terminer enfin, la triste faiblesse de notre nature. Rien ne l'absout : sa corruption est d'un genre qui n'appartient qu'à lui ; elle s'enracine dans les dernières fibres de son cœur et se fortifie de toutes les forces de son entendement. Toujours alliée au sacrilége, elle brave Dieu en perdant les hommes. Avec une fureur qui n'a pas d'exemple, cet insolent blasphémateur en vient à se déclarer l'ennemi personnel du Sauveur des hommes ; il ose du fond de son néant lui donner un nom ridicule, et cette loi adorable que l'Homme-Dieu apporta sur la terre, il l'appelle l'INFAME. Abandonné de Dieu qui punit en se retirant, il ne connaît plus de frein. D'autres cyniques étonnèrent la vertu, Voltaire étonne le vice. Il se plonge dans la fange, il s'y roule, il s'en abreuve; il livre son imagination à l'enthousiasme de l'enfer qui lui prête toutes ses forces pour le traîner jusqu'aux limites du mal. Il invente des prodiges, des monstres qui font pâlir. Paris le couronna, Sodome l'eût banni. Profanateur effronté de la langue universelle et de ses plus grands noms, le dernier des hommes après ceux qui l'aiment ! Comment vous peindrais-je ce qu'il me fait éprouver? Quand je vois ce qu'il pouvait faire et ce qu'il a

fait, ses inimitables talents ne m'inspirent plus qu'une espèce de rage sainte qui n'a pas de nom. Suspendu entre l'admiration et l'horreur, quelquefois je voudrais lui faire élever une statue... par la main du bourreau (1).

IV

Je doute que l'histoire présente dans ce genre rien d'aussi extraordinaire que l'établissement et l'influence de *Port-Royal*. Quelques sectaires mélancoliques, aigris par les poursuites de l'autorité, imaginèrent de s'enfermer dans une solitude pour y bouder et y travailler à l'aise. Semblables aux lames d'un aimant artificiel dont la puissance résulte de l'assemblage, ces hommes, unis et serrés par un fanatisme commun, produisent une force totale capable de soulever les montagnes. L'orgueil, le ressentiment, la rancune religieuse, toutes les passions aigres et haineuses se déchaînent à la fois. L'esprit de parti concentré se transforme en rage incurable. Des ministres, des magistrats, des savants, des femmelettes du premier rang, des religieuses fanatiques, tous les ennemis du Saint-Siége, tous ceux de l'unité, tous ceux d'un ordre célèbre, leur antagoniste naturel, tous les parents, tous les amis, tous les clients des premiers personnages de l'association s'allient au foyer commun de la révolte. Ils crient, ils s'insinuent, ils calomnient, ils intriguent ; ils ont des imprimeurs, des correspondances, des facteurs, une *caisse publique invisible*. Bientôt Port-Royal pourra désoler l'Église galli-

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. 1, p. 271 à 277.

cane, braver le Souverain Pontife, impatienter Louis XIV, influer dans ses conseils, interdire les imprimeries à ses adversaires, en imposer enfin à la suprématie.

Ce phénomène est grand sans doute ; un autre néanmoins le surpasse infiniment : c'est la réputation mensongère de vertus et de talents *construite* par la secte, comme on *construit* une maison ou un navire et libéralement accordée à Port-Royal avec un tel succès que de nos jours même elle n'est point encore effacée, quoique l'Église ne reconnaisse aucune vertu séparée de la soumission, et que Port-Royal ait été constamment et irrémissiblement brouillé avec toutes les espèces de talents supérieurs (1).

Il n'y a rien de si froid, de si vulgaire, de si sec, que tout ce qui est sorti de Port-Royal. Deux choses leur manquent éminemment, l'éloquence et l'onction ; ces dons merveilleux sont et doivent être étrangers aux sectes. Lisez leurs livres ascétiques, vous les trouverez tous morts et glacés. La puissance convertissante ne s'y trouve jamais : comment la force qui nous attire vers un astre pourrait-elle se trouver hors de cet astre ? C'est une contradiction dans les termes.

Je te vomirai, dit l'Écriture, en parlant à la tiédeur ; j'en dirais autant en parlant à la médiocrité. Je ne sais comment le mauvais choque moins que le médiocre continu. Ouvrez un livre de Port-Royal, vous direz sur-le-champ, en lisant la première page : *Il n'est ni assez bon, ni assez mauvais pour venir d'ailleurs.* Il est aussi impossible d'y trouver une absurdité ou un solé-

(1) *De l'Église gallicane*, etc., édit. Migne, col. 516 et 517

cisme, qu'un aperçu profond ou un mouvement d'éloquence; c'est le poli, la dureté et le froid de la glace. Est-il donc si difficile de faire un livre de Port-Royal? Prenez vos sujets dans quelque ordre de connaissances que tout orgueil puisse se flatter de comprendre; traduisez les anciens, ou pillez-les au besoin sans avertir; faites-les tous parler français; jetez à la foule, même ce qu'ils ont voulu lui dérober. Ne manquez pas surtout de dire ON au lieu de MOI; annoncez dans votre préface *qu'*ON *ne se proposait pas d'abord de publier ce livre, mais que certaines personnes fort considérables ayant estimé que l'ouvrage pourrait avoir une force merveilleuse pour ramener les esprits obstinés,* ON *s'était enfin déterminé,* etc. Dessinez dans un cartouche, à la tête du livre, une grande femme voilée, appuyée sur une ancre (c'est l'aveuglement et l'obstination); signez votre livre d'un nom faux (1), ajoutez la devise magnifique : ARDET AMANS SPE NIXA FIDES, vous aurez un livre de Port-Royal (2).

Quand on dit que Port-Royal a *produit* de grands talents, on ne s'entend pas bien. Port-Royal n'était point une institution. C'était une espèce de club théologique, un lieu de rassemblement, *quatre murailles* enfin, et rien de plus. S'il avait pris fantaisie à quelques savants français de se réunir dans tel ou tel café pour y disserter à l'aise, dirait-on que ce café a *produit* de grands génies?

Le talent de Pascal, de Nicole, d'Arnaud, etc., n'appartient qu'à eux, et nullement à Port-Royal, qui ne

(1) Voir la note C.
(2) *De l'Église gallicane*, col. 518.

les forma point; ils portèrent leurs connaissances et leurs talents dans cette solitude. Ils y furent ce qu'ils y étaient avant d'y entrer. Ils se touchent sans se pénétrer, ils ne forment point d'unité morale : je vois bien des *abeilles*, mais point de *ruche* (1).

Non-seulement les talents furent médiocres à *Port-Royal*, mais le cercle de ces talents fut extrêmement restreint, non-seulement dans les sciences proprement dites, mais encore dans ce genre de connaissances qui se rapportaient le plus particulièrement à leur état. On ne trouve parmi eux que des grammairiens, des biographes, des traducteurs, des polémiques éternels, etc.; du reste, pas un hébraïsant, pas un helléniste, pas un latiniste, pas un antiquaire, pas un lexicographe, pas un critique, pas un éditeur célèbre, et, à plus forte raison, pas un mathématicien, pas un astronome, pas un physicien, pas un poëte, pas un orateur ; ils n'ont pu léguer (Pascal toujours excepté) un seul ouvrage à la postérité. Étrangers à tout ce qu'il y a de noble, de tendre, de sublime dans les productions du génie, ce qui leur arrive de plus heureux et dans leurs meilleurs moments, c'est d'avoir raison (2).

V.

Jamais l'autorité n'eut de plus grand, ni surtout de plus intègre défenseur que Bossuet.

La cour était pour lui un véritable sanctuaire où il ne voyait que la puissance divine dans la personne du roi. La gloire de Louis XIV et son absolue autorité ra-

(1) *De l'Église gallicane*, col. 518 et 519.
(2) *Ibid.*, col. 521 et 522.

vissaient le prélat, comme si elles lui avaient appartenu en propre. Quand il loue le monarque, il laisse bien loin derrière lui tous les adorateurs de ce prince, qui ne lui demandaient que la faveur. Celui qui le trouverait flatteur montrerait bien peu de discernement. Bossuet ne loue que parce qu'il admire, et sa louange est toujours parfaitement sincère. Elle part d'une certaine foi monarchique qu'on sent mieux qu'on ne peut la définir ; et son admiration est communicative, car il n'y a rien qui persuade comme la persuasion. Il faut ajouter que la soumission de Bossuet n'a rien d'avilissant, parce qu'elle est purement chrétienne, et comme l'obéissance qu'il prêche au peuple est une obéissance d'amour qui ne rabaisse point l'homme, la liberté qu'il employait à l'égard du souverain était aussi une liberté chrétienne qui ne déplaisait point. Il fut le seul homme de son siècle (avec Montausier peut-être) qui eût droit de dire la vérité à Louis XIV sans le choquer. Lorsqu'il lui disait en chaire : *Il n'y a plus pour vous qu'un seul ennemi à redouter, vous-même, Sire, vous-même,* etc. (1), ce prince l'entendait comme il aurait entendu David disant dans les psaumes : *Ne vous fiez pas aux princes, auprès desquels il n'y a point de salut.* L'homme n'était pour rien dans la liberté exercée par Bossuet ; or, c'est l'homme seul qui choque l'homme ; le grand point est de savoir l'anéantir. Boileau disait à l'un des plus habiles courtisans de son siècle :

> Esprit né pour la cour et maître en l'art de plaire,
> Qui sais également et parler et te taire.

(1) Voyez dans les Sermons choisis de Bossuet, sermon sur la *Résurrection*.

Ce même éloge appartient éminemment à Bossuet. Nul homme ne fut jamais plus maître de lui-même, et ne sut mieux dire ce qu'il fallait, comme il fallait, et quand il fallait. Était-il appelé à désapprouver un scandale public, il ne manquait point à son devoir ; mais quand il avait dit : *Il ne vous est pas permis de l'avoir,* il savait s'arrêter, et n'avait plus rien à démêler avec l'autorité. Les souffrances du peuple, les erreurs du pouvoir, les dangers de l'État, la publicité des désordres, ne lui arrachèrent jamais un seul cri. Toujours semblable à lui-même, toujours prêtre et rien que prêtre, il pouvait désespérer une maîtresse sans déplaire à l'auguste amant.

S'il y a quelque chose de piquant pour l'œil d'un observateur, c'est de placer à côté de ce caractère celui de Fénelon levant la tête au milieu des favoris et des maîtresses ; à l'aise à la cour, où il se croyait chez lui, et fort étranger à toutes sortes d'illusions ; sujet soumis et profondément dévoué, mais qui avait besoin d'une force, d'un ascendant, d'une indépendance extraordinaire pour opérer le miracle dont il était chargé.

Trouve-t-on dans l'histoire l'exemple d'un thaumaturge *qui ait fait d'un prince un autre prince*, en forçant la plus terrible nature à reculer ? Je ne le crois pas.

Voltaire a dit : *l'Aigle de Meaux, le Cygne de Cambrai.* On peut douter que l'expression soit juste à l'égard du second qui avait peut-être dans l'esprit moins de flexibilité, moins de condescendance, et plus de sévérité que l'autre.

Les circonstances mirent ces deux grands person-

nages en regard, et par malheur ensuite en opposition. Honneur éternel de leur siècle et du sacerdoce français, l'imagination ne les sépare plus, et il est devenu impossible de penser à eux sans les comparer.

C'est le privilége des grands siècles de léguer leurs passions à la postérité, et de donner à leurs grands hommes je ne sais quelle seconde vie qui nous fait illusion et nous les rend présents. Qui n'a pas entendu des disputes pour et contre madame de Maintenon, soutenues avec une chaleur véritablement *contemporaine ?* Bossuet et Fénelon présentent le même phénomène. Après un siècle, ils ont des amis et des ennemis dans toute la force des termes ; et leur influence se fait sentir encore de la manière la plus marquée.

Fénelon voyait ce que personne ne pouvait s'empêcher de voir : des peuples haletant sous le poids des impôts, des guerres interminables, l'ivresse de l'orgueil, etc.

Alors le zèle qui dévorait le grand archevêque savait à peine se contenir. Mourant de douleur, ne voyant plus de remède pour les contemporains, et courant au secours de la postérité, il ranimait les morts ; il demandait à l'allégorie ses voiles, à la mythologie ses heureuses fictions ; il épuisait tous les artifices du talent pour instruire la souveraineté future, sans blesser celle qu'il aimait tendrement en pleurant sur elle.

Cependant qu'est-il arrivé ? Ce grand et aimable génie paye encore aujourd'hui les efforts qu'il fit, il y a plus d'un siècle, pour le bonheur des rois, encore plus que pour celui des peuples. L'oreille superbe de l'autorité redoute encore la pénétrante douceur des vérités pro-

noncées par cette Minerve envoyée sous la figure de Mentor ; et peu s'en faut que dans les cours Fénelon ne passe pour un républicain.

Bossuet, au contraire, parce qu'il fut plus maître de son zèle, et que surtout il ne lui permit jamais de se montrer au dehors sous des formes humaines, inspire une confiance sans bornes. Il est devenu l'homme des rois. La majesté se mire et s'admire dans l'impression qu'elle fait sur ce grand homme (1).

(1) *De l'Église gallicane*, col. 612 à 615.

NOTES

DU CHAPITRE VIII.

Note A, page 369.

Non moins sévère et non moins juste que M. de Maistre, M. de Bonald a écrit :

« C'est un bien triste legs qu'a fait à la société madame de Staël, que l'ouvrage posthume... publié sous son nom, des *Considérations sur les principaux événements de la révolution française*...

« C'est encore un roman sur la politique et la société, écrit sous l'*influence* (1) des affections domestiques et des passions politiques qui ont occupé ou agité l'auteur ; c'est encore *Delphine* et *Corinne*, qui font de la politique comme elles faisaient de l'amour ou s'exaltaient sur les chefs-d'œuvre des arts, avec leur imagination, et surtout avec leurs émotions, peut-être aussi avec des inspirations ; car les femmes, circonscrites par la nature dans le cercle étroit des soins domestiques, ou, la plupart, quand elles en sortent, livrées à la dissipation, ne parlent guère de politique que par ouï-dire.

(1) Allusion au titre d'un des ouvrages de madame de Staël, *Traité sur l'influence des passions*.

« Je ne crois pas qu'il y eût en Europe un écrivain moins appelé que madame de Staël à *considérer* une révolution. Il y a toujours eu trop de mouvement dans son esprit, et trop d'agitation dans sa vie, pour qu'elle ait pu observer et décrire ce mouvement violent et désordonné de la société. Il faut être assis pour dessiner un objet qui fuit; et ici le peintre n'a pas plus *posé* que le modèle.

« Madame de Staël a fait en écrivant sur la politique, la même méprise qu'avait faite M. Necker en gouvernant. M. Necker était un homme d'affaires et un littérateur, et il s'est cru un homme d'État...

« La doctrine politique de madame de Staël est toute en illusions, sa doctrine religieuse en préventions ou en préjugés, et sa doctrine littéraire en paradoxes.

« Deux sentiments dominent dans l'ouvrage de madame de Staël : sa tendresse pour son père, son admiration pour l'Angleterre.

« Avec l'éloge de M. Necker, madame de Staël justifie le renversement de l'ancienne constitution de la France; et, avec l'éloge du peuple anglais, l'impulsion vers les institutions anglaises que donna son père (1). . . . . .

. . . .

« Madame de Staël eût mieux fait, je crois, pour sa mémoire et pour notre repos, de conserver à son écrit le caractère de ses conversations; ou, s'il n'était qu'une bienséance commandée par les égards dus à la société au milieu de laquelle elle vivait,... d'emporter son secret avec elle, et de ne pas le confier à une œuvre posthume qui ne composera jamais la bibliothèque d'un homme

(1) M. de Bonald, *Observations sur l'ouvrage de madame la baronne de Staël,* ayant pour titre : *Considérations,* etc., p. 529 à 531 de ses *Mélanges litt., polit. et philos.*, 3e édit. 1852.

d'État, pas plus que ses autres ouvrages celle d'un homme de goût (1). »

Note B, page 372.

Je ne sais — je doute même — si M. de Maistre a eu en vue, supposé qu'il l'ait connue, l'*Épistre dédicatoire du premier livre que je feray,* due à la plume de Furetière, le spirituel auteur du *Roman bourgeois*. C'est dans cette *Épître à très-haut et très-redouté seigneur Jean Guillaume, dit Saint-Aubin, maître des hautes œuvres* (ou bourreau) *de la ville... de Paris,* que je trouve en germe l'idée si magnifiquement développée par M. de Maistre, dans son portrait du bourreau.

« Je prends mon bien où je le trouve, » disaient Molière et la Fontaine; il peut donc être de quelque intérêt de savoir comment l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* a tiré parti de l'idée première de Furetière :

« Depuis que j'ai vu louer tant de faquins qui ont des équipages de grands seigneurs, et tant de grands seigneurs qui ont des âmes de faquins, il m'a pris envie de vous louer aussi, et certes ce ne sera pas sans y être aussi bien fondé que tous ces flatteurs. Combien y a-t-il de ces gens qu'on vante si hautement, qu'il faudrait mettre entre vos mains afin de leur apprendre à vivre? Ils ne font pas si bien leur métier comme vous savez faire le vôtre : car il n'y a personne qui exécute plus ponctuellement les ordres de la justice, dont vous êtes le principal arc-boutant...

« Quant à la noblesse de votre emploi, n'y a-t-il pas quelque part en Asie ou en Afrique un roi qui tient à gloire de pendre lui-même ses sujets, et qui est si persuadé que c'est un des plus beaux appennages de sa couronne, qu'il

(1) *Ibid.*, § x, *Conclusion,* p. 588.

punirait comme un attentat celui qui lui voudrait ravir cet honneur? Lorsque les saints Pères ont appelé Attila, Saladin et tant d'autres rois les bouchers de la justice divine, ne vous ont-ils pas donné d'illustres confrères, etc. (1)? »

Croirait-on que le même esprit de parti pris, qui ne veut voir dans M. de Maistre que l'apologiste du bourreau, a pris, — au dix-septième siècle, — l'*épître* de Furetière au sérieux et a soutenu qu'il avait dédié son *Roman bourgeois* à l'exécuteur des hautes œuvres ! En vérité, l'erreur suit toujours la même marche et tous les moyens lui sont bons en tout temps.

Note C, page 378.

« C'est un trait remarquable et l'un des plus caractéris-
« tiques de Port-Royal. Au lieu du modeste anonyme qui
« aurait un peu trop comprimé le *moi*, ses écrivains
« avaient adopté une méthode qui met ce *moi* à l'aise,
« en laissant subsister l'apparence d'une certaine pudeur
« littéraire dont ils n'aimaient que l'écorce : c'était la
« méthode pseudonyme. Ils publiaient presque tous leurs
« livres sous des noms supposés, et tous, il faut bien l'ob-
« server, plus sonores que ceux qu'ils tenaient de mes-
« dames leurs mères, ce qui fait un honneur infini au dis-
« cernement de ces humbles solitaires. De cette fabrique
« sortirent MM. *d'Étouville, de Montalte, de Beuil, de*
« *Royaumont, de Rebeck, de Fresne,* etc. Arnauld, que cer-
« tains écrivains français appellent encore avec le sérieux
« le plus comique le *grand Arnauld,* faisait mieux encore :

(1) Voyez p. 337 du *Roman bourgeois*, édit. de la *Bibliothèque elzevirienne* de Jannet, 1854.

« profitant de l'ascendant que certaines circonstances lui « donnaient dans la petite Église, il s'appropriait le travail « des subalternes, et consentait modestement à recueillir « les éloges décernés à ces ouvrages (1). »

(1) M. de Maistre, *De l'Église gallicane*, col. 518, note

CHAPITRE IX

LA FRANCE ET LES FRANÇAIS

I. Amour de la domination reproché aux Français. — II. La France est à la tête des nations. — III. Esprit national des Français. — IV. Esprit de prosélytisme de la France.— V. Mission de la France. — VI. Parallèle entre le dix-septième et le dix-huitième siècle, en France.

I

Les Français ont sans doute des côtés qui ne sont pas aimables ; mais souvent aussi nous les blâmons, parce que nous ne sommes pas faits comme eux. Nous les trouvons légers, ils nous trouvent pesants : qui est-ce qui a raison? Quant à leur orgueil, songez qu'il est impossible d'être membre d'une grande nation sans le sentir. Les Anglais et les Autrichiens n'ont-ils point d'orgueil (1)?

On reproche aux Français de vouloir commander partout où ils sont. Et les Autrichiens ne commandent-ils pas? Partout les grands commandent aux petits. Encore un coup, je connais les défauts français, et j'en suis

(1) *Lettres et op.*, t. I, p. 27.

choqué autant qu'un autre ; mais je sais aussi ce qu'on peut dire en leur faveur (1).

II

Rien ne marche au hasard; tout a sa règle, et tout est déterminé par une puissance qui nous dit rarement son secret. Le monde politique est aussi réglé que le monde physique ; mais comme la liberté de l'homme y joue un certain rôle, nous finissons par croire qu'elle y fait tout. L'idée de détruire ou de morceler un grand empire, est souvent aussi absurde que celle d'ôter une planète du système planétaire, quoique nous ne sachions pas pourquoi.

Dans la société des nations, comme dans celle des individus, il doit y avoir des grands et des petits. La France a toujours tenu et tiendra longtemps, suivant les apparences, un des premiers rangs dans la société des nations. D'autres nations, ou, pour mieux dire, leurs chefs, ont voulu profiter, contre toutes les règles de la morale, d'une fièvre chaude qui était venue assaillir les Français, pour se jeter sur leur pays et le partager entre eux. La Providence a dit que non; toujours elle fait bien, mais jamais plus visiblement, à mon avis : notre inclination pour ou contre les Français ne doit point être écoutée. La politique n'écoute que la raison.

Mon opinion se réduit à ceci : « Que l'empire de la « coalition sur la France et la division de ce royaume « seraient un des plus grands maux qui pussent arriver « à l'humanité. »

(1) *Lettres et op.*, t. I, p. 30.

Je vois dans la destruction de la France le germe de deux siècles de massacres, la sanction des maximes du plus odieux machiavélisme, l'abrutissement irrévocable de l'espèce humaine, et même, une plaie mortelle à la religion (1).

III

Les Chinois ont ou avaient, dit-on, des cartes géographiques où la Chine est représentée au milieu comme un continent immense, et tous les autres pays de la terre sont dessinés négligemment tout alentour, comme ces terres douteuses que le burin européen projette légèrement sur la côte de Nuytz, ou dans le fond de la baie de Baffin. Vos Français, ne vous déplaise, sont un peu faits ainsi : pour eux, tout l'univers est en France, et toute la France est à Paris. Dès qu'une fois ils ont décerné une apothéose, il ne leur vient pas en tête qu'il puisse y avoir des incrédules. Il y a d'ailleurs dans leur admiration quelque chose de fanatique, quelque chose d'idolâtrique; toujours ils sont menés par quelques hommes qui les éblouissent et leur commandent; toujours ils ont sur le piédestal quelque *veau d'or* autour duquel on les voit danser comme des furieux. Ce n'est pas que, lorsque le paroxysme sera passé, ils ne vous permettent, si vous voulez, de convertir l'idole en *vase d'ignominie*, mais le mal est fait : et qui oserait, bon Dieu ! se flatter de faire entendre sa voix au milieu d'un branle de trente millions d'hommes?

Je sais que le défaut dont je parle appartient plus ou

(1) P. 31 à 33.

moins à tous les peuples ; mais, chez les Français, il est plus saillant qu'ailleurs. Voulez-vous échapper à ces illusions nationales? Consultez les étrangers ; car chaque nation est pour l'autre une postérité contemporaine. En passant la frontière, mais surtout celle de France, vous verrez tous les objets changer de face, au point que vous ne vous reconnaîtrez plus (1).

IV

Vous êtes une terrible puissance ! Jamais sans doute il n'exista de nation plus aisée à tromper, ni plus difficile à détromper, ni plus puissante pour tromper les autres. Deux caractères particuliers vous distinguent de tous les peuples du monde : l'esprit d'association et celui de prosélytisme. Les idées chez vous sont toutes nationales et toutes passionnées. Il me semble qu'un prophète, d'un seul trait de son fier pinceau, vous a peints d'après nature, il y a vingt-cinq siècles, lorsqu'il a dit : *Chaque parole de ce peuple est une conjuration* (2); l'étincelle électrique, parcourant, comme la foudre dont elle dérive, une masse d'hommes en communication, représente faiblement l'invasion instantanée, j'ai presque dit fulminante, d'un goût, d'un système, d'une passion parmi les Français qui ne peuvent vivre *isolés*. Au moins si vous n'agissiez que sur vous-mêmes, on vous laisserait faire ; mais le penchant, le besoin, la fureur

(1) T. II, p. 205 et 206.

(2) *Omnia quæ loquitur populus iste, conjuratio est*. (Isaïe, VIII, 12.) M. de Bonald a dit, dans le même sens : « Un ouvrage dangereux, écrit en français, est une déclaration de guerre à toute l'Europe. » (*Pensées*, 1847, p. 345.)

d'agir sur les autres, est le trait le plus saillant de votre caractère. On pourrait dire que ce trait est *vous-mêmes*. Chaque peuple a sa mission : telle est la vôtre. La moindre opinion que vous lancez sur l'Europe est un bélier poussé par trente millions d'hommes. Toujours affamés de succès et d'influence, on dirait que vous ne vivez que pour contenter ce besoin ; et comme une nation ne peut avoir reçu une destination séparée du moyen de l'accomplir, vous avez reçu ce moyen dans votre langue, par laquelle vous régnez bien plus que par vos armes, quoiqu'elles aient ébranlé l'univers. L'empire de cette langue ne tient point à ses formes actuelles : il est aussi ancien que la langue même ; et déjà, dans le treizième siècle, un Italien écrivait en français l'histoire de sa patrie, *parce que la langue française corait parmi le monde, et était la plus dilettable à lire et à oïr que nulle autre* (1). Il y a mille traits de ce genre. Je me souviens d'avoir lu jadis une lettre du fameux architecte *Christophe Wren*, où il examine les dimensions qu'on doit donner à une église. Il les déterminait uniquement par l'étendue de la voix humaine ; ce qui devait être ainsi, la prédication étant devenue la partie principale du culte, et presque tout le culte dans les temples qui ont vu cesser le sacrifice. Il fixe donc ces bornes, au delà desquelles la voix, pour toute oreille anglaise, n'est plus que du bruit ; *mais*, dit-il encore, *un orateur français se ferait entendre de plus loin, sa prononciation étant plus distincte et plus*

(1) Le frère Martin de Canal. Voyez Tiraboschi : *Storia della letter. ital.*, in-8. Venise, 1795, t. IV, livre III, ch, I, p. 321, n. 4.

ferme (1). Ce que Wren a dit de la parole orale me semble encore bien plus vrai de cette parole bien autrement pénétrante qui retentit dans les livres. Toujours celle des Français est entendue de plus loin ; car le style est un accent. Puisse cette force mystérieuse, mal expliquée jusqu'ici, et non moins puissante pour le bien que pour le mal, devenir bientôt l'organe d'un prosélytisme salutaire, capable de consoler l'humanité de tous les maux que vous lui avez faits (2) !

V

Chaque nation, comme chaque individu, a reçu une mission qu'elle doit remplir. La France exerce sur l'Europe une véritable magistrature, qu'il serait inutile de contester, dont elle a abusé de la manière la plus coupable. Elle était surtout à la tête du système religieux, et ce n'est pas sans raison que son roi s'appelait *très-chrétien*. Bossuet n'a rien dit de trop sur ce point. Or, comme elle s'est servie de son influence pour contredire sa vocation et démoraliser l'Europe, il ne faut pas être étonné qu'elle y soit ramenée par des moyens terribles (3).

J'ai parlé de cette *magistrature* que la France exerce sur le reste de l'Europe. La Providence, qui proportionne toujours les moyens à la fin, et qui donne aux nations, comme aux individus, les organes nécessaires à l'accomplissement de leur destination, a précisément

(1) Voir la note A.
(2) *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 530 à 533.
(3) *Considérations sur la France*, édit. Migne, col. 17.

donné à la nation française deux instruments, et, pour ainsi dire, deux *bras*, avec lesquels elle remue le monde, sa langue et l'esprit de prosélytisme qui forme l'essence de son caractère; en sorte qu'elle a constamment le besoin et le pouvoir d'influencer les hommes.

La puissance, j'ai presque dit la monarchie de la langue française, est visible : on peut, tout au plus, faire semblant d'en douter. Quant à l'esprit de prosélytisme, il est connu comme le soleil; depuis la marchande de modes jusqu'au philosophe, c'est la partie saillante du caractère national (1).

Avant que la France ait bien connu ses erreurs, il n'y a pas de salut pour elle; mais si elle est encore aveugl sur ce point, l'Europe l'est peut-être davantage sur ce qu'elle doit attendre de la France (2).

Il y a des nations privilégiées qui ont une mission dans ce monde. J'ai tâché déjà d'expliquer celle de la France, qui me paraît aussi visible que le soleil. Il y a dans le gouvernement naturel, et dans les idées nationales du peuple français, je ne sais quel élément théocratique et religieux qui se retrouve toujours. Le Français a besoin de la religion plus que tout autre homme ; s'il en manque, il n'est pas seulement affaibli, il est mutilé (3).

VI

Il faut que les sciences naturelles soient tenues à leur

(1) *Considér. sur la France*, col. 26.

(2) M. de Bonald a dit : « La France, premier-né de la civilisation européenne, sera la première à renaître ou à périr. » (*Pensées*, 1847, p. 284.)

(3) *Du Pape*, édit. Migne, col. 239 et 240.

place, qui est la seconde, la préséance appartenant de droit à la théologie, à la morale et à la politique. Toute nation où cet ordre n'est pas observé est dans un état de dégradation. D'où vient la prééminence marquée du dix-septième siècle, surtout en France? De l'heureux accord des trois éléments de la supériorité moderne, la religion, la science et la chevalerie, et de la suprématie accordée au premier. On a souvent comparé ce siècle au suivant et comme il n'y avait pas trop moyen de contester la supériorité du premier dans la littérature, on s'en consolait par la supériorité *incontestable* du second dans la philosophie, tandis que c'est précisément le contraire qu'il fallait dire, car notre siècle fut surpassé par la philosophie bien plus que par la littérature du précédent. Qu'est-ce donc que la philosophie? Si je ne me trompe, *c'est la science qui nous apprend la raison des choses*, et qui est plus profonde à mesure que nous connaissons *plus de choses*. La philosophie du dix-huitième siècle est donc parfaitement nulle (du moins pour le bien), puisqu'elle est purement négative, et qu'au lieu de nous apprendre quelque chose, elle n'est dirigée, de son propre aveu, qu'à détromper l'homme, à ce qu'elle dit, de tout ce qu'il croyait savoir, en ne lui laissant que la physique. Descartes qui ouvre le dix-septième siècle, et Malebranche qui le ferme, n'ont point eu d'égaux parmi leurs successeurs. Y a-t-il dans le siècle suivant une meilleure anatomie, un plus terrible examen du cœur humain que le livre de La Rochefoucauld? Un cours de morale plus complet, plus approfondi, plus satisfaisant que celui de Nicole? Y a-t-il dans notre siècle beaucoup de livres à comparer à celui d'Ab-

badie, *De la Connaissance de soi-même et des Sources de la morale?* Pascal, comme philosophe, a-t-il été égalé dans le siècle suivant? Quels hommes que Bossuet et Fénelon dans la partie philosophique de leurs écrits! La théologie ayant d'ailleurs plusieurs points de contact avec la métaphysique, il faut bien se garder de passer les théologiens sous silence quand il s'agit de la supériorité philosophique. Lisez, par exemple, ce que Pétau a écrit sur la liberté de l'homme en elle-même et dans son rapport avec la prévision et l'action divine; suivez-le dans la savante histoire de tout ce que l'esprit humain a pensé sur ces profondes questions, et lisez ensuite ce que Locke a balbutié sur le même sujet: vous pâmerez de rire, et vous saurez au moins ce que vaut une grande réputation moderne en voyant ce qu'elle a coûté.

Il est encore très-important de remarquer qu'indépendamment de la supériorité du dix-septième siècle dans les ouvrages philosophiques proprement dits, sa littérature entière, prise dans le sens le plus général du mot, respire je ne sais quelle philosophie sage, je ne sais quelle raison calme, qui circule pour ainsi dire dans toutes les veines de ce grand corps, et qui, s'adressant constamment au bon sens universel, ne surprend, ne choque et ne trouble personne. Ce tact exquis, cette mesure parfaite, fut nommée *timidité* par le siècle suivant, qui n'estima que la contradiction, l'audace et l'exagération.

Une autre considération générale, qui n'est qu'une suite de la précédente, et qui assure une supériorité décidée à la philosophie du dix-septième siècle sur la sui-

vante, c'est que la première est dirigée tout entière au perfectionnement de l'homme, au lieu que la seconde est une puissance délétère qui ne tend, en détruisant les dogmes communs, qu'à isoler l'homme, à le rendre orgueilleux, égoïste, pernicieux à lui-même et aux autres; car l'homme, qui ne vaut que parce qu'il croit, ne vaut rien s'il ne croit rien.

Et cette considération de l'utilité déciderait seule la question de vérité ; car jamais l'erreur ne peut manquer de nuire, ni la vérité d'être utile. Si l'on a cru quelquefois le contraire, c'est qu'on n'y avait pas regardé d'assez près.

Mais ce qui doit être observé par-dessus tout, c'est que l'infériorité du dix-huitième siècle est due uniquement à l'esprit d'irréligion qui la distingue. Les talents ne lui ont pas manqué, mais seulement ce principe qui les exalte et les dirige.

Donnez à Buffon la foi de Linnée ; imaginez Jean-Jacques Rousseau tonnant dans une chaire chrétienne sous le surplis de Bourdaloue, Montesquieu écrivant avec la plume qui traça *Télémaque* et la *Politique sacrée*, madame du Deffant allant tous les jours à la messe, n'aimant que Dieu et sa fille, s'échauffant sur la Providence, sur la grâce, sur saint Augustin, et peignant une société qui lui ressemble, etc., etc. ; qui sait si, dans des genres si différents, le grand siècle ne se trouverait pas avantageusement balancé ?

Un fleuve de fange qui roulait des diamants a sillonné l'Europe pendant tout le dernier siècle. L'urne qui l'épanchait à *Ferney* ressemblait à ces vaisseaux du Levant qui recèlent la peste dans les précieuses cargai-

sons qu'ils nous apportent. Purifiez ces eaux, faites-les partir de cette haute source qui domine toutes les impuretés humaines, ce fleuve eût enchanté, fertilisé, enrichi l'Europe sans la corrompre. Si le dix-septième siècle présente plus de talents supérieurs, peut-être que dans le nôtre, les talents en général se montrent en plus grand nombre ; et qui sait encore jusqu'à quel point ceux-ci se seraient élevés si le génie coupable et avili n'eût pas volontairement jeté ses ailes ? Non-seulement l'esprit du siècle a plus ou moins flétri les talents, mais de plus ce qu'il en a laissé subsister n'a produit qu'un vain éclat, un vain amusement pour l'esprit presque toujours accompagné de conséquences funestes. On en voit un exemple frappant dans l'*Esprit des Lois*. Personne ne peut nier que ce livre n'appartienne à un talent supérieur ; cependant l'anathème général l'a frappé ; il n'a fait que du mal, et il en a fait immensément. Le *Contrat social* s'adressait à la foule, et les laquais mêmes pouvaient l'entendre ; c'était un grand mal sans doute ; mais enfin leurs maîtres nous restaient : le livre de Montesquieu les perdit.

Que n'a-t-on pas dit dans le dernier siècle contre l'éducation religieuse ? que n'a-t-on pas fait pour rendre la science et la morale même purement humaines ? Les Français surtout frappèrent le grand coup en 1764. L'effet est connu ; il fut clair, immédiat, incontestable, et cette époque sera à jamais remarquée dans l'histoire. Là commence la génération détestable qui a *voulu*, *fait* ou *permis* tout ce que nous avons vu (1).

(1) *Examen de la philosophie de Bacon*, t. II, p. 266 à 272.

NOTE

DU CHAPITRE IX.

Note A, page 394.

On peut lire cette lettre de Wren dans l'*European Magazine* (août 1790, tome XVIII, page 91). Elle fut rappelée, en 1812, dans un journal anglais où nous lisons qu'au jugement de cet architecte célèbre : *it is not practicable to make a simple room so capacious with pews and galleries as to hold* 2,000 *persons and both to hear distinctly and to see the preacher*. (*The Times*, 30 nov. 1812, n° 8771.)

Wren décide que la voix d'un orateur en Angleterre ne peut se faire entendre plus loin de 50 pieds en face, de 30 pieds sur les côtés et de 20 derrière lui; *et même*, dit-il, *c'est à condition que le prédicateur prononcera distinctement*, *et qu'il appuiera sur les finales*. (*European Magazine*, ibidem) (1).

(1) Note de M. de Maistre : *Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 155 et 156, note xxxv.

CHAPITRE X

PROPHÉTIES

NOTA. — Les dates placées en tête de chacun des paragraphes de ce chapitre indiquent les époques où M. de Maistre a écrit ces *prophéties*, qui conviennent plus encore à l'avenir de la France qu'aux temps auxquels l'auteur des *Soirées de Saint-Pétersbourg* les appliquait, dans sa pensée.

Déjà, l'on peut reconnaître d'avance la justesse de ces divers pronostics, qui tous tendent à la même idée-mère : — Ce que nous sommes appelés à voir ne sera point une *révolution contraire*, mais le *contraire de la révolution.*

1796

Pour faire la révolution française, il a fallu renverser la religion, outrager la morale, violer toutes les propriétés, et commettre tous les crimes : pour cette œuvre diabolique, il a fallu employer un tel nombre d'hommes vicieux, que jamais peut-être autant de vices n'ont agi ensemble pour opérer un mal quelconque. Au contraire, pour rétablir l'ordre, le roi convoquera toutes les vertus : il le voudra, sans doute ; mais, par la nature même des choses, il y sera forcé. Son intérêt le plus pressant sera d'allier la justice à la miséricorde ; les hommes estimables viendront d'eux-mêmes se placer

aux postes où ils peuvent être utiles ; et la religion, prêtant son sceptre à la politique, lui donnera les forces qu'elle ne peut tenir que de cette sœur auguste.

Je ne doute pas qu'une foule d'hommes ne demandent qu'on leur montre le fondement de ces magnifiques espérances ; mais croit-on donc que le monde politique marche au hasard, et qu'il ne soit pas organisé, dirigé, animé par cette même sagesse qui brille dans le monde physique ? Les mains coupables qui renversent un Etat opèrent nécessairement des déchirements douloureux ; car nul agent libre ne peut contrarier les plans du Créateur, sans attirer, dans la sphère de son activité, des maux proportionnés à la grandeur de l'attentat ; et cette loi appartient plus à la bonté du grand Être qu'à sa justice.

Mais, lorsque l'homme travaille pour rétablir l'ordre, il s'associe avec l'auteur de l'ordre, il est favorisé par la *nature*, c'est-à-dire par l'ensemble des choses secondes, qui sont les ministres de la Divinité. Son action a quelque chose de divin ; elle est tout à la fois douce et impérieuse ; elle ne force rien, et rien ne lui résiste : en disposant, elle rassainit : à mesure qu'elle opère, on voit cesser cette inquiétude, cette agitation pénible, qui est l'effet et le signe du désordre ; comme sous la main du chirurgien habile, le corps animal luxé est averti du replacement par la cessation de la douleur.

Français, c'est au bruit des chants infernaux, des blasphèmes de l'athéisme, des cris de mort et des longs gémissements de l'innocence égorgée, c'est à la lueur des incendies, sur les débris du trône et des autels, arrosés par le sang du meilleur des Rois et par celui d'une

foule innombrable d'autres victimes; c'est au mépris des mœurs et de la foi publique, c'est au milieu de tous les forfaits, que vos séducteurs et vos tyrans ont fondé ce qu'ils appellent *votre liberté*.

C'est au nom du Dieu TRÈS-GRAND ET TRÈS-BON, à la suite des hommes qu'il aime et qu'il inspire, et sous l'influence de son pouvoir créateur, que vous reviendrez à votre constitution, et qu'un Roi vous donnera la seule chose que vous deviez désirer sagement, *la liberté par le Monarque* (1).

Enfin, c'est ici la grande vérité dont les Français ne sauraient trop se pénétrer : le rétablissement de la monarchie ne sera point une *révolution contraire*, mais le *contraire de la révolution* (2).

Cette immense et terrible révolution fut commencée, avec une fureur qui n a pas d'exemple, *contre le catholicisme et pour la démocratie. Le résultat sera pour le catholicisme et contre la démocratie* (3).

1815

L'Europe entière est dans une fermentation qui nous conduit à une révolution religieuse à jamais mémorable, et dont la révolution politique dont nous avons été les témoins ne fut que l'épouvantable préface. Pour nettoyer la place, il fallait des furieux; vous allez maintenant voir arriver l'architecte (4).

(1) *Considérations sur la France*, édit. Migne, col. 74 et 75.
(2) *Ibid.*, col. 93.
(3) *Lettres et op.*, t. I, p. 94.
(4) *Lettres et op.*, t. I, p. 321.

1815

Mille raisons, trop longues à détailler, me prouvent que nous touchons à une révolution morale et religieuse, sans laquelle le chaos ne peut faire place à la création. La main de la Providence se fait sentir visiblement : nous ne voyons encore rien, parce que jusqu'ici elle n'a fait que nettoyer la place, mais nos enfants s'écrieront, avec une respectueuse admiration : *Fecit nobis magna qui potens est.* Il est impossible que vous n'ayez pas ouï nommer un livre ancien, intitulé *Gesta Dei per Francos*. C'est une histoire des Croisades. Ce livre peut être augmenté de siècle en siècle, toujours sous le même titre. Rien de grand ne se fait dans notre Europe sans les Français.

Ils ont été, à cette époque, ridicules, fous, atroces, etc., tant qu'il vous plaira ; mais ils n'ont pas moins été choisis pour être les instruments de l'une des plus grandes révolutions qui se soient faites dans le monde ; et je ne puis douter qu'un jour (qui n'est pas loin peut-être) ils n'indemnisent richement le monde de tout le mal qu'ils lui ont fait ; car le prosélytisme est leur élément, leur talent, leur mission même ; et toujours ils agiteront l'Europe en bien ou en mal. Il se peut faire, sans doute, que la France souffre encore de grandes convulsions,

> Qu'elle-même sur soi renverse ses murailles,
> Et de ses propres mains déchire ses entrailles ;

mais, à la fin, tout finira comme je vous le dis (1).

(1) *Lettres et op.*, p. 365 et 366.

1815

Il faut absolument tuer l'esprit du dix-huitième siècle ; mais comment nous y prendrons-nous? Nous aurions besoin d'apôtres, et nous ne trouvons que des conjurés. L'erreur a pénétré jusque dans les cabinets des souverains, et quelquefois même encore plus haut. Bien peu de gens connaissent à fond ce malheureux dix-huitième siècle, dont l'esprit enivre encore les meilleures têtes. Cependant, ne perdons pas courage. L'erreur, en vertu d'une règle divine et invariable, s'égorge toujours elle-même. Voici ce qui arrivera infailliblement un peu plus tôt ou un peu plus tard.

Les princes, dans le seizième siècle, établirent le protestantisme pour voler l'Église ; dans le dix-neuvième, ils rétabliront l'Église pour raffermir leurs trônes, mis en l'air par les principes protestants (1).

1818

La fermentation germanique est au comble : le protestantisme chancelle visiblement sur ses bases, et manifeste à tous les yeux le grand symptôme de mort pour toutes les institutions et associations imaginables ; je veux dire la défiance de leurs propres forces et je ne sais quel tâtonnement inquiet qui cherche des appuis et ne saisit que l'air. Les plus grandes conversions ont frappé tous les yeux. Une infinité d'autres moins visibles sont d'autant plus importantes qu'on ne les aperçoit point encore. Les préjugés se dissipent ; les haines

(1) P. 382.

s'éteignent. Le catholicisme, en Angleterre, lève déjà un pied respectueux pour franchir le seuil du parlement, au moment (qui ne peut être fort éloigné) où il y sera appelé par la loi et par l'opinion rassainie. Tout annonce un changement général, une révolution magnifique, dont celle qui vient de finir (à ce qu'on dit) ne fut que le terrible et indispensable préliminaire (1).

1819

L'état présent de l'Europe fait horreur, et celui de la France en particulier est inconcevable. La peinture d'un seul département convient en plus ou en moins à tous les autres. *La révolution est debout*, sans doute, et non-seulement elle est debout, mais elle marche, elle court, elle rue. — La seule différence que j'aperçois entre cette époque et celle du grand Robespierre, c'est qu'alors les têtes tombaient et qu'aujourd'hui elles tournent. J'ai peine à croire que l'état actuel ne finisse pas de quelque manière extraordinaire et peut-être sanglante (2).

1819

Il est infiniment probable que les Français nous donneront encore une tragédie; mais que ce spectacle ait ou n'ait pas lieu, voici ce qui est certain. L'esprit religieux, qui n'est pas du tout éteint en France, fera un effort proportionné à la compression qu'il éprouve, suivant la nature *de tous les fluides élastiques*. Il soulèvera des montagnes, il fera des miracles. Le Souverain

(1) *Lettres et op.*, p. 367.
(2) Tome I, p. 507.

Pontife et le sacerdoce français s'embrasseront, et dans cet embrassement sacré, ils étoufferont les maximes gallicanes. Alors le clergé français commencera une nouvelle ère et reconstruira la France, — et la France prêchera la religion à l'Europe, — et jamais on n'aura rien vu d'égal à cette propagande ; — et si l'émancipation des catholiques est prononcée en Angleterre, ce qui est possible et même probable, et que la religion catholique parle en Europe français et anglais, souvenez-vous bien de ce que je vous dis, mon très-cher auditeur, il n'y a rien que vous ne puissiez attendre. — Et si l'on vous disait que, dans le courant du siècle, on dira la messe à Saint-Pierre de Genève et à Sainte-Sophie de Constantinople, il faudrait dire : Pourquoi pas?

Cet oracle est plus sûr que celui de Calchas (1).

1820

Tout me porte à croire que les affaires de la France se lient à des événements généraux et immenses qui se préparent, et dont les éléments sont visibles à qui regarde bien ; mais ce majestueux abîme fait tourner la tête (2).

1821

Jamais le titre de *langue universelle* n'a mieux convenu à la langue française ; et ce qu'il y a d'étrange, c'est que sa puissance semble augmenter avec sa stérilité. Ses beaux jours sont passés : cependant tout le monde l'entend, tout le monde la parle ; et je ne crois pas même qu'il y ait de ville en Europe qui ne renferme quelques

(1) P. 508.
(2) Tome II, p. 10.

hommes en état de l'écrire purement. La juste et honorable confiance accordée en Angleterre au clergé de France exilé, a permis à la langue française d'y jeter de profondes racines : c'est une seconde conquête peut-être, qui n'a point fait de bruit, car Dieu n'en fait point (1), mais qui peut avoir des suites plus heureuses que la première. Singulière destinée de ces deux grands peuples qui ne peuvent cesser de se chercher ni de se haïr. Dieu les a placés en regard comme deux aimants prodigieux qui s'attirent par un côté et se fuient par l'autre ; car ils sont à la fois ennemis et parents (2). Cette même Angleterre a porté nos langues en Asie ; elle a fait traduire Newton dans la langue de Mahomet (3), et les jeunes Anglais soutiennent des thèses à Calcutta en arabe, en persan et en bengali. De son côté, la France, qui ne se doutait pas, il y a trente ans, qu'il y eût plus d'une langue vivante en Europe, les a toutes apprises tandis qu'elle forçait les nations d'apprendre la sienne. Ajoutez que les plus longs voyages ont cessé d'effrayer l'imagination ; que tous les grands navigateurs sont Européens (4), que l'Occident entier cède manifestement à l'ascendant européen ; que le croissant, pressé sur ses deux points, à Constantinople et à Delhi, doit nécessairement éclater par le milieu ; que les événements ont

(1) *Non in commotione Dominus.* (III Reg., XIX, 2.)

(2) Voir la note A.

(3) Le traducteur, qui a écrit presque sous la dictée d'un astronome anglais, se nomme Tuffuzul-Hussein-Khan. Boerhaave a reçu le même honneur. (*Sir Will. Jones' Works*, in-4, t. V, p. 570. Supplément, t. I, p. 278 ; t. II, p. 922.)

(4) Voyez *Essays by the students of fort William in Bengal,* etc. Calcutta, 1802. — Saint-Martin a remarqué *que tous les grands navigateurs sont chrétiens.* C'est la même chose.

donné à l'Angleterre quinze cents lieues de frontières avec le Thibet et la Chine, et vous aurez une idée de ce qui se prépare. L'homme, dans son ignorance, se trompe souvent sur les fins et sur les moyens, sur la force et sur la résistance, sur les instruments et sur les obstacles. Tantôt il veut couper un chêne avec un canif, et tantôt il lance une bombe pour briser un roseau; mais la Providence ne tâtonne jamais, et ce n'est pas en vain qu'elle agite le monde. Tout annonce que nous marchons vers une grande unité que nous devons *saluer de loin*, pour me servir d'une tournure religieuse. Nous sommes douloureusement et bien justement broyés; mais si de misérables yeux tels que les miens sont dignes d'entrevoir les secrets divins, nous ne sommes *broyés* que pour être *mêlés* (1).

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 168 à 171.

NOTE

DU CHAPITRE X.

Note A, page 408.

« Vous êtes, à ce qui me semble, *gentis incunabula nostræ,* et toujours la France a exercé sur l'Angleterre une influence morale plus ou moins forte. Lorsque la source qui est chez vous, se trouvera obstruée ou souillée, les eaux qui en partent seront bientôt taries en Angleterre, ou bien elles perdront leur limpidité, *et peut-être qu'il en sera de même pour toutes les autres nations.* De là vient, suivant ma manière de voir, que l'Europe n'est que trop intéressée à tout ce qui se fait en France. » (Burke, *Reflex. on the Revol. of France.* London, Dodley, 1793, in-8, p. 118, 119.) Paris est le centre de l'Europe. (Le même, *Lettres à un membre de la chambre des communes,* 1797, in-8, p. 18.)

CHAPITRE XI ET DERNIER

PENSÉES DIVERSES

On a voulu inventer des *méthodes faciles*, mais ce sont de pures illusions. Il n'y a point de méthodes faciles pour apprendre les choses difficiles. L'unique méthode est de fermer sa porte, de faire dire qu'on n'y est pas, et de travailler (1).

*
* *

Depuis qu'on s'est mis à nous apprendre, en France, comment il fallait apprendre les langues mortes, personne ne les sait, et il est assez plaisant que ceux qui ne les savent pas veuillent absolument prouver le vice des méthodes employées par nous qui les savons (2).

*
* *

L'homme par lui-même n'est rien : c'est un ballon qui n'est par lui-même qu'un vaste chiffon, dont la grandeur, la beauté et la puissance dépendent unique-

(1) *Lettres et op.*, t. I, p. 193 et 194.
(2) P. 194.

ment du *gaz* qui le remplit; ce gaz se nomme *religion*, *liberté*, *orgueil*, *colère*, etc.; en un mot, tout dépend du sentiment moral qui enflamme l'homme, et qui augmente ses forces sans mesure (1).

La science est une plante qu'il faut abandonner à sa croissance naturelle. Je regarde le protestantisme comme un engrais brûlant qui a forcé la végétation. Ce n'est pas le tout d'être savant; il faut l'être comme il faut, et quand il faut, et autant qu'il faut. Le feu qui fait vivre l'homme, le feu qui le réchauffe quand il a froid, et le feu qui le brûle s'il y tombe, ne sont pas tout à fait la même chose quant au résultat; c'est cependant toujours *le feu* (2).

***

Ce monde n'est qu'une représentation : partout on met les apparences à la place des motifs, de manière que nous ne connaissons les causes de rien. Ce qui achève de tout embrouiller, c'est que la vérité se mêle parfois au mensonge. Mais où? mais quand? mais à quelle dose? C'est ce qu'on ignore. Rien n'empêche que l'acteur qui joue Orosmane sur les planches ne soit réellement amoureux de Zaïre; alors donc, lorsqu'il lui dira :

> Je veux, avec excès, vous aimer et vous plaire,

il dit la vérité; mais s'il avait envie de l'étrangler, son art aurait imité le même accent, *tant les comédiens imitent bien l'homme !* Nous, de notre côté, nous dé-

(1) P. 326.
(2) P. 487.

ployons le même talent dans le drame du monde, *tant l'homme imite bien le comédien!* Comment se tirer de là (1)?

*
* *

Je ne cesserai de le dire comme de le croire : l'homme ne vaut que parce qu'il croit. Qui ne croit rien ne vaut rien. Ce n'est pas qu'il faille croire des sornettes; mais toujours vaudrait-il mieux croire trop que ne croire rien (2).

*
* *

Souvent je me suis demandé, avec terreur, s'il est donc possible qu'un méchant naisse d'un père et d'une mère vertueux? Il est impossible de répondre à cette question, qui touche à un mystère impénétrable ; mais sur plusieurs questions il vaut mieux croire ce qui est bon, ce qui est utile, ce qui tend à nous rendre meilleurs et à nous élever, toutes les fois du moins que cette opinion n'est pas démontrée fausse. Croyons donc que la vertu se communique comme la vie et avec la vie ; que nous pouvons en développer le germe dans nos enfants par nos exemples, ou l'étouffer par une conduite opposée ; que la volonté ferme de propager le règne de la vertu a de plus grands effets qu'on ne le croit ordinairement. Croyons enfin que si *Marc-Aurèle* donna le jour à *Commode*, et que si *Caligula* le reçut de *Germanicus*, ce sont là des exceptions ou de simples difficultés qui disparaîtraient, si le grand voile était levé (3).

(1) T. II, p. 35 et 36.
(2) P. 46.
(3) P. 130.

*
* *

Aimer et *connaître,* c'est la véritable destinée de l'homme (1).

*
* *

J'aime croire à l'hérédité des talents : elle m'aide à croire à celle des vertus (2).

*
* *

Le genre du *paysage* a je ne sais quel charme, et, s'il est permis de s'exprimer ainsi, je ne sais quelle innocence : les scènes champêtres reposent l'âme et la délassent. Pour louer un paysage, ne dit-on pas qu'il est *tranquille?* Les beautés du premier ordre n'enlèvent point d'adorateurs à des beautés plus modestes, qui s'emparent du cœur en le caressant. L'Énéide est belle, mais les Bucoliques sont aimables (3).

*
* *

Il faut beaucoup de mérite pour sentir vivement celui des autres (4).

*
* *

Nous n'admirons jamais dans un livre que la conformité avec nos opinions et nos penchants. De là cette diversité infinie de jugements qui se choquent et s'an-

(1) P. 131.
(2) P. 135.
(3) *Lettres et op.*, t. II, p. 136.
(4) P. 155.

nulent mutuellement. L'effet d'un livre ressemble à celui d'un discours, qui dépend bien autrement des dispositions intérieures de celui qui écoute, que du talent de l'orateur (1).

*
* *

O merveilleuse destinée des livres ! Je ne me lasse pas de l'admirer. Sénèque disait jadis : *Les uns ont la renommée, et les autres la méritent :* ce qu'il disait de l'homme, nous avons bien pour le moins autant de droit de le dire des productions de l'esprit humain ; mais, à l'époque où nous vivons, il est particulièrement nécessaire de se tenir en garde contre la réputation des livres, vu que le siècle qui finit sera à jamais marqué dans l'histoire comme la grande époque du charlatanisme dans tous les genres, et surtout des réputations usurpées. Pendant tout ce temps, les renommées furent quelque chose d'artificiel où le véritable mérite n'entrait pour rien. Le vers immortel de Molière :

> Nul n'aura de l'esprit hors nous et nos amis,

fut la devise de tous les distributeurs de la gloire; or, comme les esprits corrompus sont presque toujours faux et que le premier élément du goût c'est la morale, de là vient qu'ils nous ont trompés sur tout, et qu'il ne faut les croire sur rien, pas plus sur un livre philosophique que sur une chanson; pas plus sur un ouvrage de législation que sur un roman.

Pourrait-on croire que ce délire a été porté au point

(1) P. 204.

d'amener une grande nation, alors illustre et assez justement entichée d'elle-même, à mépriser ses propres richesses, à fermer les yeux sur ce dix-septième siècle ouvert pour elle par Descartes, et fermé par le chancelier d'Aguesseau ; à présenter à l'Europe l'image d'un homme riche et noble qui va *gueuser* dans les pays étrangers, traîné sur un lourd coffre-fort qu'il ne veut pas ouvrir ?

C'est cependant ce que nous avons vu ; et plus d'une fois il est arrivé à des étrangers de rire des succès que quelques-uns de leurs livres obtenaient ailleurs (1).

*
* *

Le mérite des livres ressemble aux qualités des corps : elles ne résident pas réellement dans ces corps, mais dans notre esprit, qui en reçoit les impressions. Si tous les hommes avaient la jaunisse, la neige serait jaune ; et les goûts dépravés ne portent ce nom que parce qu'ils sont rares. Si l'unanimité était nécessaire pour se décider, il n'y aurait dans le monde rien de bon et rien de beau, ni dans l'ordre civil, ni dans l'ordre moral, car il n'y a rien sur quoi tous les hommes soient d'accord ; et nous en viendrions à soutenir que les araignées sont un mets délicieux, parce que les livres d'histoire naturelle nous apprennent qu'une jolie demoiselle française les aimait passionnément.

Mais puisque l'unanimité ne sera jamais le partage de l'humanité dans l'état d'imperfection où elle se trouve, il est clair que toutes les questions de goût doi-

(1) P. 213 et 214.

vent se décider, comme les autres, à la pluralité : le petit nombre aura beau dire qu'*il peut* avoir raison, la majorité lui répondra suffisamment, en disant qu'*elle doit* avoir raison (1).

*
* *

On ne juge un poison que par ses effets. La vésicule qui recèle le venin de la vipère est fort petite, et le canal qui le verse dans la plaie à travers la dent est à peine perceptible sous la lentille du microscope : cependant la mort y passe commodément. Le monde moral est plein, comme le monde physique, de ces passages imperceptibles par où le mal s'élance dans le domaine de Dieu, qui est celui de l'ordre. Alors l'orgueil a beau crier : *Il n'y a point de mal, tout va bien.* Laissons dire l'orgueil, et voyons les choses sans passion. Pour connaître toute l'étendue du désordre, il faut d'abord connaître toute l'excellence de l'ordre qu'il a détruit (2).

*
* *

Supposez un gouvernement qui s'épuiserait en dépenses pour couvrir d'auberges magnifiques un pays où personne ne voyagerait : ce sera l'image naturelle d'un gouvernement qui dépenserait beaucoup en institutions scientifiques avant que le génie national fût tourné vers les sciences.

*
* *

Les académies les plus savantes de l'Europe, telles

(1) P. 217.
(2) P. 273 et 274.

que l'Académie de Paris, la Société royale de Londres, l'Académie *del Cimento* de Florence, etc., ont toutes commencé par des rassemblements libres de quelques particuliers, réunis par l'amour des sciences. Après un certain temps, le souverain averti par l'estime publique, leur donnait une existence civile par des lettres patentes ; voilà comment se sont formées les académies. Partout on les a établies *à cause* des savants qu'on possédait, jamais *dans l'espoir* de les posséder (1). C'est une grande duperie d'employer des sommes immenses pour construire une cage au phénix, avant de savoir s'il arrivera.

Le temps, dit le proverbe persan, *est le père des miracles.* Il est le premier ministre de tous les souverains. Avec lui ils font tout ; sans lui ils ne font rien. Cependant les Russes le méprisent, et ne veulent jamais attendre. Le temps, qui est piqué, se moque d'eux.

La première nation du monde serait incontestablement celle qui serait *la plus heureuse chez elle et la plus redoutée des autres.* Le surplus, au fond, n'est que parade.

On ne sait point encore si les Russes sont faits pour les sciences. Affirmer décidément le *oui* ou le *non* sur cette question, c'est avoir également tort. Mais, en attendant que le temps nous l'apprenne, par quel fatal empressement les Russes veulent-ils franchir les distances établies par la nature et s'humilier, parce qu'ils sont forcés d'obéir à l'une de ses premières lois ? On croit voir un

(1) Voir la note A.

adolescent qui aurait honte de n'être pas vieillard. Toutes les autres nations de l'Europe ont balbutié pendant trois ou quatre siècles avant de parler : pourquoi donc les Russes ont-ils la prétention de parler d'emblée (1)?

*
* *

Il y a longtemps que le protestantisme n'est rien, puisqu'il n'a plus de profession de foi commune, même dans chaque secte prise à part, et puisque c'est un crime capital chez lui que de présenter une profession de foi comme une règle invariable, obligeant la conscience. Le protestantisme étant donc devenu une simple négation, son nom n'exprime plus ce qu'il croit, mais ce qu'il ne croit pas ; il dit bien qu'il n'est pas catholique, mais il refuse de dire ce qu'il est, c'est-à-dire qu'il ne présente plus aucune idée positive (2).

*
* *

Voulez-vous connaître un grand caractère? Racontez-lui une grande action. A l'instant il s'enflamme, et la porte aux nues. L'effet contraire dévoilera le vilain. Citez-lui ce qu'on a vu de plus sublime dans l'univers, depuis le sacrifice d'Abraham jusqu'au combat des Thermopyles, et depuis le dévouement de Décius jusqu'à l'*immolation* de Louis XVI ; son premier mouvement sera de rabaisser. Rien de plus naturel : l'un exalte ce qui lui appartient, l'autre déprime ce qui lui est étranger (3).

(1) *Lettres et op.*, t. II, p. 284 à 286.
(2) P. 360.
(3) P. 452.

*
* *

Tout abus est un mal : d'où il suit, au premier coup d'œil, que tout ce qui fait disparaître l'abus doit être un bien ; et pourtant il n'en sera rien, si l'on ne fait soigneusement une distinction très-délicate. L'abus n'étant, en effet, que le mauvais usage d'une chose bonne, il faut prendre garde, en enlevant le vice qui la corrompt, de porter atteinte à sa substance ; et c'est en quoi presque toujours se sont honteusement trompés les novateurs (1) : briser les jambes du cheval qui rue, pour le corriger, n'est pas le fait d'un écuyer habile (2).

*
* *

O faiblesse de l'esprit de l'homme ! Qu'il voit peu de choses ! Et ce qu'il prévoit est beaucoup moins encore ! ce qu'il peut, presque rien (3) !

*
* *

On entend dire assez souvent : *Quel est l'art de cet homme, pour être partout?* Rien n'est plus simple. *L'art d'y être, c'est d'y aller*. Pour être à l'aise quelque part, il n'y a qu'un moyen : c'est d'y paraître souvent. Voilà pourquoi les hommes timides qui ne cessent de tâtonner, et qui craignent surtout d'être indiscrets,

(1) M. de Bonald a dit dans le même sens : « Les petits esprits ne voient dans les meilleures institutions que leurs abus, et dans les plus mauvaises que leurs avantages. La première de ces dispositions fait les révolutions, la seconde les prolonge. » (*Pensées*, 1847, p. 309.)

(2) *Lettres et op.*, t. II, p. 489 et 490.

(3) P. 524 et 525.

sont peu propres aux affaires. Un homme de cette trempe, s'il peut craindre de n'avoir pas réussi auprès d'un autre, trouve une raison pour ne pas le revoir. C'est tout le contraire qu'il faudrait faire; car le premier article des affaires, c'est que, dès que nous déplaisons à quelqu'un, il faut tâcher de l'accoutumer à nous (1).

*
* *

La foudre, qui brise les murailles, s'arrête devant un rideau de taffetas : belle image de la révolution! Contre elle, la véritable résistance était l'antipathie; mais de tous côtés elle a trouvé des *conducteurs* (2).

*
* *

J'ai eu, depuis que je raisonne, une aversion particulière pour Frédéric II, qu'un siècle frénétique s'est hâté de proclamer *grand homme,* mais qui n'était au fond qu'un *grand Prussien.* L'histoire notera ce prince comme l'un des plus grands ennemis du genre humain qui ait jamais existé (3).

(1) P. 179.

(2) T. I, p. 140.

(3) T. I, p. 140 et 141. -- Voici en quels termes M. Nicolardot (*Ménage et finances de Voltaire*) résume le portrait de Frédéric II :

« Laissons-le donc au milieu de ses bêtes; c'est la seule place qui convienne à ce coureur de femmes pourries, à ce mari sans épouse, à ce père de la Postdamie, à ce banqueroutier, à ce faux monnayeur, à ce bourreau de sa famille, à ce pourceau d'Épicure, à ce contempteur de ses courtisans, à ce fanfaron de malpropreté, à ce fléau de ses ennemis, à cet ennemi de son peuple, à cet assassin de sa langue maternelle, à ce tyran de son armée, à ce protecteur de l'athéisme, à cet Attila de la Pologne, à ce Néron de la Saxe, à ce ricaneur de tous les hommes. » (*Introduction*, p. XLVIII.)

*
* *

La révolution française, *qui va son train,* ressemble à la lance d'Achille, qui avait la vertu de guérir les plaies qu'elle avait faites (1).

*
* *

Toute dégradation individuelle ou nationale est sur-le-champ annoncée par une dégradation rigoureusement proportionnelle dans le langage. Comment l'homme pourrait-il perdre une idée ou seulement la rectitude d'une idée sans perdre la parole ou la justesse de la parole qui l'exprime; et comment au contraire pourrait-il penser plus ou mieux sans le manifester sur-le-champ par son langage (2)?

*
* *

Le sauvage, n'est et ne peut être que le descendant d'un homme détaché du grand arbre de la civilisation (3) par une prévarication quelconque, mais d'un genre qui ne peut plus être répété, autant qu'il m'est permis

(1) *Lettres et op.*,, t. I, p. 140 et 141.

(2) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 82.

(3) C'est ce qu'établit parfaitement l'ouvrage du P. Lafitau : *Mœurs des Sauvages américains, comparées aux mœurs des premiers temps.* 2 vol. in-4, fig. 1724. — « Les sauvages ne sont pas des peuples naissants ou primitifs, mais des peuples dégénérés, des débris de nations qui ont eu des lois, des législateurs et des philosophes. Qui oserait dire ce que nous serions devenus si l'état moral, politique, littéraire de la France, en 1793, eût pu subsister seulement pendant un siècle? » (M. de Bonald, *Pensées*, 1847, p. 330.)

d'en juger; car je doute qu'il se forme de nouveaux sauvages (1).

*
* *

Ubicumque videris orationem corruptam placere, ibi mores quoque à recto descivisse non est dubium (2). (Senec., *Epist.* Mor., CXIV.) On peut retourner cette pensée et dire avec autant de vérité : *Ubicumque mores a recto descivisse videris, ibi quoque orationem corruptam placere non est dubium* (3). Le siècle qui vient de finir a donné en France un grande et triste preuve de cette vérité. Cependant de très-bons esprits ont vu le mal, et ont défendu la langue de toutes leurs forces : on ne sait encore ce qui arrivera. *Le style réfugié,* comme on le nomma jadis, tenait à la même théorie. Par un de ces faux aperçus qui ne cessent de s'introduire dans le domaine de la science, on a attribué ce style au contact des nations étrangères; et voilà comment l'esprit humain perd son temps à se jouer sur des surfaces trompeuses, où il s'amuse même à se mirer sottement, au lieu de les briser pour arriver à la vérité. Jamais le protestantisme français persécuté, affranchi ou protégé, n'a produit ni ne produira en français aucun monument capable d'honorer la langue et la nation. Rien dans ce moment ne l'empêche de me démentir (4).

(1) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, 81 et 82.

(2) « Partout où vous verrez une langue corrompue, en honneur, vous ne pourrez douter que les mœurs se sont écartées du droit chemin. »

(3) « Partout où vous verrez que les hommes se sont écartés du droit chemin, vous ne pourrez douter qu'une langue corrompue ne soi en honneur. »

(4) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 173 et 174.

*
* *

L'essence de toute intelligence est de connaître et d'aimer. Les limites de la science sont celles de sa nature. L'être immortel n'apprend rien : il sait par essence tout ce qu'il doit savoir. D'un autre côté, nul être intelligent ne peut aimer le mal naturellement ou en vertu de son essence ; il faudrait pour cela que Dieu l'eût créé mauvais, ce qui est impossible. Si donc l'homme est sujet à l'ignorance et au mal, ce ne peut être qu'en vertu d'une dégradation accidentelle qui ne saurait être que la suite d'un crime. Ce besoin, cette faim de la science, qui agite l'homme, n'est que la tendance naturelle de son être qui le porte vers son état primitif, et l'avertit de ce qu'il est. Il *gravite,* si je puis m'exprimer ainsi, vers les régions de la lumière. Nul castor, nulle hirondelle, nulle abeille n'en veulent savoir plus que leurs devanciers. Tous les êtres sont tranquilles à la place qu'ils occupent. Tous sont dégradés, mais ils l'ignorent ; l'homme seul en a le sentiment, et ce sentiment est tout à la fois la preuve de sa grandeur et de sa misère, de ses droits sublimes et de son incroyable dégradation (1).

*
* *

Le doute ressemble à ces mouches importunes qu'on chasse et qui reviennent toujours. Il s'envole sans doute au premier geste de la raison ; mais la religion le tue, et franchement c'est un peu mieux (2).

(1) P. 86. — Voir, note B, une admirable page de Marivaux sur le même sujet.

(2) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. I, p. 222.

*
* *

Il y a une règle sûre pour juger les livres comme les hommes, même sans les connaître : il suffit de savoir *par qui ils sont aimés, et par qu iils sont haïs*. Cette règle ne trompe jamais (1).

*
* *

Lorsque nous recevons par la lecture une sorte de pâture spirituelle, chaque esprit s'approprie ce qui convient plus particulièrement à ce que je pourrais appeler *son tempérament intellectuel*, et laisse échapper le reste. De là vient que nous ne lisons pas du tout les mêmes choses dans les mêmes livres ; ce qui arrive surtout à l'autre sexe comparé au nôtre, car les femmes ne lisent point comme nous (2).

*
* *

L'erreur, pendant tout le dernier siècle, fut une espèce de religion que les philosophes professèrent et prêchèrent hautement, comme les apôtres avaient professé et prêché la vérité. Ce n'est pas que ces philosophes aient jamais été de bonne foi : c'est au contraire ce qui leur a toujours et visiblement manqué. Cependant ils étaient convenus, comme les anciens augures, de ne jamais rire en se regardant, et ils mettaient, aussi bien que la chose est possible, l'audace à la place de la persuasion (3).

(1) P. 517.
(2) T. II, p. 76.
(3) T. II, p. 90.

*
* *

Les changements les plus heureux qui s'opèrent parmi les nations sont presque toujours achetés par de sanglantes catastrophes dont l'innocence est la victime. Le sang de Lucrèce chassa les Tarquins et celui de Virginie chassa les décemvirs. Lorsque deux partis se heurtent dans une révolution, si l'on voit tomber d'un côté des victimes précieuses, on peut gager que ce parti finira par l'emporter, malgré toutes les apparences contraires (1).

*
* *

Si l'histoire des familles était connue comme celle des nations, elle fournirait une foule d'observations du même genre (2).

*
* *

Parce que l'homme agit, il croit agir seul, et parce qu'il a la conscience de sa liberté, il oublie sa dépendance. Dans l'ordre physique il entend raison ; et quoiqu'il puisse, par exemple, planter un gland, l'arroser, etc., cependant il est capable de convenir qu'il ne fait pas des chênes, parce qu'il voit l'arbre croître et se perfectionner sans que le pouvoir humain s'en mêle, et que d'ailleurs il n'a pas fait le gland ; mais dans l'ordre social, où il est présent et agent, il se met à croire qu'il est réellement l'auteur direct de tout ce qui se fait par lui : c'est, dans un sens, la truelle qui se croit archi-

(1) Voir la note C.
(2) *Les Soirées de Saint-Pétersbourg*, t. II, p. 457 et 458.

tecte. L'homme est intelligent, il est libre, il est sublime sans doute, mais il n'en est pas moins un *outil de Dieu,* suivant l'heureuse expression de Plutarque dans un beau passage (1).

*
* *

La raison ne peut que *parler*, c'est l'amour qui *chante*, et voilà pourquoi nous chantons nos symboles ; car la foi n'est qu'une *croyance par amour ;* elle ne réside point seulement dans l'entendement : elle pénètre encore et s'enracine dans la volonté. Un théologien philosophe a dit avec beaucoup de vérité et de finesse : « Il y a bien de la différence entre croire et juger qu'il « faut croire (2). »

*
* *

Toute science doit toujours, mais surtout à cette époque, une espèce de *dîme* à celui dont elle procède ; car *c'est lui qui est le Dieu des sciences, et c'est lui qui prépare toutes nos pensées* (3). Nous touchons à la plus grande des époques religieuses, où tout homme est tenu d'apporter, s'il en a la force, une pierre pour l'édifice auguste dont les plans sont visiblement arrêtés. La médiocrité des talents ne doit effrayer personne. L'indigent qui ne sème dans son étroit jardin que la *menthe,* l'*aneth* et le *cumin* (4), peut élever avec confiance la première tige

(1) *Essai sur le principe générateur*, édit. Migne, col. 116. — Voir la note D.

(2) *Aliud est credere, aliud judicare esse credendum.* (Léon Lessius, *Opuscula.* Lyon, 1651, in-fol., p. 556, col. 2, *De prædestinatione.*) — *Essai sur le principe générateur*, col. 119, note 2.

(3) *Deus scientiarum dominus est, et ipsi præparantur cogitationes.* (I Reg., cap. II, vers. 3.)

(4) Saint Matthieu, XXIII, 23.

vers le ciel, sûr d'être agréé autant que l'homme opulent qui, du milieu de ses vastes campagnes, verse à flots, dans les parvis du temple, *la puissance du froment et le sang de la vigne* (1).

*
* *

Un bon livre n'est pas celui qui persuade tout le monde, autrement il n'y aurait point de bon livre ; c'est celui qui satisfait complétement une certaine classe de lecteurs à qui l'ouvrage s'adresse particulièrement, et qui du reste ne laisse douter personne ni de la bonne foi parfaite de l'auteur, ni de l'infatigable travail qu'il s'est imposé pour se rendre maître de son sujet, et lui trouver même, s'il était possible, quelques faces nouvelles (2).

*
* *

Celui qui ne comprend point, comprend mieux que celui qui comprend mal (3).

*
* *

Sous le rapport seul du bon goût les titres emphatiques sont insupportables ; mais, sous un rapport plus profond, ils sont un signe infaillible de la nullité. Qu'on y fasse attention : les ouvrages qui ont tout appris aux hommes portent tous des titres modestes (4).

(1) *Robur panis..... sanguinem uvæ.* (Psaume CIV, 16 ; Isaïe, III, 1.) — *Du Pape*, édit. Migne, col. 238.)

(2) Col. 246.

(3) Voir la note E. — *Du Pape*, col. 326.

(4) *Examen de la philosophie de Bacon*, t. I, p. 178, note 1.

*
* *

L'erreur la plus faite pour éteindre le véritable sentiment du beau est celle qui confond *ce qui plaît* et *ce qui est beau,* ou, en d'autres termes, ce qui plaît aux sens et ce qui plaît à l'intelligence.

Le beau dans tous les genres imaginables est *ce qui plaît à la vertu éclairée.* Toute autre définition est fausse ou insuffisante (1).

*
* *

Il faut amuser les jeunes gens, afin qu'ils ne s'amusent pas (2).

(1) T. II, p. 300 et 301.
(2) *Lettres et op.*, t. I, p. 103.

NOTES

DU CHAPITRE XI.

Note A, page 418.

« L'Académie française — dit Pellisson — n'a été établie par édit du Roi, qu'en l'année 1635. Mais on peut dire que son origine est de quatre ou cinq ans plus ancienne, et qu'elle doit en quelque sorte son institution au hasard.....

« Il est certain que ceux qui la commencèrent, ne pensaient presque à rien moins qu'à ce qui en arriva depuis. Environ l'an 1629, quelques particuliers logés en divers endroits de Paris, ne trouvant rien de plus incommode dans cette grande ville, que d'aller fort souvent se chercher les uns les autres sans se trouver, résolurent de se voir un jour de la semaine chez l'un d'eux. Ils étaient tous gens de lettres, et d'un mérite fort au-dessus du commun..... Ils s'assemblaient chez M. Conrart, qui s'était trouvé le plus commodément logé pour les recevoir, et au cœur de la ville, d'où tous les autres étaient presque également éloignés. Là ils s'entretenaient familièrement; comme ils eussent fait en une visite ordinaire, et de toute sorte de choses, d'affaires, de nouvelles, de belles-lettres. Que si quelqu'un de la compagnie avait fait un ouvrage, comme il arrivait souvent, il le communiquait volontiers

à tous les autres, qui lui en disaient librement leur avis : et leurs conférences étaient suivies, tantôt d'une promenade, tantôt d'une collation qu'ils faisaient ensemble. Ils continuèrent ainsi trois ou quatre ans, et comme j'ai ouï dire à plusieurs d'entre eux, c'était avec un plaisir extrême et un profit incroyable. De sorte que quand ils parlent encore aujourd'hui de ce temps-là et de ce premier âge de l'Académie, ils en parlent comme d'un âge d'or, durant lequel avec toute l'innocence et toute la liberté des premiers siècles, sans bruit et sans pompe, et sans autres lois que celles de l'amitié, ils goûtaient ensemble tout ce que la société des esprits et la vie raisonnable ont de plus utile et de plus charmant.

« Ils avaient arrêté de n'en parler à personne; et cela fut observé fort exactement pendant ce temps-là (1). »

Note B, page 424.

«En fait de religion (dit Marivaux), ne cherchez point à convaincre les hommes; ne raisonnez que pour leur cœur : quand il est pris, tout est fait. Sa persuasion jette dans l'esprit des lumières intérieures, auxquelles il ne résiste point.

« Il y a des vérités qui ne sont point faites pour être directement présentées à l'esprit. Elles le révoltent, quand elles vont à lui en droite ligne; elles blessent sa petite logique; il n'y comprend rien; elles sont des absurdités pour lui.

« Mais, faites-les, pour ainsi dire, passer par le cœur, rendez-les intéressantes à ce cœur; faites qu'il les aime. Parce qu'il faut qu'il les digère, qu'il les dispose, il faut que le goût qu'il prend pour elles les développe. Imagi-

(1) P. 10 à 13 et suivantes du t. I de l'*Histoire de l'Académie française*, par Pellisson et d'Ollivet (3e édition, in-12, 1743.)

nez-vous un fruit qui se mûrit, ou bien une fleur qui s'épanouit à l'ardeur du soleil; c'est là l'image de ce que ces vérités deviennent dans le cœur qui s'en échauffe, et qui peut-être alors communique à l'esprit même une chaleur qui l'ouvre, qui l'étend, qui le déploie, et lui ôte une certaine roideur qui lui bornait sa capacité, et empêchait que ces vérités ne le pénétrassent.

« On ne saurait expliquer autrement la docilité subite de certaines gens, et la prompte conviction qui les entraîne.

« Il faut bien qu'il passe alors entre l'esprit et le cœur un mouvement dont il n'y a que Dieu qui sache le mystère. Est-ce que la persuasion de l'un serait la source des lumières de l'autre?

« En fait de religion, tout est donc ténèbres pour l'homme, en tant que curieux; tout est fermé pour lui, parce que l'orgueilleuse envie de tout savoir fut son premier péché : mais le mal n'est pas sans remède; l'esprit peut encore se réconcilier avec Dieu par le moyen du cœur. C'est en aimant que notre âme rentre dans le droit qu'elle a de connaître. L'amour est humble, et c'est cette humilité qui expie l'orgueil du premier homme.

« Ceux qui connaissent Dieu, parce qu'ils l'aiment, qui sont pénétrés de ce qu'ils en voient, ne peuvent, dit-on, nous rapporter ce qu'ils en connaissent : il n'y a point de langue qui exprime ces connaissances-là; elles sont la récompense de l'amour, et n'éclairent que celui qui aime; et quand même il pourrait les rapporter, le monde n'y comprendrait rien; elles sont à une hauteur, à laquelle l'esprit humain ne saurait atteindre que sur les ailes de l'amour. Cet esprit humain est à terre, et il faut voler pour aller là.

« Ceux qui aiment Dieu communiquent pourtant ce

qu'ils en savent à ceux qui leur ressemblent; ce sont des oiseaux qui se rencontrent dans les airs.

« Quelles étranges choses que tout cela pour le profane (1) ! »

Note C, page 426.

Les lignes suivantes d'une lettre de M. de Maistre à M. de Bonald, en date du 25 mars 1820, me semblent l'admirable preuve de la vérité de cette pensée :

« Il n'y a rien qui me plaise, qui me réjouisse, qui me « console autant que vos lettres; mais celle que vous « m'avez écrite le lendemain du jour affreux (2) (où fut « assassiné le duc de Berry), a pour moi un titre particu- « lier. J'aime à voir votre cœur se répandre et vos idées « se précipiter immédiatement après cet attentat qui « écrase la pensée avant de la faire renaître, qui vous stu- « péfie d'abord, pour vous entraîner ensuite dans le champ « immense des profondes réflexions et des *sublimes es-* « *pérances*. Nous chantons bien à l'église, *Felix culpa!* « pour le plus grand de tous les crimes, puisqu'il a perdu « le genre humain. Pourquoi ne nous permettrions-nous « pas la même exclamation en voyant dans l'avenir tout ce « que doit produire *cette grande mort toute vitale et toute* « *vivifiante?* Notre exclamation dérogerait-elle au respect « sans bornes, à la tendre et profonde compassion que « nous devons aux augustes affligés? J'imagine que non. « *N'en doutez pas*, Monsieur le vicomte, *nous venons de* « *voir la fin des expiations*. Le régent même et Louis XV « ne doivent plus rien, et *la maison de Bourbon a reçu* « *l'absolution* (3). »

(1) *L. c. sup.* P. 568 à 570.
(2) Voyez *Lettres et op.*, t. II, p. 105 à 107 (14 février 1820).
(3) *Ibid.*, p. 16.

Note D, page 427.

« Il ne faut pas s'émerveiller, — dit Plutarque, — si les plus belles et les plus grandes choses du monde se font par la volonté et providence de Dieu, attendu que, en toutes les plus grandes et principales parties du monde, il y a une âme; car l'organe et l'outil de l'âme, c'est le corps, et l'âme est L'OUTIL DE DIEU. Et comme le corps a de soi plusieurs mouvements, et que la plupart, mêmement les plus nobles, il les a de l'âme, aussi l'âme ne fait, ni plus, ni moins, aucune de ses opérations, étant mue d'elle-même; ès autres, elle se laisse manier, dresser et tourner à Dieu comme il lui plaît; étant le plus bel organe et le plus adroit outil qui saurait être : car ce serait chose étrange que le vent, les nuées et les pluies fussent instruments de Dieu, avec lesquels il nourrit et entretient plusieurs créatures, et en perd aussi et défait plusieurs autres, et qu'il ne se servît nullement des animaux à faire pas une de ses œuvres. Ains est beaucoup plus vraisemblable, attendu qu'ils dépendent totalement de la puissance de Dieu, qu'ils servent à tous les mouvements et secondent toutes les volontés de Dieu, plus tôt que les arcs ne s'accommodent aux Scythes, les lyres aux Grecs ni les hautbois (1). »

Note E, page 428.

Cette pensée, exprimée d'une manière si laconique, a besoin de quelque développement; je la restitue donc ici au passage d'où je l'ai extraite. M. de Maistre, après avoir répondu au reproche fait à l'Église catholique, de réciter les prières de la liturgie, en latin, langue morte, incompréhensible à la foule, s'exprime ainsi :

(1) Plutarque, *Banquet des sept sages,* traduction d'Amyot.

« Quant au peuple proprement dit, s'il n'entend pas les « mots, c'est tant mieux. Le respect y gagne, et l'intelli- « gence n'y perd rien. *Celui qui ne comprend point, com- « prend mieux que celui qui comprend mal* (1). »

« C'est une chose remarquable, — dit Chateaubriand; les oraisons en langue latine semblent redoubler le sentiment religieux de la foule. Ne serait-ce point un effet naturel de notre penchant au secret? Dans le tumulte de ses pensées et des misères qui assiégent sa vie, l'homme, en prononçant des mots peu familiers et même inconnus, croit demander les choses qui lui manquent et qu'il ignore; le vague de sa prière en fait le charme, et son âme inquiète, qui sait peu ce qu'elle désire, aime à former des vœux aussi mystérieux que ses besoins (2). »

Veut-on savoir quelles prières formule l'hérésie, en langue vulgaire ?... qu'on lise seulement celle-ci que, tout récemment, l'évêque anglican de Londres proposait à ses diocésains de réciter, pour conjurer la perte des possessions anglaises dans les Indes :

« Prions,

« O Seigneur tout-puissant, qui apaises les tumultes du peuple et la rage du païen, toi, dans les mains de qui se trouvent la vie et la mort de tous les hommes, nous te supplions en ce temps, de jeter un regard de paternelle miséricorde sur nos compatriotes d'Orient, qui sont exposés maintenant à des dangers extraordinaires et imprévus. Tu connais, ô Seigneur, nos péchés secrets aussi

(1) *Du Pape*, édit. Migne, col. 326.

(2) *Génie du Christianisme*, 4e partie, livre I, chapitre IV. Cf. sur le même sujet Origène, *in Numeros. homilia* V, *in librum Jesu Nave, homilia* XX ; S. Basile, *De Spiritu sancto*, cap. XXVII, n. 66; *Vitæ Patrum*, p. 507, édit. Rosweyde; Ruffin, *lib. III*, *cap.* XL. *De la perpétuité de la foi*, p. 719 du t. III; S. Jean Chrysostome, 3e discours; sur Lazare, n. 2, etc.

bien que ceux qui sont publics; tu sais comment, par la négligence de nos devoirs envers ceux que tu as soumis à notre domination, nous avons provoqué ce jugement. Aie pitié, nous t'en supplions, pour l'amour de Jésus-Christ, ton Fils, aie pitié de nous et de nos amis éloignés, et ne nous visite pas selon que nos péchés l'ont mérité. Console, ô Seigneur, avec ton Esprit consolateur, tous ceux dont maintenant les cœurs sont brisés par la mort de leurs chers parents, et accorde à ceux-ci un heureux accès en la présence du Christ. Calme les inquiétudes de tous en nous enseignant à avoir confiance en toi. O Seigneur, nous te supplions de veiller sur les femmes et les enfants délaissés qui sont peut-être en ce moment exposés aux cruelles attaques d'ennemis furieux et perfides, et de donner la force à ceux que tu armes pour leur défense. Guide nos gouvernants dans ces jours de périls, en les revêtant de sagesse et d'énergie, et rends tous ceux qui doivent exécuter leurs ordres vigoureux et braves dans l'accomplissement de leurs devoirs. Dissipe, ô Seigneur, nous t'en supplions, les mystérieuses illusions qui ont excité ces mouvements parmi les païens, si cela te semble bon, et rétablis le pouvoir et l'intelligence de notre pays sur ces tribus moins civilisées que tu as confiées à notre domination; et si, par ta bonté, le danger s'éloigne, accorde désormais à chacun de nous, gouvernants et peuple, un sentiment plus profond de notre responsabilité chrétienne, élevés que nous sommes à un si haut rang et à une telle puissance. Et que tout tourne à notre plus grand bien et à l'avancement du royaume de ton cher Fils Jésus-Christ, Notre-Seigneur, etc. (1). »

Sans m'arrêter à signaler l'orgueil, le mensonge et l'égoïsme — caractères principaux de ce *speech* religieux, —

(1) Voyez le journal *l'Univers*, du 15 août 1857.

je demande si bientôt, grâce à la langue vivante dans laquelle cette *adresse* est rédigée, cette *oraison* ne paraîtra pas — ce qu'elle est,— le comble du ridicule: c'est tout ce que l'on veut, hors une prière. Le mystère en est banni, et, avec le mystère, cette forme même qui imprime dans les cœurs les sentiments que Chateaubriand reconnaît dans la supplication catholique, s'exprimant dans une langue à jamais consacrée, parce qu'elle est fixée et ne saurait plus désormais varier.

FIN DE L'ESPRIT DE M. DE MAISTRE.

TABLE DES MATIÈRES

L'ESPRIT DE M. DE MAISTRE.

CHAPITRE PREMIER. — Religion.

CHAPITRE II. — Politique.

CHAPITRE III. — DES FEMMES.

CHAPITRE IV. — ÉDUCATION.

CHAPITRE V. — DE L'ART.

CHAPITRE VI. — PHILOSOPHES ET SOPHISTES.

CHAPITRE VII. — CRITIQUE LITTÉRAIRE.

CHAPITRE VIII. — PORTRAITS.

CHAPITRE IX. — LA FRANCE ET LES FRANÇAIS.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

CORBEIL. — Typ. et stér. de CRÉTÉ.



